MÉTRO: plan de prolongement vers Verdun et le boulevard Pie-IX

par André BEAUVAIS
et Claude MASSON

Un plan sera soumis au conseil de la Communauté urbaine pour prolonger le métro de Montréal vers l'ouest jusqu'à Verdun et vers l'est jusqu'à Pie-IX, peut-être même jusqu'à Viau.

Selon les renseignements recueillis, c'est mardi après-midi que le président du comité exécutif de la Communauté, M. Lucien Saulnier, présenterait le plan aux maires de l'île et aux membres du conseil municipal de Montréal qui composent le conseil de la CUM, ont la réunion aura lieu à l'hôtel de ville de Montréal.

Il est possible que ce plan comprenne le prolongement vers le nord-ouest dans l'axe de la rue Victoria jusqu'à Jean-Talon (quartier Notre-Dame-de-Grâce) et prévoit pour plus tard un prolongementt dans Saint-Laurent d'un côté et vers Montréal-Nord de l'autre, en frôlant Saint-Léonard.

Si le prolongement dans l'axe de la rue Victoria vers Jean-Talon est aussi annoncé, il inclurait la construction d'une station de correspondance semblable à celle de Berri-de Montigny, près de la rue Atwater, où se croiseraient la ligne no 1 qui se dirigerait vers le nord-ouest et la ligne No 2 qui se rendra à Verdun.

Le prolongement dans les trois directions s'étendrait sur environ 13 milles de longueur, comprendrait 24 stations et nécessiterait des investissements de l'ordre de $200 millions.

Le métro comporte actuellement trois lignes: la ligne no 1, de Henri-Bourassa à Bonaventure; la ligne no 2, de Frontenac à Atwater, et la ligne no 3, de Berri-de Montigny à Longueuil.

Selon les recherches effectuées, voici l'aspect que donnerait — du moins en partie — le prolongemnt du métro:

Ligne no 1: de Bonaventure jusqu'à Atwater et, de là, en "grimpant" au nord, par Victoria, traversant Snowdon jusqu'à Jean-Talon.

Ligne no 2: de Atwater, vers l'ouest, jusqu'à Verdun, desservant directement Ville-Emard, Pointe-Saint-Charles et la Petite-Bourgogne, et vers l'est, de Fron-

Voir METRO en page A 4

260 appartements à loyer modique à LaSalle

par Marcel DESJARDINS
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — La Société centrale d'hypothèques et de logement vient d'approuver un prêt de $2.7 millions, qui sera consenti à la société Jean Milot Street Properties, Limited, pour la construction de 260 logements à loyers modiques, à LaSalle.

La nouvelle a été annoncée à Ottawa, ce matin, par le ministre chargé du logement, M. Robert Andras.

Il s'agit de la construction de 260 appartements d'une, deux et trois chambres, qui seront bâtis à l'angle des rues St-Patrick et Sterling, dans l'ouest de LaSalle. Le plan prévoit aussi des services de loisirs.

Ces logis seront loués à raison de $112, $125 et $135 pour des appartements d'une, deux ou trois chambres respectivement. Les familles dont le revenu se situe entre $4,480 et $5,400 auront accès à ces logis.

Hussein et Arafat concluent un cessez-le-feu en Jordanie

d'après AFP, Reuter, PA, UPI

Le roi Hussein et le chef de la résistance palestinienne, M. Yasser Arafat, ont proclamé un cessez-le-feu immédiat sur l'ensemble du territoire jordanien, mettant ainsi fin, provisoirement du moins, à une guerre civile qui faisait rage depuis neuf jours et a fait des milliers de morts et de blessés.

Le premier ministre du Soudan, le général Gaafar Nimeri, président de la commission de conciliation désignée par le sommet arabe du Caire, a annoncé à la radio d'Amman qu'il était parvenu à un accord complet avec M. Yasser Arafat. Le général a ensuite donné lecture des termes de l'accord sur le cessez-le-feu rédigés par M. Arafat lui-même. Il est ordonné à toutes les forces palestiniennes d'arrêter les combats immédiatement.

Le roi Hussein a parlé également à la radio et confirmé l'accord et répété son ordre de cessez-le-feu immédiat à tou-

Voir JORDANIE en page A 6

- *15 des 54 otages sont libérés par l'armée*
- *La Croix-Rouge peut enfin secourir les blessés*

— page C 4

Le plus grand quotidien français d'Amerique

la presse

Montréal, vendredi 25 septembre 1970, 86e année, no 223, 46 pages, 4 cahiers ★★★ 10¢

Loi spéciale au besoin pour mettre l'assurance-maladie en vigueur

par Marcel DUPRE
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le gouvernement du Québec est à la veille d'entreprendre la dernière phase de sa bataille avec les médecins spécialistes — l'adoption d'une loi spéciale par l'Assemblée nationale pour mettre en vigueur le régime d'assurance-maladie.

C'est ce qui se dégage des propos que le premier ministre, M. Robert Bourassa, a tenus au sujet du conflit, à sa conférence de presse hebdomadaire, au Parlement, hier.

Tout en annonçant la décision du gouvernement d'accepter la demande des spécialistes de discuter la question du désengagement à la Commission parlementaire de la santé, le premier ministre a clairement indiqué qu'il entendait franchir rapidement les dernières étapes qu'il s'est fixées pour la mise en vigueur du régime: la conciliation-médiation, la convocation de la Commission parlementaire de la santé et l'adoption d'une loi spéciale.

M. Bourassa a d'abord révélé que le conseil des ministres serait appelé à fixer la date du début des travaux de la Commission parlementaire de la santé avant même la fin de la conciliation-médiation, au début de la semaine prochaine. Tel sera le cas, à moins qu'il ne soit alors prévisible que le juge André Montpetit puisse régler "tous les problèmes en quelques jours".

Le chef du gouvernement a par ailleurs laissé savoir que les travaux de la Commission parlementaire de la santé ne traîneraient pas en longueur.

Ça va être court", a-t-il répondu à un journaliste qui s'interrogeait sur l'opportunité de franchir cette étape, étant donné que tous les professionnels de la santé s'étaient déjà prononcés sur la question du désengagement".

Même si les modalités ne sont pas encore toutes fixées, le premier ministre a écarté la possibilité que n'importe qui soit autorisé à faire valoir son point de vue. "Ça peut nous mener en 1973", a-t-il fait remarquer.

La Commission pourrait toutefois entendre non seulement les spécialistes, mais aussi les autres professionnels de la santé impliqués dans le régime, soient les chirurgiens-dentistes, les optométristes et les omnipraticiens, appelés communément "médecins de famille".

Par ailleurs, le premier ministre a évoqué la possiblité que les députés soient appelés à siéger plus tôt que prévu. Les travaux parlementaires ne devaient reprendre que le 27 octobre.

Quant à la question de savoir si les articles sur le désengagement pourraient être modifiés à la suite de suggestions ou de recommandations de la Commission parlementaire de la santé, M. Bourassa a écarté pratiquement une telle possibilité.

Non seulement le premier ministre ne s'est-il pas contenté de se demander "si l'ingéniosité peut permettre d'en arriver à d'autres solutions", mais il a affirmé carrément, à plusieurs reprises, que le gouvernement maintiendrait son point de vue.

"Il n'en est pas question", a-t-il par exemple répondu à un journaliste qui voulait savoir si le gouvernement pourrait revenir à son ancien bill 8 qui au-

Voir UNE LOI en page A 6

- *Les omnipraticiens et le personnel des hôpitaux poursuivraient leur travail*
- *Campagne d'information des infirmières "pour rétablir la confiance en l'assurance-maladie"*

— page A 6

TEMPETE : parti pour Montréal, Bourassa atterrit à Mont-Joli

L'orage, qui sévissait cette nuit mais qui a fait plus de bruit que de mal, a cependant failli tourner à la tragédie alors que quatre avions, dont un transportant M. Robert Bourassa, n'ont pu se poser à Dorval et ont dû être détournés vers l'est de la province.

En effet, après avoir vainement tenté d'obtenir une piste d'atterrissage à l'aéroport de Dorval, le DC-3 transportant le premier ministre du Québec dut rebrousser chemin. Il était parti de Québec à 22 heures; arrivé à 23 heures 30 au-dessus de la région métropolitaine, l'appareil de M. Bourassa, dans lequel avaient également pris place MM. Jean Prieur et Charles Denis, descendit jusqu'à 1,200 pieds du sol. Mais la turbulence était telle que le pilote craignait la catastrophe. L'avion reprit aussitôt de l'altitude et repartit d'où il venait: vers Québec.

Au passage, l'autorisation d'atterrir fut demandée à l'aéroport de Saint-Hubert, mais l'accès aux pistes était là aussi impossible.

A Québec, l'aéroport de l'Ancienne-Lorette donna également une réponse négative au pilote du DC-3 en raison d'une panne d'électricité momentanée provoquée par l'orage. Et c'est ainsi qu'à 2 heures 30 du matin, l'avion gouvernemental dut "pousser" jusqu'à Mont-Joli où enfin il put se poser au grand soulagement de ses passagers.

M. Bourassa et son entourage ont passé le reste de la nuit à Sainte-Flavie. Le premier ministre repartira aujourd'hui pour Saint-Jérôme où il doit présider, en compagnie de M. Jean Marchand, ministre fédéral de l'Expansion économique régionale, à l'inauguration de quinze nouvelles industries du parc industriel.

Voir TEMPETE en page A 6

Courte grève de 50 employés de Montréal

Cinquante employés manuels, cols bleus à l'emploi de la ville de Montréal, ont débrayé durant une heure ce matin, pour protester contre les autorités de la ville de Montréal, qu'ils accusent d'octroyer des contrats forfaitaires, enlevant ainsi du travail aux employés réguliers.

Au cours d'une assemblée qui s'est déroulée à l'aréna d'Ahuntsic, le président du local 301 du Syndicat canadien de la Fonction publique, M. Roger Lampron, a réussi à convaincre les syndiqués de retourner au travail tout en leur promettant que le problème serait soulevé auprès des autorités municipales.

Un article de la convention collective des cols bleus de la ville dit textuellement: "La ville ne se servira pas délibérément de contrats forfaitaires comme moyen de limiter le nombre d'employés régis par le certificat de reconnaissance syndicale émis en faveur du Syndicat canadien de la Fonction publique, local 301".

Les mécaniciens en réfrigération qui ont abandonné le travail ce matin prétendent que la ville a accordé des contrats forfaitaires dans plusieurs édifices municipaux, notamment dans les arénas et dans les restaurants ainsi qu'à Terre des Hommes. Le problème sera également soulevé au cours d'une assemblée syndicale qui aura lieu le 4 octobre à la salle du Plateau.



téléphoto PC

Le nouveau ministre de la Défense, M. Donald MacDonald, s'entretient avec le premier ministre Trudeau, à l'issue de la cérémonie de la prestation du serment au parlement. M. MacDonald, ex-président du Conseil privé et leader du gouvernement aux Communes, remplace M. Léo Cadieux à la Défense.

Remaniement ministériel : Kierans perd les Postes et le Québec un ministre

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, a procédé hier à un léger remaniement ministériel marqué par le départ de M. Eric Kierans des Postes.

Attendu depuis quelque temps, ce remaniement forme un cabinet qui ne comprend plus que neuf ministres québécois au lieu de dix, et présente un alignement semblable à celui qui prit le départ au lendemain de l'élection de juin 1968.

Pour remplir le poste de ministre de la Défense, abandonné par M. Léo Cadieux, ancien député de Labelle et nouvel ambassadeur canadien à Paris, M. Trudeau a choisi M. Donald MacDonald qui, depuis deux ans, assumait les fonctions de président du conseil privé et de leader parlementaire du gouvernement.

Bien que le premier ministre ait retiré la responsabilité du service postal à M. Eric Kierans, il demeure ministre des Communications. Les Postes sont confiées à M. Jean-Pierre Côté. Ce dernier porte maintenant le titre de ministre d'Etat responsable des Postes, l'ancien ministère des Postes ayant été aboli à toutes fins utiles et fusionné aux Communications.

Pour diriger les opérations du gouvernement sur le parquet des Communes, M. Trudeau a fait appel à un spécialiste de la procédure parlementaire et des débats, M. Allan MacEachen, qui était ministre de la Main-d'Oeuvre et de

Voir REMANIEMENT en page A 6

- *Pour Jean-Pierre Côté, la rentabilité des Postes, un idéal, non une priorité*

— page A 2

- *La liste complète des membres du cabinet*

— page A 6

DYNAMITE: 30 vols depuis janvier

par Jean-Paul CHARBONNEAU

Depuis le 15 janvier, 3,735 bâtons de dynamite et 5,708 détonateurs ont été volés au Québec. Ces vols, au nombre de 30, ont également rapporté 3,600 livres de T.N.T. à leurs auteurs.

Le dernier vol signalé à la Sûreté du Québec s'est produit le 17 ou le 18 septembre à la compagnie Moffat, chemin de la Montagne, à Lucerne, près de Hull: vingt-six caisses contenant 1,411 bâtons.

Un porte-parole de la SQ a déclaré, ce matin, qu'il était difficile d'attribuer pour le moment ces vols à un mouvement particulier.

Le policier a ajouté que ces vols ont pu être commis par des voleurs de coffres-forts, des braconniers, etc.

Il est possible toutefois que quelques-uns de ces vols aient été commis par certains mouvements terroristes. Mais les policiers garden tquelque réserve à ce sujet.

"Parfois, a souligné le porte-parole de la SQ, lorsque nous arrivons sur la scène d'un vol, le sigle FLQ est inscrit. Après enquête, nous nous apercevons que ce n'est pas un mouvement terroriste qui a commis le vol.

"Par ailleurs, lorsque nous arrivons sur la scène d'un vol, il n'y a aucun indice. Mais par la suite nous nous rendons compte que le vol a bien été

Voir DYNAMITE en page A 6

AUJOURD'HUI

- Le Parti civique écarte son "whip" — page A 3
- Nouvelle enquête à Anjou — page A 3
- Le Canada contre la vente d'armes à l'Afrique du Sud — page C 4
- Bourassa ira aux USA en octobre — page D 1

météo

Maussade aujourd'hui; souriant et toujours chaud demain.

Max. 80° Min. 55° • Détails à la page A 6

POLLUTION

Pollution de l'air à Montréal: 0.03 partie par million d'anhydride sulfureux. Niveau dangereux: 0.10.

sommaire

Annonces classées / C 6 - C 7, D 2 à D 12
Arts et Spectacles / A 12 à A 15
Bandes dessinées / B 6
Cinéma / A 15
Décès, naissances, etc. / D 13
Editorial / A 4
Etes-vous observateur ? / D 3
Finance / C 1 à C 3
Horoscope / A 9
Informations étrangères / C 4
Informations nationales / A 2
Les secrets de polichinelle / A 9
Loisirs et récréation / B 6
Mots croisés / D 4
"Mot-mystère" / D 5
Radio et télévision / A 15
Sports / B 1 à B 5
Tribunaux / A 10, B 8
Vie féminine / A 8 - A 9
Vie mondaine / A 9
Votre médecin / A 9

ÇA RECOMMENCE! ENCORE $600,000 A GAGNER A LA SUPER-LOTO D'AUTOMNE

SUPER-LOTO

ça descend bien... avec



VICHY CÉLESTINS

Pour Jean-Pierre Côté, la rentabilité des Postes c'est un idéal, non une priorité

par Marcel DESJARDINS

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Désormais, au ministère des Postes, il sera surtout question d'efficacité et de rien d'autre.

Il en sera ainsi tant et aussi longtemps que le service postal canadien n'aura pas remonté la pente et qu'il n'aura pas regagné la confiance des Canadiens.

Et cette priorité devra passer avant d'autres comme la rentabilité, l'automation, le réajustement des tarifs postaux et la transformation du service postal en une société de la Couronne, autant de thèmes chers à l'ancien titulaire des Postes, M. Eric Kierans.

C'est le nouveau patron du ministère des Postes, M. Jean-Pierre Côté, qui parle, lentement, assis derrière sa table de travail à son bureau de la Chambre des communes.

M. Côté, qui depuis son entrée en politique a toujours fait son boulot loin des journalistes et des caméras de télévision, se demande comment on va interpréter sa mutation du Revenu aux Postes que vient d'annoncer le premier ministre, M. Trudeau, dans le cadre d'un léger remaniement.

Car le service postal a non seulement perdu son prestige et une partie de sa clientèle durant les derniers mois, mais il a aussi perdu son statut de ministère. Il fait partie du ministère des Communications que continue de diriger M. Kierans. En quittant le ministère du Revenu, M. Côté devient ministre d'Etat comptable du service postal au Parlement.

Il s'agit d'une mutation délicate au plan politique qui comporte également pour M. Côté un sacrifice de l'ordre de $7,000 par année. Un ministre d'Etat touche un supplément de $8,000 par année contre $15,000 pour un ministre en titre.

Quand M. Trudeau a parlé de la nomination de M. Côté aux Postes, il a insisté sur le service important que le député de Longueuil accepte de rendre au gouvernement tout entier. Il ajoutait que M. Côté prenait la direction des Postes avec la ferme intention de mettre l'accent sur "des relations humaines meilleures."

Un défi

Pour M. Côté, le fait de se retrouver aux Postes à ce moment-ci, "c'est un défi extraordinaire" et "une marque de confiance de la part du premier ministre."

"Il faudra rendre le service postal aussi efficace qu'il le fut jadis. Et nous atteindrons ce but, explique M. Côté, avec la collaboration de tous les employés des Postes. Nous obtiendrons leur appui si nous réussissons à créer un climat où ils seront heureux."

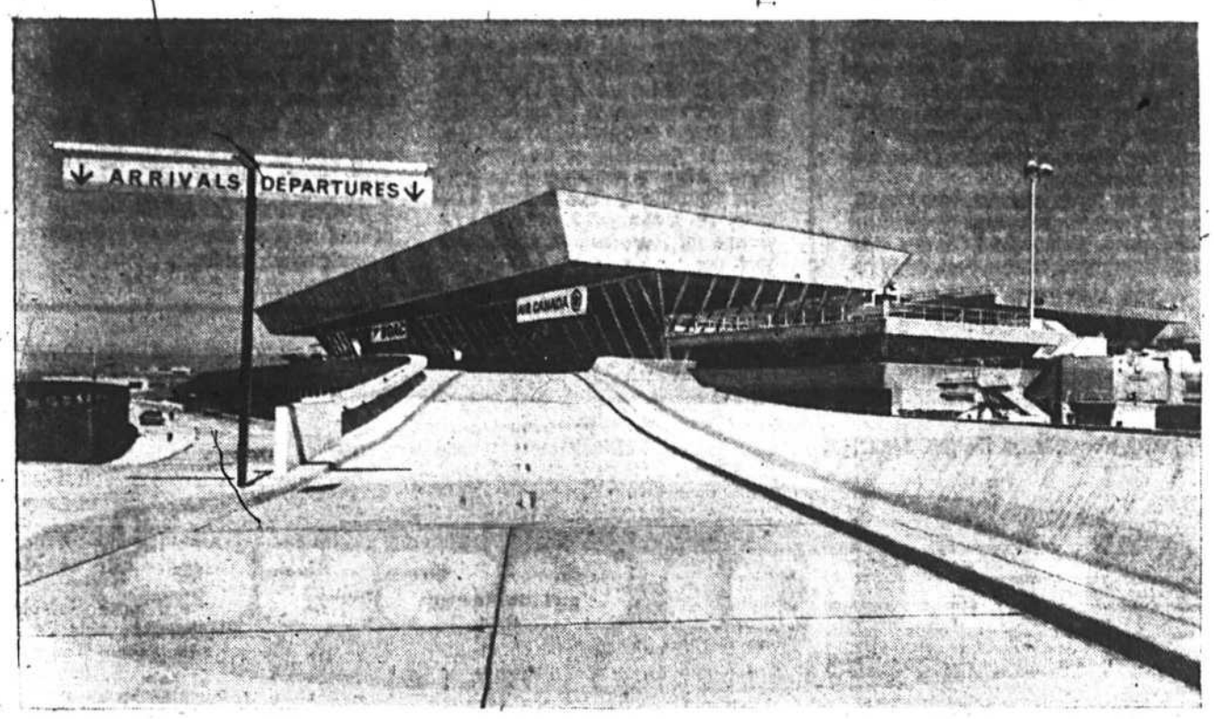
C'est précisément par là que M. Côté compte commencer.

Il connaît bien les Postes pour en avoir été le ministre de décembre 1965 jusqu'à la dissolution des Chambres en 1968. A ce titre, il reçut les recommandations de la commission d'enquête Montpetit et veilla à l'application d'un grand nombre d'entre elles.

M. Côté rappelle que son père fut employé des Postes durant toute sa vie et qu'il aurait pu très bien lui aussi suivre ses traces.

Quand on lui demande si son arrivée aux Postes signifie que l'on abandonne la priorité accordée à la rentabilité du service postal, M. Côté répond:

"Nous allons commencer par donner le service auquel les Canadiens ont droit. Le restant viendra après. La rentabilité c'est un idéal. Ce n'est pas nécessairement une priorité à l'heure actuelle."



Les passagers d'Air Canada à New York utiliseront désormais cette aérogare de $56 millions que la société d'Etat partage avec la société britannique BOAC. L'édifice de deux étages, rationalisant les arrivées et les départs, est voisin du terminus de la National Airlines à l'aéroport international John F. Kennedy. Il a été inauguré officiellement hier par la princesse Alexandra.

Air Canada partage une nouvelle aérogare avec BOAC à New York

par Denis MASSE

La nouvelle aérogare d'Air Canada à l'aéroport internationale John F. Kennedy, à New York, a accueilli sa passagère la plus illustre, hier, alors que la princesse Alexandra, une cousine de la reine Elizabeth II, y est venue inaugurer officiellement l'immeuble de $56 millions.

La société aérienne britannique BOAC a assumé à elle seule les trois quarts du coût de cette construction et partage avec Air Canada l'édifice de deux étages que l'on trouve au coin de la 150e Rue et de la voie de ceinture de l'aéroport.

La présence de trois membres de la Gendarmerie royale du Canada vêtus de leur traditionnelle tunique écarlate, de deux policiers londoniens dans l'uniforme caractéristique des "bobbies", et d'un peloton de onze lanciers et clairons de 17e/21e régiment royal "Mort ou gloire", a ajouté beaucoup de couleur à une cérémonie qui a attiré plusieurs centaines d'invités.

Les quelque 500,000 passagers d'Air Canada qui emprunteront cette année la nouvelle aérogare seront heureux de laisser les baraquements temporaires que la Société d'Etat utilisait à l'aéroport Kennedy depuis 29 ans.

Une partie du nouvel édifice de deux étages était cependant fermée hier à cause d'un incendie qui l'a ravagée le 26 août dernier.

Le président du conseil d'administration de la BOAC, sir Charles Hardie, a présenté à la princesse Alexandra une clé d'or symbolique en souvenir de sa participation à l'inauguration officielle de l'édifice. La charmante princesse de 33 ans, accompagnée de son mari, Angus Ogilvy, a ensuite dévoilé une plaque commémorative évoquant le pont aérien établi entre l'Europe et l'Amérique du Nord.

New York est la principale escale d'Air Canada aux Etats-Unis; notre transporteur national y effectue 17 atterrissages et décollages par jour.

La nouvelle aérogare, très fonctionnelle, supprime les escaliers: rampes, escaliers mécaniques et ascenseurs relient les divers paliers.

Les arrivants sont accueillis au rez-de-chaussée, où se trouvent également les bureaux de la Douane et de l'Immigration. Quant aux partants, ils sont accueillis au 1er étage, auquel une rampe conduit automobiles, autobus et taxis, comme à l'aérogare de Dorval.

Au second étage, sont aménagés un restaurant de 200 places, aux murs de verre, un bar-salon et les bureaux de l'administration.

Chose curieuse, les vols y sont encore annoncés au micro, coutume qui a été supprimée à Dorval il y a deux mois afin de favoriser un environnement plus reposant.

M. Bourassa fixe trois nouvelles priorités à la Commission Gendron

de notre bureau de Québec

Le gouvernement Bourassa vient de modifier le mandat de la Commission Gendron sur le statut de la langue française au Québec en fixant à cette dernière trois nouvelles priorités.

Le premier ministre a de plus annoncé hier au cours de sa conférence de presse hebdomadaire que le budget de cette commission sera de nouveau "substantiellement réduit et qu'un comité interministériel est créé pour coordonner "l'action linguistique" du gouvernement.

M. Bourassa a précisé, qu'il n'avait pas cru nécessaire d'amender l'arrêté en conseil, adopté par l'ancien gouvernement Bertrand, qui établissait juridiquement le mandat de la Commission Gendron.

M. Bourassa a demandé à la Commission d'enquête de s'attaquer aux trois priorités suivantes:

— à la question du français comme langue de travail;

— à la question de l'intégration des néo-Québécois à la communauté francophone du Québec;

— et à la question des droits linguistiques de nos concitoyens.

Le gouvernement a approuvé les travaux de recherches conçues par la Commission dans ces domaines, ce qui nécessitera des déboursés de l'ordre de $400,000.

Le premier ministre n'a cependant pas encore approuvé le budget d'administration de la Commission, qui se chiffrera sans doute près de $500,000: en tout donc, recherches et administration, $900,000 qui sont bien loin du budget de $1.5 million demandé par la Commission au début de l'été. La Commission Gendron a coûté jusqu'à maintenant $300,000.

Les quatre autres domaines d'enquête inclus dans le mandat original de la Commission ont tous été référés au Comité interministériel des Affaires culturelles, de l'Immigration et l'Education (qui sera présidé par M. François Cloutier): la langue d'information, la langue d'éducation, la qualité de la langue et les groupes eskimaux et indiens.

"Mis, a ajouté M. Bourassa, je me réserve le droit, si le comité interministériel se rend compte qu'il serait préférable que la Commission Gendron complète elle-même l'étude de ces quatre sujets-là, de reconduire le mandat de la Commission sur ces sujets lorsqu'elle aura terminé l'étude des trois autres sujets que je considère prioritaires."

Le rapport final sur le résultat des travaux de la Commission ne sera pas prêt avant le milieu de 1972 mais le gouvernement prendra connaissance des conclusions des travaux de recherche au fur et à mesure de leur élaboration afin d'en tenir compte dans la préparation de son Livre blanc sur la question linguistique promis pour le printemps prochain. Le gouvernement Bertrand avait, à l'origine en février 1969, donné un mandat d'un an à la Commission.

MM. Malaud et Garneau inaugurent l'école d'administration publique

de notre bureau de Québec

QUEBEC — C'est hier que l'on a officiellement inauguré, dans la Vieille Capitale la nouvelle Ecole nationale d'administration publique, reliée à l'Université du Québec.

Parmi les personnalités invitées à l'inauguration on notait: M. A. Riverin, président de l'U du Q, M. R. Parenteau, directeur de la nouvelle école, M. R. Garneau, ministre de la Fonction publique et M. P. Malaud, secrétaire d'Etat à la Fonction publique de France, actuellement de passage dans la province.

Le ministre Garneau a souligné que l'ouverture de l'école marquait l'aboutissement d'un long cheminement dans le processus de revalorisation et de perfectionnement de la fonction publique québécoise.

Devant le ministre Malaud, M. Garneau a exprimé la gratitude du gouvernement québécois à l'endroit du gouvernement français et à l'Ecole nationale d'administration de Paris qui ont permis à des fonctionnaires québécois de faire des stages d'études théoriques et pratiques en France. "L'expérience que le gouvernement du Québec a tiré de ces stages a été un élément important a dit M. Garneau, dans la création de l'ENAP."

L'ENAP, veut combler un besoin de perfectionnement des fonctionnaires à l'emploi des organismes publics et para-publics. Elle veut aussi combler le vide qui existe dans le domaine de la recherche théorique au niveau de l'administration publique.

A l'ENAP, des programmes seront prévus pour trois catégories de fonctionnes professionnels appelés à devenir cationnaires: cadres supérieurs, les jeudres et les corps professionnels des grands organismes publics et para-publics.

Les programmes de l'ENAP porteront principalement sur les techniques modernes de gestion, les sciences humaines appliquées et se présenteront sous forme de recherches et de discussions animées par de hauts fonctionnaires ou des universitaires. A cet égard, le programme actuel de licence en administration présente une synthèse du business-school américain et de l'ENA français.

Sous la coordination du ministère de la Fonction publique, les organismes gouvernementaux pourront "commanditer" divers programmes de perfectionnement et de recherche adaptés aux besoins des hommes et des organisations.

L'ENAP devra donc s'ouvrir aux besoins des divers niveaux de l'administration publique et inclure dans sa clientèle des administrateurs scolaires et municipaux ainsi que des cadres des grandes corporations.

Une politique d'échange de stagiaires entre le gouvernement canadien, ceux des autres provinces, de même qu'avec les gouvernements étrangers, a dit M. Garneau, permettra aux étudiants de bénéficier de contacts fructueux. Le gouvernement américain rendra possible un stage des étudiants québécois au Brookings Institute de Washington pour la présente année académique.

Tout cela devrait en fin de compte, a dit le ministre, améliorer l'administration publique du Québec et rendre plus efficace la participation de l'Etat à notre société moderne.

Déblocage dans le réaménagement en Gaspésie

QUEBEC (PC) — Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a annoncé hier que le plan de relogement des familles habitant les paroisses marginales de la Gaspésie était en bonne voie et que le déblocage qu'il espérait à ce sujet s'est opéré.

M. Bourassa a révélé que l'évaluation des biens est terminée, que les erreurs ou injustices qui avaient pu être commises ont été réparées, les agents d'accueil ont été nommés ainsi que ceux chargés de la réinstallation.

Le premier ministre s'était rendu, il y a quelques semaines, dans ces paroisses défavorisées de la Gaspésie afin de démontrer à la population que leurs problèmes seraient finalement résolus. Les familles qui habitent ces paroisses doivent être déménagées dans des centres plus favorables où ils pourront bénéficier d'un recyclage de travail.

Décentralisation

Au retour de son voyage en Gaspésie, M. Bourassa avait expliqué qu'il mettrait tout en oeuvre pour opérer un déblocage dans la mise en oeuvre du plan de développement de l'Est du Québec. Le premier ministre a dit jeudi que des mesures de décentralisation ont été adoptées en ce qui concerne les paroisses marginales.

Le Conseil régional de développement (CRD) avait demandé à M. Bourassa de déterminer le plus rapidement possible quelles devraient être les fonctions précises et les pouvoirs du Conseil.

Le premier ministre a noté, en ce qui a trait aux fermes forestières, qu'il rencontrerait les représentants des municipalités concernées, vraisemblablement la semaine prochaine.



Droits réservés

Les citoyens de Guyenne n'auront pas à payer de droit de coupe

QUEBEC (PC) — Le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Normand Toupin, a annoncé hier que le gouvernement allait lever la saisie de bois imposée à l'Association coopérative de travail de Guyenne, village situé à quelque 80 milles de Rouyn-Noranda, en Abitibi.

Au cours d'une conférence de presse, au Parlement, M. Toupin a également précisé que l'Association coopérative de Travail de Guyenne était autorisée à poursuivre son exploitation forestière conformément à l'entente en vigueur, c'est-à-dire avec l'obligation de respecter intégralement toutes les conventions établies, et qu'il n'était plus question d'imposer de droit de coupe dans l'avenir.

Ces décisions du ministre Toupin font suite à des rencontres avec les représentants de l'Association; une décision avait en effet été prise par le ministère de l'Agriculture de saisir quelque 320,000 pieds carrés de bois de sciage d'une valeur de $18,000 que les gens de ce village avaient coupé au cours des dernières années, sans payer de droits au gouvernement.

Lors de cette décision, prise au mois d'août, les gens de Guyenne avaient refusé de se plier à cette exigence, prétextant qu'ils avaient obtenu en 1947 le droit de couper du bois sur 190 lots du ministère, et ce sans payer de droit de coupe, directive qui a été changée il y a deux ans par le ministère de l'Agriculture.

Régionalisation

Par ailleurs, le ministre a souligné que les objectifs de développement de la paroisse de Guyenne peuvent être révisés dans le cadre de la Mission économique du Nord-Ouest québécois, en opération depuis 1968.

M. Toupin a dit que l'Etat peut difficilement accepter un programme spécial pour Guyenne, tant du point de vue forestier qu'agricole, et que les problèmes doivent être repensés en fonction d'une intégration sur le plan régional.

A la lumière des études accomplies par la Mission économique, a précisé M. Toupin, un programme de développement régional incluant Guyenne sera mis en place.

"Il n'est pas question du tout de fermer cette paroisse mais de la développer selon les ressources qui sont sur place, notamment l'agriculture et la forêt", a affirmé M. Toupin.

Le village de Guyenne, qui fait présentement partie d'une quarantaine de paroisses de la région désignées comme paroisses marginales, a été fondée en 1947.

Cette paroisse se caractérise plus particulièrement du fait qu'elle a été fondée selon la formule des coopératives. Elle est la seule du genre au Québec et au Canada.

Tous les colons qui sont venus s'établir sur les 190 lots qui leur avaient été concédés par le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation font partie de l'Association coopérative de travail de Guyenne.

Les lots appartiennent à cette association qui y a installé des gens qui s'occupent en commun de l'exploitation de la forêt et du développement de l'agriculture.

M. Trudeau à Trois-Rivières aujourd'hui

OTTAWA (PC) — Le chef du gouvernement canadien, M. Pierre Elliott Trudeau, effectuera une visite de 19 heures, aujourd'hui et samedi, à Trois-Rivières et ses environs.

Aujourd'hui, en soirée, il assistera à un banquet de l'Association des hebdomadaires qui tient son congrès annuel à Trois-Rivières, puis participera à une session de questions et réponses avec ses hôtes.

Ensuite, il se rendra à une danse de l'association.

Samedi matin, le premier ministre visitera une ferme laitière à St-Grégoire, municipalité agricole sise sur la rive-sud du Saint-Laurent, près de Trois-Rivières, et aura là des entretiens avec des représentants locaux de l'industrie laitière.

Par la suite, vers 13 heures, il rentrera à Montréal ou à Ottawa.

Aujourd'hui, avant de quitter la capitale canadienne, M. Trudeau aura des entretiens avec M. Jean-Marc Léger, secrétaire permanent de l'Agence francophone de coopération culturelle et technique, mise sur pied, il y a quelques mois, lors de la conférence de Niamey.

Agence "Detec of Canada"
PIERRE-D. MASSUE, C.A.A.
DETECTIVE
"Autorisé sous l'Acte concernant les agences de détectives du Québec"
Licenciés par la Cité de Montréal
• INVESTIGATIONS • INFIDELITE CONJUGALE • SURVEILLANCE
• FILATURE • TOUTES PREUVES POUR LA COUR
CONFIDENTIEL — DISCRETION ASSUREE
387-8757

INCROYABLE!
CHALET de 2 PIECES avec TERRASSE
Chalet de style ranch, en pin noueux, construit sur un terrain de 5,000 pieds carrés



AU LAC SAINT-DENIS
PRIX COMPLET Y COMPRIS ERECTION et TERRAIN
$975
PEU DE COMPTANT
Facilités de paiement
Domaine de 400 acres - 4 lacs clairs comme du cristal. Excellents pour: pêche, canotage, ski nautique, 3 plages sablonneuses. A 50 milles de Montréal, à une heure par l'autoroute.
PARCOURS: Autoroute (sortie 26) ou route 11 vers St-Sauveur et Morin Heights, aux feux de circulation de Morin Heights, tournez à droite vers St-Adolphe d'Howard sur la route 30 Nord et environ 1 mille passé la base militaire de l'A.R.C., au lac St-Denis, tournez à gauche à notre grosse enseigne 4 LACS DEVELOPPEMENT et continuer jusqu'au bureau de vente.
VENEZ NOUS VOIR CETTE FIN DE SEMAINE — OCCUPATION IMMEDIATE!

la presse

MONTREAL, VENDREDI, 25 SEPTEMBRE 1970 — 86e ANNEE — No 223 **REDACTION (JOUR) 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 / RENSEIGNEMENTS 874-7272** /A 3

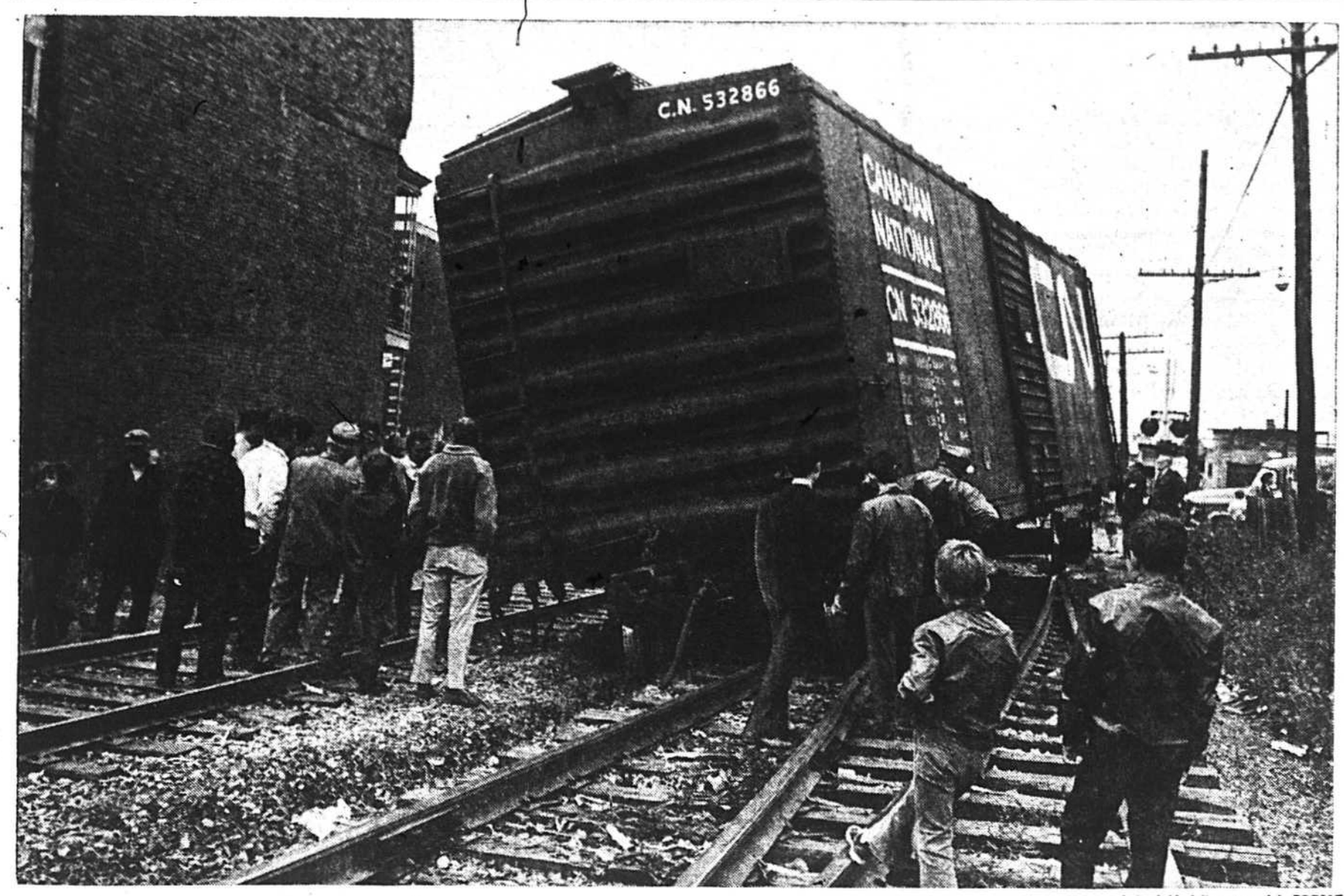


photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Quand un wagon s'écarte du droit chemin . . .

Une foule de curieux s'est rassemblée en peu de temps, vers 11 h 30, hier matin, lorsqu'un wagon de marchandises des Chemins de fer nationaux a sauté les rails, au passage à niveau de la rue Darling, près des rues Lafontaine et Dézéry, dans l'est de la métropole. Le wagon, qui faisait partie d'un convoi destiné à l'Ontario, était lourdement chargé de cuivre. On ne s'explique pas très bien pourquoi il a décidé de tituber de la sorte.

Le Parti civique aurait écarté son "whip": M. Laliberté

par Claude MASSON et André BEAUVAIS

Le conseiller municipal Euclide Laliberté, "whip" du Parti civique, a été poliment mais littéralementtt "mis à la porte" du parti par le chef Jean Drapeau après avoir été ce que le maire qualifie lui-même de son "stimulant" à l'intérieur du parti depuis dix ans.

L'attitude du chef du Parti civique à l'égard du conseiller Laliberté a tellement surpris ce dernier qu'il a même subi une défaillance cardiaque, il y a une semaine.

Officiellement, M. Laliberté a remis sa démission dans une lettre adressée, hier, au maire Jean Drapeau. Le chef du Parti, comme pour tous les autres démissionnaires, exige une telle lettre afin de démontrer que ses hommes démissionnent volontairement, sans être obligés.

Toutefois, dans le cas du conseiller Laliberté — et plusieurs conseillers municipaux qui nous avaient annoncé la nouvelle depuis quelques jours l'ont affirmé — dont quelques démissionnaires qui commencent à avoir leur franc-parler — il s'agit belet t bien d'une décision du maire.

Sa candidature comme candidat de l'Union nationale, lors des dernières élections provinciales, ne serait pas étrangère à la décision du maire.

Dans sa lettre réclamée par M. Drapeau, le conseiller Laliberté écrit:

"Tout homme politique a des limites et doit s'employer à les découvrir pour le plus grand bien de ses concitoyens. Ceci pour vous dire qu'au moment présent je dois réfléchir sur mon avenir politiqtue.

"Dans les circonstances, c'est à regret que je vous annonce qu'il ne sera pas possible de briguer à nouveau les suffrages de la prochaine élection au sein de l'équipe du Parti civique avec laquelle j'ai sincèrement oeuvré pendant 10 ans."

A l'issue d'un récent caucus, M. Laliberté avait bel et bien affirmé à LA PRESSE qu'il serait sur les rangs, et pour le Parti civique, le 25 octobre.

Pour des raisons de stratégie politique, ni le maire ni M. Laliberté neveulent évidemment parler de "mise à la porte" du parti.

Une dizaine de retraits

Avec le départ de M. Euclide Laliberté, ce seront trois nouveaux candidats du Parti civique qui seront sur les rangs dans le district Ahuntsic contre MM. Claude Jasmin, Michel Cartier et Emile Boudreault pour le FRAP.

En effet, M. Roland Bourret a déjà annoncé son retrait de la vie politique municipale tandis que le chef du Parti civique, M. Jean Drapeau, a annoncé lui-même, hier, que le conseiller Claude Durivage ne demandera pas un nouveau renouvellement de mandat.

Par ailleurs, les bruits sont de plus en plus fréquents, à l'hôtel de ville de Montréal, qu'un certain nombre de conseillers municipaux quittent les rangs du Parti civique afin d'assurer à cette formation politique le rajeunissement souhaité par le chef.

Outre MM. Laliberté et Durivage, le maire a aussi annoncé, hier, le retrait de MM. J. Omer Roy (district Papineau) et de M. Gérald N. F. Charness.

D'autres noms font l'objet de toutes les rumeurs.

Ce sont MM. Adrien Angers, Fernand Desjardins, Roméo Desjardins, Richard LaSalle et le Dr Jean-Paul Forest.

25 nouvelles figures?

Officiellement, dix conseillers du Parti civique ont annoncé leur retrait tandis que sept postes détenus par des indépendants sont convoités par le Parti civique qui veut présenter des candidats à tous les sièges, soit 52 postes.

A ces 17 figures prévues, il faut en ajouter cinq ou six autres si Dame rumeur ne ment pas.

Par ailleurs, le conseiller Albert Collette, indépendant dans Sainte-Anne, joindrait le Parti civique. Deux autres conseillers indépendants auraient leur laissez-passer pour l'équipe Drapeau, soit MM. Ernest Roussille et Aimé Sauvé, dans Saint-Michel.

Dans ce même quartier de Saint-Michel, la candidature possible de M. Pierre Bégin, comme membre du Parti civique, suscite de plus en plus de commentaires. M. Bégin fut un des meneurs chez les annexionnistes de Saint-Michel en 1968.

Le conseiller Lavoie dit qu'il a "trop parlé"

par André BEAUVAIS

La seule "erreur politique" du conseiller municipal Léopold Lavoie, depuis deux ans, "a été de trop parler"; voilà pourquoi le maire Jean Drapeau aurait refusé d'accepter M. Lavoie dans les rangs du Parti civique.

C'est la déclaration choc que M. Lavoie a faite aux journalistes, hier, à l'hôtel de ville de Montréal. M. Lavoie a précisé qu'il a eu un entretien avec le maire de Montréal, mercredi soir, et que ce dernier lui aurait dit, sans détour, d'avoir "trop parlé", aux assemblées du conseil, depuis deux ans.

Le conseiller indépendant de Saint-Michel a fait savoir que, le 20 août, une délégation de Saint-Michel avait rencontré M. Jean Drapeau et M. Lucien Saulnier, "à la demande même du maire", selon M. Lavoie, "pour discuter du rôle que pourrait jouer, à l'intérieur du Parti civique, le conseiller indépendant Léopold Lavoie".

Dans une déclaration écrite, endossée par ladite délégation de Saint-Michel, on note que lors de cette réunion du 20 août, MM. Drapeau et Saulnier auraient établi les faits suivants:

- que le conseiller municipal Lavoie, comme indépendant, serait définitivement victorieux,
- qu'il y aurait de la place, pour le conseiller Lavoie, et que celui-ci serait une acquisition nettement désirable dans le Parti civique,
- qu'il y avait tout intérêt pour M. Lavoie de joindre les rangs du Parti civique.

Les membres de la délégation déclarent: "Nous nous sentons frustrés. Ou l'on s'est moqué de nous, ou l'on a fait preuve d'une certaine mauvaise foi".

Toujours selon les citoyens de Saint-Michel qui ont rencontré MM. Drapeau et Saulnier, "il est clair maintenant qu'il n'y a pas de place à l'intérieur du Parti civique pour les gens qui veulent démocratiquement défendre les intérêts de leurs concitoyens, il est clair également que les conseillers ne doivent demeurer que des instruments au service d'une structure, instruments muets et sans pouvoir de légiférer au niveau municipal".

M. Lavoie s'est déjà procuré un bulletin de présentation pour le quartier Saint-Michel, à aucun siège précis, toutefois.

La question lui fut posée à savoir si ce n'était pas une tactique dans le but de laisser planer le doute sur son éventuelle candidature à la mairie. Il a répondu qu'il s'en tiendra "à la décision de la délégation de Saint-Michel" qui, incidemment, se réunira ce soir.

Listes d'électeurs: il ne reste que quelques heures

par André BEAUVAIS

Aujourd'hui, vendredi 25 septembre les électeurs de Montréal ont encore quelques heures pour vérifier s'ils sont inscrits sur les listes d'électeurs.

En effet, les plaintes concernant les listes électorales seront acceptées jusqu'à demain, samedi, 9h. p.m., dans 31 différents bureaux, dans la ville.
Voici la liste de ces bureaux:

- Hotel de ville de Montréal, bureau du vice-président d'élection, chambre 1,
- Ahuntsic: 9425 rue Saint-Hubert et 10,560 rue Saint-Hubert,

Côte-des-Neiges: 6332 Côte-des-Neiges et 1212 rue Drummond,

- Laval: 11,455 rue Drouart et 20 ouest, rue Chabanel,
- Maisonneuve: 4120 est, rue Ontario et 3250 est, rue Sainte-Catherine,

Mercier: 3615 rue Hochelaga et 2915 rue Monsabré,

- Notre-Dame-de-Grâce: 4635 Place Borden et 5311 Côte-Saint-Antoine,
- Papineau: 2101 rue Gilford et 1555 est boulevard Dorchester,
- Rivière-des-Prairies: 9229 boulevard Rivière-des-Prairies,
- Rosemont: 6100 de la 9e Avenue,
- Sainte-Anne: 1055 rue Hibernia et 181 ouest, rue Craig,
- Saint-Edouard: 6520 rue Saint-Vallier et 6701 rue de Lorimier,
- Saint-Henri: 5485 Chemin de la Côte Saint-Paul et 6040 boulevard Monk,
- Saint-Jacques: 1658 rue Amherst et 1115 est, rue Laurier,
- Saint-Louis: 305 est, avenue Mont-Royal,
- Saint-Michel: 7605, rue François-Perreault (bòul. Octogonal),
- Saraguay: 18, rue du Ruisseau,
- Snowdon: 6332 Côte-des-Neiges,
- Villeray: 190 rue de Castelnau et 7408 rue Bloomfield.

C'est demain, également, que débutera, en Cour municipale, la révision des quelque 2,000 plaintes qui ont été faites à date.

Les juges de la Cour municipale siégeront de 11h. le matin à 9h. le soir, et ce jusqu'au lundi 5 octobre, à l'exception des dimanches 27 septembre et 4 octobre.

Les personnes qui ont logé des plaintes doivent attendre l'avis de convocation qui leur parvient par la poste et qui leur indique la date de leur audition.

Il est à noter que le plaignant doit être présent à l'audition de sa plainte, sinon le tout sera laissé à la discrétion du juge.

Evidemment, aucune pénalité n'est imposée à la personne qui ne se présente pas à l'audition de sa plainte.

Par ailleurs, une personne qui aurait formulé une plainte pour faire radier des noms de personnes inscrites sur les listes mais qui ne seraient pas habilitées à voter, cettet personne-là devra obligatoirement se présenter devant le juge pour que cette plainte soit étudiée.

Mais dans tous les cas de convocation pour plaintes, le président d'élection rappelle et appuie sur le fait qu'il n'est pas question d'amendes, contrairement à ce que croient de nombreuses personnes qui ont communiqué à l'hôtel de ville.

Qui a droit de voter?

Qui a droit de voter aux élections municipales de Montréal?

Le suffrage universel signifie que toutes les personnes qui ont attteint l'âge de 18 ans (jusqu'au 24 octobre).

Les restrictions sont les suivantes:

Il faut être un résidant de Montréal depuis le 1er septembre 1969 et chaque personne qui déposera un bulletin de vote, le 25, dans la boite de scrutin, devra être reconnue officiellement citoyen canadien (résider au Canada depuis cinq ans).

Dans le cas des propriétaires qui possèdent des bien immobiliers à Montréal, mais qui demeurent en dehors de Montréal, ils ont, eux aussi, droit de vote. Chacun d'eux recevra, par la poste, les indications nécessaires.

Donc, l'important qu'il faut retenir, c'est que demain, samedi, sera la dernière journée pour signaler aux autorités que son nom n'apparait pas sur la liste des électeurs.

Une candidate à la mairie: Manon Léger

Une huitième candidate en lice à la mairie de Montréal, Mlle Manon Léger, 22 ans, benjamine des candidats, veut s'opposer à l'administration patronale actuelle en proposant une administration municipale exercée par les travailleurs et dans leur intérêt.

Mlle Léger veut représenter les étudiants, les ouvriers, les unilinguistes, les nationalistes.

Membre du FRAP, la nouvelle candidate déclare: "malgré son caractère ouvrier, le FRAP, en partie par son refus de présenter une candidature à la mairie, laisse le poste décisif aux mains de la bourgeoisie".

Sa candidature, dit-elle, vient compléter la liste du FRAP et fournir à la classe ouvrière une réelle alternative.

La Ligue des jeunes socialistes et la Ligue socialiste ouvrière entendent mener activement la campagne Léger. Les deux mouvements, LJS et LSO, lanceront la campagne de Manon Léger, ce soir, au Forum socialiste, à 20 heures.

Trois candidats prestigieux du FRAP dans Ahuntsic

Pour faire la lutte au Parti civique, dans Ahuntsic, le FRAP s'est donné trois candidats aux noms un peu plus "prestigieux" ou connus que dans la plupart des autres districts. Il s'agit:

— du directeur-fondateur de la troupe folklorique "les Feux follets", M. Michel Cartier, qui, au sein du FRAP, s'est fait le promoteur d'un projet d'université populaire à Terre des hommes;

— de M. Claude Jasmin, écrivain-journaliste;

— d'un syndicaliste de la FTQ, M. Emile Boudreau, qui est un permanent du syndicat des Métallos et qui a été vice-président du FRAP jusqu'à son récent congrès.

Québec scrute les dossiers de l'hôtel de ville d'Anjou

par Florian BERNARD

A quelques heures seulement de la conférence de presse convoquée par les ministres des Affaires municipales et de la Justice, MM. Maurice Tessier et Jérôme Choquette, le gouvernement Bourassa vient d'instituer une nouvelle enquête à Anjou. Cette enquête-maison ne se déroulera pas au moyen d'audiences publiques, mais sera plutôt menée directement sur place, dans les bureaux de l'hôtel de ville, avec le concours d'experts.

En effet, la commission municipale de Québec a délégué en permanence deux de ses enquêteurs-vérificateurs, MM. Jean-Paul Daigle et Gaston d'Astous, qui seront aidés par une firme spécialisée en comptabilité, la compagnie Raymond Chabot, Paré, Martin & Associés.

Mission précise

Ces deux enquêteurs de la Commission municipale auront leurs bureaux dans l'hôtel de ville d'Anjou, rue Merriam, et y demeureront jusqu'à ce qu'ils aient complété leurs recherches. M. Gaston d'Astous a reçu la mission particulière de réétudier, en profondeur, tous les règlements d'emprunt d'Anjou depuis dix ans. Son collègue, M. Jean-Paul Daigle, qui avait agi comme administrateur-délégué à Saint-Michel, a reçu pour sa part, la mission particulière de rouvrir tout le dossier des expropriations à Anjou et d'enquêter sur toutes les circonstances qui ont entouré ces expropriations.

Entre-temps, les ministres Tessier et Choquette, des Affaires municipales et de la Justice, rendront public, ce soir au Palais de Justice, le rapport du juge André Surprenant sur l'enquête qui s'est déroulée dans cette ville durant un an. Au cours de l'après-midi, aujourd'hui, le ministre Tessier rencontre, de son côté, les deux formations d'Anjou, c'est-à-dire le Réveil et la Survivance.

L'enquête sur Anjou avait débuté en mars 1969 et s'est terminée en juin 1970. Elle faisait suite à un arrêté en conseil adopté en décembre 1968.

Choix des candidats du FRAP dans le quartier Villeray, ce soir

par Rose-Anne GIROUX

C'est ce soir que seront choisis les candidats du Front d'action politique (FRAP) dans le district électoral municipal de Villeray. Officiellement, il n'y a que deux candidats en lice, mais l'on parle, dans un communiqué du parti, d'une troisième et "importante" candidature au poste de conseiller, qui ne doit être dévoilée qu'aujourd'hui.

Pourquoi tant de mystère?

C'est que le FRAP doit compter, dans Villeray, avec la présence d'un important groupe de citoyens à majorité grecque, qui sont membre de la Corporation des citoyens de Parc-Extension.

Globalement, le FRAP et le comité de citoyens visent les mêmes buts, sauf que la Corporation n'est pas prête à se joindre au FRAP, état donné son allure "indépendantiste".

Et, la Corporation, qui, sans s'y joindre, a déjà donné son appui au FRAP, voudrait présenter une candidate de son choix: il s'agit d'une dame grecque, Mme Zakov.

Comment, alors, concilier les options? Présenter les candidatures?

Y aura-t-il front commun? Intégration provisoire au FRAP?

Qui sait? Personne, hier soir, ne voulait parler. C'est que toute l'affaire devait justement être "mise au point" lors d'une réunion prévue tard dans la soirée. Personne, surtout au FRAP, ne voulait courir le risque de rompre un déjà fragile équilibre de forces.

Saint-Edouard

D'autre part, lors d'une assemblée de nominations tenue, cette semaine, dans le district de Saint-Edouard, les militants du FRAP ont élu comme candidats aux postes de conseillers:

— une mère dde famille, Mme Lina Trudel, qui est aussi étudiante en sociologie:

— un "éducateur populaire", M. Maurice Cloutier, qui oeuvre au sein de l'Association coopérative d'économie familiale (ACEF):

— et un infirmier de l'Institut Albert-Prévost, M. Jacques Bourdouxhe, qui est vice-président du Conseil central (CSN) de Montréal.

Les élèves du CEGEP de Saint-Laurent continuent l'occupation de leur collège

Pour la deuxième nuit consécutive, une centaine d'étudiants du CEGEP de Saint-Laurent ont occupé leur collège afin de manifester leur opposition contre un nouveau règlement de l'administration imposant un contrôle "obligatoire" des présences aux cours.

Ce règlement, inexistant l'an dernier, stipule que tout étudiant qui aura "seché" plus de 15 p. cent des cours ne pourra être admis aux examens.

Il semble que l'administration du CEGEP ait pris cette décision après avoir constaté que le taux d'échecs était trop élevé. On a donc décidé d'imposer des mini-contrôles quotidiens dans les classes: remède qui aurait, a-t-on prétendu, réduit considérablement le nombre des échecs.

Or, comme les étudiants de l'an dernier n'avaient jamais été soumis à un tel système disciplinaire, ils n'ont pas accepté la nouvelle avec enthousiasme: alléguant que la maturité des étudiants s'en trouvait brimée.

Une assemblée générale, tenue mercredi, démontra que l'immense majorité des étudiants était opposé à ce projet de contrôle administratif.

Au sortir de cette assemblée, les étudiants cessèrent de répondre à l'appel du professeur au début des cours, une façon à eux de "boycotter" ce système de contrôle.

Mercredi soir, plus de 80 d'entre eux ont occupé le collège jusqu'au matin afin de sensibiliser l'administration sur ce problème. Hier, cette même administration qui semblait faire la sourde oreille aux étudiants s'est dite prête à les écouter. A ce propos, l'administration a pris l'initiative de suspendre les cours de 11h à 3h30 aujourd'hui, afin de permettre le "teach-in" qu'elle a convoqué.

Les étudiants, qui n'occupent que la nuit, ont travaillé en ateliers, hier soir, et ils ont affirmé qu'ils soumettraient une proposition à l'administration aujourd'hui.

Selon un de leurs porte-parole, on soumettrait à l'administration un projet de contrôle tout à fait impersonnel, c'est-à-dire que le professeur ne prendrait aucun nom d'élèves, ni même son numéro matricule. Plutôt que de cacher une liste, le professeur compterait simplement le nombre d'élèves se trouvant dans sa classe et remettrait le tout à l'administration. Cette dernière pourrait, à loisir, compiler les statistiques de son choix sur les échecs . . . mais sans punir l'étudiant.

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

Le français à l'école: une réforme avortée



Lysiane GAGNON
chroniqueur de l'éducation

Il y a peut-être un secteur où l'on aurait pu — tout de suite, sans choquer personne — établir "la priorité du français" : c'est à l'intérieur même des écoles . . . françaises du Québec. Le ministère de l'Education a failli le faire. Il ne le fera pas. Voici comment.

On aura compris qu'il s'agit ici de l'enseignement du français comme langue maternelle. Cette matière, qui constitue le nerf vital d'une culture que tous les Québécois savent menacée, s'enseigne dans nos écoles à peu près de la même manière qu'il y a dix ou 30 ans. Il fallait de toute évidence renouveler et moderniser la conception et les méthodes de l'enseignement du français . . . d'autant plus que, compte tenu de la détérioration de la langue parlée et écrite, il s'agit non pas seulement d'"instruire", mais aussi de corriger.

Ce qui fut fait — sur papier. Le ministère de l'Education a dûment approuvé les programmes-cadres qui devaient en principe régir l'enseignement du français à l'élémentaire et au secondaire à partir de cette année. Encore fallait-il que le ministère consente à investir dans ces programmes les ressources nécessaires à leur réalisation. Ce qui n'a pas été fait. Plus précisément, l'effort consenti est si minime que cette opération restera lettre morte sur l'ensemble du territoire. Il aurait fallu, pour que se produise concrètement une amélioration de l'enseignement du français, que le ministère fasse de cette question l'une de ses priorités au niveau de la réforme pédagogique. C'est précisément ce "statut prioritaire" qu'on a, de fait, refusé au français comme matière scolaire.

Voici les faits.

Des programmes-cadres facultatifs . . . et 51 animateurs pédagogiques de moins

● En juin dernier, le ministère avait l'intention de consacrer un million et demi de dollars à l'implantation des programmes-cadres de français, qui devaient commencer cette année dans les deux premières années de l'élémentaire et au secondaire I, pour être ensuite appliqués graduellement aux autres niveaux selon un plan de cinq ans. Ces sommes devaient être affectées au traitement de 75 animateurs pédagogiques chargés d'initier aux nouvelles méthodes les professeurs de français à travers la province et de les conseiller dans l'élaboration du contenu de leurs cours. (On voit tout de suite, compte tenu du manque de préparation de la majorité des professeurs de français et de la largeur du territoire à couvrir, qu'il s'agissait là d'une mesure minimale).

● Or, quelque temps après, le ministère revenait sur sa décision. Les 75 animateurs prévus seront répartis entre 12 disciplines (dont l'éducation physique, les arts, l'enseignement moral et religieux, l'anglais — langue maternelle et l'anglais — langue seconde). On ne laisse que 24 animateurs au français comme langue maternelle . . . et on en fournit six au français comme langue seconde, c'est-à-dire pour l'enseignement du français dans les écoles anglaises.

● Cela a pour conséquence immédiate que les programmes-cadres sont cette année facultatifs. Aucune commission scolaire n'est tenue de les appliquer, aucun enseignant n'est obligé de s'y conformer. D'ailleurs, avec 24 "agents de développement pédagogique", comment pourrait-on "animer" les professeurs de français de 55 régionales (au secondaire) et d'un millier de commissions scolaires élémentaires? En outre, le manque de matériel pédagogique adapté aux programmes-cadres (à la préparation duquel doivent en principe collaborer les animateurs) rend pratiquement impossible actuellement l'implantation réelle de l'esprit et des méthodes des programmes-cadres.

● Enfin, il est infiniment probable que l'animation pédagogique ne commencera pas avant le deuxième semestre. En effet, la procédure de recrutement (expliquée dans une directive du ministère en date du 31 août) est extrêmement longue et hasardeuse. Ce sont les commissions scolaires qui doivent avertir leurs enseignants de la possibilité qui leur est offerte d'être dégagés pendant un an de leurs fonctions régulières pour devenir animateurs. Or, certaines commissions scolaires (dont la CECM) n'ont reçu ces directives que la semaine dernière; en outre, le fait que les futurs animateurs doivent s'engager à travailler au besoin ailleurs que dans le territoire de leur commission scolaire (ce qui a forcément des répercussions sur leur vie familiale, etc.) nécessite de leur part quelques jours de réflexion. Pour toute cette série de décisions et de communications, il reste exactement, à partir d'aujourd'hui . . . cinq jours, la date-limite fixée au ministère pour la réception des candidatures étant le 30 septembre.

Peu de certitudes

Pour compliquer encore les choses, ajoutons que les commissions scolaires sont libres de transmettre ou non au ministère les candidatures émanant de leur corps enseignant.

Il restera encore plusieurs étapes à franchir: un comité spécial sera chargé, au ministère, de trier les candidatures et d'en retenir 75 . . . s'il s'en trouve suffisamment et d'assez valables. Après quoi les animateurs devront subir une période d'entrainement d'une quinzaine de jours, ce qui nous mène au 1er novembre environ. Au bout du compte, concrètement, c'est de janvier à mai que travailleront les animateurs . . . dans les commissions scolaires qui seraient intéressées à mettre en marche les programmes-cadres. Ainsi donc, personne (et à la DIGES on l'admet sans détour) n'a la certitude qu'il y aura 75 candidatures susceptibles d'être agréées . . . dès lors, comment être sûr que pour le français, on trouvera 24 animateurs? (A la CECM, on a décidé après entente avec le ministère de garder les 28 animateurs (20 à l'élémentaire, huit au secondaire) déjà retenus. Par contre, les enseignants qui désireraient se prévaloir de l'offre du ministère auront la liberté de le faire).

Détail bizarre autant qu'inquiétant: ce n'est que le 11 septembre, tout à fait par hasard (au cours d'une visite d'un fonctionnaire au ministère) que la CECM a appris qu'une directive au sujet des programmes-cadres avait été émise le 31 août. A la CECM, on n'en avait pas reçu copie!

$20,000 pour la pastorale, $12,000 pour l'anglais . . . et $4,000 pour le français !

Si l'AQPF a protesté contre le manque de coordination et de direction ferme — et surtout de politique précise — en regard de l'enseignement du français, au ministère de l'Education, l'Alliance des Professeurs de Montréal a elle aussi dénoncé, cet été, la façon dont on se préparait à implanter les programmes-cadres de français. L'APM recommandait que le ministère accorde à la langue maternelle une priorité et prenne les mesures nécessaires pour assurer la formation, le recrutement et le perfectionnement des enseignants en cette matière (c'est d'ailleurs ce que recommandait explicitement la Commission Parent). L'APM recommandait aussi une réévaluation de la tâche d'enseignement des professeurs de français (pour pouvoir consacrer plus de temps à leur recyclage personnel et pour avoir moins d'élèves à la fois).

Reprochant d'autre part à la CECM de n'avoir pas assez investi dans la revalorisation du français, qu'il s'agisse du matériel pédagogique ou de mesures de perfectionnement — ou plutôt de reformation — des maitres, l'Alliance signalait que cette année, la CECM allait consacrer pour le perfectionnement du personnel enseignant $20,000 en pastorale, $12,000 en anglais, $31,300 en sciences de la nature . . . et seulement $4,000 en français.

Interrogé par LA PRESSE à ce sujet, le directeur adjoint du Bureau de perfectionnement de la CECM, M. C. Saint-Jacques, a expliqué que dans les disciplines apparemment favorisées, il y avait eu des réformes pédagogiques qui avaient permis l'élaboration de nouveaux cours de perfectionnement (comportant des crédits), ce qui naturellement a poussé davantage d'enseignants à s'y inscrire (la plupart poursuivent des cours commencés il y a deux ou quatre ans). Tel n'a pas été le cas du français. Toutefois, avec l'apparition des programmes-cadres, un cours de perfectionnement comportant des crédits est actuellement en voie d'élaboration.

Au ministère, on ne s'inquiète pas

Et au ministère, qu'en dit-on? L'un des adjoints à la direction générale de l'élémentaire et du secondaire, M. R. Haeberlé (le directeur, Mme Kathleen Francoeur, est en congrès à Edmonton), affirme en réponse à nos questions qu'"après tout, rien ne prouve que ce soit uniquement pendant l'heure de français que se fait l'enseignement du français", et qu'"il faudrait voir les choses plus globalement" . . . ce qui veut dire en somme que si tous les enseignants québécois avaient une excellente maitrise du français, les élèves ne s'en porteraient que mieux. C'est assurément incontestable. Mais en attendant? Pourquoi ne pas avoir consacré, comme il était prévu, tout le budget de l'animation à l'enseignement du français, langue maternelle?

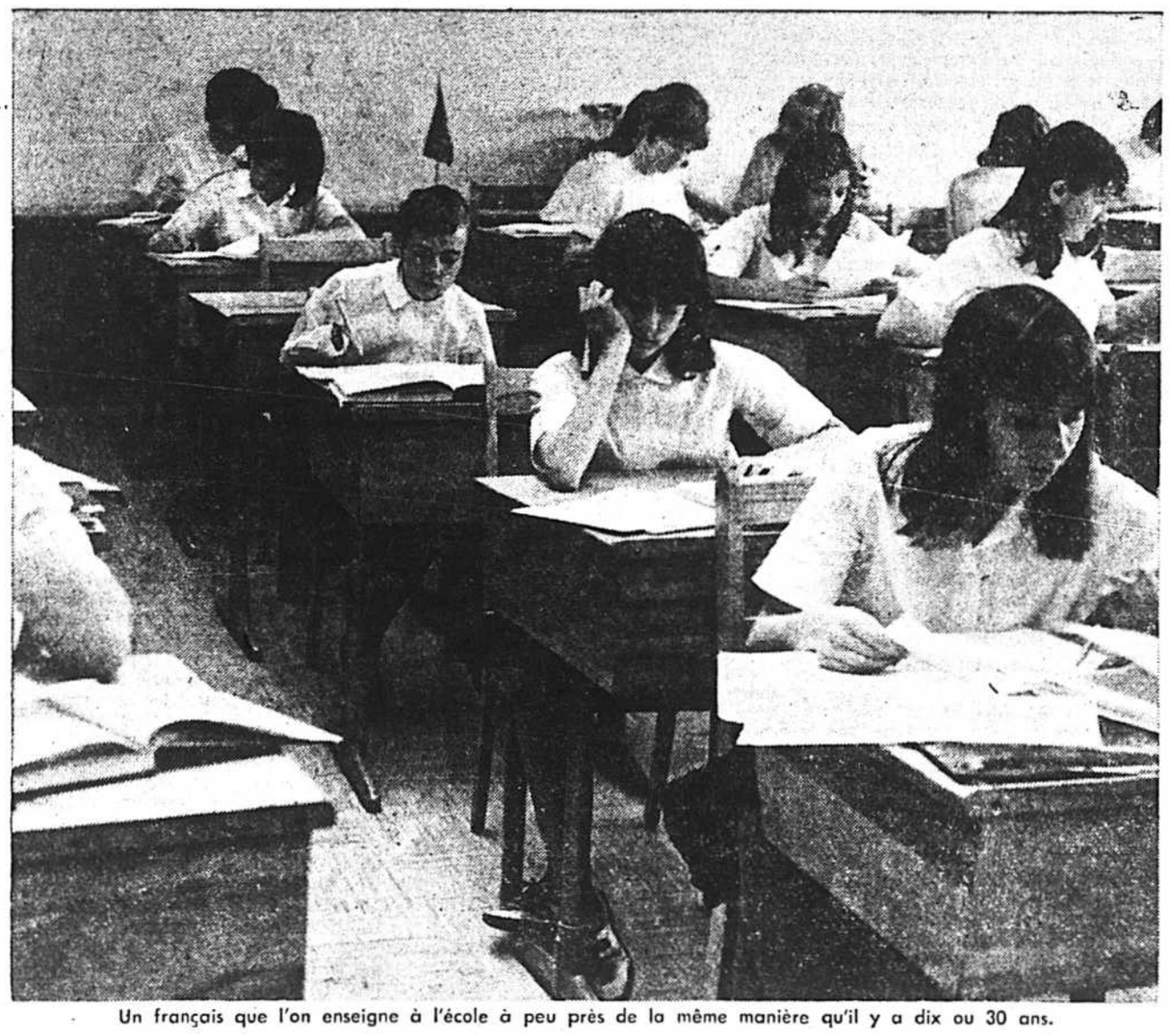
"Mais, de dire M. Haeberlé, si on dégageait 75 des meilleurs professeurs de français, pour en faire des animateurs, combien en resterait-il pour enseigner? . . .". Et après avoir dit que le ministère allait consacrer $360,000 pour défrayer les traitements des 24 animateurs de français, M. Haeberlé souligne que "les animateurs, ce n'est pas une condition suffisante, ni une condition sine qua non pour que les programmes-cadres soient bien implantés".

Il ressort très clairement de la conversation que M. Haeberlé ne semble pas voir la nécessité de donner davantage priorité à l'enseignement du français. Poussant à l'absurde cette dernière proposition, il rétorque ironiquement: "Et si on abolissait tous les cours dans toutes les autres disciplines, pour ne dispenser que des cours de français?"

Signalons que jusqu'à présent le français a été traité en parent pauvre, en ce qui concerne le renouveau pédagogique. Il y a eu des réformes relativement importantes dans le domaine des mathématiques et en pastorale, en histoire, dans l'enseignement des langues secondes (on n'enseigne pas une langue seconde de la même façon que la langue maternelle). Ce n'est que tout récemment, sous l'impulsion d'un groupe de coordonnateurs de français d'une douzaine de régionales de la région montréalaise, que le ministère a commencé (en 1968) à s'intéresser à la question. C'était peut-être, même alors, trop peu, trop tard. Aujourd'hui, le paysage s'est encore assombri. Les programmes-cadres qui auraient dû être obligatoires sont facultatifs, l'échéancier prévu pour leur mise en application est débalancé, et le ministère a réparti entre 12 disciplines (dont certaines étaient déjà favorisées) les sommes prévues pour l'animation pédagogique en français.

Mais ailleurs, déception et scepticisme

De l'autre côté — chez ceux qui ont participé à la conception des programmes-cadres, chez plusieurs professeurs de français qui espéraient un renouveau pédagogique en profondeur — c'est évidemment la déception qui prime: à tort ou à raison, on est aujourd'hui convaincu que le ministère n'a aucune politique pédagogique cohérente (bien que ses porte-parole répètent à satiété que c'est là le nouvel objectif de la réforme scolaire), et qu'en outre, les postes clés (au ministère et particulièrement à la DIGES) sont détenus par des gens qui ne sont pas sensibilisés aux problèmes de l'enseignement du français. "Et, ajoute-t-on, puisque le ministère est maintenant dirigé par un ingénieur, et que tout le monde parle d'efficacité, pourquoi avoir réparti l'investissement dans l'animation, donnant un petit peu à chacun et laissant chacun sur sa faim, ce qui compromet partout les efforts d'animation? Etait-ce là la meilleure façon d'assurer la rentabilité d'un effort financier?"



Un français que l'on enseigne à l'école à peu près de la même manière qu'il y a dix ou 30 ans.

Une matière aussi importante peut-elle être aussi négligée?

Exception faite de quelques tentatives partielles dues à l'initiative de quelques enseignants ou de quelques cadres scolaires — et qui, souvent, n'ont pas donné de résultats probants —, le français s'enseigne actuellement dans nos écoles au petit bonheur.

Tout — ou plutôt n'importe quoi — se vend et s'achète: des méthodes nouvelles surgissent, entourées de publicité tapageuse; des manuels scolaires sont approuvés par le ministère "à la va comme je te pousse" (c'est l'expression d'un des cadres pédagogiques de la CECM). Dans les commissions scolaires dépourvues de conseillers pédagogiques, le choix des manuels peut aussi bien relever d'un commissaire (qui n'est pas un spécialiste en français) ou d'un secrétaire.

—Les enseignants spécialisés en français au secondaire, les titulaires de classe non-spécialisés à l'élémentaire sont des Québécois issus d'une société où le français a été dévalué, humilié, mal écrit et mal parlé. Il leur faudrait à tous, ou presque, une véritable re-formation: beaucoup plus qu'une série de cours de recyclage.

—On utilise encore des méthodes désuètes — lesquelles, selon certaines recherches, seraient inefficaces à long terme: la dictée pour apprendre l'orthographe, des listes de mots "à dire" et "à ne pas dire" —, des méthodes qui, dans l'ensemble, sont axées sur des thèmes et des textes abstraits, dissociés de la réalité quotidienne des élèves québécois et de ce qui constitue la trame de la culture québécoise. On se lance périlleusement dans des expériences correctives (pour corriger, par exemple, la prononciation des élèves) qui, mal appliquées, risquent de traumatiser l'enfant et de lui enlever toute spontanéité, toute créativité dans l'usage du langage.

—On est encore, un peu partout dans les milieux de l'enseignement, victime de ce vieux préjugé selon lequel la langue maternelle s'enseigne tout naturellement: vous êtes francophone, donc pas de problèmes, vous pouvez enseigner le français. Pourtant, l'enseignement de la langue maternelle (à plus forte raison là où, comme au Québec, elle est en voie constante de détérioration) est en soi une spécialité au même titre que l'enseignement de la biologie.

Partir de la vie quotidienne . . .

C'est à cette situation qu'a voulu s'attaquer l'équipe qui, avec le concours de l'Association des Professeurs de français, a préparé les programmes-cadres de l'enseignement du français, langue maternelle.

Il s'agit, comme l'expression l'indique, d'une conception et d'une charpente élaborées au niveau du ministère, le contenu précis des cours devant être laissé à l'initiative des enseignants et des cadres scolaires de chaque milieu. C'est dire à quel point s'impose la présence d'animateurs, pour conseiller et stimuler ces 30,000 professeurs de français (à l'élémentaire et au secondaire) qui devront complètement réviser leur conception de l'enseignement.

Les principes directeurs des programmes-cadres sont les suivants: Partir de la langue de l'élève et de ses centres d'intérêt plutôt que de textes qui n'ont rien à voir avec sa vie quotidienne. Rendre à l'élève sa faculté d'expression et de communication en se servant comme support (et non comme une fin en soi) des disciplines rigoureuses (la grammaire, l'orthographe, la phonétique, etc).

Tout cela peut paraitre, résumé aussi brièvement, extrêmement vague. Pourtant — et les documents explicatifs préparés par le Service des moyens techniques d'enseignement du ministère en font foi — il y a des méthodes précises à appliquer, une progression dans l'utilisation du matériel écrit et audio-visuel et dans les travaux pratiques, une attitude de la part du professeur (qui consisterait par exemple à faire parler les élèves, à les faire parler d'abondance de ce qui les intéresse, à développer leur sens de l'observation et la créativité naturelle à tout enfant... tout cela fait partie de l'apprentissage du langage, qui est lié à l'apprentissage de la pensée), et ces démarches pédagogiques s'expriment par une méthodologie, des plans de cours, etc.

Une opération rentable

L'implantation de pareils programmes-cadres sur une période de cinq ans peut et doit coûter très cher. Serait-ce défavoriser les autres disciplines que d'investir massivement, et, à l'occasion, en priorité, dans l'enseignement du français?... A long terme, pas du tout.

Car toutes les études sérieuses des linguistes et des psychologues ont démontré que c'est d'abord par le langage que s'élabore et s'ordonne la pensée humaine... cette pensée qui, "spécialisée" plus tard dans les mathématiques, l'histoire ou l'aéronautique, rendra l'individu plus efficace dans la mesure où il aura appris très tôt à développer ses mécanismes de compréhension. Exception faite d'une infime minorité d'individus particulièrement doués (or, un système scolaire public est d'abord conçu en fonction de l'enfant moyen, ordinaire — pas le débile ni le génie), on ne fait pas de bons techniciens, de bons économistes ni de bons entrepreneurs avec des gens qui n'ont jamais appris à penser clairement, et à s'exprimer et à communiquer avec aisance, logique et spontanéité.

Rongée par l'emprise de l'anglais, devenue, en fait, du 'français', la langue maternelle de 85 p. cent des Québécois est pauvre, et "la pauvreté linguistique va généralement de pair avec la pauvreté intellectuelle", souligne dans son mémoire à la Commission Gendron l'Association québécoise des professeurs de français (dont les affirmations s'appuient sur les recherches les plus sérieuses à travers le monde). "Cette dépossession linguistique, même partielle, est grave parce qu'elle limite la pensée elle-même. D'où cette incapacité de conceptualiser et d'exprimer clairement les relations de temps, de cause, de finalité, etc", poursuit l'AQPF en analysant le discours d'un petit Québécois moyen de 14 ans (que nous reproduisons dans cette page).

Bien sûr, ce n'est pas l'école qui est en premier lieu responsable de cette situation, et ce n'est pas d'abord à l'école d'y mettre fin (tout le monde sait qu'il s'agit d'une question d'ordre politique). Mais l'école pourrait au moins aider les petits Québécois d'aujourd'hui à se fabriquer un avenir où ils ne seront pas obligés de se battre, quotidiennement et douloureusement, avec les mots.

L.G.

"Fâque lâ i'ieux-â aidé..."

Voici la transcription d'un récit oral d'un adolescent québécois moyen de 14 ans, récit recueilli par le linguiste Gilles Bibeau et enregistré au magnétophone.

"Euh, ca c't'in (NDLR: l'enfant a sans doute voulu dire : ça c'est un (film), j'vâ vous raconter l'film. Euh, la fois aussi j'ava gâgné'n' belle mont', euh, c'fois-là . . . Cé c'mont'lâ j'ava gagné à Saint-X, euh, le tit'd'la vue c'éta euh La Revanche de Monte-Cristo. Çâ, c'éta, euh, deux, i'ava, Monte-Cristo, lui i'ava in ile pis i'ava in trésor mé i'été mort, faque i'ava une carte, mé l'ava divisée en quat' pis i'ava donné à quat' gars d'confiance, euh, quat' gars, faque lâ, i'n'ava une femme qui n'ava un'pis, euh, a éta'vu son père, faque lâ i s'en alla vers euh vers la montagne pass'que i'ava, deux aut'z-hommes qui n'ava chacun un, pis lâ, i voula tout'lé rassembler pour awouère le trésor, faque i'ssont-en allé ensemb', faque en s'en allant su'l'bateau i'ava rencontré un homme, faque i'ieux-â aidé, pis i'ieux-â parlé, é i n'ava pâs ben ben confiance, mé eux-aut' n'ava pâs confiance . . ."

N.-B. — Vos enfants ne parlent pas comme cela ? Lisez ce texte tout haut, vous y retrouverez des consonnances qu'on entend chaque jour. Ce qu'il faut aussi noter, outre les failles évidentes d'ordre linguistique, c'est la confusion mentale qui préside à ce récit, incohérence anormale dans la mesure où il s'agit d'un adolescent de 14 ans qu'on suppose d'intelligence moyenne. (Les linguistes, en effet, ne prennent pas leurs "cas-types" chez les enfants exceptionnels, sous-doués ou surdoués).

ESTÉREL

A L'EXTÉRIEUR

Golf et tennis, sans frais additionnels.

Notre animateur social se fera un plaisir de vous orienter vers les activités de votre choix, et fera tout en son pouvoir pour que votre séjour à l'Estérel soit le plus agréable.

Réservez dès maintenant. Téléphonez à 866-8224. (ligne directe de Montréal) ou écrivez à: l'Hôtel l'Estérel, Ville d'Estérel, Comté Terrebonne, Québec.

*Par personne, 2 personnes par chambre, taxe et pourboires non compris.

l'Esterel

30 minutes de Montréal. Sortie 28 de l'autoroute des Laurentides.

1

Une évasion de 24 heures pour seulement

$16.00*

A L'INTÉRIEUR

1re nuit dans une chambre merveilleuse. Télécouleur RCA pour les premiers arrivés.

Choix de menus pour 2 délicieux repas. Piscine, bain sauna.

Billard, tennis sur table.

Danse en soirée.

La nouvelle composition du cabinet

Voici la composition du cabinet fédéral a la suite du remaniement ministériel annoncé par le premier ministre Trudeau hier:

Changements de portefeuilles

Donald S. Macdonald: ministre de la Défense.

Allan MacEachen: président du Conseil privé.

Otta Lang : ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration et responsable du Conseil canadien du blé.

Jean-Pierre Côté: ministre sans portefeuille chargé des Postes.

Herb Gray: ministre du Revenu et conseiller auprès du gouvernement en matière de propriété étrangère.

Eric Kierans: ministre des Communications (sans les Postes).

Portefeuilles inchangés

Pierre Elliott Trudeau: premier ministre.

Paul Martin: leader du gouvernement au Sénat

Mitchell Sharp: ministre des Affaires extérieures.

George McIlraith: solliciteur général.

Arthur Laing: ministre des Travaux publics.

Charles M. Drury: président du Conseil du Trésor.

Edgar Benson: ministre des Finances.

Jean-Luc Pépin: ministre de l'Industrie et du Commerce.

Jean Marchand: ministre de l'Expansion économique régionale.

J.J. Greene: ministre de l'Energie, des Mines et des Ressources.

John Turner: ministre de la Justice.

Jean Chrétien: ministre des Affaires indienne et du développement du Nord canadien.

Bryce Mackasey: ministre du Travail.

Gérard Pelletier: secrétaire d'Etat.

Jack Davis: ministre des Pêches et des Forêts.

H.A. Olson: ministre de l'Agriculture.

Jean-Eudes Dubé: ministre des Affaires des anciens combattants.

Ron Basford: ministre des Affaires des consommateurs et des corporations.

Don Jamieson: ministre des Transports.

Robert Andras: ministre sans portefeuille responsable de l'habitation.

James Richardson: ministre des Approvisionnements.

Robert Stanbury: ministre sans portefeuille responsable de la citoyenneté.

REMANIEMENT

SUITE DE LA PAGE A 1

l'Immigration. La direction de ce ministère a été confiée à M. Otto Lang, qui conserve ses attributions à l'égard de la Commission canadienne du blé.

M. Herb Gray devient ministre du Revenu, portefeuille que détenait M. Côté. Ci-devant ministre d'Etat aux Finances, M. Gray continuera de conseiller le gouvernement sur les questions relatives à la propriété étrangère.

Un Québecois

La députation libérale québécoise perd donc un ministre dans l'échange, le départ de M. Cadieux n'ayant pas été marqué par l'arrivée d'un autre Québecois au sein du Conseil des ministres.

Aux journalistes qui l'interrogeaient à son bureau, jeudi après-midi, M. Trudeau a souligné qu'il ne se sentait pas nécessairement lié par les considérations régionales mais que celles-ci exercent tout de même une influence.

Il a d'ailleurs repoussé certaines prétentions de Torontois qui se trouvent peu représentés au cabinet fédéral.

Onze ministres ontariens, en incluant M. Paul Martin leader du gouvernement au Sénat, siègent au Conseil des ministres contre neuf Québecois.

Lorsque M. Cadieux a abandonné la politique, les yeux se sont de nouveau tournés vers le député de Dollard, M. Jean-Pierre Goyer, secrétaire parlementaire du secrétaire d'Etat aux affaires extérieures.

A un certain moment, il avait été question dans les milieux parlementaires, de désigner un ministre d'Etat et même de créer un ministère qui chapeauterait l'Agence canadienne de développement international et toutes les agences s'occupant de l'aide extérieure.

Joint à son domicile, jeudi soir, M. Goyer a rappelé que les nominations ministérielles demeuraient l'entière prérogative du premier ministre et qu'il ne lui appartenait pas de discuter le remaniement d'hier. M. Goyer s'est dit convaincu que la présence du Québec continuera de se faire sentir efficacement au sein du cabinet fédéral.

Labelle

On croit dans certains milieux que le premier ministre a voulu attendre l'élection complémentaire dans Labelle avant de redonner un dixième ministre aux Québecois.

Si le parti désire recruter un candidat de prestige pour briguer les suffrages dans Labelle, le remaniement d'hier lui laisse à cet égard une certaine latitude, son entrée éventuelle au cabinet lui ayant déjà été théoriquement ménagée.

L'élection provinciale du 29 avril a révélé l'existence d'un élément péquiste important dans la région des Laurentides. Si jamais ces forces conjugaient leurs efforts, elles pourraient peut-être offrir une chaude lutte aux ministériels dans Labelle.

La date des élections complémentaires dans Lisgar, au Manitoba ainsi que dans Frontenac et Labelle, au Québec, doit être annoncée sous peu, sans doute à la reprise des travaux parlementaires ou même avant si les délais l'exigent.

Les nominations

En annonçant la nomination de M. Côté aux Postes, M. Trudeau a précisé que ce dernier verra surtout à mettre l'emphase sur des relations humaines meilleures.

Le premier ministre a laissé entendre que M. Kierans avait cédé sa place sans trop de réticences.

le TEMPS qu'il fera

Sanglots longs et violons...

C'est d'un oeil plutôt torve que les observateurs attitrés de la météo, à Dorval, envisageaient ce matin le temps qu'il fera pour la fin de semaine. Après les orages de la nuit dernière, on comprend que leur oeil ait été assez sanguinolent... faute de sommeil, non pas de relents de foie, bien entendu.

Et si on quittait, un instant, ce vortex de fronts froids, fronts chauds, systèmes "hoqueteux" et autres?

Essayons de nous rappeler, un instant, ce poème de Marcelline Desbordes-Valmore, "Les roses de Saadi". Est-ce assez pour vous précipiter aux représentations de "Hair!"?

Ou, constatons-nous que les "sanglots longs et les violons de l'automne" ont commencé leur concert monotone?

Depuis qu'Alcide Ouellet est en voyage, on se fait bien réticent, à Dorval. On nous dit presque: "Le temps, vous le prendrez quand vous l'aurez sur la tête."

Par Toutatis! L'orage gronde dans nos tripes.

Voici les prévisions de la météo pour aujourd'hui, avec un aperçu pour demain.

Régions de Montréal, Ottawa, Cantons de l'Est et Laurentides : généralement nuageux ce matin. Périodes ensoleillées cet après-midi avec quelques averses ou orages dans l'après-midi ou en soirée. Maximum aujourd'hui de 75 à 80. Minimum la nuit prochaine de 55 à 60.

Régions de Québec, Lac-St-Jean, Baie-Comeau et Rimouski : nuageux avec averses et orages. Maximum environ 65. Averses la nuit prochaine avec un minimum de 45 à 50.

Régions de Gaspé et Sept-Iles : périodes de pluie avec quelques orages en soirée. Maximum de 50 à 55. Minimum la nuit prochaine près de 40.

Le CUP aimait bien M. Kierans

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Pour M. William Houle, un des coprésidents du Conseils des unions postales, le premier ministre Trudeau a commis une erreur en retirant à M. Eric Kierans la direction du service postal.

Joint par LA PRESSE, jeudi soir, M. Houle a expliqué que M. Kierans avait amorcé la transformation du service postal et qu'on aurait dû lui permettre de poursuivre cette tâche. "Le départ de M. Kierans des Postes est, à mon avis, prématuré", a-t-il dit.

M. Houle connaît bien M. Jean-Pierre Côté, le successeur de M. Kierans aux Postes, pour avoir transigé avec lui de 1965 à 1968 alors qu'il était ministre des Postes.

"C'est un gentil garçon. Je lui souhaite bonne chance", d'ajouter M. Houle qui a reconnu avoir fréquemment différé d'opinion avec M. Kierans surtout durant le dernier conflit postal.

"Ceci, a souligné M. Houle, n'enlève rien au mérite du ministre Kierans qui possède assez de courage pour en revendre à tous ses collègues du cabinet."

Si le CUP a souvent eu à déplorer "la façon brutale de transiger de M. Kierans", il n'en reste pas moins, selon M. Houle, que le ministre des communications fut toujours à la disposition des syndicats pour discuter, à 24 heures d'avis parfois, des problèmes des Postes.

"Si jamais le service postal est transformé en une société de la couronne, c'est à M. Kierans que nous le devrons, de continuer M. Houle.

Car lui, il aura eu le courage de défendre cette idée jusqu'au bout."

Remaniement prochain à Québec

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, annoncera d'ici peu, possiblement dès la semaine prochaine, son premier remaniement ministériel depuis la prise du pouvoir il y a près de cinq mois.

C'est ce qu'il a indiqué, hier, au cours de sa conférence de presse, aux journalistes qui l'interrogeaient sur cette question.

Le premier ministre s'est cependant refusé à dire s'il s'agirait d'un réaménagement profond des tâches ou d'un remaniement mineur.

Mort de Remarque

LOCARNO, Suisse. (AP) — Erich Maria Remarque, l'écrivain-soldat d'origine allemande auquel on doit entre autres le livre "A l'ouest rien de nouveau", est décédé aujourd'hui dans un hôpital de Locarno, Tessin, à la suite d'une longue maladie. Il était âgé de 72 ans. Etabli en Suisse depuis 1950, Remarque avait acquis la nationalité américaine après avoir fui son pays natal sous le régime hitlérien.

TEMPETE

SUITE DE LA PAGE A 1

Les autres rendez-vous de M. Bourassa, à Montréal, ont été annulés.

Quant aux trois autres appareils, en provenance de l'ouest du pays, dont un de Toronto, ils arrivèrent aux environs d'une heure du matin au-dessus de Dorval. Dans l'impossibilité d'atterrir, ils furent forcés de poursuivre leur route vers l'est et de se poser à Québec où vraisemblablement le courant avait été rétabli.

A la suite de ce violent orage qui s'est abattu sur le Québec, accompagné de coups de tonnerre assourdissants et d'éclairs menaçants, des pannes de courant ont été signalées un peu partout en province mais surtout dans la région métropolitaine.

Ainsi, Boucherville, Brossard, Laflèche, Longueuil, Saint-Hubert, La Salle, Pointe-aux-Trembles et Verdun, de même que certains secteurs de Montréal ont été privés d'électricité pendant des périodes allant de 10 à 25 minutes.

On ne signale cependant aucun dégât.

JORDANIE

SUITE DE LA PAGE A 1

tes les troupes royales.

C'est la première fois depuis le début des combats que Yasser Arafat, chef de l'Organisation de la libération de la Palestine, accepte de cesser le feu, mais il reste à voir si les mouvements de résistance les plus radicaux feront de même.

"Je donne mon accord au cessez-le-feu et donne l'ordre à toutes les forces de la révolution palestinienne de cesser le feu immédiatement", déclare Yasser Arafat dans son communiqué. "La révolution palestinienne respectera cet accord si l'autre partie s'y tient."

De son côté, le maréchal Majali, gouverneur militaire général de Jordanie, déclaré dans un communiqué diffusé par Radio-Amman: "Toutes les parties doivent respecter sans délai le cessez-le-feu."

Par la suite, le président de la commission de conciliation, le général Nimeri, a annoncé sur les ondes de Radio-Amman qu'une "délégation militaire soudanaise se rendrait cet après-midi à Irbid pour aider au retour à la vie normale".

Les militaires soudanais veilleront à l'application du cessez-le-feu.

Le cessez-le-feu est le résultat de la rencontre qui a eu lieu la nuit dernière entre le général Nimeri et M. Arafat. Selon des sources arabes, cette rencontre aurait eu lieu à l'ambassade d'Egypte à Amman.

Dans la soirée d'hier, le général Nimeri, par l'intermédiaire de Radio-Amman, avait demandé au commandant en chef des forces de la résistance une entrevue. Arafat avait accepté. Il avait fixé la rencontre à une heure du matin en invitant le général à suivre un itinéraire dans Amman jusqu'au point où il serait accueilli par un émissaire qui le conduirait à lui.

De bonne heure ce matin, un cessez-le-feu de 24 heures avait été ordonné à Amman pour permettre à la Croix-Rouge de porter secours aux milliers de blessés qui ont besoin de soins.

Hier soir, le chef du gouvernement militaire jordanien, le général Daoud, avait fait parvenir du Caire sa démission au roi Hussein qui l'avait acceptée. Le général expliquait dans sa lettre de démission qu'il partait pour permettre la formation d'un gouvernement "capable de réaliser l'union nationale en Jordanie."

Le général Daoud a depuis demandé asile au gouvernement libyen, qui a accédé à sa demande.

Les combats ont continué une partie de la nuit à Amman et à Irbid, et leur violence n'avait pas diminué. La répression brutale et sanglante menée depuis quelques jours par l'armée jordanienne a d'ailleurs indigné tout le monde arabe, ce qui a précipité le dénouement de la crise, dont le roi Hussein sort de toute évidence affaibli.

Echec spatial japonais

UCHINOURA, Japon (AFP), Reuter) — Le Japon n'a pas réussi aujourd'hui à mettre sur orbite un satellite d'observation scientifique, le MS-F1, qui devait fonctionner pendant un an.

General Motors du Canada : hausse du prix des autos

OSHAWA, Ontario. (PC) — La compagnie General Motors du Canada a annoncé, hier, qu'une hausse du prix de ses automobiles 1971 de $56 en moyenne, soit une augmentation de 1.6 pour cent.

Les changements de prix vont d'une diminution de $92 sur le prix de la Corvette Hardtop Chevrolet à une hausse de $432 sur la Cadillac Fleetwood 75 Limousine.

UNE LOI

SUITE DE LA PAGE A 1

rait permis aux médecins de toucher 75% des honoraires prévus dans le régime gouvernemental même s'ils n'y participaient pas.

Enfin, le chef du gouvernement a dévoilé qu'il y avait "d'excellentes chances" qu'à sa réunion de la semaine prochaine, le cabinet soit appelé à fixer la date d'entrée en vigueur du régime, en plus de celle du début des travaux de la Commission parlementaire de la Santé.

"C'est une question de semaines et non de mois", a-t-il déclaré à un journaliste qui venait de lui demander si le gouvernement pouvait s'engager à appliquer avant la fin de 1970 le bill sanctionné le 17 juillet dernier.

C'est probablement la réponse que M. Bourassa a donnée aux représentants des quatre grandes centrales syndicales de la province (CSN, FTQ, CEQ, UCC), qui ont discuté de la date d'entrée en vigueur du régime avec le premier ministre et le ministre Claude Castonguay, hier midi.

En tout cas, si le front commun syndical n'avait pas obtenu une réponse satisfaisante, il aurait vraisemblablement tenu une conférence de presse à la suite de la réunion comme il l'avait d'abord annoncé. Il s'est contenté de faire savoir que le premier ministre aurait une importante nouvelle à dévoiler la semaine prochaine.

DYNAMITE

SUITE DE LA PAGE A 1

commis par un mouvement terroriste".

Précisons que seulement deux des 30 vols ont été éclaircis jusqu'à maintenant.

Voici la liste des vols et les endroits où ils ont été commis :

—entre les 15 et 20 janvier; 195 détonateurs ont été volés à la compagnie de construction Saint-Paul, à Saint-Paul-d'Abbotsford;

—le 31 janvier; 14 détonateurs ont été volés dans un entrepôt du ministère des Terre et Forêts, en Abitibi;

—le 14 février: 44 détonateurs ont été volés dans un entrepôt de Simard et Beaudry, à Matane;

—le 25 février: 150 livres de dynamite ont été volées dans un entrepôt de la Dominion Line, à Saint-Bruno;

—le 9 avril; entre 200 et 225 bâtons ont été volés dans un train des Chemins de fers nationaux, entre Beloeil et Lévis;

—le 9 mai: 114 bâtons ont été volés à la carrière Dulude, à Sainte-Julie;

—le 8 ou le 11 mai; 100 bâtons et 1,000 détonateurs ont été volés à la carrière Moro Black Granite, à l'Ascension ;

— le 19 mai; 10 caisses à la carrière Martineau et Deschambeault, à Saint-Marc-des-Carrières ;

— le 22 ou le 25 mai : 20 détonateurs à la carrière Baillargeon, à Saint-Jean;

— le 23 ou le 24 mai : 100 bâtons à la carrière Billet, à Laval ;

— entre le 1er janvier et le 1er juin : 118 bâtons dans un entrepôt de la Commission de la capitale nationale, dans le parc de la Gatineau ;

— le 2 juin : 172 bâtons sont volés à la carrière Lagacé, à Laval ;

— entre le 13 juin et le 16 juillet : 75 détonateurs sont subtilisés dans un hangar de la compagnie Louis Fortin, à Delage, comté de Gatineau ;

—entre le 20 et le 26 juin: 3,250 livres de T.N.T. et 250 bâtons de dynamite sont volés à la compagnie CIL en un entrepôt de l'entreprise Lechasseur, à Nitro et à Mont-Joli;

—vers le 25 juin: 10 détonateurs sont volés à la mine Roy Moss, à Saint-Fabien, comté de Rimouski;

—le 26 juin: entre un et trois bâtons disparaissent de l'entrepôt Maurice Rainville, à Lesage, dans les Laurentides;

—le 26 juin: 200 livres de T.N.T. volées au garage Maurice Rainville, au lac Echo;

—le 4 août: 194 bâtons sont volés dans un entrepôt de la Voirie provinciale, à Amos;

—le 6 août: 275 bâtons et 4,000 détonateurs sont volés à la poudrière de la mine Kilmar, à Kilmar, comté d'Argenteuil;

—entre le 7 et le 10 août: 50 à 60 détonateurs et un demi-rouleau de ratelle disparaissent d'un chantier de construction de la Consolidated Bathurst, à Talbot, comté de Portneuf;

—entre le 13 juillet le 13 août: 205 bâtons sont volés au barrage Lacroix, à Lytton, comté de Gatineau;

—dans la nuit du 28 au 29 août; une quinzaine de bâtons de dynamite et 50 détonateurs volés à Rouyn, dans une remise à dynamite;

—le 7 septembre: cinq caisses de dynamite volées à Chibougamau, à la carrière de la compagnie Rand Copper Mine;

—le 8 septembre: 20 bâtons de dynamite volés aux carrières Meloche, à Côteau-du-Lac;

—entre le 9 et le 10 septembre: 450 bâtons de dynamite volés à la carrière Grenier de Shawinigan;

—entre le 9 et le 11 septembre: 50 bâtons de dynamite et 150 détonateurs volés dans un entrepôt de Saint-Siméon;

—entre le 11 et le 12 septembre, 32 bâtons et 90 détonateurs volés à la carrière Saint-Maurice, à Saint-Louis-de-France, dans le comté de Champlain;

—entre le 17 et le 18 septembre: 26 caisses contenant 1,411 bâtons de dynamite volées à la compagnie Moffat, Chemin de la Montagne, à Lucerne.

METRO

tenac à Pie-IX et peut-être même jusqu'à Viau.

Il n'est pas impossible que, dans ce dernier cas, soit au boulevard Pie-IX, à la rue Viau, ou à tout autre endroit dans ce secteur, le réseau soit prolongé, en surface, vers ale nord jusqu'à Jean-Talon. On n'écarte pas la possibilité que le corridor ouvert qu'emprunterait le métro se situe à la ligne nord-sud de la montée Saint-Léonard.

Ligne no 3: elle demeurera ce qu'elle est, soit de Berri-de Montigny jusqu'à Longueuil. Il appartiendra, croit-on, à la future Communauté urbaine de la rive sud de poursuivre le métro sur son territoire.

Les étapes subséquentes

Pour la première étape, il n'est définitivement pas question de prolonger le métro à Laval, au nord de Henri-Bourassa. Comme étapes à prévoir, dans les années futures, il faut envisager les municipalités de Montréal-Nord et de Saint-Laurent.

Pour ce qui est de la ligne no 2, dans l'est, un rapport sur le "futur métro" publié en 1953 par la Commission de transport de Montréal indique un prolongement de Frontenac à Jean-Talon, dans l'axe Iberville, puis de Jean-Talon jusqu'à Pie-IX.

Par ailleurs, dans le sud-ouest, s'il est assuré que le métro se rendra à Verdun, rien n'indique qu'il se rendra jusque dans les autres municipalités de ce secteur, dont LaSalle et Lachine. Il est impossible de dire si le prolongement sera effectué dans l'immédiat ou dans un avenir lointain, pour LaSalle et Lachine, mais on croit généralement que Saint-Laurent et Montréal-Nord seraient reliés d'ici quelques années.

Quant aux municipalités de Westmount, Mont-Royal et Outremont, elles seront complètement encerclées par les deux lignes nord-sud, soit Saint-Denis et Victoria, et par la ligne est-ouest de Bonaventure à Berri-de Montigny. Détail intéressant à noter, le territoire de ces trois villes réunis représente beaucoup plus de surface que le territoire de la ville de Montréal, compris dans ce même vaste quadrilatère, soit Saint-Denis, de Montigny, Victoria et Jean-Talon.

Deux rapports importants

Tous ces renseignements sont puisés dans deux documents de travail sur lesquels les membres du comité exécutif de la CUM ont fondé leur étude: le rapport de la Commission de transport de Montréal, en 1953, sur un "Système de transport en commun rapide" et le rapport, soumis le 20 juin 1970, à l'exécutif, par M. Gérard Gascon, directeur du Bureau de transport métropolitain, organisme de la CUM.

Pour la réalisation des premières lignes du métro, on a suivi de près les indications formulées dans le rapport de 1953; à l'exécution de la ligne no 3 puisqu'à cette époque il n'était pas question de desservir l'Expo 67, et par la suite, Terre des Hommes.

Quant au rapport de M. Gascon, soumis au mois de juin, il précise que les extensions auraient une longueur d'environ 13 milles et compteraient quelque 24 stations dont une de correspondance; ce qui correspond, incidemment, aux prévisions de 1953.

Par ailleurs, soulignons que tous les éléments concernant le prolongement des lignes du métro seront révélés dès ce soir, par M. Lucien Saulnier, aux éditorialistes de Montréal. Cette réunion, à huis clos, aurait pour but de sensibiliser les éditorialistes des grands quotidiens aux raisons qui justifient un tel prolongement, celui révélé pour la première fois ci-haut, et sans doute aussi pour leur expliquer le système de financement d'une entreprise aussi gigantesque.

Advenant une grève des spécialistes, les omnipraticiens et le personnel des hôpitaux poursuivraient leur travail

Advenant ce que le public appelle communément "la grève" des médecins spécialistes et que ces derniers baptisent par euphémisme de "retrait des services", quelle serait l'attitude de tous ceux qui oeuvrent à l'intérieur des hôpitaux?

Le Dr Gérard Hamel, président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, a déclaré: "Actuellement, les représentants de la FMOQ parcourent la province pour rencontrer les omnipraticiens. La très grande majorité d'entre eux nous ont fait connaître leur volonté de continuer à fournir à la population les soins qu'ils ont coutume de lui offrir, comme ils le faisaient auparavant, et cela bien entendu, dans les limites de leur compétence et en autant que l'organisation des soins le leur permettra." On sait que dans de nombreux hôpitaux, le service de garde dans les salles d'urgence est assumé par des omnipraticiens.

Dans les hôpitaux dits universitaires, ce service relève généralement des résidents. Ces derniers sont également en mesure d'assurer une partie des soins aux patients. Que feraient-ils? Le Dr Pierre Duquette, président du Syndicat des internes et résidents, interrogé à ce sujet, a dit: "Advenant la fermeture des hôpitaux, nous resterons quand même dans les hôpitaux. Si nous nous absentions, nous perdrions notre salaire. Comme nous n'avons pas de fonds de secours, nous ne sommes pas intéressés. Nous sommes solidaires des spécialistes, mais nous n'avons pas l'intention de faire la grève. Nous n'avons été l'objet d'aucune pression, ni d'une part ni de l'autre".

Le personnel infirmier des hôpitaux est quelque peu perturbé par la menace de "retrait des services" des médecins spécialistes. "Nombreux sont les appels téléphoniques qui nous parviennent", nous a confié Mme Nicole Mongeau, agent des relations extérieures de l'Association des infirmières de la province de Québec.

Quant à l'Alliance des Infirmières de Montréal (CSN) qui groupe 3,800 infirmières réparties dans 32 hôpitaux de Montréal, la présidente, Mlle Lucette Paquin a affirmé: "Advenant le retrait des médecins spécialistes des hôpitaux, nous demanderons à nos membres de rester à leur poste".

M. Norbert Rodrigue, président de la Fédération nationale des services Inc. (CSN), un syndicat qui groupe environ 32,000 employés répartis dans 139 hôpitaux de la province, pour sa part a soutenu que les employés allaient se comporter comme des gens toujours au travail. Quant au personnel hospitalier affilié à la FTQ, il nous a été impossible de rejoindre le président de ce syndicat. Cependant, un permanent de cette union ouvrière nous a confirmé que leurs syndiqués allaient sûrement demeurer à leur poste.

Pour "rétablir la confiance en l'assurance-maladie"

Campagne d'information de l'Alliance des infirmières

par Daniel L'HEUREUX

Alors que "certains spécialistes de certains hôpitaux font circuler toutes sortes de rumeurs auprès des malades concernant l'assurance-maladie", le conseil général de l'Alliance des infirmières de Montréal (CSN) a décidé, hier soir, d'entreprendre une campagne d'information auprès de ses membres et des malades pour "rétablir la confiance dans cette importante mesure sociale que sera l'assurance-maladie".

Ainsi, ce syndicat groupant 3,800 membres mènera auprès des malades une campagne d'information parallèle à celle des médecins spécialistes qui, prétend-on en certains milieux profitent des rencontres avec leurs patients pour sensibiliser l'opinion public à leur cause.

Réunis hier soir, les membres du conseil général de l'Alliance ont préféré le terme "rumeurs" à celui de "fausses-tés" pour qualifier les informations que les spécialistes communiquent à leurs patients, au sujet de l'assurance-maladie.

Les membres du conseil général craignaient en fait qu'une déclaration trop explosive crée dans les hôpitaux des relations de travail trop tendues.

Il semble donc qu'une large partie du secteur hospitalier, non seulement n'est pas disposée à appuyer les spécialistes dans les moyens de pression qu'ils entendent prendre, mais n'endosse pas leurs revendications. D'autant plus que les infirmières se souviennent de ne pas avoir eu l'appui des médecins lors de la grève de 1966. Certains leur avaient même reproché à cette occasion leur manque de sens professionnel.

L'Alliance des infirmières, reprenant à son compte les positions de la CSN sur l'assurance-maladie, s'oppose à ce que les médecins désengagés soient payés par l'Etat et à ce que le contrôle des honoraires soit laissé exclusivement au Collège des médecins.

"Les infirmières, dit la résolution adoptée par l'Alliance, sont conscientes que, dans le système actuel, tous les malades ne sont pas traités de la même façon: il y a des malades privés et des malades publics. Ces derniers n'ont pas toujours le choix de leur médecin et n'ont pas toujours la même considération dans l'organisation des soins médicaux. Ce traitement inférieur pour les malades publics pourrait continuer si les médecins désengagés étaient payés par la Régie et pouvaient en plus demander des honoraires professionnels aux malades plus fortunés."

Enfin, les infirmières ne croient pas que le contrôle des honoraires par la Régie diminue la qualité des soins, comme le soutiennent les spécialistes.

Construction : la Commission parlementaire demande des mémoires écrits aux parties

de notre bureau de Québec

QUEBEC — La Commission parlementaire du Travail et de la Main-d'oeuvre s'est réunie hier mais, au lieu de plonger immédiatement dans l'étude du conflit de la construction et d'entendre les antagonistes, a décidé de reporter ses travaux au 6 octobre en demandant aux sept parties syndicales et patronales de lui soumettre des plaidoiries écrites d'ici la fin du mois.

D'autre part, les députés membres de la commission (vu l'ampleur du problème, tous les parlementaires en font partie) ont accepté la suggestion du ministre du Travail, M. Pierre Laporte, selon laquelle la séance du 6 octobre servirait d'abord à entendre des représentants d'organismes indirectement intéressés au conflit de la construction (comme le Conseil du patronat).

Donc, d'ici le 6 octobre, les parties syndicales et patronales résumeront par écrit leurs positions et les députés devront s'installer sur la pile de documents dont ils seront fatalement inondés pour s'informer exhaustivement des points qui empêchent encore un règlement.

Il était manifeste, hier, que ni les députés ni les parties syndicales et patronales ne désiraient voir les conditions de travail dans le secteur de la construction fixées par une commission parlementaire.

M. Laporte a d'ailleurs été franc sur ce point. Il a dit espérer que, d'ici le 6 octobre, les parties puissent encore se réunir et tenter d'en venir à un accord.

Seule, hier, la CSN, par la voix de son président, M. Marcel Pepin, a protesté vivement contre ces retards apportés dans les travaux de la commission, se disant prête à exposer ses vues par écrit dès le 1er ocotobre et affirmant que les ouvriers de la construction étaient las de voir leur cas traîner en longueur.

La plupart des représentants patronaux, de leur côté, ont protesté contre la date limite du 1er octobre pour la remise des plaidoiries, affirmant qu'elle était trop rapprochée. Seules la Fédération de la construction et la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie n'ont posé aucune objection.



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Tirage-éclair de LA PRESSE

Plus de 1,000 lecteurs de LA PRESSE ont été désignés pour recevoir une lampe de poche dans le cadre du Tirage-Eclair du mois d'août, organisé par le service de promotion de LA PRESSE. Les noms des gagnants ont été choisis parmi plus de 60,000 lettres et ce sont différents chefs de service du journal qui ont procédé à leur tirage. Dans l'ordre habituel, on aperçoit M. Roch Desjardins, directeur de la production. M. Edmond Deslauriers, secrétaire-trésorier de LA PRESSE, Me André Bureau, vice-président de LA PRESSE, M. Aimé Lacombe, directeur adjoint au marketing, division promotion, M. Roger Mathieu, directeur du service de l'information, et M. Julien Béliveau, adjoint au vice-président exécutif de LA PRESSE.

Crampons: la décision de l'Ontario est prématurée affirme l'ACA

OTTAWA (PC) — Le gérant général de l'Association canadienne de l'automobile a dit aujourd'hui que la décision de l'Ontario d'interdire l'usage des pneus à crampons est prématurée.

M. Robert B. Erb affirme que l'on connaitra les résultats de nombreuses recherches qui sont en cours à ce sujet dans un mois, lors de la conférence mondiale sur les problèmes routiers qui aura lieu à Montréal. Selon lui, il est impossible de prendre une décision en connaissance de cause tant que ces données ne seront pas connues.

D'autre part, "le gouvernement de l'Ontario est prêt à échanger des dollars pour des vies, en proclamant l'interdiction des crampons en 1971", a affirmé M. Nils Hedlund, président de Fagersta Steels Limited, le plus grand manufacturier de crampons à pneus au Canada.

"Pour rendre l'affaire plus déconcertante, dit-il, il fallait que nous apprenions la nouvelle par la voie des journaux. Nous n'avons pas encore reçu d'avis officiel de la province."

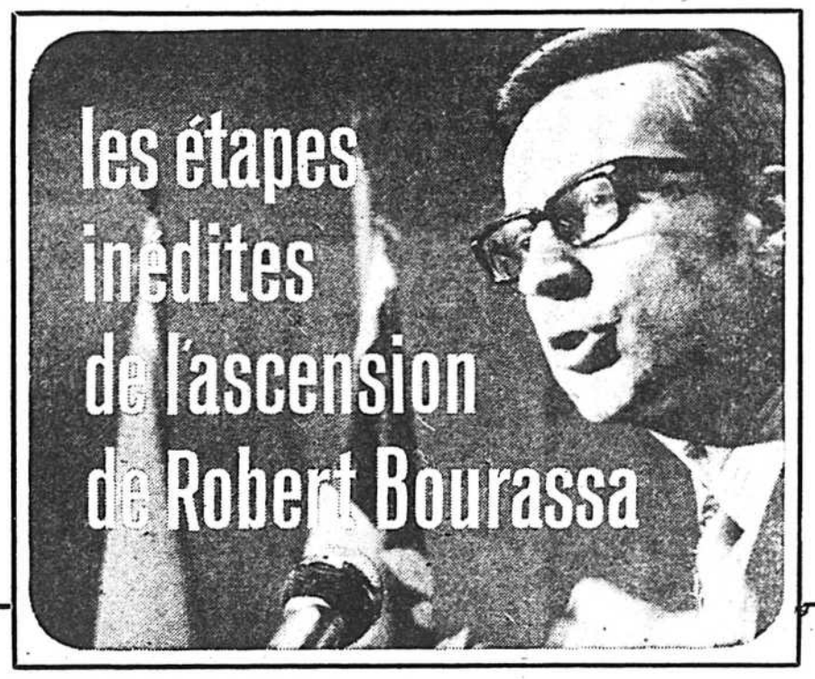
Aux affirmations de la Sûreté ontarienne qui prétendait que les crampons causeraient $127 millions de dommages aux routes en 10 ans, M. Hedlund répond que ces chiffres n'ont pas été prouvés.

ERRATUM

Dans notre annonce parue dans La Presse de mercredi le 23 septembre 1970, l'item suivant aurait dû se lire comme suit :

SMOKED MEAT "DUNN'S" 4 pqts 2 oz. 69¢

MARCHÉ UNION INC.



UNE BROCHURE UNIQUE PUBLIEE EN EXCLUSIVITE PAR

la presse

Les sept articles de Gilles Racine sur la machine électorale qui a fait élire Robert Bourassa vous sont maintenant offerts en brochure de format commode, sur papier de bonne qualité.

Un document unique que vous voudrez conserver sur l'Histoire qui s'écrit !

Commandez tout de suite !

Utilisez le bon de commande ci-dessous (ou recopiez-le) et faites-le parvenir, accompagné d'un chèque ou mandat fait à l'ordre de LA PRESSE LIMITEE, à l'adresse indiquée.

BON A DECOUPER

BROCHURE BOURASSA, service de la Promotion, LA PRESSE LIMITEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (126), Québec

Veuillez me faire parvenir ..... exemplaires de la brochure "les étapes inédites de l'ascension de Robert Bourassa" au prix de ..... ¢ chacun.*

Je joins $..... en chèque .... mandat

mon nom .....

mon adresse ..... (no, rue, apo.)

..... (ville, zone postale, prov.)

La Presse

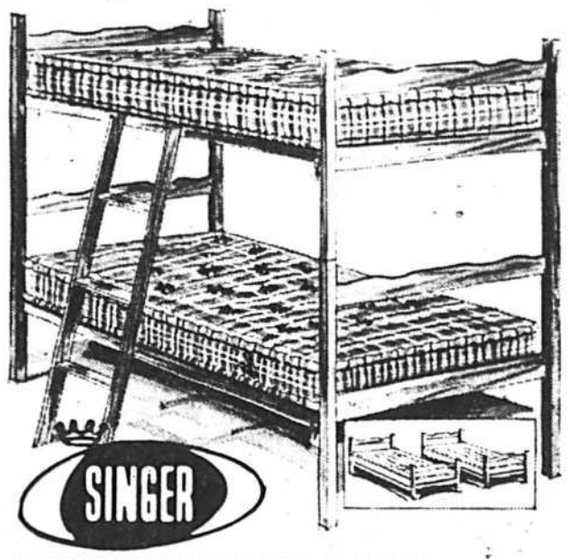
* 1 à 9 ex. : 50¢ l'exemplaire — prix spéciaux sur demande
10 à 24 ex. : 45¢ l'exemplaire — pour commandes de très grande
25 à 99 ex. : 40¢ l'exemplaire — quantité.
100 et plus : 35¢ l'exemplaire

Délais de livraison : environ trois semaines.

Legaré — où la qualité et les bas prix vont de pair

VENTE TRANS PROVINCIALE

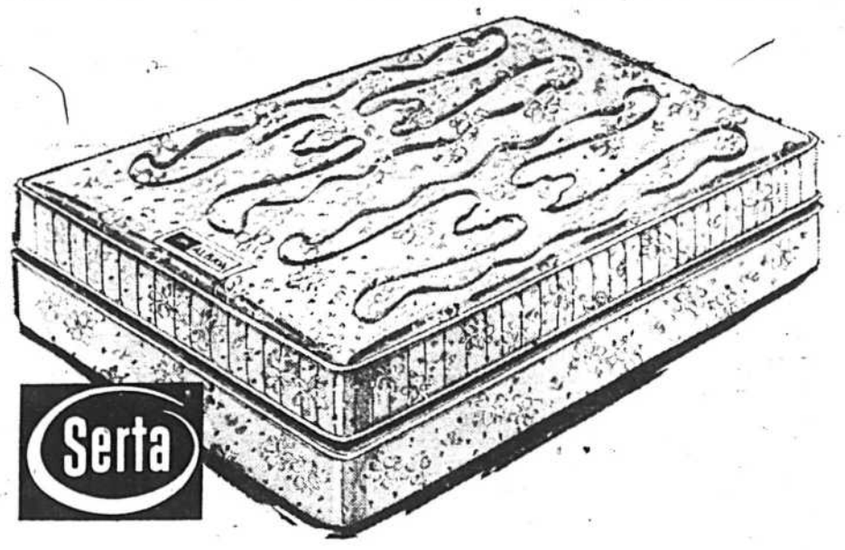
Venez profiter de notre pouvoir d'achat. Nos 90 magasins regorgent d'aubaines incroyables.



ENSEMBLE DE LITS SUPERPOSÉS

Cet ensemble comprend 2 matelas à ressorts spiraux, 2 lits de bois dur fini muscade, 2 sommiers à lames, une échelle et une barre protectrice amovible.

SPÉCIAL 94.95 — $4 par mois



MATELAS OU SOMMIER-BOÎTE "ALBION"

Ce matelas de 252 ressorts spiraux est rembourré de sisal et de feutre blanc. Nombreux orifices de ventilation. Le sommier-boîte assorti est muni de ressorts résistants. Toutes grandeurs régulières. (Le nombre de ressorts est basé sur le matelas de 54").

SPÉCIAL 44.95 chacun — $2 par mois

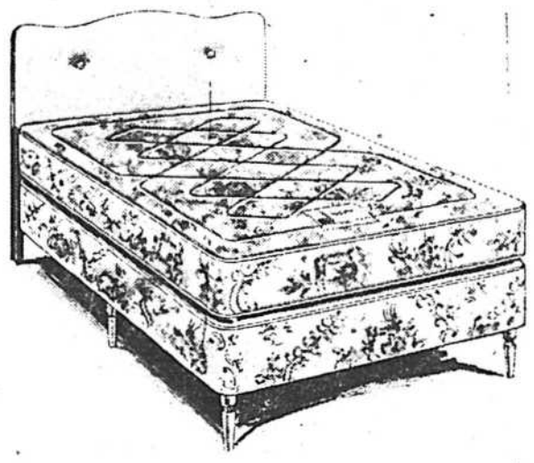


POUR UN SOMMEIL PLUS REPOSANT

LIT CONTINENTAL "ORTHO-KING"

Le matelas de haute qualité est muni de ressorts spiraux, et il est recouvert d'un coutil damassé au capitonnage voluté avec motif fleuri. Ensemble complet tel qu'illustré. Largeur: 39".

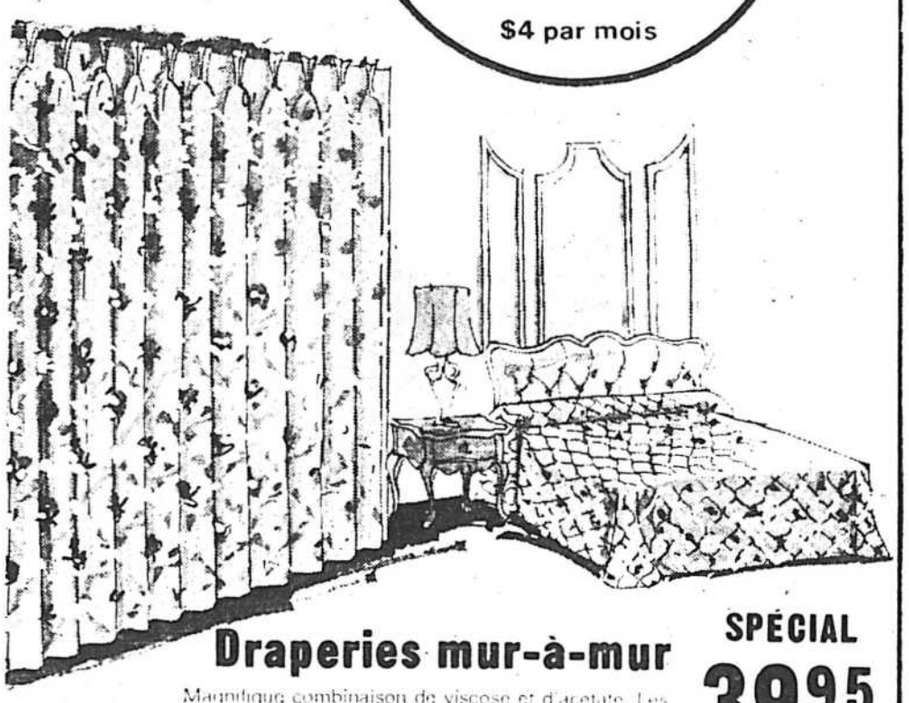
SPÉCIAL 89.95 — $4 par mois



Lit continental 3 mcx

Matelas à multiples ressorts spiraux. Sommier-boîte assorti. Tête de lit recouverte de vinyle et pattes de bois incluses. Largeur: 36".

SPÉCIAL 59.95 — $4 par mois



Draperies mur-à-mur

Magnifique combinaison de viscose et d'acetate. Les plis sont déjà faits et les crochets déjà posés. Choix de couleurs. 144" x 84", 90", ou 95".

SPÉCIAL 39.95

Couvre-lit assorti disponible à 29.95

PAS DE DÉPÔT REQUIS - JUSQU'À 3 ANS POUR PAYER

Telephonez, ou demandez au vendeur les details complets sur notre PLAN DE CREDIT CONTINUEL

12 MAGASINS DANS LE GRAND MONTRÉAL

PLUS DE 90 MAGASINS DANS LE QUÉBEC POUR MIEUX VOUS SERVIR

Legaré

HEURES D'AFFAIRES
LUNDI-MARDI-MERCREDI 9h A.M. à 6h P.M.
SAMEDI 9h A.M. à 5h P.M.
JEUDI ET VENDREDI 9h.A.M. à 9h.P.M.

1200 rue AMHERST Tél. 842-8911	6960 rue ST-HUBERT Tél. 271-4668	3734 ouest, rue NOTRE-DAME Tél. 935-6994	10530 BOUL. PIE IX (Mtl.-Nord) Tél. 322-2741
3730 est, rue ONTARIO Tél. 526-1667	1278 est, MT-ROYAL Tél. 521-5373	4010 rue WELLINGTON (Verdun) Tél. 768-4739	3250 rue MASSON (Rosemont) Tél. 725-2453
1000 rue NOTRE-DAME Tél. 637-8525 (Lachine)	4660 est, rue STE CATHERINE Tél. 255-7029	6589 Boul. MONK (LE CARREFOUR) Tél. 768-4777	11,936 est, rue NOTRE-DAME (POINTE-AUX-TREMBLES) Tél. 645-53..

votre médecin vous parle

L'intestin paresseux

par le Dr T.R. Van Dellen
(collaboration spéciale)

La pensée du jour: L'étourdissement ou la fatigue sont des moyens que la nature utilise pour vous avertir de ralentir.

Il faut environ 24 heures pour que les résidus des aliments ingérés atteignent le gros intestin. De 12 à 48 heures peuvent encore s'écouler avant que ces résidus soient éliminés par le rectum. La plus grande partie de l'eau que contiennent ces résidus est absorbée alors qu'elle passe dans le gros intestin; c'est le procédé qu'utilise la nature pour conserver la quantité d'eau qui lui est nécessaire.

Les hydrates de carbone qui ne sont pas assimilables fournissent le volume et passent par la voie intestinale plus rapidement que les autres aliments. Ces derniers se composent principalement de cellulose et de pectine, éléments que l'on trouve principalement dans les fruits, les légumes et les céréales de blé entier. Les aliments d'origine animale sont digérés presque complètement. Le volume aide à la regularité de même que l'absorption de grandes quantités de liquide.

Nombreux sont ceux qui croient être constipés s'ils n'ont pas de selles tous les jours. Ils prennent alors un laxatif au lieu de donner à l'intestin l'occasion d'éliminer spontanément son contenu. Neuf fois sur dix ce mouvement survient, mais la cédule est dérangée par l'absorption d'un laxatif. Personne n'est mort de constipation ordinaire. Si les intestins ne fonctionnent pas pendant quelques jours, utilisez un suppositoire ou donnez-vous un lavement. De nombreux individus jouissent d'une excellente santé même si les matières fécales ne sont éliminées qu'à tous les deux, trois ou quatre jours.

Ce qui ne veut pas dire que la constipation n'existe pas. Certaines personnes ont un intestin paresseux (constipation atone) causé par une perte de musculature de l'intestin inférieur. Ce qui provoque un délai dans le mouvement du contenu intestinal et l'accumulation de grandes quantités de matière fécale dans l'intestin inférieur.

De plus, le rectum perd alors de sa sensibilité à la pression et manque d'informer la personne en cause que ses intestins demandent d'être vidés. Chez certains, il faut plus d'aliments qui font du volume: prunes, jus de prunes, son. Un laxatif doux, un suppositoire ou un lavement léger peuvent aussi aider. Ces gens devraient boire de huit à 10 verres de liquide par jour. La régularité est favorisée en allant à la toilette toujours à la même heure, de préférence après le déjeuner.

La constipation par rétention résultant d'adhérences, de tumeurs, ou d'un fécalome de résidus non assimilables est douloureuse et exige des soins médicaux.

Dites-moi, docteur . . .

Q. Est-ce vrai que prendre de l'huile de grains de safran tous les jours contrôle le durcissement des artères? Cette huile fait-elle engraisser?

R. Les huiles végétales sont employées pour diminuer le taux de cholestérol dans le sang, mais il n'y a aucune preuve que ces produits préviennent le durcissement des artères. Comme les autres huiles, elles contiennent beaucoup de calories et font engraisser si de grandes quantités sont absorbées.

Q. Qu'est-ce qui cause une sensation de picotement sur le bout de la langue après avoir lu durant un temps relativement court?

R. Les plaintes de cette nature sont généralement d'origine nerveuse. Plusieurs personnes ont des habitudes bizarres en lisant, telles que se mordre la langue ou la frotter contre une dent ébréchée.

Q. Quelle est la cause de furoncles dans les oreilles?

R. L'infection provient ordinairement d'une écorchure avec les ongles ou de l'emploi d'un cure-dent, d'une allumette, ou d'une épingle à cheveu, pour se nettoyer les oreilles.

Q. Qu'est-ce qui cause l'assèchement des oreilles?

R. Une dermatite du revêtement intérieur des membranes et trop peu de cérumen sont les causes les plus fréquentes.





photos Yves Beauchamp, LA PRESSE

La mode Vali

C'est un défilé fort intéressant que Vali a présenté devant les amis de la "St. Ann's Baby Clinic" au bénéfice de cette oeuvre. Les préférences de ce couturier vont au noir et au gris sans qu'il néglige pour cela les imprimés brillants ou toute la gamme des tissus transparents. Sur nos photos un modèle de grand soir très habillé où le velours du corsage rompt la sévérité du noir et la mariée n'est-elle pas ravissante dans sa simplicité ?

votre horoscope

LES ENFANTS NES CE JOUR traverseront d'abord une période d'instabilité mais tôt dans leur adolescence, d'excellentes perspectives s'offriront à eux. Aussi bénéficieront-ils d'atouts extraordinaires pour réaliser leurs projets et faire progresser leurs affaires. En bref, la chance sourira à ces personnes et leur procurera, en compensation de leurs ennuis, des satisfactions très réconfortantes.

BELIER — DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Il est à craindre que vous ne preniez de malencontreuses initiatives dans vos affaires privées ou que vous ne laissiez échapper des propos imprudents. Vous feriez bien de réfléchir avant d'agir et de parler. Des précautions sont aussi nécessaires à la sauvegarde de votre santé.

TAUREAU — DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Ne commettez pas de maladresse par étourderie ou en agissant précipitamment. Tout au moins, limitez-en les conséquences en prenant des mesures judicieuses au lieu de vous laisser aller à d'inutiles emportements ou à la négligence. Demandez l'avis de l'être aimé.

GEMEAUX — DU 21 MAI AU 21 JUIN

Ne faites rien qui puisse indisposer contre vous certains de vos supérieurs hiérarchiques ou de vos collègues. A la fin de l'après-midi, il serait prudent de ne pas vous écarter de vos itinéraires habituels, sauf en cas d'impérieuses nécessités ou d'un ordre formel.

CANCER — DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Vous aurez affaire à des personnes égoïstes, mais habiles à dissimuler leurs arrière-pensées. Tenez-vous sur vos gardes pour ne pas vous laisser influencer par leurs insinuations ou leurs sollicitations. Ce soir, vous vous divertirez en compagnie de personnes enjoués.

LION — DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

Au cours de cette journée, de bons aspects favorisent vos relations avec autrui et vos affaires de coeur. Il est également probable que vous serez satisfait d'un déplacement inhabituel effectué dans l'après-midi ou dans la soirée en compagnie d'un être cher.

VIERGE — DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

A condition de réagir contre votre tendance à l'impulsivité, vous pourrez passer une agréable journée tant à votre milieu de travail qu'à la maison. Si vous éprouvez le besoin de sortir, veillez à ne pas trop dépenser et à ne pas vous exposer à un refroidissement.

BALANCE — DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Diverses circonstances vous contrarieront. Efforcez-vous de dominer votre mauvaise humeur, afin de ne pas indisposer contre vous des personnes dont les réactions pourraient vous être préjudiciables. La soirée inspirera bénéfiquement vos épanchements sentimentaux.

SCORPION — DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Vous aurez l'occasion de faire un achat avantageux. En revanche, vous pourriez faire du tort à certains de vos intérêts en accordant spontanément votre confiance à des personnes plus séduisantes que loyales. La discrétion et le calme vous serviront mieux que la fougue.

SAGITTAIRE — DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE

Il est probable que des imprévus se produiront dans vos affaires. Cependant, si de nouvelles responsabilités vous sont confiées, acceptez-les sans hésitation. La fin de la journée vous inspirera bénéfiquement, et vous permettra d'intervenir en faveur d'un être cher.

CAPRICORNE — DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

Fiez-vous davantage à votre jugement personnel qu'aux avis qui vous seront donnés dans des circonstances où certains de vos intérêts seront en cause. En outre, ne négligez pas de réfléchir posément avant de prendre toute décision importante quant à votre vie sentimentale.

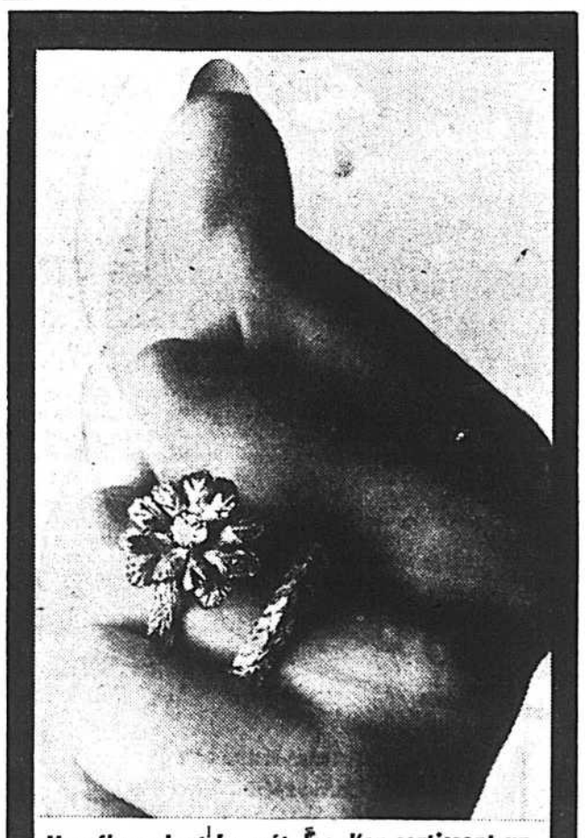
VERSEAU — DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

Il est probable que de petits retards mettront vos nerfs à l'épreuve au cours de la matinée. Surmontez-les avec bonne humeur et préparez-vous à apprendre des nouvelles surprenantes dans l'après-midi. Choisissez des compagnons de loisirs dont les goûts correspondent aux vôtres.

POISSONS — DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

Les occasions propices au progrès de vos affaires personnelles ne manqueront pas, mais c'est à vous qu'il appartiendra de les saisir et d'en profiter. D'autre part, la soirée s'annonce excellente si vous la passez en compagnie de la personne que vous aimez ou d'amis intimes.

Atelier de BATIK
de THERESE GUITE
Inscriptions : 279-0998



Une fleur dont les pétales d'or sertissent un brillant solitaire, $325. L'alliance assortie à cette bague, également en or 18 kt. $60.

LUCAS

1476 ouest, Sherbrooke — Westmount Square
Stationnement gratuit

FIN DE SEMAINE DE
L'Action de Grâces
CHOIX de 2 VOYAGES

NEW YORK
DU 9 AU 13 OCTOBRE
$40 et plus par pers.
PAR AUTOBUS, TRAIN OU AVION
SEJOUR A L'HOTEL COMMODORE
(au coeur même de New York)

CHUTES NIAGARA et MILLE-ILES
DU 10 AU 12 OCTOBRE
$47 et plus par pers.
PAR AUTOBUS SPECIAUX
SEJOUR A L'HOTEL LORD SIMCOE
(situé au centre même de Toronto)

Demandez nos dépliants ainsi que notre brochure "Voyages '70" pour toute autre suggestion.
AGENCE DE VOYAGES
Ville-Marie
4454 rue ST-DENIS, MONTREAL 131 — Tél.: 844-4471
STATIONNEMENT GRATUIT SUR LE TERRAIN SITUE A L'ARRIERE DE L'AGENCE
PAR METRO : STATION MONT-ROYAL
Bureau ouvert de 9 a.m. à 9 p.m. du lundi au vendredi. Le samedi de 10 a.m. à 5 p.m.

A Françoise Labbé

Bruck

Bonjourrre...

Créée par une Québecoise de Baie St-Paul, Françoise Labbé, fabriquée par deux manufacturiers du Québec, Bruck Mills et Cel-Cil Fibres Limited, la collection de "tissus exclusifs inspirée par les provinces du Canada et qui tente de dépeindre la beauté et le dynamisme de ce grand pays" a été présentée aux journalistes hier. En anglais uniquement. "Bonjourrre ... it's a pleasure to meet you." "Bonjourrre ... do you want something to drink." "Bonjourrre ... I am sorry, Miss Labbé is in Paris." "Bonjourrre ... Look at "Fleur de Lys", we did it for Quebec." Et ce fut tout.

à Noter ***

Partie de cartes

Au Cercle de la Détente, le lundi 28 septembre, à 8 h. p.m. à l'école Jacques Marquette, 1220 est, rue Laurier. Pour renseignements on peut communiquer avec Mme Lucille Taylor à 679-5997.

Cours d'art culinaire

Cours d'art culinaire, le jeudi après-midi à 1 h. 30 aux Loisirs Saint-Jean-Baptiste, 485 est, rue Rachel, pour renseignements: 522-3569 ou 523-6531.

Défilé de modes

Le Cercle Paul VI des Filles d'Isabelle présente un défilé de modes au bénéfice de ses oeuvres. Cette manifestation mondaine aura lieu le mercredi 30 septembre à 8 h. 30 p.m., à la salle paroissiale Saint-Martin, au 4080 boul. Saint-Martin, à Chomedey. Pour renseignements 681-2741.

Chez les épouses des policiers

Le Comité des épouses des policiers de Montréal invite tous ses membres ainsi que celles qui veulent le devenir, à venir reprendre leurs activités pour la nouvelle saison. La réunion aura lieu le mercredi 30 septembre, à 20 h. au Centre social des Policiers, 480, rue Gilford face à la sation de métro Laurier. Lors de cette première rencontre le professeur Henri Gazon entretiendra l'auditoire d'astrologie. Les époux sont les bienvenus à cette soirée qui se terminera par un léger goûter. Pour renseignements on peut s'adresser à MMes Georgette Ruel à 255-7930 ou Fernande Bernard à 276-4671.

Noces de rubis à la C.N.D.

L'Amicale Notre-Dame-du-Vieux-Moulin de la Congrégation de Notre-Dame, à Pointe-Claire, invite toutes les amicalistes et leurs amies à venir célébrer les noces de rubis de l'amicale, à la maison de la C.N.D., à Saint-Joachim, le dimanche 4 octobre à 14 h. A cette occasion Mme Françoise Gaudet-Smet entretiendra l'auditoire de "L'évolution idéale". Un souper-buffet sera servi. Prière de considérer ce communiqué comme une invitation personnelle. Pour renseignements, on peut communiquer avec Mme Suzanne Couture à 695-3405 ou avec Mlle Irène Legault à 695-5950.

Les secrets de polichinelle

glanés par Lyse Rossignol collaboration spéciale





Nuque souple

Un beau port de tête qui garde toujours ce fringuant de jeunesse suppose beaucoup de souplesse dans la nuque. Pour conserver cette souplesse ou vous débarrasser de la rigueur des âges, voici deux exercices qui, répétés quotidiennement, vous garderont ou redonneront cette souplesse jeunesse.

1er exercice: Position à genoux, dos plat, bras tendus vers l'avant, paumes retournées vers le sol. Descendez vos bras obliquement jusqu'à ce que vos paumes touchent le sol. Laissez-vous ensuite glisser sur vos mains vers l'avant en étirant votre dos au maximum. Que ça tire bien sur votre colonne vertébrale et votre nuque. Et attention toujours à votre respiration.

2e exercice: Position allongée, sur le dos, mains derrière la nuque. En tirant sur vos coudes, soulevez votre tête et le tronc.

Cinquantième anniversaire de l'Institut des secrétaires agrées

Le congrès national de l'Institut des secrétaires agréés et des administrateurs aura lieu les 30 septembre, 1er et 2 octobre, à l'hôtel Bonaventure et marquera le 50e anniversaire de l'Institut. Le thème du congrès "le défi des années '70" sera développé par plusieurs personnalités et fera entrevoir ce que réserve la prochaine décennie.

L'Institut des secrétaires agréés et des administrateurs a été établi à Montréal en 1920 et c'est un honneur pour l'aile québécoise de recevoir les membres de l'Institut dans la métropole.

RECHERCHEZ LES SPECIAUX du SAMEDI
CENTRE D'ACHATS
Normandie
BOULEVARD DE SALABERRY ET AUTOROUTE

Ogilvy a 104 Ans



I comme Itinéraire

GAGNEZ
Un week-end pour 2 à New York
Chaque jour un nouveau gagnant
Chaque achat effectué durant notre Vente Anniversaire vous mérite une nouvelle chance de gagner.
Renseignez-vous auprès des vendeurs.
La 22ième gagnante :
Mme R. Walker, 75, Des Peupliers, St-Bruno

Ogilvy : en Ville, à Fairview et aux Galeries d'Anjou

OGILVY'S

Un évadé de prison blesse trois policiers, détient trois otages dans un voilier, et se fait prendre

VICTORIA, C.-B. (PC, UPI) — Un jeune évadé de prison, qui avait blessé trois policiers au cours d'un vol de banque et avait ensuite détenu trois personnes en otage, hier, s'est livré à la garde-côtière américaine, tôt ce matin.

Le bandit, identifié comme étant William Olynyk, âgé de 26 ans, a mis bas les armes, après un siège de 12 heures à bord d'un voilier réquisitionné de force, et s'est rendu à l'équipage du cotre Point Richmond, de la garde-côtière américaine.

Il avait instamment refusé de se livrer aux policiers canadiens.

En s'échappant de la banque, au cours de son vol raté, il avait échangé des coups de feu avec la police, blessant deux agents, et avant de sauter à bord d'un voilier amarré à Victoria, il avait fait trois otages, soit un couple américain et un citoyen de Vancouver.

Au cours de son équipée, le forcené avait réussi à mettre la main sur deux carabines et un fusil de chasse. Il s'était évadé de prison le 7 septembre.

La Gendarmerie canadienne et la garde-côtière américaine avaient talonné de près le yacht dans lequel Olynyk a pris la fuite avec ses captifs, mais on n'osait trop s'approcher, sachant que l'individu était un cas psychiatrique.

Après maints plaidoyers de la part des policiers, le bandit a accepté de se rendre, mais aux autorités américaines seulement et à la condition qu'on lui fournisse un avocat américain.

Aucun des ôtages n'a été blessé au cours de la folle équipée sur un voilier de 22 pieds.

Le navire du fuyard a navigué à la dérive pendant près de huit heures avant qu'il n'en arrive à la décision de se livrer.

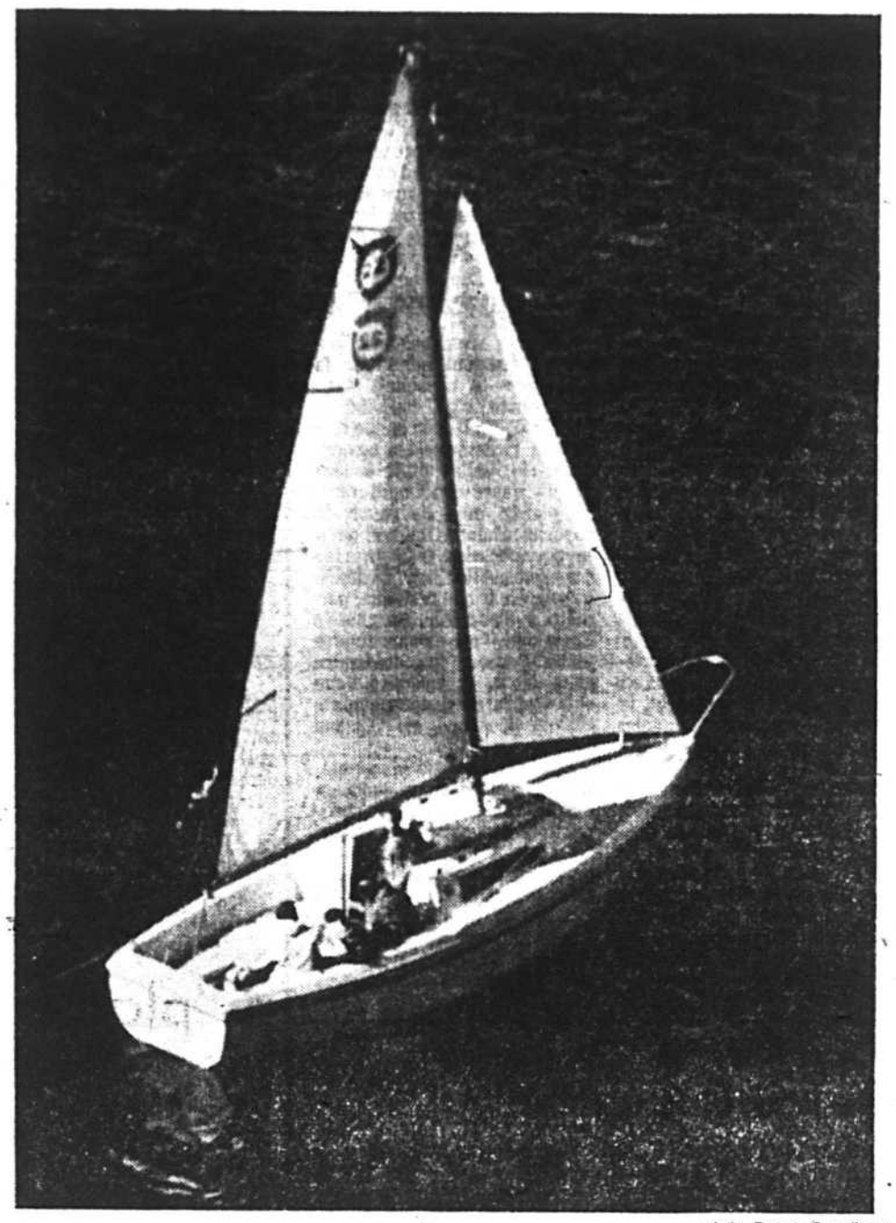


photo Presse Canadienne

C'est à bord de ce yacht à voiles qu'un bandit frustré a détenu trois personnes en otages avant de se rendre à la garde côtière américaines.

Un gérant est forcé de conduire un bandit à sa caisse populaire

Deux individus, qui désiraient ardemment effectuer un "important retrait" à la Caisse populaire de Saint-Charles-de-Mandeville, après les heures de fermeture, se sont présentés hier soir au domicile du gérant et l'ont invité (à la pointe du revolver) à venir leur ouvrir la porte de l'établissement.

Il était environ 9 h. 45 hier soir quand les deux bandits ont sonné à la porte de la maison du gérant, à environ un demi-mille de la caisse populaire.

M. Côme Savoie, âgé de 23 ans, était à son logis avec sa jeune femme, Nicole, et leur fillette. Il ne s'est fait aucune illusion sur le but réel de la visite de ces deux hommes. L'un d'eux portait un bas de soie sur la tête et l'autre avait des verres fumés. Tous deux brandissaient un revolver menaçant.

Pendant que l'un des apaches demeurait à la maison avec la jeune femme, le deuxième montait dans l'automobile de M. Savoie et se faisait conduire à la caisse.

Après s'être emparé d'une somme de $9,007, il s'est fait ramener à la maison du gérant, pour y retrouver son complice.

Les deux bandits ont ligoté leurs victimes dans leur lit, ont arraché les fils téléphoniques et sont repartis dans deux automobiles: celle du gérant, qu'ils ont abandonnée à environ 1 mille et demi de Saint-Charles, et celle dans laquelle ils étaient venus et qui n'a pas encore été retrouvée.

Quand M. Savoie est parvenu à se défaire de ses liens pour alerter les agents du détachement de Saint-Gabriel-de-Brandon de la Sûreté du Québec, les deux malfaiteurs étaient déjà rendus loin.

La police arrête huit présumées "prostituées"

L'escouade de la moralité de la Sûreté du Québec (section Montréal) a procédé, hier soir, à deux descentes, arrêtant huit femmes qui seront accusées ce matin de prostitution.

La première a été effectuée à Sorel, à l'hôtel Royal, où six "dames de petite vertu" ont été appréhendées. Il s'agit de: Raymonde Potvin, 31 ans; Micheline Clermont, 21 ans; Gloria Albert, 21 ans; Danielle Desjardins, 23 ans; Louise Lange, 23 ans; et Marie-Anne Aimée Gagnon, 23 ans.

Elles doivent comparaître ce matin à Sorel.

Par ailleurs, les policiers ont également rendu visite, hier soir, au salon de massage Capitole, à Sainte-Thérèse, où deux personnes ont été arrêtées. Ce sont Mme Rolande Lamarche, 41 ans, et Diane Lapierre, 23 ans, qui comparaîtront ce matin à Saint-Jérôme sous des accusations de prostitution.

Présumés faux-monnayeurs: tout cautionnement refusé

Paul Brunelle et Guy Buswell, qui demeurent au 735 boulevard Sauvé, à Saint-Eustache, ont comparu, hier matin, devant le juge Maurice Fauteux, de la cour des sessions de la paix, pour répondre à deux accusations précises: avoir été trouvés en possession de 71 faux billets de $10 canadiens, et avoir mis en Circulation un faux billet de $10.

Les deux inculpés, qui n'ont aucun dossier judiciaire, ont nié toute culpabilité, et leur enquête préliminaire a été fixée au 1er octobre.

Brunelle et Buswell se sont vu refuser tout cautionnement par le tribunal.

Le juge Maurice Fauteux, qui préside les comparutions, a d'ailleurs été catégorique sur ce point-là.

"Hier, j'ai refusé tout cautionnement à un individu accusé de possession de 14 faux billets de $10. Aujourd'hui, les accusés, si je m'en tiens au rapport de la police, auraient été trouvés en possession de 71 faux billets de $10. L'accusation est beaucoup plus grave. D'ailleurs, les juges sont de plus en plus sévères pour ce qui a trait à la possession et à la mise en circulation de fausse monnaie. Quant à moi, je refuse tout cautionnement aux deux inculpés. Le juge qui présidera leur enquête préliminaire fera ce qu'il voudra."

L'époque des bateaux à patins revit à l'I.-P.-E.

OTTAWA (PC) — Le dévoilement de la réplique d'un bateau à patins, à Cape Traverse, samedi, rappellera aux habitants de l'Ile-du-Prince-Edouard un moyen de locomotion qui les a reliés à la terre ferme, l'hiver, jusqu'en 1917.

Le bateau à patins tirait son nom du fait qu'il portait des patins, de chaque côté, qui permettaient aux passagers et à l'équipage de le tirer sur la glace.

Ailleurs, dans les chenaux dégagés, la rame ou la voile étaient utilisées comme moyens de propulsion.

Il n'était évidemment pas question de brise-glaces, en était doublée de feuilles d'étain pour lui donner plus de stabilité.

Le communiqué du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien précise que le monument, de 19 pieds de long sur plus de cinq de large, sera une réplique de ce que l'on croit être le dernier bateau à patins en service dans les Maritimes.

Ce bateau, qui servit de modèle, est présentement exposé au parc historique national de Fort Amherst, I.-P.-E.

Le ministre des Affaires indiennes, M. Jean Chrétien, et le ministre des Affaires, et le ministre des Affaires des anciens combattants, M. Jean-Eudes Dubé, participeront samedi aux cérémonies du dévoilement.

Le bateau à patins fut en service 90 ans, entre l'Ile-du-Prince-Edouard et le Nouveau-Brunswick, avant d'être définitivement déclassé.

Double capture à la suite d'un vol à Saint-Hubert

Les policiers de Saint-Hubert, Greenfield Park et Laflèche ont uni leurs efforts, ce matin, pour capturer deux individus qui avaient été pris en chasse à la suite d'un vol avec violence perpétré à Saint-Hubert.

Deux individus, armés de revolvers jouets, s'étaient présentés, peu après 4 h. ce matin, au bureau de la compagnie Chambly Transport, au 5120, rue Grande-Allée, à Saint-Hubert.

S'emparant des deux employés qui se trouvaient sur place, les malfaiteurs les ont assommés à l'aide d'une garcette et d'une barre de fer. Puis, ils ont fait main basse sur une somme de $200 en monnaie et sur des jetons d'une valeur de $2,144.

Un des employés a repris conscience peu après le départ des malfaiteurs et il a rapidement alerté la police.

L'auto des suspects a été prise en chasse dans les limites de Saint-Hubert et les policiers ont tiré plusieurs coups de feu, invitant les fuyards à s'arrêter.

Pendant ce temps, les policiers de Greenfield Park et de Laflèche étaient alertés et se préparaient à bloquer la route aux malfaiteurs.

Finalement, l'auto pourchassée a été impliquée dans une collision à Laflèche et ses deux occupants, légèrement blessés, sont tombés aux mains de la police.

Quant aux deux employés de la Chambly Transport, ils ont été transportés à l'hôpital Charles-Lemoyne, à Greenfield Park mais ils ont pu quitter l'institution quelques heures plus tard.

PRETS sur . . .
• BIJOUX • DIAMANTS
• Antiquités • Objets d'art
Nous achetons et payons comptant.
Toutes transactions confidentielles.
Hoffman's
1472, RUE PEEL

ANNONCE

Plan d'amaigrissement
Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le Plan d'amaigrissement Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces reduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets, et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaîtra vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.



Elle doublera

Les semi-remorques donnent généralement du fil à retordre aux petites voitures. Surtout si la petite voiture n'a pas assez de puissance pour les doubler sur une route à deux voies.

Voici la Toyota Corolla 1200 qui peut doubler. Son moteur déjà puissant compte maintenant 13 ch de plus pour un total de 73 ch. Toute la puissance et la rapidité dont vous avez besoin pour doubler ces mastodontes de la route. Une vitesse maximale supérieure à 90 milles à l'heure ; la vitesse de croisière est de 75 milles à l'heure, et tout ça à 35 milles au gallon.

Ces chevaux-vapeur supplémentaires font de la Corolla la meilleure petite voiture du monde des petites voitures.

Est-elle construite pour utiliser toute cette puissance ?

Vous pouvez en être assuré. Nous savons que rouler est important mais qu'arrêter l'est tout autant. C'est pourquoi nous avons équipé la Corolla de freins à ailettes et d'un système de freinage à double circuit.

L'intérieur n'a guère changé. Tout est en équipement standard sauf la radio et la transmission automatique. Ce que nous qualifions de standard ce sont les sièges-baquets inclinables, la chaufferette à 3 vitesses, la batterie renforcée de 60 amp., le démarreur de 1.3 ch et les pneus à flancs blancs. Le coffre à bagages est spacieux, tout est conçu pour la sécurité et son prix est des plus modiques.

Vous pensez que cette voiture vous en donne pour votre argent ? Vous avez bien raison. Nous pourrions même ajouter que c'est une voiture amusante à conduire, mais à vous de l'essayer et de le découvrir. Voyez un concessionnaire Toyota et conduisez-la.

Autres modèles : familiale et Sprinter fastback.

TOYOTA COROLLA $1889.

Prix de détail suggéré f.a.b. à Montréal. Fret, immatriculation et taxes provinciales et locales en sus.
Toyota possède un réseau commercial de vente et de service après-vente partout au Canada et dans le monde entier.

MONTREAL
Alix Automobile, Inc. 6807, rue Delorimier Tél. : 376-9191
Import Motors Corp. 1922, rue Ste-Catherine ouest Tél. : 935-6352
Montreal CMI (1967) Ltd. 7144 Côte-des-Neiges Tél. : 342-1050
Montréal-Nord Toyota Inc. 4847 est, Boul. Gouin Tél. : 321-1780, 321-6540
Tessier Toyota Enrg. 8400 est, Boul. Métropolitain St-Léonard Tél. : 254-7505

BANLIEUE DE MONTREAL
LACHINE
Spinelli-Garage Ltée 561 St-Joseph Tél. : 637-3771
LAVAL
Bertrand Automobile Ltée 4 Boul. Des Laurentides Pont-Viau Tél. : 667-0303
Degonais Automobile Ltee 3665 Boul. St-Martin Chomedey Tél. : 688-1916
LONGUEUIL
Import Motors Corp. 839 Boul. Taschereau Tél. : 679-1890

PIERREFONDS
Pierrefonds Toyota Ltd. 14350 Boul. Gouin ouest Tél. : 626-2122
POINTE-AUX-TREMBLES
Notre-Dame Automobile Enrg. 11675, rue Notre-Dame est Tél. : 645-7107
TERREBONNE
Garage L. G. Léveille 501 Boul. Terrebonne Tel : 666-4117
VERDUN
N. Lepage Auto Ltee 3478 Boul. LaSalle Tel. : 769-3843
RESTE DE LA PROVINCE
BEAUHARNOIS
Beauharnois Automobile Inc. 113, rue St-Laurent Tel. : 429-4040

BELOEIL
Réal Botcher Automobile Enrg. 555 Boul. Laurier McMasterville Tél. : 467-0229
DRUMMONDVILLE
Gougeon Automobiles Ltd. 950 Boul. St-Joseph Tél : 478-2233
FARNHAM
Lague Automobiles Ltee 1160, rue Principale Tel. : 293-5363
JOLIETTE
Normand Roy Marine Inc 555 Boul. Base Tel. : 753-7703, 753-4324
HUDSON
Norfolk Enterprises Co. Ltd. 103 Main Street Tel. : 236-3324

LACHUTE
Campbell & MacDonald Motor Sales Ltd. 440, rue Principale Tél. : 562-6662, 562-5754
LOUISEVILLE
Gelinas Automobile Enrg. 161 est, Boul St-Laurent Tél. : 228-3100
PERENTIGNY
Berube & Campbell Motors Inc. 147 Notre-Dame Tel : 581-3540
ST-HYACINTHE
Autella Inc. 602, rue St-Louis Tel : 773-0404
ST-JEAN
Garage Gérard Brodeur Enrg. 720, rue St-Jacques Tél. : 346-9777

ST-JEROME
Les Agences Kyoto Ltée 1150, Boul. des Laurentides St-Antoine Tel. : 422-9525
ST-NORBERT
Garage Réjean Laporte St-Norbert (Co. Berthier) Tel : 836-3531
TRACY
Garage Leo Messier et Fils Inc. 4570 Route Marie-Victorin Tel : 742-5055
VALLEYFIELD
Couillard Automobile Enrg. 469 Clement-Leroque Tel : 373-0350
VICTORIAVILLE
Laurier Toyota Enrg. 191, rue Laurier Tél. : 758-8393

1/2 PRIX
VOIR PREMIÈRE PAGE DES PETITES ANNONCES

résultats sportifs

baseball majeur

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale

St-Louis à EXPOS 8:00
(Carlton 9-19) vs (Stoneman 6-15)
Chicago à Philadelphie 8:00
(Papas 12-8) vs (Wise 12-13)
New York à Pittsburgh 8:00
(Koosman 11-7) vs (Moose 11-10)
Houston à Atlanta 8:00
(Dierker 14-12) vs (Reed 7-10)
Los Angeles à Cincinnati 8:00
(Osteen 15-13) vs (McGlothlin 14-9)
San Diego à San Francisco 11:00
(Dobson 12-15 ou Roberts 7-13) vs (Reberger 7-6)

Ligue Américaine

Oakland à Californie 11:00
(Odom 8-7) vs (Wright 21-11)
Minnesota à Kansas City 9:00
(Blyleven 10-8) vs (Bunker 2-10)
Baltimore à Cleveland
(McNally 23-9) vs (Rittage 1-0)
Boston à Washington
(Culp 16-14) vs (Shellenback 6-6)
Milwaukee à Chicago 6:00
(Lockwood 4-11 et Krauss 13-18) vs
(John 11-16 et Janeski 10-16)
Détroit à New York 6:00
(Lolich 13-18 et Hiller 5-4) vs
(Bahsen 14-11 et Kline 6-4)

HIER

Ligue Nationale

EXPOS	000	000	000—0 7 1
Pittsburgh	030	012	20x—8 15 1

Renko, Strohmayer (6e) McGinn (6e) Raymond (7e) et Bateman; Walker (15-6) et Sanguillen. LP Renko (12-11).

San Diego	010	002	011—5 11 0
Atlanta	000	000	000—0 6 0

Roberts (8-13) et Cannizzaro; McQueen (0-5) et Tillman. Cir. Colbert (35e) Gaston (29).

Chicago	010	004	200—7 7 0
St-Louis	100	000	000—1 7 1

Holtzman (17-11) et Hundley; Torrez, C. Taylor (7e) Briles (8e) et Simmons. LP Torrez (8-10). Cir. Pepitone (24e).
(Seuls matches à l'affiche).

Ligue Américaine

Détroit	001	000	030—4 12 2
Baltimore	002	022	01x—7 12 2

Hiller McRae (6e) Scherman (7e) et Price; Cuellar (24-8) et Etchebarren. LP Hiller (5-5). Cir. B. Robinson (18e) Blair 2 (16e et 17e).

Californie	000	003	000—3 13 1
Milwaukee	240	100	00x—7 11 0

Bradley, Kealey (2e) Allen (3e) Cox (6e) K. Tatum (7e) et Azcue; Morris, Gelnar (6e) Sanders (8e) et Roof. LG Morris (2-3). LP Bradley (2-5). Cir. Harper (31e).

Boston	202	000	000—4 7 3
Washington	000	300	000—3 7 0

Moret, Romo (4e) B. Bolin (9e) et Montgomery; Hannan, Cox (4e) Pina (7e) Knowles (9e) et Casanova. LG Romo (7-3) LP Hannan (9-10). Cir. Conigliaro 2 (34e et 35e).
(Seuls matches à l'affiche).

CLASSEMENT

Ligue Américaine

(Division Est)

	G	P	Moy.	Diff.
Baltimore	101	54	.652	—
New York	89	67	.571	12½
Boston	83	74	.529	19
Détroit	76	79	.490	25
Cleveland	75	81	.481	26½
Washington	70	85	.452	31

(Division Ouest)

Minnesota	94	61	.606	—
Oakland	85	71	.545	9½
Californie	81	74	.523	13
Kansas City	62	93	.400	32
Milwaukee	61	94	.394	33
Chicago	55	99	.357	38½

Ligue Nationale

(Division Est)

	G	P	Moy.	Diff.
Pittsburgh	84	72	.538	—
New York	81	74	.523	2½
Chicago	81	74	.523	2½
St-Louis	74	82	.474	10
Philadelphie	70	85	.452	13
EXPOS	69	87	.442	15

(Division Ouest)

Cincinnati	99	58	.631	—
Los Angeles	84	71	.542	14
San Francisco	84	71	.542	14
Atlanta	75	82	.478	24
Houston	72	83	.468	26
San Diego	61	95	.386	37½

sommaire des Expos

EXPOS	AB	P	CS	PP
Hahn, cg (.264)	4	0	1	0
Sutherland, 2b (.202)	3	0	0	0
Staub, cd (.272)	3	0	1	0
Bailey, 3b (.293)	4	0	2	0
Bateman r (.235)	4	0	1	0
Fairly, 1b (.288)	3	0	1	0
Laboy, 3b (.199)	1	0	0	0
Mashore, cc(.167)	3	0	0	0
Wine, ac (.228)	4	0	1	0
Renko, l (.182)	2	0	0	0
Strohmayer, l (.167)	0	0	0	0
McGinn, l (.114)	0	0	0	0
Phillips, fu (.237)	1	0	0	0
Raymond, l (.000)	0	0	0	0
Total	32	0	7	0

Pittsburgh	AB	P	CS	PP
Alou, cc (.294)	5	0	2	0
Cash 2b (.314)	5	1	2	1
Oliver, cd (.269)	5	0	1	1
Stargell, cg (.264)	4	0	0	0
Robertson, 1b (.286)	4	2	2	0
Sanguillen, r (.326)	4	2	3	1
Hebner, 3 b (.282)	4	3	2	1
Alley, ac (.243)	4	0	3	4
Walker, l (.140)	3	0	0	0
Total	38	8	15	8

EXPOS	000	000	000—0
Pittsburgh	030	012	20x—8

Erreurs Hebner, Sutherland. Doubles-jeux Expos 1, Pittsburgh 3. Laissés sur les buts Expos 8, Pittsburgh 8.
2B Robertson Hebner, Oliver. 3B Alley. Sacrifice Walker.

	ML	CS	P	PM	RAB
Renko lp (12-11)	5	8	4	4	1 4
Strohmayer	0	3	2	2	0 0
McGinn	1	1	0	0	0 0
Raymond	2	3	2	0	0 1
Walker lg (15-6)	9	7	0	0	3 6

Strohmayer a fait face à trois frappeurs à la 6 manche.
Durée: 2:18
Assistance: 14,016.

football canadien

AUJOURD'HUI

Aucun match à l'affiche

DEMAIN

Hamilton à Edmonton

DIMANCHE

Ottawa vs ALOUETTES
Toronto à Calgary
Regina à Winnipeg

HIER

Aucun match à l'affiche

Ligue Canadienne

(Conférence de l'Est)

	J	G	P	N	PP	P	C	Pts
ALOUETTES	7	5	2	0	145	133	10	
Hamilton	8	5	3	0	174	155	10	
Toronto	8	4	4	0	197	185	8	
Ottawa	8	3	5	0	163	171	6	

(Conférence de l'Ouest

Regina	10	8	2	0	228	147	16	
Vancouver	10	5	5	0	221	211	10	
Calgary	10	5	5	0	188	150	10	
Edmonton	10	4	6	0	155	179	8	
Winnipeg	9	1	8	0	122	255	2	

compteurs de la ligue Canadienne

Conférence de l'Est

	T	PL	C	S	Pts
Coffey Hamilton	3	9	18	5	68
McMillan, Ottawa	0	11	16	5	54
Jonas, Toronto	0	7	22	3	46
Oldham, Ottawa	7	0	0	0	42
Evenshen, Alouettes	**6**	**0**	**0**	**0**	**36**
Symons, Toronto	6	0	0	0	36
Thorpe, Toronto	6	0	0	0	36
Wade, Alouettes	**4**	**0**	**0**	**2**	**26**
Duncan, Alouettes	**4**	**0**	**0**	**0**	**24**
Smith, Alouettes	**4**	**0**	**0**	**0**	**24**
Fleming, Hamilton	4	0	0	0	24
Springate, Alouettes	**0**	**5**	**5**	**0**	**20**
Buchanan, Hamilton	3	0	0	0	18
Weelesley, Ottawa	3	0	0	0	18
Wood, Ottawa	3	0	0	0	18
Bland, Toronto	2	0	0	0	12
Mankins, Ottawa	2	0	0	0	12
Cooper, Ottawa	2	0	0	0	12
Moro, Toronto	2	0	0	0	12
Raimey, Toronto	2	0	0	0	12
Taylor, Toronto	2	0	0	0	12
Eckman, Hamilton	2	0	0	0	12
Guindon, Alouettes	**0**	**0**	**6**	**1**	**7**
Bethea, Hamilton	1	0	0	0	6
Henley, Hamilton	1	0	0	0	6
Manel, Hamilton	1	0	0	0	6
Starr, Hamilton	1	0	0	0	6
Schmidlin, Hamilton	1	0	0	0	6
Weslowski, Hamilton	1	0	0	0	6
Aldridge, Hamilton	1	0	0	0	6
McCarthy, Alouettes	**1**	**0**	**0**	**0**	**6**
William Hamilton	1	0	0	0	6
Profit, Toronto	1	0	0	0	6
Sutherin, Toronto	1	0	0	0	6
Thornton, Toronto	1	0	0	0	6
Mann, Toronto	1	0	0	0	6
Zuger, Hamilton	0	0	0	1	1
Van Burkleo, Ottawa	0	0	0	1	1

Touchés de sûreté: Alouettes, Hamilton et Toronto, 1.

Conférence de l'Ouest

	T	PL	C	S	Pts
Gerela, Vancouver	0	16	22	11	81
Abendschan, Regina	0	15	24	2	71
Cutler, Edmonton	0	14	14	9	65
Harrison, Calgary	9	0	0	0	54
Evenson, Vancouver	8	0	0	0	48
Robinson, Calgary	0	7	16	6	43
Houmard, Winnipeg	6	0	0	0	36
McKinnie, Regina	5	0	0	0	30
Barwell, Regina	5	0	0	0	30
Swarn, Edmonton	5	0	0	0	30
Young, Vancouver	5	0	0	0	30
Eben, Edmonton	4	0	0	0	24
McKinnis Calgary	4	0	0	0	24
Shaw, Calgary	4	0	0	0	24
Lakusiak, Winnipeg	0	3	11	4	24
Cranner, Calgary	4	0	0	0	24
G. Reed, Regina	4	0	0	0	24
Andrus, Winnipeg	2	0	0	0	12
Brothers, Vancouver	2	0	0	0	12
Molnar, Regina	2	0	0	0	12
Nielsen Winnipeg	2	0	0	0	12
Van Pelt, Winnipeg	2	0	0	0	12
Whitfield, Vancouver	2	0	0	0	12
Washington, Vancouver	2	0	0	0	12
Bailey, Regina	1	0	0	0	6
Bradley, Vancouver	1	0	0	0	6
Campbell, Edmonton	1	0	0	0	6
Breeding, Winnipeg	1	0	0	0	6
Denny, Regina	1	0	0	0	6
Dorsch, Regina	1	0	0	0	6
Hendrickson, Vancouver	1	0	0	0	6
Gabler Winnipeg	1	0	0	0	6
Johnson, Winnipeg	1	0	0	0	6
King, Edmonton	1	0	0	0	6
Koinzan, Calgary	1	0	0	0	6
Lancaster, Regina	1	0	0	0	6
Nettles, Edmonton	1	0	0	0	6
Nixon, Vancouver	1	0	0	0	6
Pitchairnly, Edmonton	1	0	0	0	6
Seaman, Regina	1	0	0	0	6
Sensi, Winnipeg	1	0	0	0	6
Thomas, Edmonton	1	0	0	0	6
Stewart Calgary	1	0	0	0	6
Trull, Edmonton	1	0	0	0	6
Weiss, Regina	1	0	0	0	6
Linterman, Calgary	1	0	0	0	6
Phillips, Vancouver	0	0	0	3	3
Deacon, Winnipeg	0	0	1	0	1
Ford, Regina	0	0	0	1	1

Touchés de sûreté: Vancouver, 2.

baseball mineur

AUJOURD'HUI

Ligue Montréal Jr

Imm.-Conc. à Laval
(Laval mène 2 à 0, finale 4 de 7)

HIER

Laval	000	000	1—1	3	2
Imm.-Conc.	000	000	0—0	3	0

Grondines (LG) et Blanchette; Livernois (LP) et Blanchard.

golf

Championnat mondial amateur par équipes

1—Etats-Unis	426
2—Mexique	433
3—Afrique du Sud	433
4—Canada	434
5—Nouvelle Zélande	434
6—Grande-Bretagne-Irlande	438
7—Australie	439
8—Philippines	441
9—Brésil	445
10—Japon	445
11—France	447
12—Chine nationaliste	447

OMNIUM GREEN ISLAND

Bert Greene	33-32—65
Harry Toscano	33-33—66
Bob Stanton	32-34—66
Bunky Henry	34-33—67
Tommy Jacobs	34-33—67
Richard Crawford	35-33—68
Bobby Greenwood	34-34—68
Bob Stone	33-35—68
Bryon Comstock	34-34—68
Chris Blocker	34-34—68
John Jacobs	35-33—68
Curtis Sifford	35-33—68
Larry Wood	36-33—69
Chuck Courtney	35-34—69
Herb Hooper	34-35—69
Steve Reid	37-32—69
Jack Cupit	34-35—69
Tom Shaw	35 34—69
A. Elliott Kirven	37-32—69
Larry Ziegler	35-34—69
Bill Brask	34-35—69
Chuck Montalbano	34-35—69
Bob Dolci	35-34—69
J. C. Snead	33-37—70
Jack Kewis Jr	37-33—70
Don Parson	35-35—70
Steve Eichstaedt	35-35—70
Babe Hiskey	36-34—70
Dean Refram	36-34—70
Dick Rhyan	34-36—70
Jim Jamieson	36-34—70
Davis Love Jr	34-36—70
Roy Pace	35-34—70
Jim Grant	35-36—71
George Johnson	37-34—71
Terry Dill	36-35—71
Tommy Aarin	37-34—71
Dave Ragan	34-37—71
Tery Abbott	36-35—71
Terry Wilcox	36-35—71
Ben Kern	36-35—71
A. amateur	

LA COURSE AU CHAMPIONNAT

	G	P	Moy.	Diff.
Pittsburgh	84	72	.538	—
New York	81	74	.523	2½
Chicago	81	74	.523	2½

MATCHES A DISPUTER

PITTSBURGH

Chez lui (3)

Sept. 25, 26, 27 — New York

A l'étranger (3)

Sept. 29, 30, Oct. 1 — St-Louis

NEW YORK

Chez lui (4)

Sept. 28, 29, 30, Oct. 1 — Chicago

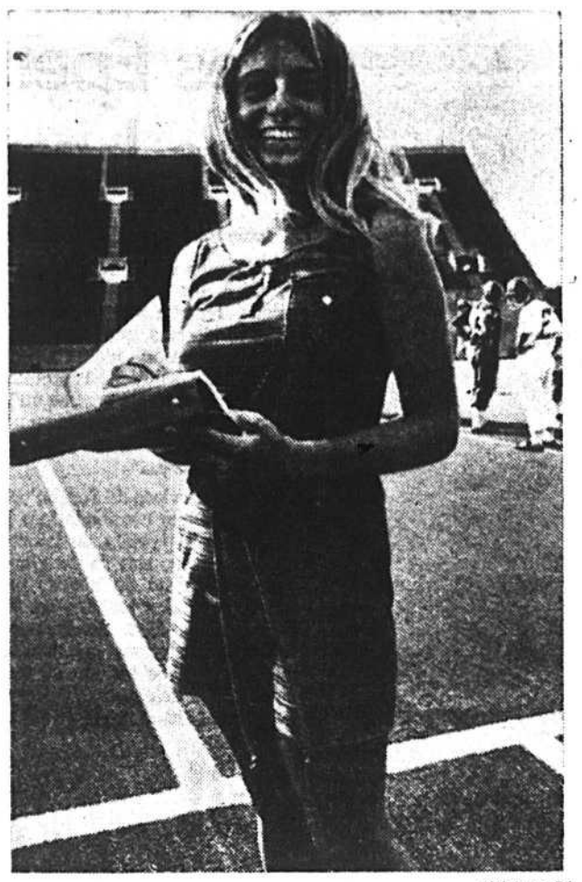
A l'étranger (4)

Sept. 25, 26, 27 — Pittsburgh

CHICAGO

A l'étranger (7)

Sept. 28, 29, 30 — Philadelphie
Sept. 28, 29, 30
Oct. 1 — New York



téléphoto PA

36-24-36 hop !

Debbie Phillips est un(e) des instructeurs de l'équipe de football de l'Université d'Indiana, spécialement chargés de compiler les statistiques... sur quels jeux ?

"Olympathon", premier d'une série de projets en olympisme

Si les sommes récoltées, par le Comité olympique du Canada sont en rapport, avec les efforts déployés par les responsables du sport amateur, le succès est assuré !

L'objectif de la vaste campagne de souscription est fixé à plus d'un million de dollars. Le District 707 du club Rotary y joue sa part.

C'est ce qui a été annoncé, hier, à la Maison des Jeux olympiques, Cité du Havre. La plus sérieuse et profitable des campagnes entreprises au profit des représentants du Canada, dans les grandes compétitions internationales.

Cet objectif lancé et appuyé par les organismes les plus divers du monde de l'entreprise privée aux mouvements de solidarité sont une preuve de l'effort déployé. "C'est un début de bon travail qui s'amorce et c'est encourageant pour l'avenir de notre sport amateur, a dit le président de l'Association d'athlétisme du Québec, Pierre Charbonneau.

"Olympathon" c'est le projet numéro un ! Il sera lancé samedi à Toronto.

Mais, cette série de projets ne s'arrête pas là. Le programme de l'entrainement y est prévu. "Il faut absolument développer et promquvoir la profession d'entraineur, ainsi que son statut, au Canada", disait un des membres de la Commission olympique, depuis Toronto.

Un projet annoncé et ainsi devenu officiel. Les responsables de l'AOC annonçaient également un programme de reconnaissances et conditionnements. Le plan est sérieusement à l'étude et à obtenu l'appui des pouvoirs publics.

Des projets de bonnes et louables intentions que seuls les pouvoirs publics et les entreprises privées sont déjà à entreprendre pour les athlètes qui représenteront le Canada dans de nombreuses rencontres internationales.

Ces derniers projets se concrétiseront certainement et plus facilement si l'on en croit les responsables qui désirent installer également un bureau à Ottawa. Sans toutefois enlever les dits services qui seront situés à la Maison des Jeux olympiques à Montréal définitivement.

Ces services administratifs seraient toutefois réduits. Le personnel conserverait ses fonctions qui, elles, consisteraient toujours en un travail de documentation plus que de l'administration comme actuellement y est en fonction la Maison des Jeux olympiques de la Cité du Havre.

McNamara perdrait son poste avec les Seals

OAKLAND (AP) — John McNamara vient de compléter une saison aux rênes des Athlétiques d'Oakland, mais aucun gérant n'a piloté le club pendant deux ans sous le propriétaire Charles O. Finley.

Alors que les Athlétiques sont éliminés dans la division Ouest de la ligue Américaine, on se demande si McNamara pilotera encore les Athlétiques en 1971, mais un journaliste qui accompagne le club soutient que non.

McNamara savait dans quelle galère il s'embarquait quand il a succédé à Hank Bauer, 13 jours avant la fin du calendrier, l'an dernier, avec un contrat d'un an.

Finley se serait mis en quête d'un nouveau gérant le 8 juillet soit quand les Athlétiques ont perdu une série de trois parties aux mains des Twins de Minnesota, et les rumeurs ont persisté même quand les Athlétiques se sont approchés plus tard à 3½ parties des Twins.

Finley a accordé un vote de confiance à McNamara le 12 juillet, remettant à la fin de la saison sa décision de le garder ou non.

On a mentionné le nom de Billy Martin, ex-gérant des Twins, comme successeur de McNamara, en juillet, mais Martin piloterait les Tigers de Détroit, en 1971. Finley a même fait allusion à Mickey Mantle, mais celui-ci est maintenant instructeur des Yankees de New York.

Ceux qui prétendent que McNamara ne sera pas de retour en 1971 sont appuyés par l'histoire, car Finley a déjà changé de gérant en 10 occasions.

Le successeur de McNamara héritera d'un club aspirant au championnat, avec le retour en santé des lanceurs "Blue Moon" Odom et Jim Rolland, plus l'addition du jeune gaucher Vida Blue.

Il devra de plus, jouer le rôle d'intermédiaire entre le voltigeur Reggie Jackson et Finley. Le voltigeur a refusé de retourner dans les mineures cette saison, demandant d'être échangé, mais Finley a assuré qu'il serait avec les Athlétiques l'an prochain.

Les Cubs rejoignent les Mets au 2e rang

Le chiffre magique, dans la course au championnat de la division Est de la ligue Nationale, est présentement de cinq. Mais les principaux intéressés, les Pirates de Pittsburgh, refusent de se laisser influencer.

Hier, en blanchissant les Expos, 8-0, ils ont porté leur avance à deux parties et demie sur les Mets de New York, qui étaient inactifs hier. Quant aux Clubs de Chicago, il se sont maintenus dans la lutte hier en surclassant les Cardinaux de St-Louis, 7-1. Les Cubs ont ainsi rejoint les Mets au deuxième échelon.

On saura mieux à quoi s'en tenir à l'issue du week-end, puisque les Pirates et les Mets s'affronteront dans une série de trois matches, à Pittsburgh.

Quant aux Cubs, ils devraient avoir la vie un peu plus facile, car leurs adversaires du week-end seront les Phillies de Philadelphie, détenteurs du cinquième rang. Mais les Phillies, tout comme les Expos d'ailleurs, ont largement contribué à rendre la course intéressante au cours des dernières semaines.

A St-Louis hier, c'est le gaucher Ken Holtzman qui a permis aux Cubs de demeurer dans le plus fort de la lutte en maitrisant l'offensive des Cardinaux. Il a ainsi porté sa fiche à 17-11. Joe Pepitone a brillé au bâton avec son 24e circuit de la saison.

Nate Colbert et Clarence Gaston ont canonné un circuit chacun, et Dave Roberts a lancé un match de six coups sûrs, alors que les Padres de San Diego ont blanchi les Braves à Atlanta pour une deuxième soirée consécutive. Le match s'est terminé par un pointage de 5-0.

C'était le 35e circuit de Colbert, et le 29e de Gaston.

Deux circuits pour Conigliaro

Le solide cogneur Tony Conigliaro a fait compter tous les points des Red Sox de Boston, avec deux circuits, alors que ces derniers ont disposé des Sénateurs de Washington, 4-3. C'était le 7e échec consécutif des Sénateurs.

Conigliaro a ainsi porté son total de circuits à 35 pour la saison, et son total de points produits à 11. De plus, ses circuits ont permis aux Red Sox de porter leur total à 195, égalant du même coup le record d'équipe pour une saison.

Mike Cuellar a récolté sa 24e victoire contre huit défaites, et Paul Blair a claqué deux circuits, alors que les Orioles de Baltimore ont disposé des Tigers de Détroit, 7-4. C'était la 21e partie complète de Cuellar cette saison.

Le total de 24 victoires de Cuellar constitue un nouveau record d'équipe chez les Orioles.

Enfin, lors du seul autre match à l'affiche, les Brewers de Milwaukee ont terminé leur saison locale par une victoire de 7-3 aux dépens des Angels de la Californie.

Ted Savage, avec quatre points produits, et Tommy Harper, avec son 4e circuit en trois manches, ont brillé au bâton pour les vainqueurs. Les 6,549 spectateurs présents au match ont permis aux Brewers de terminer leur première saison avec un total de 934,820 spectateurs.

Ernest Pitts tué d'une balle de revolver

THORNTON, Colorado (UPI) — Ernest Pitts, un vétéran de la ligue Canadienne de football, a été tué d'une balle de revolver, hier soir, tout près de la maison qu'habitait son épouse.

Des officiels de la police ont déclaré qu'ils détenaient Mme Pitts, en rapport avec cette affaire. Les policiers de ce comté d'Adams ont révélé que le couple ne vivait plus ensemble et avait entrepris des démarches pour obtenir le divorce. Ils avaient six enfants. Pitts évoluait dans la ligue Canadienne depuis 13 saisons. Il avait été choisi sur les équipes d'étoiles une demi-douzaine de fois. Il avait joué pour les Blue Bombers de Winnipeg jusqu'à cette année où il avait été cédé aux Lions de Vancouver. Pitts avait participé au match des siens contre les Tiger-Cats de Hamilton mercredi soir et, apparemment, il avait quitté le Canada pour Thornton au Colorado immédiatement après la rencontre.

en bref

Bristol rengagé

Les Brewers de Milwaukee ont annoncé qu'ils avaient renouvelé le contrat de leur gérant **Dave Bristol** pour une autre année... le contrat que Bristol avait signé avec les Pilots de Seattle en 1969 se terminait cette année... Bristol, qui a déjà été gérant des Reds de Cincinnati en 1969, a suivi l'équipe lors de son déménagement de Seattle à Milwaukee.

Gauthier à la poursuite d'un record

Le Montréalais **Alban Gauthier** participera dimanche à l'éliminatoire modifiée au volant d'une Camaro 70, classe "A"... la semaine dernière, à la piste Sanair, il a réalisé un temps de 10.31 secondes au ¼ de mille, départ arrêté, pour ainsi s'approcher à seulement 6/100 de seconde du record mondial de sa catégorie... à Sanair dimanche, Gauthier sera une fois de plus opposé aux meilleurs pilotes américains.

Ron Hill, le meilleur ?

Le Britannique **Ron Hill,** actuellement à London, Ontario, pour la course de 12 milles de dimanche, a déclaré hier au cours d'une interview, que son objectif est de se faire nommer le meilleur coureur de marathon du monde... "Je crois que j'ai réellement de bonnes chances de mériter un tel honneur," a confié Hill à un journaliste.

Championnat de moto-cross

Le promoteur **Jacques Tonglet** présentera dimanche, au club de la Vallée de Mascouche, le championnat provincial de moto-cross... de l'avis de Tonglet lui-même, la piste de style européen est l'une des mieux aménagées au Québec, sinon la meilleure... une soixantaine de coureurs se sont déjà inscrits... on en attend un total de 100. Les **Ron Key, Jean-Marc Houle, Yves Légaré, Seppo Makinen et Norm Richens** seront de la partie.

Pour la zone de ski de l'Estrie

Dimanche, au club de golf de Bromont, on organise un tournoi de golf à $10.00 l'inscription, au profit de la Zone de ski de l'Estrie, autant pour l'équipe qui représentera la zone que pour les compétitions à l'intérieur même de la zone... les premiers départs seront donnés à 8h30... un souper dansant suivra.

Les Vikings meilleurs sans Kapp ?

Le quart-arrière **Bill Nelsen,** des Browns de Cleveland, a déclaré que les Vikings du Minnesota sont meilleurs s'ils n'alignent pas le quart de l'an dernier. **Joe Kapp**... "S'il décide de revenir sur sa décision, ils devront probablement le prendre avec eux... et ce qui serait néfaste, c'est que dès que **Gary Cuozzo** connaitra une mauvaise partie, on le remplacera par Kapp. Je suis d'avis qu'une équipe qui aurait deux quarts réguliers serait inévitablement divisée".

Santana se retire de la Coupe Davis

Le meilleur Espagnol, **Manuel Santana,** âgé de 32 ans, a décidé de ne plus participer aux compétitions de la coupe Davis... il a déclaré qu'il ne jouerait plus que dans les principaux tournois... on croit savoir que les affirmations du président de la fédération nationale espagnole de tennis, le **Marquis de Cabanes,** à l'effet que Santana avait annoncé à plusieurs reprises sa retraite de l'équipe de la Coupe Davis simplement pour faire augmenter sa rétribution par match à $500, y serait pour beaucoup dans la déclaration de Santana.

Roche battu en 3e ronde

Tony Roche, reconnu le troisième meilleur joueur de tennis au monde, a baissé pavillon, 2-6, 6-2 et 6-3, devant **Marty Riessen** en troisième ronde des matches de simples du 44e championnat du Sud-Ouest du Pacifique, doté d'une bourse de $65,000... une autre surprise a été enregistrée quand l'Espagnol **Andres Gimeno,** huitième au monde, a été défait, 6-3, 4-6 et 6-3, par l'Américain **Tom Groman.**

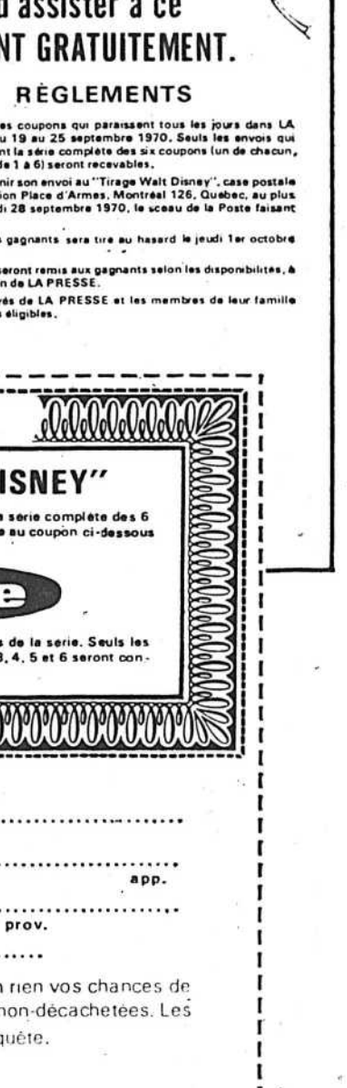
Billie-Jean battue

Jouant pour la première fois depuis une opération au genou, l'Américaine **Billie-Jean King** a subi une défaite de 6-3, 6-3 aux mains de l'Australienne **Judy Tegart-Dalton** lors de la première ronde du tournoi invitation de la Virginie... madame King avouait après le match qu'elle n'avait pas souffert, mais qu'elle n'avait pas encore repris ses forces.

Un arbitre insoumis

Dave Feld, l'arbitre de boxe qui devait officier lors du match **Floyd Patterson-Charlie Green,** la semaine dernière, et qui avait été remplacé quelques minutes avant, a demandé une enquête d'état sur la Commission athlétique de boxe de New York... Feld a déclaré qu'il poursuivrait tous ceux qui sont en arrière de la décision qui a été prise le fameux soir en question.

GRATIS
300 billets à gagner
*LE MONDE DE WALT DISNEY



OBTENEZ, GRATUITEMENT, 4 BILLETS POUR VOUS ET VOS ENFANTS — UNE VALEUR DE $20

"Le monde de Walt Disney", c'est un tout nouveau spectacle à grand déploiement pensé et réalisé en fonction de la famille. Un tourbillon de gaieté! Deux heures de joie pendant lesquelles vous verrez les personnages célèbres des dessins animés que vous aimez: Mickey, Pluto, Goofy, et des dizaines d'autres.

LA PRESSE vous offre l'occasion d'assister à ce spectacle avec les vôtres ABSOLUMENT GRATUITEMENT.

Pour avoir une chance de gagner 4 billets, il suffit de collectionner 6 coupons qui paraissent aujourd'hui et tous les jours jusqu'à vendredi prochain dans LA PRESSE.
Le nom des gagnants sera tiré au sort; ils recevront chacun quatre (4) billets pour l'une des représentations du "Monde de Walt Disney".

RÈGLEMENTS

1. Découper les coupons qui paraissent tous les jours dans LA PRESSE du 19 au 25 septembre 1970. Seuls les envois qui contiendront la série complète des six coupons (un de chacun, numerotés de 1 à 6) seront recevables.
2. Faire parvenir son envoi au "Tirage Walt Disney", case postale 4080, Station Place d'Armes, Montréal 126, Québec, au plus tard le lundi 28 septembre 1970, le sceau de la Poste faisant foi.
3. Le nom des gagnants sera tiré au hasard le jeudi 1er octobre 1970.
4. Les billets seront remis aux gagnants selon les disponibilités, à la discrétion de LA PRESSE.
5. Les employés de LA PRESSE et les membres de leur famille ne sont pas éligibles.

COUPON No 6

"LE MONDE DE WALT DISNEY"

Conservez précieusement ce coupon. Quand vous aurez la série complète des 6 coupons, faites parvenir à LA PRESSE, à l'adresse indiquée au coupon ci-dessous

la presse

Ce coupon n'est pas valable sans les cinq autres coupons de la serie. Seuls les envois qui contiendront un chacun des coupons nos 1, 2, 3, 4, 5 et 6 seront considérés.

NOM .....
ADRESSE .....
No rue app.
.....
ville zone postale prov.
Tél. .....

IMPORTANT: Ce questionnaire n'influence en rien vos chances de gagner. les enveloppes seront tirées au hasard non-décachetées. Les questions serviront exclusivement pour fin d'enquête.

Je reçois LA PRESSE à domicile
par porteur ☐ oui ☐ non
par la poste ☐ oui ☐ non
J'achère LA PRESSE chez un dépositaire ☐ oui ☐ non

tous les jours ☐ le samedi seulement ☐
de temps à autre ☐ le mercredi seulement ☐

Faites parvenir vos six coupons à
Tirage "Walt Disney"
Case postale 4080, Station Place d'Armes, Montréal 126, Québec

Plante : Montréal manque de pompiers, mais il ne faut pas revenir au système de promotion par patronage

par Pierre VENNAT

"Montréal manque de pompiers et la direction du Service des incendies tarde vraiment à combler des postes vacants aux positions de lieutenants et de capitaines. Cependant, ceux qui comme le pompier J.-Marcel Brodeur, défait par quelques voix à la présidence de l'Association des pompiers de Montréal, contestent l'actuel système de promotion voudraient revenir, en fait, à un système de promotion par patronage".

Le président des 2,400 pompiers montréalais, le lieutenant André Plante, est quant à lui catégorique. Il faut réaliser, dit-il, que les pompiers ont le choix entre un système de patronage et un système compétitif et si le système compétitif doit être maintenu, et le comité exécutif du syndicat montréalais des pompiers le croit, "il faut s'y adapter et vivre avec".

Selon M. Plante, il manque environ 120 pompiers, à Montréal, à l'heure actuelle.

La situation, sans être critique au point de mettre en danger la sécurité du public, est néanmoins la pire depuis plus de dix ans. Selon lui, la situation est due au fait que, dans le cas des policiers, il y a plus de facilité de combler les vacances vu que les budgets policiers sont répartis, depuis la création de la Communauté urbaine, entre toutes les municipalités de l'île et que c'est, en fait, avec la CUM que les policiers négocieront leur prochain contrat.

Dans le cas des pompiers, il n'existe pas de telle intégration encore même si les pompiers lanceront prochainement, plus précisément le 5 octobre, à l'occasion de la Semaine de la prévention des incendies, une campagne en vue de l'intégration des corps de pompiers sur l'île de Montréal.

Les promotions

M. Plante et son exécutif n'ont guère prisé les commentaires de quelque 78 pompiers qui ont échoué à l'examen pratique pour devenir lieutenants, dernièrement.

Il fait tout d'abord remarquer que 182 l'ont tout de même réussi.

Et que l'association endosse le test pratique imposé par le directeur Elphège Hamel et l'appréciation qui doit être faite par les officiers ayant travaillé depuis trois ans avec le candidat, parce qu'elle favorise des examens et des tests "collés sur les réalités de la fonction d'officier-pompier".

Le fait que la plupart des "coulés" assume déjà, par intérim, la fonction de lieutenant, ne constitue pas une assurance de promotion, soutient-il, et ne servirait qu'à prouver que certains postes, au Service des incendies, sont remplis par des gens non compétents. Quoique M. Plante soit très réticent à s'engager sur ce dernier plan.

Niant toute "collusion" avec la ville ou la direction du SIM, M. Plante déclare que certains confondent trop facilement "idalogue souhaitable" et "collusion".

"La démagogie n'a jamais rien produit de constructif. Les menaces et le chantage non plus", d'indiquer M. Plante qui s'est également porté à la défense des pompiers Yvon Lapierre et Yvon Bernard, trésorier et secrétaire de l'Association des pompiers, qui tous deux viennent d'être jugés éligibles à la fonction de lieutenant, après avoir réussi l'examen pratique, M. Lapierre était éligible à ce poste depuis 1963 et le cas de M. Bernard serait semblable.

Quant au pompier Brodeur, adversaire syndical du lieutenant Plante qui préside depuis 1952 les destinées des pompiers montréalais, il a échoué lors de l'examen pratique, d'où, selon M. Plante, son mécontentement contre le système.

La municipalité de Valcourt pourra puiser de l'eau dans le lac Bowker

par Florian BERNARD

En dépit des protestations et du mécontentement des citoyens de la région touristique du Mont Orford, dans les Cantons de l'est, la municipalité de Valcourt a reçu l'autorisation de Québec d'installer sa prise d'eau dans le lac Bowker.

Toutefois, la quantité d'eau puisée ne devra pas excéder un million et demi de gallons par jour. En outre, toutes les restrictions imposées par le ministère des Richesses naturelles devront être observées.

Telle est la décision rendue par la Régie des eaux.

Dans une requête présentée au début du mois, la municipalité d'Orford avait tenté de bloquer ce projet. Cette requête soutenait que le projet de Valcourt aurait des répercussions non seulement sur les propriétés des résidants du lac, mais toucherait également les propriétés des lacs Bonnalay, Trois-Lacs, Fraser et Brompton.

De plus, les citoyens d'Orford avait soutenu que ce harnachement du lac Bowker serait contraire à l'écologie et préjudiciable aux intérêts des municipalités touristiques situées dans le voisinage immédiat du lac.

Toutes les solutions de rechange proposées par Orford ont été rejetées par la Régie. Cette dernière affirme que le débit contrôlé d'un million et demi de gallons par jour ne nuira, en aucune façon, au milieu naturel et n'entraînera pas une baisse appréciable du niveau de l'eau. Cette affirmation repose sur divers rapports d'ingénieurs.

Par ailleurs, la municipalité d'Orford avait également fondé ses craintes sur des rapports d'ingénieurs. Appréhensions fondées ou non, la décision est rendue. Aux dernières nouvelles, hier soir, Orford s'apprêtait à mettre de nouvelles batteries en marche en vue d'obliger le gouvernement à reconsidérer toute cette affaire.

St-Pierre veut accentuer le droit de regard des contribuables sur les écoles

Le ministre de l'Education, M. Guy St-Pierre, a fait ressortir hier soir, devant les membres de l'Institut canadien des ingénieurs, la nécessité de réduire les coûts de l'administration scolaire — en rationalisant les opérations — mais sans pour autant diminuer les services essentiels.

En outre, il s'agit, selon le ministre, de permettre "à ceux qui paient pour l'éducation d'avoir droit de regard sur son fonctionnement". Soulignant qu'actuellement les parents et la population du Québec n'ont que rarement l'occasion de participer à la gestion des biens publics dans le secteur scolaire, le ministre a déclaré que son ministère entendait fournir aux parents et à l'ensemble de la population la possibilité de "jouer un rôle déterminé et déterminant".

"Il faudra dans une loi, de dire le ministre, en faisant allusion à la future législation qui régira la restructuration scolaire de l'île de Montréal et réorganisera complètement les commissions scolaires de province, accentuer et institutionnaliser le rôle des parents au niveau de l'école."

Il faudra en même temps "revaloriser la fonction du commissaire d'école"—lequel, dans un système de suffrage universel, est censé représenter la population d'un milieu donné.

Regrouper les quelque 1,000 commissions scolaires (qui dispensent actuellement l'enseignement et dont certaines, au dire du ministre, "tiennent du folklore"), c'est aussi assainir la gestion du système scolaire.

Dans sa politique de réduction des coûts de l'éducation, le ministre a précisé qu'il comptait "supprimer les disparités inacceptables qui existent dans le domaine du transport scolaire". Par ailleurs, il entend "repenser les modes de construction des écoles, normaliser l'équipement scolaire, sans pour autant retarder l'achat de matériel indispensable à la bonne marche des cours".

"Et par delà ces mesures, d'ajouter M. St-Pierre, il faudra former des administrateurs scolaires compétents. Il y en a actuellement... mais trop peu.

Occupation de l'école Romain-Robidoux

Quelques centaines d'élèves (particulièrement du secondaire V) de la polyvalente Romain-Robidoux, à Laprairie, occupent l'auditorium de l'école depuis hier midi.

Selon le président du Conseil étudiant, M. François Lalonde, les étudiants entendent poursuivre leur occupation jusqu'à ce que, d'une manière ou d'une autre, l'administration de la régionale réussisse à atténuer les effets de la grève du personnel non enseignant sur l'organisation pédagogique.

"Ça fait trois ans que ça va mal à Romain-Robidoux, de déclarer le porte-parole étudiant, et nous exigeons maintenant la possibilité de suivre nos cours normalement."

Rappelons que par suite de la grève du personnel non enseignant (secrétaires, magasiniers, appariteurs, etc.), les cours fonctionnent au ralenti, et que l'on manque du matériel audio-visuel et d'une partie des manuels nécessaires.

Drapeau refuse une manifestation proposée par un organisme anti-pollution

Le maire Jean Drapeau a rejeté une requête présentée par STOP (Society to Overcome Pollution) demandant que la ville interdise pendant quatre heures, le 14 octobre, la circulation dans l'artère la plus active de Montréal pour souligner la nécessité de mesures contre la pollution.

Dans une lettre adressée à Mme Sheila Shulman, présidente de STOP, le maire a souligné qu'il était inutile de fermer la rue Ste-Catherine parce que la population connait déjà les dangers de la pollution et parce que la publicité ainsi faite ne compenserait pas les inconvénients suscités par la mesure.

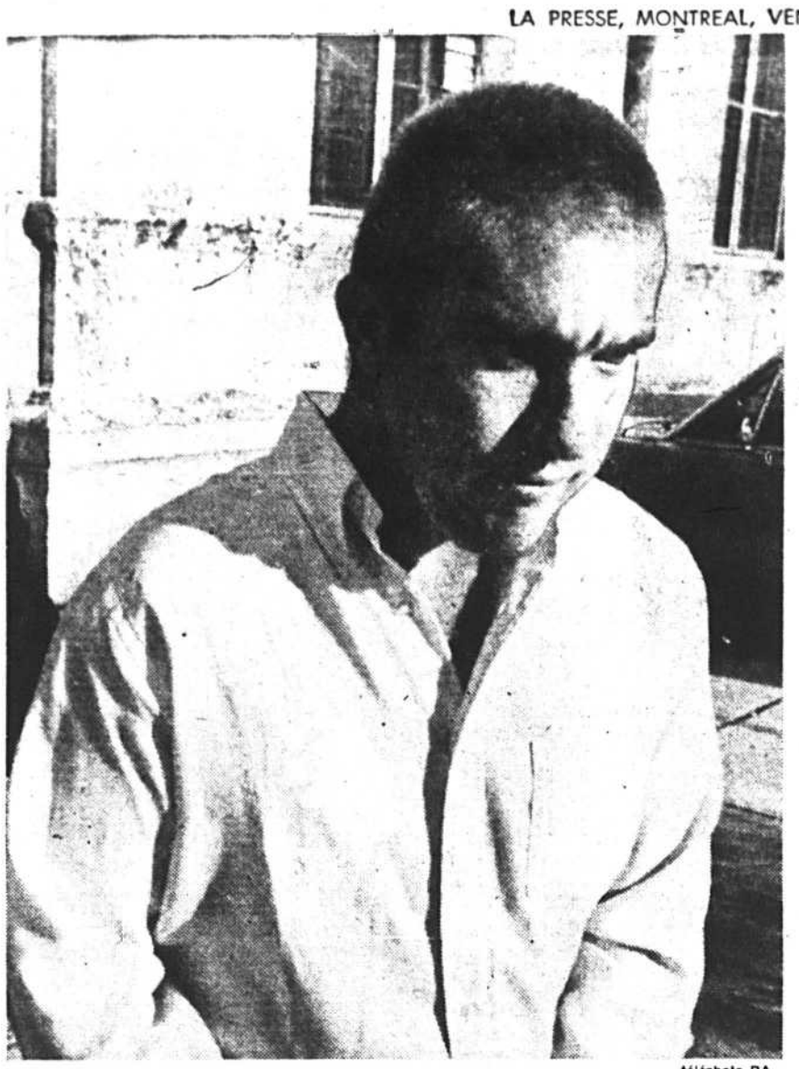
L'idée n'est pas originale, a affirmé le maire. Des essais analogues ont été faits à New York et Toronto. M. Drapeau a déclaré qu'il serait heureux d'étudier d'autres suggestions de STOP.

Tout en exprimant sa déception de la décision du maire, Mme Shulman a déclaré qu'elle tâcherait de trouver une idée plus originale.

L'organisme a choisi le 14 octobre comme Journée Survie, mais un porte-parole du maire a déclaré que la ville n'avait pas encore répondu à une requête demandant que cettet journée serve pour alerter la population contre la pollution.

RECHERCHEZ LES SPECIAUX DU SAMEDI
CENTRE D'ACHATS Normandie
BOULEVARD DE SALABERRY ET AUTOROUTE

Electronique pour tous avec Jacques Lafleur et Pierre Labelle demain samedi, de 9h05 à 9h30
CKAC 73
UNE STATION TELEMEDIA



téléphoto PA

Robert Labadie, accusé d'avoir détourné un avion des Trans World Airlines, est arrivé hier à l'aéroport de Miami, sous escorte.

Cuba renvoie aux USA un "détourneur d'avion"

WASHINGTON (AFP) — Le département d'Etat a déclaré hier que le gouvernement cubain a créé un précédent en obligeant un détourneur d'avion de nationalité américaine à regagner son pays natal pour y être poursuivi par les autorités fédérales.

M. Robert McCloskey, le porte-parole, a confirmé qu'un soldat de première classe de l'armée américaine, Robert J. Labadie, avait été accusé le 10 septembre dernier, à South Bend, dans l'Indiana, de "piraterie aérienne et kidnapping" lorsqu'il avait détourné sur Cuba un avion de la TWA le 24 août 1970.

Le porte-parole du département d'Etat s'est félicité de la décision du gouvernement de La Havane et souligné que des négociations ont été effectuées par l'intermédiaire de l'ambassade suisse dans la grande île des Caraïbes qui veille aux intérêts américains.

Le soldat Labadie a été placé à bord d'un avion qui assure l'acheminement de réfugiés venant de Cuba vers les Etats-Unis.

Auparavant, 15 détourneurs d'avions américains avaient reçu la permission des autorités cubaines de quitter l'île pour une destination qu'ils avaient librement choisie, notamment le Canada.

A son arrivée à Miami, le défenseur de Labadie, Me Albert Carricarte, a soutenu que le détourneur est revenu aux Etats-Unis de son plein gré. Il n'en demeure pas moins qu'un policier américain est allé chercher Labadie à Cuba où, selon son défenseur, il était maintenu dans une prison.

Une mutinerie fait 22 morts à bord d'un navire chinois

CURITIBA, Brésil (UPI) — Un marin mutin a empoisonné au gaz 22 de ses collègues à bord d'un navire de pêche de la Chine nationaliste, au large de la côte sud du Brésil, selon ce qu'un des survivants a déclaré à la police, hier.

Le "Sin Hai II", un bateau de 330 tonneaux qui avait appareillé de Taïwan, s'est échoué sur un récif à une vingtaine de milles au nord du port de Paranagua. Six marins tres malades étaient encore à bord.

L'un d'entre eux a dit aux autorités policières que tout le voyage du "Sin Hai II", depuis son départ de Kaochiung, le 15 janvier, avait été marqué à l'enseigne de la violence. Un marin avait été assassiné au cours du passage entre la France et l'Afrique du Sud.

Enfin, le 15 septembre, quelqu'un ouvrait les valves d'une chambre de réfrigération et un gaz mortel s'en échappait, tuant 22 membres de l'équipage, y compris le capitaine.

Déraillement d'un convoi du CN à Saint-Pascal

SAINT-PASCAL — Neuf wagons et deux locomotives des Chemins de fer nationaux ont déraillé hier près de Saint-Pascal, à une centaine de milles au nord-est de Québec, bloquant la voie principale entre Rivière-du-Loup et Québec.

Le convoi de marchandises, qui se dirigeait vers Montréal depuis Halifax, ne transportait aucun passager. Il comprenait 40 wagons en tout. Un des employés a bord a subi de légères blessures.

L'accident s'est produit lorsque le convoi est entré par erreur dans une voie d'évitement, heurtant deux autres wagons quy s'y trouvaient.

La voie devait être débloquée à six heures ce matin et, en attendant, les autres trains empruntant ce parcours devaient faire un détour par Edmundston, au Nouveau-Brunswick.

Cadillac

GENERAL MOTORS ANNONCE
LA NOMINATION DE

PARKWAY MOTORS (1970) LTD
6390, PETIT BOIS FRANC, ST-LAURENT (P.Q.)
TÉLÉPHONE: 332-1673

COMME CONCESSIONNAIRE
CADILLAC

Les connaisseurs en voitures de haute qualité de plus en plus nombreux de la région de Montréal disposeront ainsi d'un établissement supplémentaire assurant la vente et le service après-vente des Cadillac.

GENERAL MOTORS OF CANADA LIMITED, OSHAWA, CANADA GM

NOMINATION

THE T. EATON CO. LIMITED OF MONTREAL



M. Gilles Mercier

La Société **"The T. Eaton Co. Limited of Montreal"** annonce la nomination de Monsieur Gilles Mercier au poste de Directeur du Service de Publicité.

Monsieur Mercier possède une vaste expérience dans le domaine de la publicité et de l'animation des ventes. —

Eaton, Stelco, London Life et une firme américaine, TRW Inc., s'associent pour former une société canadienne d'informatique

Quatre sociétés, dont trois des plus grosses entreprises du Canada, ont révélé hier leur intention de fonder une nouvelle société canadienne d'informatique fournissant des connaissances techniques et des services de traitement des données, ainsi que l'application des méthodes de l'informatique à l'étude de problèmes de l'environnement.

Les quatre associés à part égale de la nouvelle société sont: The T Eaton Company Limited; London Life, Compagnie d'assurance-vie; The Steel Company of Canada, Limited et TRW Inc. Cette dernière est une entreprise d'envergure internationale dont le siège social est à Cleveland, Ohio. Elle fournit des éléments, systèmes et services à l'industrie en général et notamment à l'aéro-spatiale, l'aéronautique, l'électronique et l'automobile, ainsi que des systèmes d'étude de l'environnement. La société TRW Inc. fait affaires au Canada depuis trente ans.

Les associés jugent que cette nouvelle société comblera le besoin d'un service canadien d'informatique auprès de la clientèle canadienne. La solidité financière et les connaissances techniques de l'entreprise garantiront que les plus récentes découvertes de l'informatique seront disponibles d'une source canadienne.

Au départ, la nouvelle entreprise, qui sera aussi la plus importante en son genre du Canada, assumera le traitement des données pour Eaton, London Life et Stelco. D'autre part, elle mettra aussi son bagage technique et ses services à la disposition d'autres utilisateurs. Le quatrième associé, TRW Inc., accroîtra la compétence et l'étendue des services d'informatique de la nouvelle société par l'apport de ses ressources techniques.

C'est dans l'informatique appliquée à l'écologie et à l'environnement que la société trouvera ses principaux débouchés de diversification et de croissance. T.R.W. possède l'un des plus grands centres de recherche en informatique du monde et son expérience servira à résoudre des problèmes écologiques tels que l'assainissement de l'air et de l'eau et à étudier le développement urbain, la circulation, les transports, les systèmes médicaux et sanitaires ainsi que tout secteur où une technique d'avant-garde peut apporter améliorations et progrès sensibles à notre milieu urbain.

Imperial Trust prend le contrôle de Québecair

Imperial Trust Company et Sogebry Ltée, société de portefeuille contrôlée par la famille Brillant, ont annoncé qu'elles avaient conclu un accord de transfert de 90 pour cent des intérêts de Québecair à Imperial Trust.

Les termes de l'entente n'ont cependant pas été dévoilés.

M. Howard Webster, président de Imperial Trust, a fait savoir qu'aucun changement dans le personnel de direction et l'administration de la compagnie aérienne ne serait effectué.

Cette transaction n'est pas une surprise pour le monde financier qui a suivi de près le déroulement de la dernière assemblée générale des actionnaires de Corpex, alors que M. Webster avait manifesté son intérêt pour les propriétés de Sogebry.

Trois nouvelles mines pour Inco

TORONTO (PC) — La compagnie International Nickel of Canada envisage le développement de trois nouvelles mines de nickel et de cuivre et la réouverture d'une quatrième dans la région de Sudbury, en Ontario.

Parlant lors d'une réunion de la Société torontoise des analystes financiers, M. James Parlee, vice-président exécutif de l'Inco, a expliqué que ces mines viendront s'ajouter au programme d'expansion de $1.1 milliard qui comprend déjà la mise en exploitation de neuf nouvelles mines d'ci la fin de 1972.

De son côté, le président de l'Inco, M. Henry Wingate, a prédit l'augmentation de la demande sans cesse croissante de nickel qui atteint actuellement un taux moyen de sept à huit pour cent par an. Ceci est toutefois loin des 15.2 pour cent enregistrés entre 1962 et 1966, mais bien au-dessus de la moyenne de six pour cent établie entre 1946 et 1966.

Fedco : une expérience qui pourrait s'avérer rentable

QUEBEC (PC) — "L'expérience de la Fédération des producteurs d'oeufs du Québec n'a pas été concluante jusqu'à maintenant, mais cette méthode pourrait s'avérer rentable dans l'avenir", a affirmé hier le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Normand Toupin, au cours d'une conférence de presse tenue au Parlement.

M. Toupin a souligné que la Fédération des producteurs d'oeufs du Québec avait été créée récemment, afin de mettre un peu d'ordre dans la mise en marché, et qu'il était encore trop tôt pour juger de sa valeur.

Le ministre de l'Agriculture a précisé que tous les producteurs d'oeufs doivent maintenant passer par la Fédération qui s'occupe de la mise en marché dans les magasins d'alimentation.

Au moins deux provinces du Canada soit l'Ontario et le Manitoba, ont protesté contre cette procédure à laquelle ils doivent eux aussi avoir recours pour vendre leurs oeufs au Québec.

Méthode rentable

L'Ontario et le Manitoba ont qualifié ce système de boycottage de leurs produits au Québec.

Cependant, M. Toupin a souligné que cette façon d'agir pourra s'avérer très rentable pour tous les producteurs et qu'elle servira notamment à maintenir la stabilité des prix sur le marché.

M. Toupin a aussi mentionné qu'il était actuellement question, à son ministère, de mettre certaines mesures en application concernant la mise en marché d'autres produits de la ferme.

Il faut donner la priorité à la lutte contre l'inflation

— P. P. Schweitzer

COPENHAGUE (AFP) — "J'ai été impressionné et encouragé par l'insistance générale sur la gravité du problème de l'inflation et par la pleine reconnaissance du fait que l'inflation, dans les pays industriels exerce un effet défavorable sur les pays en voie de développement. J'espère sincèrement que les déclarations énergiques sur cette question faites par les gouverneurs pour les principaux pays industriels se traduiront par l'attribution d'une haute priorité, parmi les objectifs de leurs politiques économiques, au rétablissement d'un degré raisonnable de stabilité des prix."

Cette déclaration a été faite ce matin par M. Pierre-Paul Schweitzer, directeur général du fonds monétaire international, qui tirait ce matin, devant l'assemblée annuelle qui tenait sa dernière séance, les premières conclusions que lui inspirent les discours qui se sont succédé depuis lundi.

M. Schweitzer a souligné, d'autre part, qu'au sujet de l'éventuel assouplissement des taux de change les ministres ont été d'accord pour souligner que les principes de Bretton Woods "sont valables et devraient être maintenus et renforcés".

Quant aux droits de tirage spéciaux, ils ont très bien fonctionné pendant les premiers mois de leur existence. "Notre préoccupation majeure, a-t-il dit, est d'établir solidement les DTS comme un instrument de réserve efficace et apprécié." Le F.M.I. étudiera en particulier la suggestion faite à plusieurs reprises de créer un lien entre ce nouvel instrument de réserve et l'aide au développement.

Le tiers monde s'endette de plus en plus

— R. McNamara

COPENHAGUE. (AFP) — "La préoccupation principale de la plupart des pays en voie de développement est le poids écrasant de leur dette extérieure qui s'élève déjà à 55 milliards de dollars et qui augmente de 15 pour cent par an. Elle augmente deux fois plus vite que ce que leur rapportent leurs exportations", a déclaré M. Robert McNamara, président de la Banque Mondiale, tirant ce matin les premières conclusions de l'assemblée annuelle de la banque, qui se tenait à Copenhague depuis lundi.

Ce problème sera étudié, comme le sera également celui d'un lien éventuel entre les droits de tirage spéciaux avec insistance par de nombreux pays du tiers monde.

Une autre idée retenue par M. McNamara a été celle d'un plan d'assurance pour les investissements. Il aurait pour objectif de rendre confiance aux investisseurs privés qui seraient ainsi incités à investir dans les pays en voie de développement.

M. Karl Klasen élu président du F.M.I.

COPENHAGUE (AFP) — Le président de la "Deutsche Bunderbank", M. Karl Klasen, a été élu ce matin président du Conseil des gouverneurs du Fonds Monétaire International.

Il succède à ce poste à M. Hedi Nouira, gouverneur de la Banque centrale de Tunisie, qui a présidé la 25ème assemblée générale du Fonds Monétaire International se terminant aujourd'hui.

Excédent du commerce extérieur des USA

Le commerce extérieur des Etats-Unis pendant le mois d'août s'est soldé par un excédent de $237 millions des exportations sur les importations qui porte le surplus à $2,275 millions depuis le début de l'année.

Les résultats de mois d'août sont moins bons que ceux des trois mois précédents qui s'étaient traduits par un surplus moyen de plus de $400 millions. Ce ralentissement est dû au fait que les importations ont atteint le record de $3,365 millions pendant le mois alors que les exportations tombaient à $3,602 millions, leur plus bas niveau depuis le mois d'avril.

Le département du Commerce, qui a publié hier ces statistiques explique que le ralentissement des livraisons d'avions est la cause principale de la baisse des exportations alors que les importations de café, de sucre, d'automobiles, de pétrole et de vêtements ont connu des accélérations sensibles.

Le département du Commerce continue toutefois à prévoir que pour la première fois en trois ans le surplus du commerce extérieur des Etats-Unis en 1970 atteindra les trois milliards de dollars.

Devises étrangères

Source : Banque	Canadienne	Nationale
Afrique du Sud	Rand	1.4208
Allemagne	D. Mark	.2809
Angleterre	Livre	2.4338
Argentine	Peso	.2629
Australie	Dollar	1.1358
Autriche	Schilling	.0391
Belgique	Franc	.0206
Brésil	Cruzeiro Novo	.2275
Danemark	Couronne	.1349
Espagne	Peseta	.0147
France	Franc	.1848
Hollande	Florin	.2835
Italie	Lire	.001633
Japon	Yen	.002832
Mexique	Peso	.0310
Etats-Unis	Dollar	1.02
Norvège	Couronne	.1415
Nouvelle-Zélande	Dollar	1.1427
Suède	Couronne	.1944
Suisse	Franc	.2367

cote des grains

Marché à terme

WINNIPEG

	Ouver.	Haut	Bas	Clot.
LIN				
Oct.	2.70½	2.71½	2.67½	2.71½
Nov.	2.57¼	2.60¾	2.57	2.60¾
Dec.	2.42¼	2.44¾	2.41¼	2.44¾
Mai	2.48½	2.52½	2.48	2.52½
GRAINE COLZA — VANCOUVER				
Nov.	2.36	2.38⅛	2.34½	2.37
Jan.	2.29	2.31	2.27¾	2.31
Mars	2.25¼	2.28½	2.25	2.28½
Mai	2.25¼	2.27½	2.24⅞	2.27½
GRAINE COLZA — THUNDER BAY				
Oct.	—	—	—	2.37
Dec.	—	—	—	2.14
Avril	—	—	—	2.24⅜
AVOINE				
Oct.	95¼	95¾	95¼	95⅝
Dec.	90	90½	90	90½
Mai	89	—	—	89
Juil.	—	—	—	92¼
ORGE				
Oct.	1.25⅝	1.25¾	1.25½	1.25¾
Dec.	1.23⅜	1.24¼	1.23¼	1.24
Mai	1.26½	1.26½	1.25½	1.26⅜
Juil.	—	—	—	1.27½
SEIGLE				
Oct.	1.06	1.06⅜	1.06	1.06¼
Dec.	1.09⅛	1.09½	1.09	1.09⅛
Mai	1.16¾	1.16⅞	1.16⅛	1.16⅛
Juil.	—	—	—	1.18½

Marché au comptant

AVOINE: 2 cw 96¼; ex 3 cw 93⅞; 3 cw 93; ex 1 four. 92⅛; 1 four. 91; 2 four. 88; 3 four. 85; four. mélangée 50.

ORGE: 1 et 2 cw 6-rang et 1 cw 2-rang 1.25⅝; 2 cw 2-rang et 3 cw 6-rang 1.23⅛; 3 cw 2-rang et 1 four. 1.21¾; 2 four. 1.19¾; 3 four. 1.16¾.

SEIGLE: 1 et 2 cw 1.06⅞; 3 cw 1.00½; 4 cw 83⅞; ergotée 72⅞; sur voie 1.05⅛.

LIN: 1 cw 2.72¼; 2 cw 2.65⅞; 3 cw 2.61½; sur voie 2.71¼.

GRAINE COLZA Vancouver: No 1 Canadienne 2.42; No 2 Canadienne 2.27.

GRAINE COLZA Thunder Bay: No 1 Canadienne 2.36½; No 2 Canadienne 2.21½.

CHICAGO

	Ouver.	Haut	Bas	Clot.
BLE				
Dec.	1.70½	1.70¾	1.68¼	1.68½
Mars	1.72¾	1.73	1.70½	1.70½
Mai	1.69¼	1.70⅛	1.67½	1.67½
Juil.	1.58¼	1.59⅛	1.56¾	1.56¾
MAIS				
Dec.	1.52¼	1.53¼	1.51⅛	1.51⅜
Mars	1.57½	1.58⅛	1.55⅞	1.56⅛
Mai	1.60½	1.61	1.59	1.59¼
Juil.	1.61	1.62½	1.60¼	1.60¼
Sept.	1.57½	1.59¼	1.57	1.57½
AVOINE				
Dec.	81¾	82⅛	81⅜	81⅜
Mars	80⅞	81⅜	80½	80¾
Mai	78	78¾	77⅞	78
Juil.	72	73⅛	72	72¼
FEVES SOYA				
Nov.	2.89½	2.92	2.88¾	2.90¾
Jan.	2.95	2.97¼	2.93¾	2.96¼
Mars	2.99	3.02	2.98½	3.00¾
Mai	3.03	3.05¾	3.02	3.04¾
Juil.	3.04½	3.07	3.04	3.06¼
Aout	3.00¼	3.03½	3.00	3.02¼
Sept.	2.86¼	2.88½	2.86¼	2.86¾

denrées AGRICOLES

PC — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre : arrivages courants, 92.64 ; 93.65 Prix de vente de la Commission canadienne du lait : .65.

Fromage : livré à Montréal, arrivages courants, québécois coloré, 48.3 ; blanc, 48.0.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation No 1 en sacs : 20 à 23; procédé par rouleau, No 1 en sacs 20 à 21, pour nourrissage, en sacs, 17 à 17½.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage 15 à 15½ ; poudre de lait, 33¼.

Pommes de terre : prix de gros : Québec, nouvelle récolte, .90 à 1.15 les 50 lb.

Prix des oeufs : en cartons d'une douzaine : A-extra-gros, 61.5; A-gros 50.6; A-moyens 46.2 ; A-petits 32.6.

cours des obligations

	Achat	Vente
GOUVERNEMENT DU CANADA		
4¼, 1er sept.	1972	96	96½
3¼, 1er juin	1976	80½	81½
7¼, 1er avril	1972	100¾	101½
6, 1er avril	1971	99½	100
7, 1er avril	1973	100¾	101½
7, 1er avril	1973	100½	100¾
8, 1er oct.	1974	102¾	103¾
6¼, 1er dec.	1973	98	99
7¼, 1er avril	1974	100	101
5½, 1er oct.	1975	91¼	92¼
5½, 1er aout	1980	84½	85½
4½, 1er sept.	1983	73½	74½
5¼, 1er mai	1990	72½	74½
5¼, 1er sept.	1992	76½	78½
6½, 1er oct.	1995	83	85
C.N., 4, 1er fev.	1981	70½	72
C.N., 5½, 16 dec.	1971	98¼	98¾
C.N., 5¾, 1er jan.	1985	78	80
C.N., 5, 1er oct.	1987	70	72
Perpetuel		39	41
INDUSTRIELLES			
Bq N.E.	1987	83	85
Can Cement 3¾	1975	75	80
C.P. 8¼ nov.	1989	100½	101
Domtar	1987	76	78
GMAC 7	1986	78	80
GMCA 8¼	1974	96	98
Gulf Oil 8½, 2 dec.	1989	99	100
Im. Oil 8½dcc.	1989	100	101
Roymar 7½ 1er nov	1973	93	95
Roymor 7¾ 1er nov	1978	91	93
Simpsons 9½, 15 d.	1989	101½	102½
Weston G, 6¾	1987	77	79
MUNICIPALITES			
VdeM 9¼, 15 mars	1975-90	100	102
TorMet 9¼, 2 mars	1990	100	102
GOUVERNEMENT PROVINCIAUX			
Alta Tel 1er mars	1990	102	104
BC El 6½, 7 avril	1990	80	82
Man Hyd 1er av	1990	102	104
NB 9, 2 juil.	1975-94	100½	102⅛
NFLD, 9½, 15 mars	1990	101	103
Ont Hyd 9, 1er fev	1995	101½	103½
Que 9¼, 1er août	1977-91	99	100
NE 9¼, 15 juin	1990	100½	102½
IPE 9½, 15 mars	1990	100½	102½
SERVICES PUBLICS			
Alb. Gas Conv.	1990	118	120
Alberta Gas 9¾	1990	114	116
B. C. Teleph	199j	102¼	102¾
Bell, 9¾, 14 aout	1990	101½	102½
Marit. Tel 9¼ in	1990	101	102
N.B. Tel 9¼ 1 in	1990	101½	102
Noranda 7½, 1er oct	1988	84	86
North C Gas 8	1989	83	85
North C Gas 9½	1991	102	103
Quebec Tel.	1991	99	100
T. C. Pipe Line	1990	104½	105
CONVERTIBLES			
TC Pipeline 5 85	1987	88	90
W. Coast 5 Ex	1968	80	84

titres au comptoir

	Achat	Vente
D L P Div	20300	190	180
Dom Jubilee	41700	100	50
Eastville G M	1000	5	5
El Coco	5000	15	15
Elect Assoc	200	255	255
Goldhawk	14000	22	19
Gray Inds	7300	250	238
Grt Lk Nick	1500	438	400
Guardian Gr Pf	100	660	660
Int Systcoms	18800	104	85
Lasalle Mng	500	25	25
Life Aid	100	100	100
Maclan	100	105	105
Maclean H 7 Fpf	200	$16	16
Medipak	1500	90	85
New Assoc Dev	500	21	21
Newbaska	4500	30	14
New Miller Pip	12500	7	6
New Que Mng	500	45	45
North Que Ex	9000	84	65
Nouvelle Mng	5050	54	54
Parr Mns	6000	68	55
Peoples Stores	350	$10	9½
Silver Stac	1500	85	75
Skiff Mtg	2900	143	135
Sogepet	200	120	120
Southmark Pete	17000	8	7
Spar Aerospace	100	115	115
Steadmans	100	$15¼	15¼
Sturdy Mines	500	28	28
Symbionics	200	300	300
Toronado Mns	1000	34	34
Unigesco A	1432	205	190
Waco	1000	6	6
Western Texas	1000	14	14
Westfield	3000	140	140
Wms Creek	10000	87	81

marché des BESTIAUX

RAPPORT HEBDOMADAIRE

(PC) — La demande était bonne et les prix fermes, cette semaine, aux marchés de Montréal. Le marché était actif.

Les arrivages: 1,992 bêtes à cornes, 1,970 veaux, 39 porcs et 227 agneaux et moutons.

Le **bouvillon** de choix rapportait de $29.25 à $30.50; la bonne qualité, 28.00 - 31.25; la qualité moyenne, 26.75 - 28.00; la qualité commune, 20.00 - 26.75.

Les **génisses** de choix valaient entre $26.00 et $26.75; la bonne qualité, 24.75 - 25.50; la qualité moyenne, 23.00 - 24.25; la qualité commune, 18.75 - 22.75.

Les bonnes **vaches** se vendaient de $22.00 à $23.25; la qualité moyenne, 20.00 - 21.75; la qualité commune, 18.00 - 20.25; **conserves et charcuteires,** 11.25 - 18.75.

Le prix des **boeufs** de bonne qualité variait de $25.00 à $27.50; les qualités moyenne et commune, 17.25 - 25.25.

Les **veaux** de bonne qualité rapportaient de $40.00 à $45.00; de qualité moyenne, 36.50 - 40.50; la qualité commune, 24.00 - 36.50.

Les **agneaux** de bonne qualité se vendaient entre $25.00 et $31.00.

Les **moutons** de qualité commune entre $5.50 et $10.00.

Il n'y avait pas assez de ventes de porcs pour pouvoir établir un prix.

COTES de l'or

Le prix de l'once d'or à Londres a baissé ce matin de 7½ cents à $36.15. A Zurich, le prix de l'or a reculé à $36.15-$36.25 ainsi qu'à Francfort où il a perdu six cents par once à $36.20. A Paris, le lingot de 1 kilo a gagné 3 francs à 6450 francs et le prix de l'once est resté sans changement à $36.27.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

ROULEMENTS SKF
REPRESENTANT TECHNIQUE

Nous avons une position ouverte immédiatement, pour un représentant technique, possédant les qualifications nécessaires pour prendre soin de clients importants pour la vente et applications de roulements.

Le candidat sera aussi responsable pour le bon fonctionnement du Département Technique de la Succursale de Montréal. En plus, il devra parler français et anglais couramment.

Rémunération suivant expérience et qualifications. Bénéfices habituels, dépenses de voyages, automobile fournie.

Faites parvenir votre "curriculum vitae" au :
GERANT REGIONAL
CANADIAN SKF COMPANY LIMITED
CASIER POSTAL 180
N.D.G., MONTREAL 260, QUEBEC

GERANT DE BUREAU

TRAITEMENT ANNUEL DE $8,000 A $10,000

Notre client, un distributeur en pleine expansion, de produits diversifiés de consommation demande un gérant pour sa succursale de Montréal. Le territoire de la succursale de Montréal couvre tout l'est du Canada et des Etats-Unis.

Sous l'autorité du directeur général de Montréal, le gérant de bureau devra assumer toutes les responsabilités inhérentes à la comptabilité de la succursale incluant les comptes à recevoir, les comptes à payer et le système d'inventaire perpétuel. Le gérant de bureau aura aussi la responsabilité de faire parvenir périodiquement et dans les temps requis certains rapports au bureau chef à Winnipeg.

En plus d'être bilingue, le candidat devra posséder une connaissance suffisante de la comptabilité. La connaissance du traitement électronique des données serait un avantage.

Répondre en toute confiance à :
ARTHUR ANDERSEN & CO.
800 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 101, Québec.

Un complexe industriel de l'est du Québec faisant l'extraction, le traitement et le raffinage de métaux de base requiert les services d'un **INGENIEUR EN MECANIQUE.**

Cet ingénieur aura à voir aux travaux généraux du département de génie et tout spécialement à l'entretien. Il devra assumer des responsabilités variées dont la mise en plan de projets relatifs aux usines métallurgiques de surface, aux chantiers d'extraction souterrains et aux divers ateliers de réparations.

Le département de génie a la responsabilité de l'installation et de l'entretien de la machinerie et de l'équipement utilisé dans l'extraction et le traitement des minéraux.

Le candidat devra avoir plusieurs années d'expérience en génie et il sera appelé à faire preuve de versatilité et d'ingéniosité dans l'accomplissement de sa tâche.

Le salaire sera à la mesure de l'expérience. Les réponses seront gardées strictement confidentielles. On devra joindre son curriculum vitae dès la première réponse.

CASE 11,508 LA PRESSE

GERANCE
ASSURANCE VIE ET GENERALE

LE DEFI :

★ **BATIR** et **DIRIGER** une équipe de représentants exclusifs en assurance-vie et générale.

POSTES : Région de Montréal.

PREREQUIS : Expérience en assurance-vie.

Faire parvenir un bref "curriculum vitae" à :

CASE 11,503 LA PRESSE

confidentiel

LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE SAINT-LAURENT

(immédiatement)

recherches les services de professeurs dans les disciplines suivantes:

— Education physique (élémentaire - homme)

— Maternelle (anglaie - à mi-temps)

— Mathématiques modernes et traditionnellees (secondaire I - II - III et IV - recyclage)

Exigences : Etre porteur d'un brevet d'enseignement du Québec ou d'un permis 1970-71.

Faire parvenir "curriculum vitae" au :

Directeur du personnel,
1100 Côte Vertu,
St-Laurent 381,
Tél. : 748-6991.

PROGRAMMEUR

Notre département d'informatique est équipé d'un ordinateur IBM-1130 avec table traçante reliée par télécommunication à un ordinateur IBM-360-85.

Nous sommes à la recherche d'un candidat dynamique possédant :
— Un B.Sc.
— Minimum 2 à 3 ans d'expérience en programmation.
— Une bonne connaissance du langage "JCL" serait un avantage.

SALAIRE : Selon qualifications et expérience.
S'adresser à :

PROGRAMMEUR EN CHEF
GENDRON & LEFEBVRE
Ingénieurs-Conseils, Arpenteurs Géomètres
EDIFICE G.L., suite 200
1, PLACE LAVAL, LAVAL
Région (514) — 384-1260

PREPOSE AUX RENSEIGNEMENTS

Un organisme privé se spécialisant dans les recherches nordiques cherche présentement une personne ayant les aptitudes diverses et qui serait intéressée à fonder un centre d'information public, scientifique et technique. Le centre sera responsable d'un service rapide et exact aux personnes qui demanderont des renseignements sur le Nord. Ce travail exigera au préposé aux renseignements d'avoir des connaissances sur le Nord ou d'y être intéressé. Expérience de travail de bibliothécaire, relations publiques, connaissance approfondie de l'anglais et du français si possible, capacités de parler plusieurs langues telles que les français, l'eskimau et l'indien seraient très utiles. Emplacement Montréal. Salaire négociable.

S'il vous plaît, faire parvenir un résumé donnant les détails sur votre éducation, expérience dans le monde du travail et le salaire désiré à :

CASE 11,501 LA PRESSE

LA COMMISSION SCOLAIRE DE ST-LEONARD-DE-PORT-MAURICE

offre d'emploi

Principal adjoint (1) pour école élémentaire

QUALIFICATIONS REQUISES :

a—Bilingue : responsabilité de classes françaises et anglaises;

b—Brevet d'enseignement : 16 ans de scolarité minimum;

c—Expérience d'enseignement élémentaire;

d—Connaissances des méthodes actives et intérêt pour l'esprit de l'école active et ses techniques.

Faire parvenir "curriculum vitae" avant le 5 octobre 1970 au :

Directeur général des écoles,
Commission Scolaire de St-Léonard,
8125 rue Collerette,
Cité de St-Léonard.

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE MAISONNEUVE

offre d'emploi

POSTE : Professeur d'éducation physique et de psychomotricité auprès des enfants caractériels de 6 à 10 ans.

QUALIFICATION : Etre légalement qualifié(e).

ENTREE EN FONCTION : Immédiate.

S'adresser par téléphone à :

M. NORMAND GIROUX, directeur,
Service de l'orthopédagogie,
Tél. 688-3781, poste 55.

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DEUX-MONTAGNES

requiert les services

D'UN TECHNICIEN EN ELECTRONIQUE

(électronicien)

Expérience minimale 2 ans. Doit posséder les qualifications requises pour assurer l'entretien et la réparation de l'équipement audio-visuel : magnétophones, téléviseurs, projecteurs, radios, etc.

Faire parvenir offre de service avant le 30 septembre 70 au :

Directeur du personnel,

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DEUX-MONTAGNES,

C.P. 298, Deux-Montagnes

SECRÉTAIRE LÉGALE

Bilingue, minimum 2 à 3 ans d'expérience dans une étude légale. Responsabilité du département : Compétence pour faire inscriptions légales aux registres et tenir comptabilité connexe. Conditions de travail très avantageuses.

Envoyer "curriculum vitae" avec mention du salaire désiré à :

CASE 11,5[illegible] LA PRESSE

COMPTABLE GENERAL

Une compagnie de produits chimiques située dans la Vallée de Châteauguay recherche les services d'un comptable général pour s'occuper de toutes les fonctions de la comptabilité.
Excellente opportunité de promotion.

Le candidat doit être âgé de 25 à 35 ans.

Il doit détenir un diplôme C.G.A. ou R.I.A. ou travailler présentement pour en obtenir un.

Salaire et bénéfices marginaux très avantageux et seront discutés lors de l'entrevue avec les autorités.

Envoyer "curriculum vitae" à :

CASE 11506, *LA PRESSE*

DESSINATEURS EN VOIRIE

ayant au moins 3 ans d'expérience

S'adresser à :

F.-R. LABERGE ET ASSOCIES,
INGENIEURS-CONSEILS,
435 Décarie, Ville St-Laurent.
Tél. 744-2866.

MONTRÉAL

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	Ch. Net
Alcan	1784	$22¼	22⅛	22⅛	— ⅛
Alcan 4¼ pr	250	$26	26	26	
Ang C Pulp	300	490	490	490	—10
Aquitaine	2950	$24⅝	24½	24½	
Argus C pr	3500	$9½	9¼	9⅜	+ ⅛
Bank Mont	1218	$15½	15⅜	15½	+ ⅛
BanqCN	3300	$14	14	14	
Bq Deparge	200	$11	11	11	
Banq Prov	10055	$10⅛	10⅛	10⅛	— ⅛
Bell Cda	476	$44¼	44⅛	44⅛	+ ⅛
Bell A pr	160	$50⅜	50¾	50¾	— ¼
Bombardr	150	$14¾	14¾	14¾	— ⅛
BP Oil	2775	525	510	515	
Brascan	3950	$15⅝	15⅜	15⅝	+ ⅜
BC Forest	300	$23¾	23⅝	23⅝	— ⅜
Brinco	740	475	475	475	+5
Campeau	100	410	410	410	—30
Cdn Brew	1200	$7⅞	7¾	7¾	— ⅛
C Imp Bk	200	$20⅜	20⅛	20⅜	+ ⅛
CP Inv pr	2600	$24¼	24	24¼	
CP Inv wt	300	540	535	535	—5
CPR	1240	$64¼	64	64¼	+ ⅜
CPR 300 pr	300	$8½	8½	8½	— ½
C Reynld pr	3400	$16	16	16	— ⅜
C Tire A	100	$23	23	23	+ ⅛
Cent Del	725	$12⅜	12½	12⅜	+ ⅛
Chemcell	1300	$5¼	5¼	5¼	
Chm 1.75 pr	600	$19½	19½	19½	— ½
Cominco	500	$21	21	21	+ ⅛
Con Bath	180	$10½	10½	10½	
C Textile	100	$12½	12½	12½	
Cons Glass	216	$15	15	15	+ ¾
Credit Fonc	55	$47½	47½	47½	
Dist Seag	412	$49¾	49¾	49¾	— ¼
D Stores	300	$11¼	11¼	11¼	— ¼
Donohue	180	$8⅝	8⅝	8⅝	
Du Pont	1165	$16	15¾	15¾	— ⅜
Falcon	550	$140	140	140	+4
Fr Petrol	200	720	720	720	+5
Genstar	1300	$8	8	8	
Gulf Oil	1220	$17¾	17⅝	17⅝	— ⅛
Home A	3400	$22⅛	21¾	22	+ ¼
Home B	1000	$22½	22½	22½	+ ½
Hud Bay M	200	$20½	20⅜	20⅜	— ⅛
Hud Bay Co	8100	$13⅞	13½	13⅞	— ⅜
Husky Oil	1100	$13¼	13¼	13¼	
Imp Oil	17260	$18	18	18	
Imp Tob	1400	$14⅝	14⅜	14⅜	
Ind Accept	600	$15	14¾	14⅞	+ ⅛
Ind Ac 450p	50	$63½	63½	63½	+ ½
Int Nickel	800	$43⅞	43⅜	43⅞	+ ⅝
Int Util	500	$29½	29½	29½	— ⅛
Int Ut A	1506	$31½	31½	31½	+1
Inter PL	51	$24¾	24⅝	24¾	+ ¼
Inv Grp A	100	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
IOS Ltd	100	190	190	190	+5
Ivaco	350	$8½	8⅜	8⅜	— ⅛
Baiser	500	0117⅛	11⅝	11⅝	+ ⅛
Loblaw A	100	$61⅛	61⅛	61⅛	
Loblaw B	500	$61⅛	61⅛	61⅛	— ⅛
Macmillan	250	$25¾	25¾	25¾	
Marche Un	100	$5⅛	5⅛	5⅛	
Maritime T	288	$16⅜	16¼	16⅜	+ ⅜
Mass Ferg	425	$9⅞	9⅞	9⅞	
Melchers	100	$11¾	11¾	11¾	+ ⅜
Molson B	45	$14½	14½	14½	
Monenco	228	$6	6	6	
Moore	2800	$31¾	31⅜	31¾	+ ⅜
Noranda	245	$29¼	29¼	29¼	— ⅛
NorCen Gas	1043	$14½	14⅜	14½	+ ⅛
Pac Pete	300	$29½	29½	29½	— ½
Petrofina	265	0177⅛	17½	17⅞	+ ⅜
Pow Corp	437	$5⅞	5⅞	5⅞	— ⅛
QSP Ltd	1525	$17¼	17	17¼	
Rapid Data	1700	265	265	265	
R Data pr	100	400	400	400	
Rthmn pr B	300	$15¼	15¼	15¼	
Royal Bank	715	$22¾	22¾	22¾	— ⅛
Royal Trst	25	$26	26	26	— ¼
Roy Tst rts	18281	69	66	68	
Shell Can	475	$30⅞	30⅜	30⅞	+ ⅜
Shell In w	100	$14	14	14	+ ⅜
Southam	25	$53½	53½	53½	— ⅛
Steel Can	335	$22½	22½	22½	— ⅛
Steinbg A	250	$14⅞	14⅞	14⅞	
Superior	100	400	400	400	
Te&aco	200	$25	25	25	
Tor Dom	525	$19⅜	19⅜	19⅜	
Tr Can PL	300	$29¼	29¼	29¼	— ⅛
Trizec	100	140	140	140	
Velcro Ind	2190	0263¼	26¼	26¼	+ ¼
Webb Knp	500	22	22	22	+2
Chib Cop	5000	27	27	27	+1
C Dolsan	500	15	15	15	+1½
C Manitob	11000	17	16	16	—1
C Nor Exp	500	18	18	18	
C Prop M	1000	11	11	11	81½
Corgemine	2000	45	44	45	+5
Crusade	200	135	135	135	+10
D Leasehld	1000	22	22	22	+2
Dumont	22000	39½	39	39	
Duvan Cop	500	5	5	5	
Emp Min	68333	20	18½	19½	+ ½
Expo Iron	500	80	80	80	+1
Fano Min	5000	10	10	10	+ ½
Ghislau	2500	3	3	3	—1
Gr W Mng	500	35	35	35	
Guardian	13000	52	50	51	—2
Jamex	4000	23	22	22½	+ ½
Laduboro	3500	63	63	63	+1
Lynx	1100	107	105	107	
Mal Hygr	500	325	325	325	
Marsh Bos	5800	93	92	93	—1
Miro	500	9	9	9	
Mistango	500	26	26	26	
MontEagle	2000	30	30	30	—3
Mt Pleas	1500	44	41	41	—4
Muscocho	500	13½	13½	13½	+3½
NA Rare	7500	31	30	30	—1
Prong Pete	500	90	90	90	
Que Cobalt	500	50	50	50	—5
StL Col	20	265	265	265	0 —10
St Lucie	500	50	50	50	—1
Tow Res	1000	185	185	185	
Triton Ex	1400	350	340	345	
Universal	200	125	125	125	—10
Wisconsin	36500	30	27	30	+4

Bourse Canadienne

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	Ch. Net
Alliance	200	240	240	240	
Am Met Ent	400	110	110	110	—10
Belgium	1604	$34½	33¼	33½	— ¾
Cantol Div	500	235	235	235	
Com Hldg	500	475	470	470	—10
Crawford Al	100	275	275	275	
Magnetics	200	140	140	140	+5
Navco	700	40	40	40	
Prodec	100	175	175	175	
Radco BML	3700	300	295	300	—10
Res Resort	8900	420	410	420	+15
StL Div	400	95	95	95	+1
Spartan	1000	115	115	115	+5
Val Mar	3300	225	225	225	—5
Winco	200	265	265	265	

MINES

PETROLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	Ch. Net
Abitibi Asb	400	430	425	425	—25
Abitibi Cop	1200	65	65	65	—5
Ajax Mnls	1500	35	35	35	
Am B Bel	32500	16	15	15	
Ameran	1000	15	15	15	— ½
Atl Nickel	500	23	23	23	+2
Beauce	3000	4	4	4	— ½
Cadillac Ex	100	230	230	230	—10
Camflo	300	255	255	255	—25
C Keeley	7000	4½	4	4	
C Magsite	2500	33	33	33	
Chesbar Irn	2300	445	425	430	—10
Chesbar wts	200	190	190	190	

newyork

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	10.30	Ch. net
AbbotL 1.10	3	65½	65⅜	65½	+ ⅜
Addres 1.40	20	35½	35¼	35¼	+ ¼
Admirl	16	9¾	9½	9¾	+ ⅜
AirRed .60e	24	17½	17⅜	17½	+ ⅛
Alcan 1.20	20	21¾	21½	21⅝	
AllegC .10e	25	8¾	8¾	8¾	+ ⅛
AllegL 2.40	1	29¾	29¾	29¾	+ ¼
Alld C 1.20	17	20	19⅞	19⅞	+ ⅛
AllisCh	1	15¾	15¾	15¾	+ ⅛
AAirlin .80	29	20	19¾	19¾	— ¼
ABrnd 2.10	3	37⅞	37⅞	37⅞	
ABC 1.20	6	28¾	28¾	28¾	+ ⅛
AmCan 2.20	5	40¾	40⅝	40¾	
ACyan 1.25	31	29⅝	29½	29½	— ⅜
AmEIP 1.64	35	24⅞	24⅝	24⅝	
AHome 1.60	16	64	63¾	63⅞	+ 1
AHosp .24	51	35	34¼	35	+1¾
AmMot	27	7	7	7	
AmPhot .12	51	10⅜	10¼	10⅜	+ ⅜
AmStd 1	21	34¾	34½	34¾	+ ¼
AT T 2.60	129	45⅜	44⅞	45¼	+ ¼
Anacond 1.90	34	21⅞	21¼	21⅝	+ ⅜
Armco 1.60	171	20¼	20	20¼	+ ⅛
ArmC .80	7	28¼	28¼	28¼	— ¼
AtlRich 2	77	54⅜	53¾	54	— ⅛
Avco .60e	35	14⅜	14¼	14⅜	+ ⅜
Avon 1.10	6	77	76⅞	77	+ ¼
Babck .50	25	20⅛	20	20⅛	+ ½
BathI	14	15	14⅞	14⅞	— ⅛
Baxter .10	167	22⅝	22⅜	22⅝	+ ⅜
Beckmn .50	61	28½	28⅛	28½	+ ⅜
BeechA .75b	2	11¼	11¼	11¼	
BellH .60	60	39¼	38¾	39	+1⅝
Bndix 1.60	1	27½	27½	27½	+ ½
BenF 1.60	5	46⅜	46⅜	46⅜	— ⅛
BethSt 1.80	32	22⅜	22¼	22⅜	+ ⅛
BlackD .88	6	49⅝	49	49	—1⅛
BlissL 1	1	19⅞	19⅞	19⅞	+ ⅛
Boeing .40	5	18⅛	17⅞	17⅞	— ⅛
Bordn 1.20	2	23⅛	23⅛	23⅜	
Borg 1.25	17	24⅜	23⅞	24⅜	+ ⅜
BristMy 1.20	18	59⅞	59¼	59⅞	+1
Brnswk .10	29	17¾	17½	17½	+ ⅛
BucyEr 1.20	23	22⅞	22⅜	22⅞	+1⅛
Budd .20	2	8½	8½	8½	+ ⅛
Bu stlizc .60	41	21⅞	21	21½	+ ⅞
Burndy .70	1	18	18	18	— ¼
Burrghs .60	129	123¾	121⅝	121⅝	+2½
CampSp 1.10	1	27¾	27¾	27¾	
Carrier .60	1	34⅝	34⅜	34⅝	— ⅛
CartW .40a	10	15⅛	14⅞	15	+ ⅜
CatTr 1.20	14	35⅜	35⅛	35⅛	+ ⅛
Celanese 2	2	57¾	57¾	57¾	+ ¾
Cessna .80b	2	17⅛	17⅛	17⅛	+ ⅛
ChesOh 4	6	46½	46	46½	+1
ChocFN .15r	2	8⅜	8¼	8¼	
ChrisCft .30p	19	8⅛	8	8⅛	+ ¼
Chrysler .60	77	28	27⅞	28	+ ⅜
CitFn 1.80	11	39⅞	39⅛	39⅝	+ ⅞
CitiesSv 2.20	17	46⅞	46⅜	46⅜	+ ⅜
Cluett P .90	1	19¾	19¾	19¾	+ ⅜
CocaCol 1.44	27	75	74½	75	+1
ColPal 1.30	5	40⅝	40⅜	40⅝	
ColiAik 1	7	31	30¾	30¾	— ¾
CollinR .20p	37	16⅞	16⅝	16⅝	+ ⅛
CBS 1.40b	9	30⅜	29⅞	29⅞	— ½
ColuGas 1.68	22	33¼	33⅛	33¼	
ComEd 2.20	x6	33⅜	33	33⅜	
ColiRef .60	23	17¾	17¾	17¾	— ⅛
ConEd 1.80	15	23¼	23⅛	23¼	
CFds 1.10	2	36⅛	36⅛	36⅛	+ ⅛
ContCan 1.60	68	40	39¾	39¾	+ ¾
ConOil 1.50	126	26⅝	26¼	26½	+ ½
CnrData	93	47⅜	46¾	46¾	+ ¾
CoopIn 1.40	7	32¼	32	32¼	+ ⅛
CPCIntl 1.70	2	28¾	28⅝	28¾	+ ⅛
Crane 1.60b	2	35½	35⅜	35½	+ ⅛
Cr Zell 1.60	23	33⅞	33⅝	33⅞	+ ⅜
Culligan .28	2	13½	13¼	13½	+ ½
CurtWr .60	1	11⅜	11⅜	11⅜	
Cyprus 1.60	4	59¾	59½	59¾	+ ¼
DanR .25p	1	7¾	7¾	7¾	— ⅛
Dartl .30b	7	32⅜	32¼	32⅜	+ ⅛
SDeere 2	2	34⅜	34⅜	34⅜	+ ⅛
Dexter .24	1	16¾	16¾	16¾	+ ¼
DiaSh 1	8	18⅞	18⅞	18¾	
Diversin .36	3	11	10⅞	11	+ ⅛
DowC 2.60	3	69¾	69½	69½	
Dresin 1.40	2	31¾	31¾	31¾	+ ¼
duPon 3.75e	13	119⅞	119½	119⅞	
DuqLt 1.66	16	21½	21¼	21¼	
EastAir	105	15⅞	15½	15⅝	— ⅜
EastK 1a	95	66⅛	65⅝	65⅝	— ⅜
Elect As	3	7	7	7	+ ⅛
ElPasNG 1	8	16⅜	16¼	16¼	
EmerEl 1	8	58¼	58	58	+ ⅛
ESB 1.20	2	18½	18½	18½	— ¼
EthylCp .84	11	21½	21¼	21⅜	+ ¼
ExCel 1.25	3	19	19	19	+ ¼
Fairch .50	88	30⅞	30⅜	30⅞	+ ¼
Firest 1.60	3	45⅜	45½	45½	— ¼
FChart 2.29f	11	41½	41¼	41½	+ ½
Flintkote 1	10	26¾	26½	26½	+ ⅜
FlaPw 1.60	3	49¼	49	49	— ⅛
Ford 2.40	3	50⅝	50½	50½	+ ⅛
Frueh 1.70	x15	27	26⅞	27	+ ⅜
GAF .40	15	11⅞	11⅝	11⅞	+ ⅜
GenDyn .50p	4	19	19	19	+ ¼
GenEle 2.60	55	82¾	82¼	82⅝	+ ⅝
GFds 2.60	11	76	75¾	75⅞	— ⅛
GMC 2.55e	57	73½	72⅝	73½	+1
GPubU 1.60	4	20	19⅞	20	+ ⅜
GTelEl 1.52	99	27⅛	27	27	— ⅛
GTire 1b	8	17	16⅞	17	
Gillette 1.40	3	42½	42½	42½	
Goodrh 1.72	16	28⅛	28	28⅛	+ ¼
Gdyr .85	21	27⅞	27⅞	27⅞	+ ⅛
Grace 1.50	9	30⅜	30⅛	30⅜	
GrndU .80	4	26¼	26	26¼	
G W Fin	19	21⅞	21¾	21¾	+ ⅛
GreenGt .96	1	21¾	21¾	21¾	— ¼
Greyhnd 1	10	14¼	14¼	14¼	
GrumAir 1	3	16⅞	16⅞	16⅞	
GulfO 1.50	40	28⅛	27¾	27¾	— ⅛
GulfWI .50	20	17¾	17¼	17½	+ ⅛
Gulton	4	10¼	10¼	10¼	+ ⅛
Harrisl 1	3	51⅞	51⅜	51⅞	+ ⅜
Heinz 1	91	34½	34½	34½	+ ⅛
HeleneCurt	1	8⅜	8⅜	8⅜	
HershFd 1.10	3	24¼	24⅛	24⅛	+ ⅛
Hmstk .40	1	22½	22½	22½	+ ⅛
Hnywl 1.30	10	93¼	92¼	93¼	+2½
HFC 1.20	5	38½	38¼	38½	+ ⅛
Howmet .70	16	14⅝	14⅛	14⅝	+ ⅛
IllCent 1.14	2	26⅜	26¼	26⅜	+ ¼
INA 1.40 3	31⅞	31⅞Q	3⅛	31⅞	
IngRand 2	1	38¾	38¾	38¾	+ ½
InlandStl 2	6	25	24⅝	24⅞	+ ⅛
IBM 4.80	69	289½	287½	287½	—1
IntFF .50b	1	62¼	62¼	62¼	— ⅛
IntHar 1.80	25	23⅜	23⅛	23⅛	— ⅛
IntMnr	18	10⅞	10¾	10⅞	+ ⅛
IPap 1.50	34	35½	35¼	35¼	+ ⅛
IntT&T 1.05	64	43⅞	43¾	43⅞	+ ¼
Ipco .34	4	25¼	24⅞	25¼	+ ¾
ITEC .60	1	26½	26½	26½	— ⅜
JnMan 1.20	17	35¾	35⅜	35⅜	— ¼
JohnJ .32	60	53½	53	53⅜	+ ⅜
Joy 1.40	119	43¼	42½	43	+1
KaiserAl 1	4	30	29⅝	29⅝	—1⅜
KaysRo .60	113	22	21¾	22	+ ¾
Kellogg .90	9	21¾	21¾	21¾	— ⅜
Kendall 6.0	1	31⅞	31⅞	31⅞	+1
Kennec 2.60	39	43	42¾	42¾	
KerrM 1.50	30	101	99	101	+1
KimbC 1.20	3	31	30⅝	30⅝	— ¼
KLMA 1.11e	4	37¾	37⅝	37⅝	— ¼
Kraftco 1.70	5	37⅜	37⅛	37⅝	+ ⅜
Kresge .44	9	49¾	49	49	
Kroehl .20p	2	21	20⅝	21	+ ⅜
Leasco	275	14½	14¼	14⅜	+ ⅜
LibbMcN	6	6⅜	6½	6⅝	+ ⅛
LiggM 2.50	29	38⅜	38⅛	38⅜	
Litton .50t	191	25	24⅝	24¾	+ ½
Lock A	17	12½	11⅞	12½	+ ⅜
Loews .13	23	30½	30	30	— ⅛
LukensStl 1	1	18⅞	18⅞	18⅞	+ ⅜
Macy	1	30¼	30¼	30¼	+ ¼
Mgnvx 1.20	6	33⅛	32⅞	33⅛	+ ⅜
Manpow .72	1	33⅜	33⅜	33⅜	+ ⅜
Marathn 1.60	29	31½	31	31	— ⅜
MartM 1.10	2	15¼	15⅛	15¼	+ ⅛
MassF 1	5	11	10⅞	10⅞	— ⅛
McDnD .40	23	19⅜	19⅛	19¼	+ ⅛
McGEd 1.40	82	31	30¾	30¾	— ⅛
McGrH .60a	5	16⅜	16¼	16¼	+ ⅛
Memrx	264	101¾	99⅜	100	+ ½
MGM	2	17¾	17¾	17¾	— ¼
MidldR 1.40	2	22¾	22¾	22¾	
MMM 1.75	25	90	89¼	89¾	— ¼
Mobil 2.40	6	52¾	52¼	52¾	+1
Msant 1.80	32	33⅛	33	33⅛	+ ¼
Motrla .60	4	48¼	48	48	
NatBisc 2.20	1	45¼	45¼	45¼	+ ¼
NatCan .45	54	22¼	21½	22¼	+1¼
N Cash .72	182	41	40	40¾	+1⅜
NDist .90	14	15⅞	15⅞	15⅞	+ ⅛
Nat Genl .20	15	17⅜	17¼	17⅜	+ ⅛
NGyps 1.05	31	21¼	21⅛	21¼	+ ⅛
NLead 1.70	23	20⅝	20⅜	20⅝	+ ¼
NatTea .80	1	12	12	12	
Newmt 1.04	9	25¾	25½	25½	— ¾
NiaMo 1.10	11	14⅜	14½	14⅝	
NoAmR 1.20	12	17	16⅞	16⅞	— ⅛
Nthgate .25e	4	11¼	11⅛	11¼	— ⅛
NwstAir .45	35	19⅜	19⅛	19¼	
NortS 1.83t	8	39½	39½	39½	+ ¼
Occidt 1b	275	21⅜	21	21⅜	+ ¼
OlinCp .88	5	19⅜	19	19⅜	+ ⅛
OutbMar 1	5	20½	20¼	20¼	— ⅛
OwenC .75	3	38½	38½	38½	+ ⅛
PacGEl 1.50	6	28⅞	28⅝	28⅞	+ ¼
PanA	77	12⅞	12⅝	12⅞	+ ⅛
ParkeD .60	6	23⅞	23¼	23¾	+ ⅛
PenCn	133	7⅝	7½	7⅝	+ ⅛
PenneyJC	1	49⅞	49⅞	49⅞	— ⅛
Pennzo .80	17	28⅜	28⅜	28½	
PepsiCo 1	36	46⅞	46⅞	46⅞	+ ⅛
Pfizer .60	39	35	34½	34½	— ½
PhelD 2.10	3	44	43¾	44	+ ⅝
PhilMr 1	114	39⅞	39½	39⅞	+ ⅜
PhilP 1.30	132	30	29⅞	30	+ ⅜
PitneyB .68	7	27¾	27¾	27¾	+ ⅛
Pitstn .50	148	34⅜	33¾	33¾	— ½
Polrold .32	102	77¼	76¾	76¾	+ ¼
ProcG 1.40	16	53½	52¾	53¼	+ ½
Pllmn 2.80	7	37⅝	37⅝	37⅝	+ ⅛
Ralst P .70	5	23⅛	22⅞	23⅛	
Raythn .60	16	23⅝	23⅛	23⅜	+ ⅛
RCA 1	11	26⅜	26⅛	26⅛	— ⅛
ReichCh .50	1	10	10	10	+ ⅛
RepSt 2.50	4	27½	27½	27½	
Revere 1	2	18⅝	18½	18½	+ ⅛
RexCh 1.50	4	31	30½	31	+ ¾
RichM 1	3	53⅞	53¾	53⅞	
Ronsn .40	5	6⅞	6⅞	6⅞	— ⅛
RoyD 1.03e	30	46⅝	46⅝	46⅝	+ ⅛
Safew 1.10	12	30⅝	30¼	30⅝	+ ⅛
SaFel 1.60	28	20⅛	20	20	+ ⅛
Schlbg 1.40	68	81¾	81½	81½	— ¼
Scientif	71	4⅜	4¼	4¼	+ ¼
SCM .45p	30	14⅞	14⅜	14⅞	+ ⅜
ScottPap 1	66	27½	27½	27½	
SrsR 1.20a	15	67⅞	67⅞	67⅞	+ ⅛
SheliO 2.40	2	46¾	46½	46¾	— ¼
ShellTr .82e	1	37⅜	37⅜	37⅜	+1
Simmn 1.40a	4	52	51⅝	52	+ ⅛
Singer 2.40	8	69	67⅞	69	+1
SkilCp .90	6	18¾	18¾	18¾	— ¼
SmitA 1.40	2	34⅞	34½	34⅞	+ ½
SmithIn KF 2	1	45⅛	45⅛	45⅛	+ ⅛
SouPac 1.80	15	30¾	30½	30¾	+ ⅛
SouRy 3	11	54⅝	54	54⅛	+ ⅜
SpryR .50e	x225	26⅜	25⅜	26⅛	+1½
StdBr 1.60	15	42⅜	42	42⅜	+ ¼
StOCal 2.80	28	46⅞	46½	46¾	+ ¼
StdInd 2.30	1	48¼	48¼	48¼	— ⅛
StdNJ 2.70e	71	66	65¾	65⅞	
StdOh 2.70	3	66¾	66½	66¾	— ⅛
Std Pkg	86	9	8¾	8⅞	+ ⅛
SterlDr .75	6	37⅛	37	37⅛	+ ⅜
StewW 1.80	4	26⅝	26⅝	26⅝	
StudeW 1	x1	55	55	55	— ½
SunOil 1b	1	46	46	46	
Sunbm .80	2	21¼	21¼	21¼	+ ¼
Swift .60	4	25⅛	24¾	25⅛	+ ¼
Teledn 1.09f	151	23	22¾	22⅞	+ ⅛
TelexC	644	21½	21⅛	21⅜	+ ⅛
Tenco 1.32	8	19½	19⅜	19½	— ⅛
Txco 1.60	67	31⅝	31½	31⅝	+ ⅜
TexGS .60	45	17⅜	17	17¼	— ⅛
Textr .90	1	23⅛	23⅛	23⅛	
Thiok .40	37	10⅛	10	10	+ ½
Time 1.90a	4	34¼	34¼	34¼	
Timkn 1.80	3	27¾	27⅝	27¾	+ ½
TWAir	6	14½	14⅜	14⅜	
Transm .55	88	16	15⅞	15⅞	— ⅛
Transctl	164	8¾	8½	8¾	+ ¼
TriC 2.45e	3	27	27	27	— ⅛
TRWInc 1	18	34½	34¼	34¼	+ ⅛
TwntC	6	10¼	10	10	
UALInc 1	182	17½	17	17	— ⅞
Un Carb 2	67	38¼	38	38⅛	
UOilC 1.60	9	36⅞	36⅜	36¾	+ ½
UPacif 2	4	36¼	35¾	36¼	+ ¼
UAirc 1.80	25	37½	37¼	37½	+ ½
UnitCp 1.05e	3	9½	9½	9½	+ ⅛
UnFin Cal	15	9⅜	9⅜	9⅜	+ ⅛
UnNuclr	6	14⅞	14⅝	14⅝	
USGyps 3a	5	58⅜	58⅜	58⅜	+ ⅜
USSmlt 1b	3	26½	26¼	26⅛	— ⅛
USStl 2.40	29	32⅜	32	32⅛	— ¼



téléphoto PA

Le gén. Daoud démissionne et demande l'asile à la Libye

BEYROUTH. (UPI, AFP) — Le général de brigade Mohamed Daoud, qui a démissionné hier comme premier ministre de Jordanie, a demandé l'asile politique à la Libye. Cette nouvelle a été annoncée aujourd'hui par le journal "Al Hayat, qui laisse entendre que le colonel Mouammar Al Kazafi, président du conseil révolutionnaire libyen, actuellement au Caire, à qui le général Daoud aurait présenté sa demande d'asile, aurait donné son accord.

D'autre part, le journal égyptien "Al Ahram" annonce que Mona, la fille de l'ex-chef du gouvernement militaire jordanien, est arrivée ce matin au Caire. Mona, qui avait obtenu son visa d'entrée en territoire égyptien à l'ambassade de la RAU à Amman, avait lancé un appel à son père le conjurant de présenter sa démission et de s'allier aux Palestiniens.

D'après ce journal, le général Daoud serait arrivé au Caire jeudi où il se serait retiré à l'hôtel Nile Hilton.

Il aurait, selon "Al Ahram", exprimé le désir d'être laissé seul afin de pouvoir, comme il l'expliquait aux autorités égyptiennes, "explorer ma conscience et éviter d'attirer l'attention du public". Le général aurait, par ailleurs, affirmé qu'il a démissionné parce que son gouvernement "était blâmé pour des gestes qu'il n'a pas posés". Il s'est dit profondément affligé et inquiet du sort fait aux Palestiniens dans la guerre civile qui déchire présentement la Jordanie.

Le journal "Al Ahram" révèle, en outre, que la lettre de démission du général Daoud a été remise par son garde du corps aux leaders du monde arabe réunis dans la capitale égyptienne pour discuter de la situation en Jordanie. Cette lettre, qui était adressée au roi Hussein, annonçait à ce dernier que le premier ministre Daoud démissionnait "afin d'ouvrir la voie à un gouvernement national civil qui travaillera à l'unité de la Jordanie".

Radio Amman a signalé hier soir que le roi Hussein a accepté la démission du général Daoud tout en demandant à son gouvernement de demeurer en fonction jusqu'à ce qu'une nouvelle administration soit formée.

Les secours affluent en Jordanie

La trêve permet à la Croix-Rouge de secourir blessés et assoiffés

d'après UPI, AFP

La conclusion d'une trêve entre les fedayin et l'armée jordanienne permettra aujourd'hui à la Croix-Rouge internationale de venir au secours des milliers de personnes blessées dans la guerre civile qui a déchiré la Jordanie depuis huit jours.

Hier, la Croix-Rouge avait lancé un appel aux belligérants, demandant une trêve de 24 heures pour pouvoir utiliser ses médecins et faire parvenir ses médicaments aux sinistrés.

Le porte-parole de l'organisme international, M. Alain Modoux, affirmant que seule une trêve permettrait de relancer l'action, avait déclaré: "Nous nous trouvons devant une situation absurde, caractérisée par une quantité de moyens et une impossibilité d'agir. Nous avons des offres énormes en avions, en secours et en personnel et sur place nos délégués sont paralysés."

De son côté, le Croissant Rouge palestinien a lancé un appel pathétique au président du comité de secours constitué au Caire sous les auspices des chefs d'Etat arabes réunis en conférence.

"Privés d'eau, des milliers d'enfants, de femmes et de vieillards agonisent, condamnés à une mort lente", déclarait l'appel diffusé ce matin par la "Voix du comité central" émettant de Bagdad.

L'émission soulignait que toutes les sources d'approvisionnement en eau de la capitale se trouvent aux mains des autorités jordaniennes, qui ont arrêté le pompage dans les canalisations depuis les premiers jours de combats.

"Intervenez rapidement auprès des autorités jordaniennes pour la reprise du pompage de l'eau afin de sauver la population qui meurt de soif", concluait l'appel du Croissant Rouge palestinien.

Aujourd'hui, des secours sont acheminés de divers pays voisins de la Jordanie par avions et par camions. Des convois sont en route vers ce pays avec des médicaments, des produits alimentaires et de l'eau.

Les ponts sur le Jourdain ont été ouverts au passage de marchandises, et des dizaines de camions transportant des secours sont passés ce matin de Cisjordanie en Jordanie. Auparavant 15 camions affrétés par la Croix-Rouge avaient également traversé le pont Allenby chargés de médicaments et de produits alimentaires.

Sur le terrain, deux hommes du CICR, aguerris aux situations les plus difficiles, M. Marcel Boisard, qui a "fait" la guerre des Six-Jours, et le Dr Spirgi celle du Nigeria, affirment que la situation est intenable et qu'ils ont failli eux-mêmes être tués. En prenant le maximum de risques, ils ont reconnu qu'il leur avait été "impossible d'aller plus loin". Leur convoi a été pris hier fiah, à proximité du camp du Djebel Wahadat, où il venait chercher des blessés. Un chauffeur a été grièvement blessé.

Les représentants du CICR, qui ont pratiquement vécu pendant 4 jours et demi à plat ventre dans leur ancien quartier général, maintenant détruit, n'espèrent plus qu'en une trêve, qui permettrait de concentrer les blessés en certains points où ils seront soignés.

Par deux fois, cependant, les avions de la Croix-Rouge ont pu atterrir hier à Amman, amenant six tonnes et demie de matériel médical, deux tonnes de vivres divers, quatre tonnes de farine, une tonne de lait et deux bouteilles d'oxygène, et ramenant à Beyrouth des ressortissants de plusieurs nationalités.

A Genève, le CICR s'est vu confirmer son mandat de coordination des secours par les représentants des Croissants-Rouges des deux belligérants, qui ont siégé tout l'après-midi à la même table, et ceux de l'Algérie, de l'Arabie séoudite, de la Jordanie, du Koweït, du Maroc, de la RAU et de la Tunisie. Cette dernière a été invitée à dépêcher un représentant au sein du groupe de coordination créé mercredi.



téléphoto PA

Le plus ancien traité de paix

Une réplique du traité conclu en 1269 avant Jésus-Christ entre le roi des Hittites et Ramsès II, roi des Egyptiens, a été offerte hier au secrétaire général des Nations unies, U Thant, par le ministre des Affaires étrangères de Turquie, M. Caglayangil. C'est le plus ancien traité de paix écrit qui ait été découvert jusqu'à ce jour. La copie, comme il convient, a été suspendue face à la salle du Conseil de sécurité. La traduction du document en anglais indique que les deux parties recherchaient à peu près la même chose que les belligérants d'aujourd'hui au Moyen-Orient. Les deux camps se juraient une amitié éternelle, une paix durable, l'intégrité territoriale, etc...



téléphoto PA

La 6e flotte en Méditerranée

Un aviateur américain vérifie les bombes stockées à bord du porte-avions "Independence", qui croise actuellement dans l'est de la Méditerranée. La 6e flotte, qui transporte des bombardiers à réaction et un contingent de fusiliers marins, se tient en alerte à 150 milles de la région troublée du Moyen-Orient. Les unités américaines sont suivies de près par les navires soviétiques dans tous leurs déplacements.

Des réfugiés palestiniens évoquent les souffrances vécues durant les combats

AMMAN (AFP) — "L'armée jordanienne a bombardé le camp de réfugiés du djebel Hussein sans interruption pendant au moins les trois premiers jours de la bataille". Allongé dans un couloir de l'hôpital Maasher Saad, à Amman, un jeune Palestinien de 24 ans, Arafe Abou Moammar, blessé à la jambe droite, raconte les terribles moments qu'ont vécus les 45,000 réfugiés du camp.

"L'artillerie et les mortiers ne nous ont pas laissé de répit, ajoute-t-il. Le camp est maintenant détruit à 80 pour cent". Il a perdu dans la bataille sa femme et deux de ses enfants. Il ignore ce que sont devenus les deux autres. A côté de lui, un tout jeune garçon blessé à la poitrine déclare: "Dans le camp, une odeur de sang planait en permanence".

Bâti sur le djebel Hussein, au nord-ouest d'Amman, le camp était constitué de centaines de petites maisons en moellons, abritant chacune une famille, et n'offrant aucune protection. L'été, le camp est envahi par un nuage de poussière; l'hiver, chacun patauge dans la boue.

Un autre réfugié, Ibrahim Salim, blessé aux jambes, a affirmé: "Il n'y a pas une maison où il n'y ait pas eu de mort. Il y a eu des centaines et des centaines de tués dans le camp, où il y avait quelques commandos palestiniens".

L'hôpital du Dr Maasher Saad est plein. Des blessés sont allongés entre les lits, dans les couloirs. Ils sont quelque cent-cinquante, venus principalement du camp Hussein. La plupart ont été blessés dès les premiers jours de combat, mais n'ont pu être soignés en raison de l'intensité des combats. Il y a de très jeunes enfants, entre un et trois ans. La plupart des blessés ont dû être amputés, pour éviter que l'infection des plaies restées trop longtemps sans soin par une chaleur implacable, ne gagne tout le corps.

Les Jordaniens libèrent 15 otages du FPLP

d'après AFP, UPI, AP

Radio-Amman annonce que les forces jordaniennes ont libéré 15 des 54 otages encore détenus par le Front populaire pour la libération de la Palestine. Il s'agit de 2 Allemands, 8 Britanniques et 5 Suisses.

On sait qu'après avoir détourné trois avions de ligne vers la Jordanie, au début de ce mois, les fedayin avaient capturé quelque 300 passagers. Peu après, ils en avaient libéré environ 250.

Malgré la situation intérieure de son pays, le roi Hussein avait donné ordre à ses troupes, il y a déjà quelque temps, de rechercher les otages qui, selon le FPLP, avaient été cachés à divers endroits hors de la capitale. Ils devaient être échangés contre des Palestiniens et sympathisants prisonniers en Angleterre, en Suisse, en Allemagne de l'Ouest et en Israël.

La politique étrangère des USA ne sera pas l'enjeu des élections

WASHINGTON (AFP) — Pour la première fois depuis les élections présidentielles de 1968 le parti démocrate a publié hier un manifeste de politique étrangère critiquant, mais sans trop de conviction, la façon dont le président Nixon a traité le Vietnam, le Moyen-Orient et l'Europe.

Ce manifeste, qui a été présenté à la presse par M. Averell Harriman, président du comité des affaires internationales du parti démocratique, confirme l'impression que les problèmes du monde extérieur ne vont prendre qu'une importance secondaire dans la campagne pour les élections législatives du 3 novembre.

Les critiques que le parti démocrate adresse à la politique étrangère du gouvernement Nixon en Indochine, au Proche-Orient et en Europe portent plutôt sur la forme que sur le fond. Quant à l'Amérique latine, où les démocrates reprochent au président Nixon de ne pas avoir de politique du tout, elle n'est pas, pour le moment, un sujet de préoccupation nationale qui puisse être exploité électoralement.

Voici les principaux points du manifeste de politique étrangère du parti démocrate:

1) Vietnam — Le président Nixon a bien promis qu'en deux ans et demi il aurait retiré la moitié des troupes américaines. Mais il n'a donné aucune indication sur le retrait du quart de million d'hommes qui resteront alors au Vietnam. Le seul effet de la politique de "vietnamisation" est de donner au gouvernement "corrompu et répressif" du président Thieu la capacité de prolonger la guerre indéfiniment avec l'aide logistique et financière des Etats-Unis. La seule façon de faire progresser les négociations de Paris est de déclarer sans équivoque la volonté de retirer toutes les troupes américaines du Vietnam d'ici la fin de 1971.

2) Moyen-Orient — Il n'y a pas d'autre solution qu'un règlement négocié entre Israël et ses voisins arabes. Mais le gouvernement a compromis son propre plan (Rogers) en ne prenant pas assez vite et assez vigoureusement position contre les violations du cessez-le-feu par l'Egypte avec la complicité soviétique. Le gouvernement américain doit, d'une part, prendre des mesures pour renforcer la position militaire d'Israël compromise par le déploiement des missiles soviétiques en R.A.U., et d'autre part, prévoir une solution au problème des réfugiés palestiniens.

3) Europe — Les Etats-Unis doivent soutenir les initiatives du chancelier Willy Brandt pour un rapprochement avec l'Union soviétique et les pays d'Europe orientale. Les hésitations du gouvernement Nixon envers le projet de conférence Est-Ouest sur la sécurité européenne sont injustifiées. Cette conférence pourrait mener à une réduction réciproque des forces en Europe. Mais un OTAN "ferme et uni" demeurera essentiel tant que l'Union soviétique n'aura pas abandonné la politique qui s'est manifestée par l'invasion de la Tchécoslovaquie.

4) Amérique latine — Le gouvernement Nixon n'a pas de politique dans cette partie du monde sinon pour abandonner "l'Alliance pour le progrès" des précédents gouvernements démocrates. La démission des Etats-Unis est d'autant plus grave que des juntes militaires ont remplacé les gouvernements démocratiques dans tous les pays d'Amérique du Sud sauf quatre.

Sharp: les Canadiens sont contre la vente d'armes à l'Afrique du Sud

NATIONS-UNIES, (PC) — Le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a exprimé hier soir son inquiétude devant la possibilité de voir la Grande-Bretagne vendre des armes à l'Afrique du Sud et entrer au Marché commun.

Au cours de ses entretiens avec le nouveau secrétaire au Foreign Office, sir Alex Douglas-Home, M. Sharp a souligné que les Canadiens développaient une certaine hostilité contre les pays qui vendent des armes à l'Afrique du Sud. De plus, les Canadiens demandent à leur gouvernement de durcir ses positions comme le régime raciste de Prétoria.

D'autre part, M. Sharp a demandé à la Grande-Bretagne de multiplier ses efforts pour créer un commerce plus libre, au moment où se précise l'hypothèse d'une accession britannique à la Communauté économique européenne.

Même si le Canada n'a pas pour politique officielle de s'opposer à l'admission de la Grande-Bretagne au Marché commun, a affirmé M. Sharp, le Canada redoute pour son commerce l'expansion d'une communauté qui conclut déjà des accords préférentiels avec ses voisins.

Le ministre s'est entretenu avec sir Alex après avoir eu des discussions avec les représentants de trois autres pays, à la suite de son discours à l'Assemblée générale des Nations unies.

Le discours de M. Sharp soulignait la campagne canadienne en faveur d'une Organisation des Nations unies renouvelée et plus efficace. Le ministre a principalement insisté sur la formule canadienne de rajeunissement des procédures et rouages de l'organisme mondial.

M. Sharp est resté muet au sujet de la Chine, ce qui n'a pas manqué de surprendre maints observateurs, vu les rumeurs persistantes selon lesquelles Ottawa et Pékin seraient sur le point de conclure à Stockholm un accord de reconnaissance diplomatique réciproque.

Sir Alec, partisan convaincu de l'admission chinoise à l'ONU, partage en cela l'opinion de M. Maurice Schumann, ministre français des Affaires étrangères.

M. Sharp a également parlé à sir Alec des problèmes actuels à l'OTAN et au Moyen-Orient. Il a rappelé sa suggestion selon laquelle les pays ne participant pas directement au conflit du Moyen-Orient devraient contribuer à l'élaboration d'un règlement pacifique.

Aujourd'hui, le ministre doit assister à un déjeuner offert par son homologue israélien, M. Abba Eban, et à un dîner organisé par l'Irlande. Il rencontrera également les représentants de Somalie, d'Allemagne occidentale, de Tanzanie, de l'Inde et du Liban.

M. Sharp rentre à Ottawa en fin de semaine.

Israël répliquera à toute action des fedayin venant de Jordanie

TEL-AVIV (AFP) — M. Igal Allon, vice-premier ministre israélien, a averti le roi Hussein que s'il compte aboutir à un compromis avec les fedayin en leur abandonnant la région frontalière, le long du Jourdain, "il créera pour lui-même une situation pire que celle qu'il a connue jusqu'ici".

Le vice-premier ministre, qui parlait devant des correspondants de presse étrangère, a ajouté qu'Israël "ne tolérera pas un retour à la situation qui existait avant les événements de Jordanie".

"Nous réagirons avec plus de force qu'avant, si les fedayin reçoivent la permission de s'installer le long du Jourdain", a précisé M. Allon.

"Qu'on ne se fasse aucune illusion à Amman, a-t-il poursuivi, nous serons plus durs qu'auparavant et nous ne ferons aucune distinction entre les commandos et les autorités jordaniennes. La souveraineté d'un pays est indivisible, et le gouvernement est responsable de tout ce qui se passe sur son territoire. Nous n'allons pas faciliter la vie à nos voisins, si cela doit se faire aux dépens de notre existence et de notre sécurité".

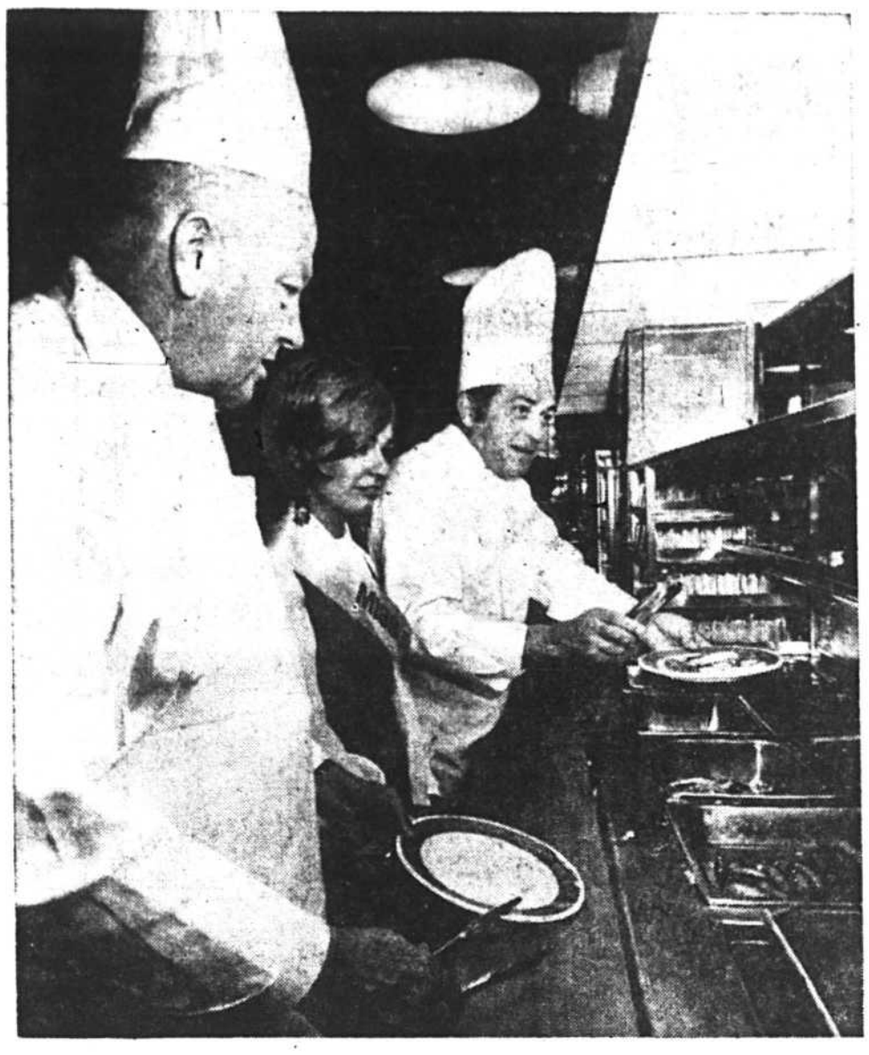
Le vice-premier ministre a encore déclaré que personne ne pouvait prédire l'évolution des événements en Jordanie. "C'est pourquoi, a-t-il ajouté, nous nous réservons le droit d'agir en fonction de notre sécurité".

"J'estime que les événements de Jordanie ont créé une situation favorable à un dialogue entre Israël et la communauté arabe des territoires occupés", a poursuivi M. Allon.

DISTILLEE AU CANADA PAR LA STE PIERRE SMIRNOFF FLS.

Smirnoff

discrète au goût...discrète à l'odorat



Un ministre se fait cuisinier

Le ministre de l'Agriculture, M. Bud Olson, à droite a troqué le complet rayé pour la toque du cuisinier, hier à Ottawa afin d'encourager les gens de son ministère à souscrire à la Campagne des oeuvres de charité. M. Olson accompagné de Mlle Agriculture, au centre et du sous-ministre Syd Williams, à gauche, ont servi des crêpes et de la saucisse aux convives de la cafétéria du Parlement.

Pour le Québec, la "position est claire"

Ottawa reconnaîtrait le territoire de la raffinerie de Caloil comme zone spéciale

Le premier ministre Bourassa a déclaré hier que le gouvernement provincial ferait tout en son possible pour protéger les intérêts du Québec et ceux des sociétés québécoises en matière de politique pétrolière.

Interrogé par un correspondant de LA PRESSE, au cours de sa conférence de presse hebdomadaire, sur le conflit qui oppose actuellement Caloil à l'Office national de l'Energie, M. Bourassa n'a par contre pas explicité ce que de tels propos signifiaient. Sa seule conclusion fut: "Notre position est claire".

Il y a quelques jours, le premier ministre québécois avait souligné que les "intérêts du Québec ne coïncidaient pas nécessairement avec ceux de Caloil".

Par ailleurs, M. André Julien, ex-président de la Chambre de Commerce régionale de Portneuf, a révélé qu'Ottawa ne s'opposerait plus à la reconnaissance du territoire de la future raffinerie de pétrole du Québec Ltée comme zone spéciale, dès que Caloil dévoilerait le mode de financement de son projet, près de la Vieille Capitale.

M. Julien a fait cette déclaration hier devant les membres d'un club social de Donnacona. Il aurait obtenu cette garantie du gouvernement fédéral à la suite de rencontres avec certaines autorités d'Ottawa, dont il a refusé de dévoiler l'identité.

Il y avait trois semaines, le ministre de l'Expansion régionale, M. Jean Marchand, avait déclaré à Québec que deux obstacles pouvaient inciter Ottawa à refuser son aide à Caloil. En premier lieu, le terrain que possède Caloil dans le comte de Portneuf ne comprend qu'une fraction du territoire désignée sous l'empire de la loi des zones spéciales, où l'industrie peut faire appel à une assistance financière des autorités fédérales.

Secundo, l'installation d'une raffinerie de Caloil, qui importe son pétrole de l'Afrique du Nord et des Caraïbes, pouvait constituer une menace pour le marché de l'essence situe à l'ouest de la vallée de l'Outaouais. A cause de la relative faiblesse du marché québécois, la compagnie serait alors tentée d'outrepasser la vallée de l'Outaouais pour concurrencer le pétrole brut de l'Ouest canadien.

Par ailleurs, à la suite d'une conversation entre MM. Julien et Pierre Sénécal, président de Caloil, cette compagnie porterait à 100,000 barils par jour le volume de cette nouvelle raffinerie. Le projet initial ne prévoyait qu'un rythme de 50,000 barils par jour.

Bourassa ira chercher des sources de financement dans l'ouest des USA

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, entreprendra le 3 octobre prochain un voyage d'une semaine aux Etats-Unis, en particulier dans l'Ouest pour tenter d'y trouver de nouvelles sources de financement pour le gouvernement québécois.

A New York, où il se rendra également, M. Bourassa fera "les premiers contacts" auprès des financiers et d'industriels en vue de les intéresser au projet de mise en valeur du potentiel hydro-électrique de la baie de James.

C'est ce qui ressort de la conférence de presse hebdomadaire donnée hier par le chef du gouvernement québécois.

M. Bourassa a admis que ce voyage aux Etats-Unis s'inscrivait dans "l'opération d'urgence" que le nouveau premier ministre avait promis de lancer au cours de ses six premiers mois de pouvoir.

Tout indique que ces deux problèmes, celui du développement économique de la Baie de James et celui des besoins d'emprunts du gouvernement québécois, sont intimement liés l'un à l'autre dans le voyage que doit entreprendre M. Bourassa car, de sources extra-gouvernementales, on apprend que le gouvernement québécois serait sur le point de conclure une sorte d'opération obligataire globale pour le gouvernement et pour l'Hydro-Québec.

On parle d'un emprunt massif de plusieurs "cinquante millions", possiblement de $200 millions.

Le gouvernement du Québec, qui vient d'emprunter sur le marché canadien, à un taux relativement élevé, $60 millions pour ses propres fins, a épuisé jusqu'à maintenant à peine 60 pour cent de son budget d'emprunt. Il devra donc faire appel de nouveau aux marchés financiers d'ici quelques semaines et sûrement à l'extérieur du Canada.

Ce besoin du gouvernement du Québec est d'autant plus important, sans doute, depuis que le gouvernement fédéral a noyé en quelque sorte la demande de M. Bourassa pour un fonds de dépannage à court terme, la Caisse d'aide conjoncturelle qui s'est évanouie à la récente conférence des premiers ministres à Ottawa, dans le cadre général du renouvellement des accords fiscaux.

Quant à l'Hydro-Québec, seuls des problèmes de financement, semble-t-il, l'empêcheraient de lancer la première phase des travaux devant mener au développement du potentiel hydro-électrique du bassin de la baie de James. Il va sans dire que même des travaux de déblaiement seraient la source de précieux emplois!

Le premier ministre Bourassa a eu, apparemment, des entretiens préliminaires avec quelques banquiers américains venus à Montréal, mardi dernier, à l'occasion de la réunion de l'Association des banquiers canadiens. M. Bourassa a pu profiter de ces conversations pour préparer sa tournée des principaux centres financiers américains.

Le voyage

Au cours de sa tournée de sept jours, qui l'amènera à San Francisco, Los Angeles, New York et Boston, M. Bourassa, qui effectuera ainsi son premier voyage à l'étranger comme premier ministre, aura des conversations privées avec des hommes d'affaires et rencontrera les autorités des Etats et des villes. De plus, il inaugurera à Los Angeles la maison commerciale du Québec, participera à titre de conférencier au dîner annuel de la Société canadienne de New York et concentrera son activité à Boston à l'Université Harvard.

M. Bourassa considère l'étape occidentale de son voyage comme la plus importante. D'abord parce que c'est la première visite officielle qu'un premier ministre fait dans l'Ouest américain et ensuite parce qu'il s'y trouve un marché financier considérable dans lequel le Québec pourrait puiser.

M. Bourassa considère son voyage comme une prise de contact beaucoup plus financière qu'industrielle et il semble qu'il ne faut pas s'attendre à des resultats concrets immédiats.

Sources de financement

C'est surtout, donc, pour trouver de nouvelles sources de financement et raffermir celles où puise le Québec depuis des années (New York et Boston) que le voyage a lieu. Mais le premier ministre tentera aussi d'attirer de nouveaux investissements et en profitera pour faire connaître le nouveau style de l'administration québécoise.

Aéronautique : le Conseil des sciences place la rentabilité des projets en priorité

par Claude TURCOTTE
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Plus nuancé que lors de sa campagne pour un satellite de communications construit au Canada, le Conseil des sciences du Canada estime cette fois qu'il serait très malheureux de laisser tomber l'industrie de l'aéronautique.

Mais au lieu de demander un appui gouvernemental massif pour une course de prestige avec les Américains, le Conseil des sciences estime que l'Etat doit distribuer ses subventions en ayant comme préoccupation la rentabilité des projets.

Ainsi, le Dr M. Solandt, président du Conseil des sciences, qui fut l'un des plus ardents avocats du satellite canadien, évite la répétition de reproches qui avaient alors été faits. Récemment, dans une entrevue à la presse, le sénateur Maurice Lamontagne, président du comité du Sénat sur la politique scientifique, proclamait qu'on ne devait pas verser dans des "programmes d'assistance sociale pour les ingénieurs". Il faisait alors allusion à la campagne du Dr Solandt et de certains autres pour que le gouvernement fédéral fournisse les fonds nécessaires pour la construction d'un satellite canadien et au domaine de l'aéronautique."

En ce qui concerne le rapport rendu public hier et préparé pour le Conseil des sciences, il y est dit que l'assistance du gouvernement est indispensable pour maintenir l'industrie de l'aviation mais on y va beaucoup plus délicatement pour le satellite.

Tout d'abord, le Dr Solandt a fait remarquer que ce document, préparé par un groupe d'experts, n'a pas un caractère définitif puisqu'il faudra l'intégrer à des études plus générales qui sont menées pour l'ensemble du secteur des transports.

Toutefois, dès le départ, les experts qui ont participé aux travaux éliminent la possibilité pour le Canada de jouer un rôle prestigieux dans la grande industrie aéronautique. Il n'y a pas de place pour le Canada dans ce champ, ni sur le plan financier ni sur le plan technique, dit-on sans hésiter.

Le président du comité d'étude sur l'aéronautique, le Dr J. J. Green (pas le ministre), a soutenu que le Canada est présentement le deuxième pays au monde quant à l'importance de l'aviation dans les activités à l'intérieur de ses frontières.

Le comité a proposé que le Canada, faute de pouvoir devenir un foyer prestigieux de la grande industrie aéronautique, consacre ses énergies à développer une spécialité dans les appareils à décollage et atterrissage rapides.

Il a proposé en outre que des centres de sécurité aérienne et de médecine aérienne soient créés pour approfondir toutes les influences du vol sur la santé humaine.

Tout en maintenant une attitude nationaliste, le Conseil des sciences n'écarte pas l'hypothèse de la collaboration internationale, avec les Américains en particulier, notamment en ce qui concerne la mise en marché des appareils qui seraient fabriqués au Canada.

Peu de temps après la publication du rapport du comité du Dr Green, M. D. B. Mundy, président de Air Industries Association, a déclaré dans un communiqué que le groupe des industries aériennes recommandent formellement au gouvernement d'entreprendre certaines études pour un système dit V-Stol, qui comprendrait la conception et la production d'avions, l'équipement pour la navigation, les appareils servant au sol pour les atterrissages, etc... etc.

Nouveau président de la Régie des Rentes

QUEBEC (PC) — Le juge Gill Fortier, de la Cour provinciale, vient d'être nommé président de la Régie des Rentes du Québec et vice-président de la Caisse de dépôts et placements du Québec.

Cette nomination a été annoncée hier par le premier ministre, M. Robert Bourassa, au cours de sa conférence de presse hebdomadaire du Parlement.

Au cours de sa carrière, M. Fortier a occupé plusieurs postes importants au sein de divers organismes. En 1962, il a été président des surintendants de réclamations des compagnies d'assurance-vie du Canada et membre du comité juridique de l'International Claims Association. Puis président du comité des conseillers juridiques des compagnies d'assurance vie du Canada en 1967-68.

M. Fortier est membre de nombreuses associations telles le Barreau canadien, la Chambre de Commerce de Québec, le Cercle universitaire. Depuis 1962, il est professeur à la faculté de droit de l'université Laval où il enseigne le droit des assurances.

Une grève interrompt le service de traversiers à Rimouski et Matane

MATANE (PC) — Le service de traversiers entre Matane et Godbout, Matane et Baie-Comeau, et entre Pointe-au-Père et Forestville a été interrompu à 7 heures hier matin par le débrayage des 22 employés de la Traverse Matane-Godbout Ltée.

Une rencontre d'urgence des négociateurs de la compagnie et du Syndicat canadien des marins s'est déroulée mercredi soir de 8 heures à minuit, sans donner de résultats.

Les syndiqués exigent la garantie d'une sécurité d'emploi pendant neuf mois et demi consécutifs, alors que l'employeur est prêt à accorder 10 mois d'emploi, mais répartis sur toute l'année.

Les traversiers Sieur d'Amour, Comeau et Manic sont demeurés ancrés à Godbout, Baie-Comeau et Forestville, hier matin, en attendant de connaître le résultat d'une réunion de la partie patronale, toute la matinée, à Matane.

Si celle-ci demeure sur ses positions, les trois traversiers seront ramenés aux quais de Matane et de Pointe-au-Père, afin de permettre aux employés à bord de regagner leur domicile de la rive-sud.

L'arrêt de travail des 22 marins de la Traverse Matane-Godbout Ltée touche directement 95 employés de la compagnie et l'Union internationale des gens de mer qui représente ces derniers a promis un appui sans équivoque aux grévistes, selon M. Gilbert Gauthier, président du Syndicat des marins de marine marchande.

Manifestation à Saint-Jérôme

Le comité d'action populaire de St-Jérôme, tiendra ce soir une manifestation destinée à protester contre les politiques fédérales d'aide à l'industrie, au parc Labelle situé au centre de la ville de St-Jérôme. La manifestation débutera à 7 h. et groupera des membres de la CSN, de la FTQ, de la CEQ, également des membres du Parti québécois du comté de Terrebonne et des représentants de divers comités de citoyens de la métropole dont celui de St-Henri.

Cette manifestation fait suite à une visite officielle du premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, au parc industriel de St-Jérôme où l'administration locale procédera à l'inauguration d'une douzaine d'industries.

Les réserves indiennes ont coûté $4.6 millions depuis trois mois

OTTAWA (PC) — Au cours des trois mois qui se sont terminés le 31 août, l'aide accordée par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien aux réserves indiennes de trois provinces du Canada, sous forme de contrats de construction et d'entretien, s'est élevée à $4.6 millions, apprenait-on, jeudi, à Ottawa. La quote-part du Québec était de $3.16 millions.

Les travaux dont le ministère a approuvé l'exécution au Québec sont: $2,557,552, à Richard et B.A. Ryan, de Montréal, pour l'érection de 106 maisons dotées d'un service d'eau courante à Schefferville; $446,602, à la société Germain Gingras Construction, de Val d'Or, pour la construction de 47 maisons dans la réserve voisine de Wymontachie; $163,409, aux entreprises, P. Girard Ltée, d'Alma, pour des travaux de canalisations d'eau et d'égouts à la réserve de Pointe-Bleue.

Par contre, la société Payette Construction Ltée, de St-Léonard, au Québec, a obtenu un contrat de $138,000 pour la réfection des chemins de la réserve de Saint-Régis, près de Cornwall, ajoute le communiqué.

Horner croit qu'Ottawa veut établir un contrôle socialiste de l'agriculture

Horner (PC-Crowfoot) a affirmé, jeudi, que le bill C-197, prônant l'établissement d'une Agence canadienne de commercialisation des produits agricoles, divisera le Canada s'il est adopté.

M. Horner, au cours d'une conférence de presse, à Ottawa, a déclaré qu'il persistera à combattre jusqu'au bout l'adoption du projet de loi.

Il a avoué affirmer là une position personnelle, "mais qui n'est pas en désaccord avec celle du caucus conservateur".

De toute manière, a-t-il poursuivi, même si je devais combattre seul, je le ferais. Ce ne sera pas la première fois."

Le député de l'Alberta reproche au bill présenté par le ministre de l'Agriculture, M. H. A. Olson, que le gouvernement Trudeau s'apprête à faire adopter, dès la reprise de la session, d'établir un contrôle socialiste de l'agriculture.

"Ce bill dépasse tout ce que l'on fait en Russie, où on s'éloigne présentement des contrôles", a déclaré M. Horner, au cours de sa conférence de presse.

Il s'en est pris surtout au fait que le gouvernement pourra, à partir de ce bill, établir des agences pour la commercialisation de produits comme les carottes, par exemple, sans consulter les provinces. Il croit que les principales provinces productrices de denrées perdront, par suite de l'imposition de quotas.

Balkanisation

Il a prédit que la mise à l'essai du bill aboutira à une "balkanisation" économique, chaque province préférant mettre sur pied sa propre agence plutôt que de se fier à celle du fédéral.

D'autre part, interrogé, M. Horner a répliqué que son geste, qui a un peu surpris les journalistes, ne témoignait d'aucune attitude de blâme envers son parti.

"Au contraire, le caucus du parti réagit plus fermement contre le bill C-197 qu'il y a trois mois", a-t-il dit.

M. Horner faisait partie du groupe de députés conservateurs qui se sont réunis à Saskatoon, il y a environ un mois, et auquel on a attribué la formation d'une révolte contre M. Stanfield.



naissances-décès-remerciements-in memoriam

Parents et amis peuvent rendre leurs derniers hommages dans les salons funéraires énumérés ici entre 13 h et 22 h

ALLAIRE (Marcel) — Subitement à Montréal, le 24 septembre 1970, à l'âge de 53 ans, est décédé Marcel Allaire, inspecteur de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, époux de Fernande Lauray, père de Jacques et Louise, demeurant à, 6683 Fabre, app. 2. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.,
1350 rue Beaubien est,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Saint-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côtes-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AMESSE (Denyse) — Subitement à Toronto, le 22 septembre 1970 est décédée Mlle Denyse Amesse, fille de M. et Mme Charles A. Amesse, soeur de Robert. La dépouille mortelle repose à la maison funéraire
Wray Walton Wray,
1234 rue de la Montagne
Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant, à 10 heures a.m. à l'église St-Léon de Westmount. Inhumation, au cimetière de Québec. Au lieu de tributs floraux, les contributions à l'Hôpital Marie-Enfant, 5200 Bélanger est, seraient appréciées.

BERNARD (Albert) — A l'Hospice Ste-Croix de Marieville, le 23 septembre 1970, à l'âge de 87 ans est décédé M. Albert Bernard, époux de feu Marie-Louise Clarinda Bourbeau. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Albany Larivée,
234, boul. Richelieu, Ste-Hilaire,
pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Hilaire, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Ange-Gardien de Rouville.



La police de Boston a trouvé ces armes et munitions dans l'appartement de Katherine Power, l'une des deux femmes recherchées à la suite du meurtre de l'agent Walter A. Schroeder, au cours d'un vol à main armée dans une banque de Boston.

Meurtre d'un policier à Boston : 2 hommes et 2 femmes recherchés

BOSTON, (PA) — La police a saisi deux fusils, des munitions, de l'équipement militaire et divers papiers dans l'appartement d'une étudiante recherchées, avec trois autres acolytes, pour le meurtre d'un policier au cours d'un hold-up de banque.

Le commissaire de police Edmund McNamara a déclaré qu'il n'avait encore aucune preuve concrète pour affirmer qu'une telle action était l'oeurre d'une organisation de militants étudiants, mais que lorsqu'un groupe d'étudiants commettait ce genre de délit, c'était en général dans un but révolutionnaire.

Les policiers ont donc été amenés à forcer la porte de l'appartement de Katherine Power, 20 ans, de Denver, au Colorado. Ils étaient munis de mandats d'arrestation contre cette dernière et les [illegible] autres suspects: une étudiante et deux étudiants possédant déjà un casier judiciaire.

Les porte-parole de la police ont déclaré que l'appartement de Katherine Power recelait une table téléphonique de l'armée, un fusil et un pistolet, beaucoup de munitions et des papiers militaires portant le cachet "classified".

Les autres suspects ont été identifiés comme étant Susan Saxe, 20 ans, d'Albany, Stanley Bond, 25 ans, de Brandeis, et William Gilday, de Northeastern.

Tous sont soupçonnés d'avoir effectué un hold-up, mercredi matin, à Albany, dans une banque du State Street Bank and Trust Co. Le butin atteindrait quelque $26,000.

Si l'on sait peu de choses sur la vie et les activités de Katherine Power, sauf qu'elle est une des dirigeantes du Mouvement de libération de la femme, par contre, le passé de Stanley Bond est connu. Il a déjà été condamné notamment pour un vol de voiture et pour une attaque à main armée. Quant à Gilday, il est reconnu comme un habile cambrioleur.

Rappelons que, au cours du hold-up de mercredi matin, le policier qui a été tué se nommait Walter Schroeder, 42 ans, et qu'il était père de neuf enfants.

Ottawa n'exclut pas le recours à la force contre les bateaux russes

TORONTO (PC) — Le Canada doit obtenir, par voie d'une entente internationale, juridiction sur la pêche côtière au-delà de la présente limite de 12 milles, ou bien "faire sortir les canonnières", a déclaré, le ministre fédéral des Pêcheries et des Forêts, M. Jack Davis.

Le ministre, qui prenait la parole devant une cinquantaine de personnes, a précisé qu'il espérait prolonger les eaux territoriales canadiennes non seulement de trois milles, non seulement de 12 milles, mais étendre la juridiction du Canada à tout le plateau continental.

M. Davis a souligné qu'une telle juridiction doit recevoir l'approbation de la conférence de la loi maritime, constituée de membres des Nations unies. Cette conférence n'est cependant pas censée se réunir avant un an et demi.

M. Davis a rencontré hier, au cours d'une réunion de 3 heures, les représentants de l'Union soviétique en vue d'améliorer la situation des pêcheurs canadiens sur la côte du Pacifique. Ces pêcheurs doivent affronter la concurrence des chalutiers soviétiques juste au-delà de la limite terriotriale de 12 milles.

"Nous devons faire observer que les chalutiers soviétiques ne tiennent pas compte des règles de la conservation du poisson, a déclaré M. Davis, et qu'ils malmènent les petits bâtiments canadiens qui ont commencé à pêcher dans ce secteur bien avant eux. Nous pouvons y envoyer quelques destroyers et c'est à cela que nous sommes conduits. Il n'existe pas de loi pour faire entendre raison aux chalutiers soviétiques."

C'est à la demande du gouvernement canadien que se sont ouverts hier les pourparlers dont le principal objet est de définir une fois pour toutes les prérogatives de chacun dans la pratique de la pêche commerciale surtout au large de la Colombie-Britannique.

La délégation canadienne est dirigée par le sous-ministre des Pêches, M. W.H. Needler.

La délégation canadienne est dirigée par le sous-ministre des Pêcheries, M. W.H. Needler.

Ces entretiens viseraient à conclure avec le gouvernement soviétique une entente quelconque au sujet des problèmes communs à l'URSS et au Canada.

Les délégués canadiens demanderaient aux Soviétiques d'adhérer au Traité international du Pacifique Nord qui réglemente les pêches.

Le Canada, Les Etats-Unis et le Japon constituent actuellement les membres de ce traité.

Les entretiens entre les émissaires des deux pays devaient se poursuivre se matin à compter de dix heures. Ils se déroulent à huis clos et un communiqué doit être remis à la fin des négociations.

Etude des relations entre la police et le public, au sixième congrès international de criminologie

MADRID, (AFP) — La police était sur la sellette jeudi à Madrid où le 6e congrès international de criminologie tenait table ronde sur le thème : police et société.

Sociologues, magistrats, policiers, psychologues ou juristes affirment que la police a besoin de la confiance et de la coopération du public et travaillent à cette difficile reconquête des esprits. Les relations entre la police et la société sont en général "rares, faibles, dépersonnalisées et plus négatives que positives", constate le Père Beristain, professeur à l'université espagnole d'Oviedo: "La communauté considère le policier comme un être gênant, voire indésirable", ajoute-t-il en relevant par ailleurs avec l'ensemble des congressistes que le policier n'a ni les moyens ni les ressources techniques modernes pour accomplir sa mission. Pour améliorer la qualité des relations entre la police et le public, le Père Beristain croit qu'il faut renoncer à une conception abstraite de la justice et de l'Etat. "L'autorité de l'Etat est au service du citoyen et non le citoyen au service de l'autorité de l'Etat." L'Etat et la police, estime-t-il ne doivent pas rechercher le maintien d'un ordre abstrait mais celui d'"un ordre humain et pour autant inévitablement imparfait".

Un Français, M. Henri Féraud (Interpol) a tracé l'image d'une police organisée et moderne, électronique et internationale, seule capable de remplir sa mission de répression ou de prévention en suivant les orientations de la délinquance contemporaine.

Technicité, rapidité, mobilité. Pour M. Feraud, le policier doit disposer de radios, de téléscripteurs, de téléviseurs, de cerveaux électroniques. Sa compétence doit s'étendre à l'ensemble d'un territoire national. Il souhaite la naissance d'une police internationale dotée d'un pouvoir d'enquête dans plusieurs pays et croit que les pays du Marché Commun pourraient être les premiers à en tenter la création. La police aujourd'hui, dit M. Féraud a besoin d'experts comptables et de spécialistes du droit bancaire ou notarial, pour détecter les infractions dans le domaine financier. Elle a besoin aussi de savants et de techniciens pour ses laboratoires.

Par contre, M. Féraud souhaite que la police soit débarrassée des servitudes de la surveillance routière que l'on confierait à un corps d'agents spécialisés. Il est partisan également de créer un corps de police préventive, doté d'organes d'études et de conception avec une unité de recherche en matière de prévention qui accueillerait des gens venus de disciplines scientifiques différentes, pour aider le policier proprement dit à mieux reconquérir la coopération du public.

BLACKBURN (Rév. Rosaire) — A Montréal, le 24 septembre 1970, à l'âge de 52 ans, est décédé le Rév. Père Rosaire Blackburn, rédemptoriste, président de l'Association Provinciale des Aumôniers d'Ecoles, fils de Willie Blackburn et de Régina Girard; demeurant au Monastère des Rédemptoristes, 560 Crémazie est. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côtes-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRASSARD (Léopold) — A Boucherville, le 22 septembre 1970 à l'âge de 65 ans 8 mois est décédé M. Léopold Brassard, époux de Marie-Anna Jodoin, demeurant 66 De Montbrun. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
E. Tétreault et Fils Ltée
et E. Charron
27, rue de Laperrière
Boucherville
à 10 h 15 pour se rendre à l'église Ste-Famille de Boucherville, où le service sera célébré à 10 h 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAMYRE (Yvonne) — A Montréal, le 24 septembre 1970, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme veuve Rodier Camyré, née Yvonne Dompierre; demeurant à 2570 Bossuet, app 72, mère de Marie-Jeanne (Mme Jules Brodeur). Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6259, boul Monk
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière St-Charles, de Québec, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAROZZA (Victoria) — A Montréal, le 22 septembre 1970, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme Victoria Moscianezi, épouse de Louis Carozza, mère de Michel, Mme René Warren (Yolande), Mme Antonio Greco (Dora), Joseph, Mme Eugène Boutin (Alice), Donat, Mme Jean Quevillon (Angeline); ses belles-filles, Antoinette Di Lillo, Florence Vicsusi, et Rita Lemay, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120, rue Jean-Talon est
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Gabriel-Lalemant où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAMUS (Anna) — A Sainte-Thérèse, le 23 septembre 1970, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme Neil Camus, née Anna Desabrais, 5520 boul. Gouin est. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Savaria Inc.,
61, rue Blainville ouest
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Fatima, Sainte-Thérèse ouest, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière de Sainte-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Armand) — Accidentellement, à Montréal, le 22 septembre 1970, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Armand Charbonneau, fils de feu Téléphore Charbonneau, et d'Albina Deslandes. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4737, rue Delorimier
à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHOINIERE (Jeannette) — A Granby, le 23 septembre 1970, à l'âge de 57 ans, est décédée Mme Jeannette Choinière, demeurant 69 rue Gill à Granby. Elle laisse dans le deuil, ses enfants, M. et Mme Roch Choinière, de Montréal, M. et Mme Lucien Choinière, de Granby ainsi que 3 petits-enfants, Jean-Louis, Isabelle et Pascal. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Girardot et Ménard Ltée,
170, rue Dufferin,
pour se rendre à l'église Notre-Dame, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de la rue Dufferin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 à 7 h.

CLOUTIER (Achille) — A Montréal, le 21 septembre 1970 à l'âge de 52 ans est décédé M. Achille Cloutier, employé de Shop Angus, époux de Perle Allard, il laisse un fils: Claude. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
7100, rue Joseph-Renaud
à 9 h 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame d'Anjou, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CULLEN (Francis-Patrick) — A Montréal, le 23 septembre 1970, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Francis-Patrick Cullen, époux de Gabrielle Daoust, père de Allan, Larry et Gerry. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2251, rue Jean-Talon est,
à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-Dominic, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côtes-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESBIENS (Emile) — A Montréal, le 22 septembre 1970 à l'âge de 65 ans est décédé M. Emile Desbiens, fils de feu Arthur Desbiens et de feu Exilda Riopel. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.
25, ave. Laurier Est
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 9h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DELISLE (Treflé) — A l'Hôpital Maisonneuve, le 23 septembre 1970, à l'âge de 82 ans 8 mois, est décédé subitement M. Treflé Délisle, époux de feu Yvonne Caron, autrefois de Rivière du Loup. Il laisse dans le deuil, ses fils: Yvon de Montréal, Louis de Sherbrooke, ses filles Charlotte de Verdun et Gisèle (Mme Télesphore Shanck) de Pontbriand. Exposé aux salons
J.A. Savoie,
de Thedford Mines
Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant, à 11 heures, en l'église Pont-Briand, Co. Mégantic.

DEXTRAS (Albert) — A Verdun, le 23 septembre 1970 à l'âge de 59 ans, est décédé Albert Dextras, époux de Anne-Marie Lepage, demeurant à 6040 Bannantyne. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
5551, rue Wellington
à 1 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière de Mercier où un libera sera chanté, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBUC (Rosaria) — A Berthierville, le 23 septembre 1970, à l'âge de 76 ans 11 mois, est décédée Mme veuve Joseph Antonio Dubuc, née Rosaria Chaput ;demeurant 1375 Lafontaine. Elle laisse dans le deuil 2 fils J. Marcel et son épouse Yolande Caron, Lionel et 1 soeur Mme Antoinette Ouellette, et plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
1385, rue Ontario est,
à 10 h. 45 pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FERLAND (Edmond) — A l'Hôpital St-Eusèbe, de Joliette, le 22 septembre 1970, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Edmond Ferland. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Joly
à Ste-Elizabeth, Co. Joliette,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h. 30.

GAUDREAULT (Lucienne) — A Montréal, le 24 septembre 1970, à l'âge de 56 ans, est décédée Lucienne Guibord, épouse de feu Henri Gaudreault, demeurant 2779 Hochelaga. Elle laisse dans le deuil, 1 fils Pierre et son épouse Mirellle Bisaillon ainsi que 2 petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2590, rue Rouen,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Anselme, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GENDRON (Raymond) — A Montréal, le 25 septembre 1970, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Raymond Gendron, président de Tolhurst Construction; époux de Jacqueline Bourdeau, père d'Odette, Claude, Luc, Martine et Patrice. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Enrg.,
130, boul. Henri-Bourassa,
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière Sault-aux-Récollets, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JEAN XXIII



Grande reconnaissance et remerciements à Jean XXIII, pour faveur obtenue avec promesse de publier. A.L. —

GERVAIS (Florence) — A Montréal, le 25 septembre 1970, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme Florence Filion, épouse de feu Wilfrid Gervais, demeurant rue Chambord, mère de Maurice, Roland, Noël, Mme Paré (Gabrielle), Fernand, ses belle-filles : Aurore Laperrière, Cécile Prévost, Juliette Sinotte et Claire Leroux, et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120, rue Jean-Talon est,
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Ambroise, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côtes-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUERIN (Joseph) — Subitement, à Montréal, le 23 septembre 1970, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Joseph Guérin, époux de feu Fleurette Perron; il laisse dans le deuil sa fille : Nicole (Mme Gilles Gadbois) et 1 petite-fille : Sylvie. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4737, rue Delorimier,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Louis-de-Gonzague, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HAMELIN (Sara) — A Montréal, le 24 septembre 1970, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme Wilfrid Hamelin, née Sara Marquette; demeurant 3905 Sherbrooke est. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
4340, rue St-Denis,
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 8 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOURDANAIS (Fernande) — A Chertsey, le 23 septembre 1970 à l'âge de 58 ans, est décédée Mme Paul Jourdanais, née Fernande Noël, demeurant à Chertsey, autrefois de Montréal. Les funérailles auront samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Viateur Lévesque,
à Rawdon,
pour se rendre à l'église de Chertsey, où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABRECQUE (Dolores) — A Longueuil, le 24 septembre 1970, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve J. H. Labrecque, née Dolores Ostigny. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922, boul. Rosemont
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFOREST (Juliette) — A Longueuil, le 23 septembre 1970, est décédée Juliette Lionais, épouse de feu Jean-Maurice La Forest (ingénieur du port de Montréal), elle laisse dans le deuil 1 fils, Maurice La Forest, 1 frère, M. Edouard Lionais ainsi qu'un petit-fils, Pierre La Forest. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Ed. Darche et Fils Inc.,
86, rue St-Charles ouest, Longueuil
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Antoine-de-Longueuil, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMARCHE - MATHIEU (Hermina) — A Montréal, le 23 septembre 1970, à l'âge de 97 ans, est décédée Dame Hermina Mathieu, épouse en 1ères noces de feu Emery Giroux et en 2ièmes noces de feu Achille Lamarche ; demeurant chez sa fille adoptive, Mme Romain Lachapelle, 10315 St-Hubert, Montréal. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
10526, boul. St-Laurent, coin Prieur,
pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-Lin, ville des Laurentides, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 à 7 heures.

LAROCQUE (Henri) — A Montréal, le 24 septembre 1970, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Henri Larocque, époux d'Eva Richer, père de Pierrette et Pierre-Yves. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est
à 9 h 30, pour se rendre à l'église du Christ-Roi, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-Joseph-du-Lac, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

LAUZE (Dominique) — A Montréal, le 23 septembre 1970, à l'âge de 86 ans, est décédé Dominique Lauze, époux d'Eva Pilon; demeurant 623 Fleury est, père de Edouard, Lucien, Marcel, Gilles, Jean, Jeanne (Mme Charles Vadeboncoeur), Marietta (Mme René Joly), Thérèse (Mme Fernand Graveline), Denise (Mme Raymond St-Yves). Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée.
340 est, rue Jarry,
à 9 h. 20, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECAVALIER (Gérard) — A Verdun, le 23 septembre 1970, à l'âge de 58 ans, est décédé Gérard Lecavalier, époux de Lucille Corbeil, père de Pierre et Michel, demeurant 801, rue Galt. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise, Verdun,
à 9 h 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

L'abbé Théobald Paquette, curé

Le 21 septembre 1969 M. l'abbé Théobald Paquette, curé, rendait son âme au Seigneur... Il est mort sans pouvoir nous dire adieu... mais nous ne pourrons jamais l'oublier. Une messe sera célébrée le samedi 26 septembre 1970, à 4:30 heures en l'église St-Joseph de Bordeaux, rue Viel. Recommandée par la famille L. Vaillancourt. —

LES MONUMENTS M. B. LTEE
5850 est, rue Sherbrooke
Vente de monuments
Spécial : Inscriptions
256-1631

DEPUIS PLUS DE 29 ANS
Morin Inc.
VOTRE FLEURISTE DE CONFIANCE
504 e. Beaubien 270-4000

LEFEBVRE (Ernestine)—A Laval ouest, 22 septembre 1970 à l'âge de 70 ans, est décédée Ernestine Hébert, épouse de Eugène Lefebvre. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
340, rue Jarry est,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEROUX (Grace) — A Lachine, le 23 septembre 1970, à l'âge de 76 ans, est décédée Grace Johnson, épouse de feu James Leroux, mère de Kay, (Mme T. Fitzgerald), Edmond (Eddie), James, Cécile, Norman et Doris. Elle laisse également ses soeurs, Mme R. O'Neil (Daisy) et Mme A. Mathews (Annie); sa belle-soeur Mme V. Piper (Joséphine) de Calgary, Alberta, 12 petits-enfants et 1 arrière-petit-enfant. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345, rue Notre-Dame, Lachine
pour se rendre à l'église Resurrection of Our Lord où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVERT (Henri) — A Montréal, le 23 septembre 1970 à l'âge de 74 ans est décédé M. Henri Levert, époux de feu Héléna Villeneuve, père de Mme Gaston Thisdale (Jacqueline), Mme René Meloche (Jeannine), Marcel, Lionel et Claude. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400, rue Henri-Bourassa
à 2 h 15, pour se rendre à l'église du Bon Pasteur, où le service sera célébré à 2 h 30, et de là au cimetière de St-Augustin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

McNEIL (René) — A Montréal, le 25 septembre 1970, à l'âge de 63 ans, est décédé Rene McNeil, époux de Lucienne Labelle, père de Mme Jean Nantel (Jeannine), Mme Gaston Riopel (Claire). Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu,
7766, rue St-Hubert,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MATHIEU (Georges) — A Montréal, le 23 septembre 1970, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Georges Mathieu époux de Marie-Anne Lachance, frère de Alice (épouse du Dr Edmou Laurendeau), révérende soeur Marie-Jeanne Mathieu des soeurs du Précieux Sang et de Edmou Mathieu, demeurant à 10325 Waverley. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400, rue Henri-Bourassa est,
à 9 h 30 pour se rendre à l'église St-André Apôtre où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

MIRON (Arthur o.) — A Québec, le 23 septembre 1970, à l'âge de 69 ans 1 mois, est decedé Arthur O. Miron, époux de Eliane St-Pierre. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses 2 filles, Mme René Deschamps (Louise) et Mme Lucien Goulet (Suzanne); ses soeurs, Mme Paul Raymond (Simone), Mme Howard Collins (Françoise) et Thérèse; son frère Gérard et 7 petits-enfants, Lyne, Pierre, Anne et Martin Deschamps, Josee, Michel et Chantal Goulet. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira du funérarium
Lépine Ltée,
2815, chemin des Quatre Bourgeois
à Ste-Foy,
à 3 h. 45, pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 4 h., et de là au cimetière de St-Patrick.

PARENT (Eva)—A Beauharnois, le 24 septembre 1970, à l'âge de 72 ans, est décédée dame Eva Parent, épouse de feu Edouard Parent, autrefois d'Aubry Québec, mère de Jean-Claude, Gaétane et Jeannine. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.M. Sharpe,
à Franklin Centre,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Chrysostome, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit.

PELLETIER (Rose-Emma) — A Outremont, le 24 septembre 1970, à l'âge de 85 ans, est décédée Rose-Emma St-Hilaire, épouse de Joseph-Arthur Pelletier, demeurant 562 Mc Eachran. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.S. Vallée Ltée,
1111, rue Laurier ouest, Outremont,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Viateur, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE



Rév. Frère Philippe, F.E.C.

Le Frère Philippe PERBET (Orsane-Philippe) des Frères des Ecoles Chrétiennes, est décédé le 17 septembre 1970, à la maison des Carmes, à Le Puy, France, à l'âge de 85 ans. Né le 1er mars 1885, à Arnissac, Haute-Loire, France, il arriva au Canada en 1904 pour y passer 32 années de sa vie à l'éducation de la jeunesse. Il enseigna, dans Montréal, à l'école Ste-Brigide, de 1904 à 1926; à l'école St-Edouard de Maisonneuve de 1926 à 1932, à l'école St-Henri de 1934 à 1936. Il ouvrit et dirigea l'école St-Jean-Eudes de Laval-des-Rapides de 1932 à 1934. Retourné en France en 1936, il y oeuvra surtout à Saugues, où enseigna et mourut saint Bénilde, f.e.c. Ses funérailles ont eu lieu à Le Puy, le 19 septembre et il y a été inhumé.

PERREAULT (Rose-Anna) — A Pointe-Aux-Trembles, le 24 septembre 1970, à l'âge de 83 ans 5 mois, est décédée Mme veuve Camille Perreault, née Rose-Anna Roy ; demeurant à 868, 9e Avenue. Elle laisse dans le deuil 2 fils: Rolland et son épouse Gabrielle Gascon, René et son épouse Rachel Dawne. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
11,813 rue Notre-Dame est
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 à 7 heures.

PICARD (Joséphine) — A Caughnawaga, le 24 septembre 1970, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme veuve Albert Picard, née Joséphine Beauvais, demeurant 9596-86e avenue. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
8671, boul. Rivière-des-Prairies,
pour se rendre à l'église St-Valérien, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PION (Irenée) — A Longueuil, le 23 septembre 1970, à l'âge de 72 ans, est décédé Irenée Pion, époux en premières noces de Georgette Loranger, et en deuxièmes noces d'Auglore Ledoux, père de Ruth, épouse de Jules Archambault et Denis. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche et Fils Inc.,
1370, Chemin Chambly, à Longueuil,
à 1 h. 45, pour se rendre à l'église Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière de St-Thomas-d'Aquin, co. St-Hyacinthe, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POIRIER (Richard) — Subitement à St-Césaire, le 22 septembre 1970, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Richard Poirier, directeur de funérailles, époux de Jeannette Girard. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Poirier,
1521, rue St-Paul, St-Césaire,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Césaire, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 à 7 heures.

RICHARD (Hélène) — A Montréal, le 23 septembre 1970, à l'âge de 32 ans est décédée Mme J. Luc Richard née Hélène Mainville mere de Yves et Eric exposée aux salons René Thériault Ltée 1120 Jean-Talon Est jusqu'à jeudi soir 8 h., et ré-exposée chez Cyrias Richard à Grande-Vallée Gaspé-Nord. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira
de Grande Vallée, Gaspé-Nord
à 2 h 15, pour se rendre à l'église St-François-Xavier, où le service sera célébré à 2 h 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TARDIF (Lucien) — A Montréal le 22 septembre 1970, à l'âge de 45 ans, est décédé Lucien Tardif, époux de Françoise Desbiens, demeurant au 10,870 Plaza, Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu samedi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils inc.
11130, blvd. Pie IX
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Vital, où le service sera célébré à 9 h. et de là au lieu de la sép

MÉTRO: plan de prolongement vers Verdun et le boulevard Pie-IX

par André BEAUVAIS
et Claude MASSON

Un plan sera soumis au conseil de la Communauté urbaine pour prolonger le métro de Montréal vers l'ouest jusqu'à Verdun et vers l'est jusqu'à Pie-IX, peut-être même jusqu'à Viau.

Selon les renseignements recueillis, c'est mardi après-midi que le président du comité exécutif de la Communauté, M. Lucien Saulnier, présenterait le plan aux maires de l'île et aux membres du conseil municipal de Montréal qui composent le conseil de la CUM, dont la réunion aura lieu à l'hôtel de ville de Montréal.

Il est possible que ce plan comprenne le prolongement vers le nord-ouest dans l'axe de la rue Victoria jusqu'à Jean-Talon (traversant Notre-Dame-de-Grâce et Snowdon) et prévoit pour plus tard un prolongement dans Saint-Laurent d'un côté et vers Montréal-Nord de l'autre, en frôlant Saint-Léonard.

Si le prolongement dans l'axe de la rue Victoria vers Jean-Talon est aussi annoncé, il inclurait la construction d'une station de correspondance semblable à celle de Berri-de Montigny, près de la rue Atwater, où se croiseraient la ligne no 1 qui se dirigerait vers le nord-ouest et la ligne No 2 qui se rendra à Verdun.

Le prolongement dans les trois directions s'étendrait sur environ 13 milles de longueur, comprendrait 24 stations et nécessiterait des investissements de l'ordre de $200 millions.

Le métro comporte actuellement trois lignes: la ligne no 1, de Henri-Bourassa à Bonaventure; la ligne no 2, de Frontenac à Atwater, et la ligne no 3, de Berri-de Montigny à Longueuil.

Selon les recherches effectuées, voici l'aspect que donnerait — du moins en partie —, le prolongement du métro:

Ligne no 1: de Bonaventure jusqu'à Atwater et, de là, en "grimpant" au nord, par Victoria, traversant Snowdon jusqu'à Jean-Talon.

Ligne no 2: de Atwater, vers l'ouest, jusqu'à Verdun, desservant directement Ville-Emard, Pointe-Saint-Charles et la Petite-Bourgogne, et vers l'est, de Fron-

Voir METRO en page A 6



Erich Maria Remarque

Mort de l'auteur de "A l'ouest rien de nouveau"

LOCARNO (AFP) — L'écrivain Erich-Maria Remarque a succombé à la clinique Sant Agnese de Locarno, en Suisse, à une crise cardiaque, à l'âge de 72 ans. Il était l'auteur, notamment du célèbre roman "A l'ouest rien de nouveau".

Remarque était né à Osnabruck. De son vrai nom Erich-Maria Kramer, il était fils d'un relieur et se destina à la profession d'instituteur. Il part sur le front à 18 ans, puis exerce son métier après la guerre dans un village. Bientôt, il devient rédacteur au sein de différentes publications. C'est à Berlin qu'il

Voir MORT en page A 6

90 mineurs emprisonnés dans une mine de cuivre

LUSAKA, Zambie (UPI) — Au moins 90 mineurs ont été emprisonnés à quelque 3,500 pieds sous terre, aujourd'hui, lorsqu'un effondrement s'est produit dans une mine de cuivre de la Zambie.

Plusieurs centaines de mineurs ont réussi à s'échapper de la mine Mulfulira, sise à l'extérieur de la ville de Lusaka, alors qu'environ sept millions de tonnes de sable, de boue, et d'eau se sont effondrées pour envahir les couloirs souterrains.

Des équipes de secouristes, venues de plusieurs mines de cuivre de la Zambie, ont joint les opérations de sauvetage et tentent de libérer les victimes avant qu'elles ne succombent à l'asphyxie.

Mini-loto : 59158

Le numéro gagnant de la Mini-Loto pour cette semaine est 59158.

Les détenteurs de billets portant ce numéro — car il y en a plusieurs —, pour la semaine se terminant le 25 septembre 1970, gagnent donc $5,000 chacun.

Quant à ceux qui possèdent des billets dont les chiffres se terminent par 9158, ils gagnent $500 chacun.

Enfin, plusieurs détenteurs de billets dont les chiffres finissent par 158, recevront $100 chacun.

Le plus grand quotidien français d'Amérique

COTES BOURSIÈRES DE CLÔTURE

la presse

Montréal, vendredi 25 septembre 1970, 86e année, no 223, 46 pages, 4 cahiers

DERNIÈRE ÉDITION 10¢

Loi spéciale au besoin pour mettre l'assurance-maladie en vigueur

par Marcel DUPRE
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le gouvernement du Québec est à la veille d'entreprendre la dernière phase de sa bataille avec les médecins spécialistes — l'adoption d'une loi spéciale par l'Assemblée nationale pour mettre en vigueur le régime d'assurance-maladie.

C'est ce qui se dégage des propos que le premier ministre, M. Robert Bourassa, a tenus au sujet du conflit, à sa conférence de presse hebdomadaire, au Parlement, hier.

Tout en annonçant la décision du gouvernement d'accepter la demande des spécialistes de discuter la question du désengagement à la Commission parlementaire de la santé, le premier ministre a clairement indiqué qu'il entendait franchir rapidement les dernières étapes qu'il s'est fixées pour la mise en vigueur du régime: la conciliation-médiation, la convocation de la Commission parlementaire de la santé et l'adoption d'une loi spéciale.

M. Bourassa a d'abord révélé que le conseil des ministres serait appelé à fixer la date du début des travaux de la Commission parlementaire de la santé avant même la fin de la conciliation-médiation, au début de la semaine prochaine. Tel sera le cas, à moins qu'il ne soit alors prévisible que le juge André Montpetit puisse régler "tous les problèmes en quelques jours".

Le chef du gouvernement a par ailleurs laissé savoir que les travaux de la Commission parlementaire de la santé ne traîneraient pas en longueur.

Ça va être court", a-t-il répondu à un journaliste qui s'interrogeait sur l'opportunité de franchir cette étape, étant donné que tous les professionnels de la santé s'étaient déjà prononcés sur la question du désengagement".

Même si les modalités ne sont pas encore toutes fixées, le premier ministre a écarté la possibilité que n'importe qui soit autorisé à faire valoir son point de vue. "Ça peut nous mener en 1973", a-t-il fait remarquer.

La Commission pourrait toutefois entendre non seulement les spécialistes, mais aussi les autres professionnels de la santé impliqués dans le régime, soient les chirurgiens-dentistes, les optométristes et les omnipraticiens, appelés communément "médecins de famille".

Par ailleurs, le premier ministre a évoqué la posibilité que les députés soient appelés à siéger plus tôt que prévu. Les travaux parlementaires ne devaient reprendre que le 27 octobre.

Quant à la question de savoir si les articles sur le désengagement pourraient être modifiés à la suite de suggestions ou de recommandations de la Commission parlementaire de la santé, M. Bourassa a écarté pratiquement une telle possibilité.

Non seulement le premier ministre ne s'est-il pas contenté de se demander "si l'ingéniosité peut permettre d'en arriver à d'autres solutions", mais il a affirmé carrément, à plusieurs reprises, que le gouvernement maintiendrait son point de vue.

"Il n'en est pas question", a-t-il par exemple répondu à un journaliste qui voulait savoir si le gouvernement pourrait revenir à son ancien bill 8 qui au-

Voir UNE LOI en page A 6

- *Les omnipraticiens et le personnel des hôpitaux poursuivraient leur travail*
- *Campagne d'information des infirmières "pour rétablir la confiance en l'assurance-maladie"*

— page A 6

DYNAMITE : 29 vols depuis janvier

par Jean-Paul CHARBONNEAU

Depuis le 15 janvier, 4,600 bâtons de dynamite et 5,708 détonateurs ont été volés au Québec. Ces vols, au nombre de 29, ont également rapporté 3,600 livres de T.N.T. à leurs auteurs.

Le dernier vol signalé à la Sûreté du Québec s'est produit le 17 ou le 18 septembre à la compagnie Moffat, chemin de la Montagne, à Lucerne, près de Hull: vingt-six caisses contenant 1,411 bâtons.

Un porte-parole de la SQ a déclaré, ce matin, qu'il était difficile d'attribuer pour le moment ces vols à un mouvement particulier.

Le policier a ajouté que ces vols ont pu être commis par des voleurs de coffres-forts, des braconniers, etc.

Il est possible toutefois que quelques-uns de ces vols aient été commis par certains mouvements terroristes. Mais les policiers garden tquelque réserve à ce sujet.

Voir DYNAMITE en page A 6

AUJOURD'HUI

- Le Parti civique écarte son "whip"
— page A 3
- Nouvelle enquête à Anjou
— page A 3
- Le Canada contre la vente d'armes à l'Afrique du Sud
— page C 4
- Bourassa ira aux USA en octobre
— page D 1

météo

Maussade aujourd'hui ; souriant et toujours chaud demain.

Max. 80° Min. 55° • Détails à la page A 6

POLLUTION

Pollution de l'air à Montréal : 0.03 partie par million d'anhydride sulfureux. Niveau dangereux : 0.10.



télephoto PA

Cette photo publiée aujourd'hui à Bagdad par l'agence de nouvelles irakienne nous fait voir une femme, membre des guerilleros, qui lance un projectile sur la gare de chemin de fer de Mafrak, lors des combats qui ont opposé les Palestiniens aux soldats de l'armée jordanienne.

Hussein et Arafat concluent un cessez-le-feu en Jordanie

d'après AFP, Reuter, PA, UPI

Le roi Hussein et le chef de la résistance palestinienne, M. Yasser Arafat, ont proclamé un cessez-le-feu immédiat sur l'ensemble du territoire jordanien, mettant ainsi fin, provisoirement du moins, à une guerre civile qui faisait rage depuis neuf jours et a fait des milliers de morts et de blessés.

Le premier ministre du Soudan, le général Gaafar Nimeri, président de la commission de conciliation désignée par le sommet arabe du Caire, a annoncé à la radio d'Amman qu'il était parvenu à un accord complet avec M. Yasser Arafat. Le général a ensuite donné lecture des termes de l'accord sur le cessez-le-feu rédigés par M. Arafat lui-même. Il est ordonné à toutes les forces palestiniennes d'arrêter les combats immédiatement.

Le roi Hussein a parlé également à la radio et confirmé l'accord et répété son ordre de cessez-le-feu immédiat à toutes les troupes royales.

C'est la première fois depuis le début des combats que Yasser Arafat, chef de l'Organisation de la libération de la Palestine, accepte de cesser le feu, mais il reste à voir si les mouvements de résistance les plus radicaux feront de même.

"Je donne mon accord au cessez-le-feu et donne l'ordre à toutes les forces de la révolution palestinienne de cesser

Voir JORDANIE en page A 6

- *15 des 54 otages sont libérés par l'armée*
- *La Croix-Rouge peut enfin secourir les blessés*

— page C 4

Base de sous-marins soviétiques à Cuba ?

d'après AFP, UPI, AP

Le Pentagone a officiellement annoncé aujourd'hui que des renseignements indiquent que l'URSS pourrait bien être en train d'installer une base permanente de sous-marins dans le port de Cienfucos, à Cuba. Les Américains auraient noté l'arrivée, dans ce port, d'équipement et de matériel suspects.

sommaire

Annonces classées / C 6 - C 7, D 2 à D 12
Arts et Spectacles / A 12 à A 15
Bandes dessinées / B 6
Cinéma / A 15
Décès, naissances, etc. / D 13
Editorial / A 4
Etes-vous observateur ? / D 3
Finance / C 1 à C 3
Horoscope / A 9
Informations étrangères / C 4
Informations nationales / A 2
Les secrets de polichinelle / A 9
Loisirs et récréation / B 6
Mots croisés / D 4
"Mot-mystère" / D 5
Radio et télévision / A 15
Sports / B 1 à B 5
Tribunaux / A 10, B 8
Vie féminine / A 8 - A 9
Vie mondaine / A 9
Votre médecin / A 9

ÇA RECOMMENCE! ENCORE $600,000 A GAGNER A LA SUPER-LOTO D'AUTOMNE

SUPER-LOTO

ça descend bien... avec



VICHY CÉLESTINS

la presse

MONTREAL, VENDREDI, 25 SEPTEMBRE 1970 — 86e ANNEE — No 223 **REDACTION (JOUR) 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 / RENSEIGNEMENTS 874-7272**

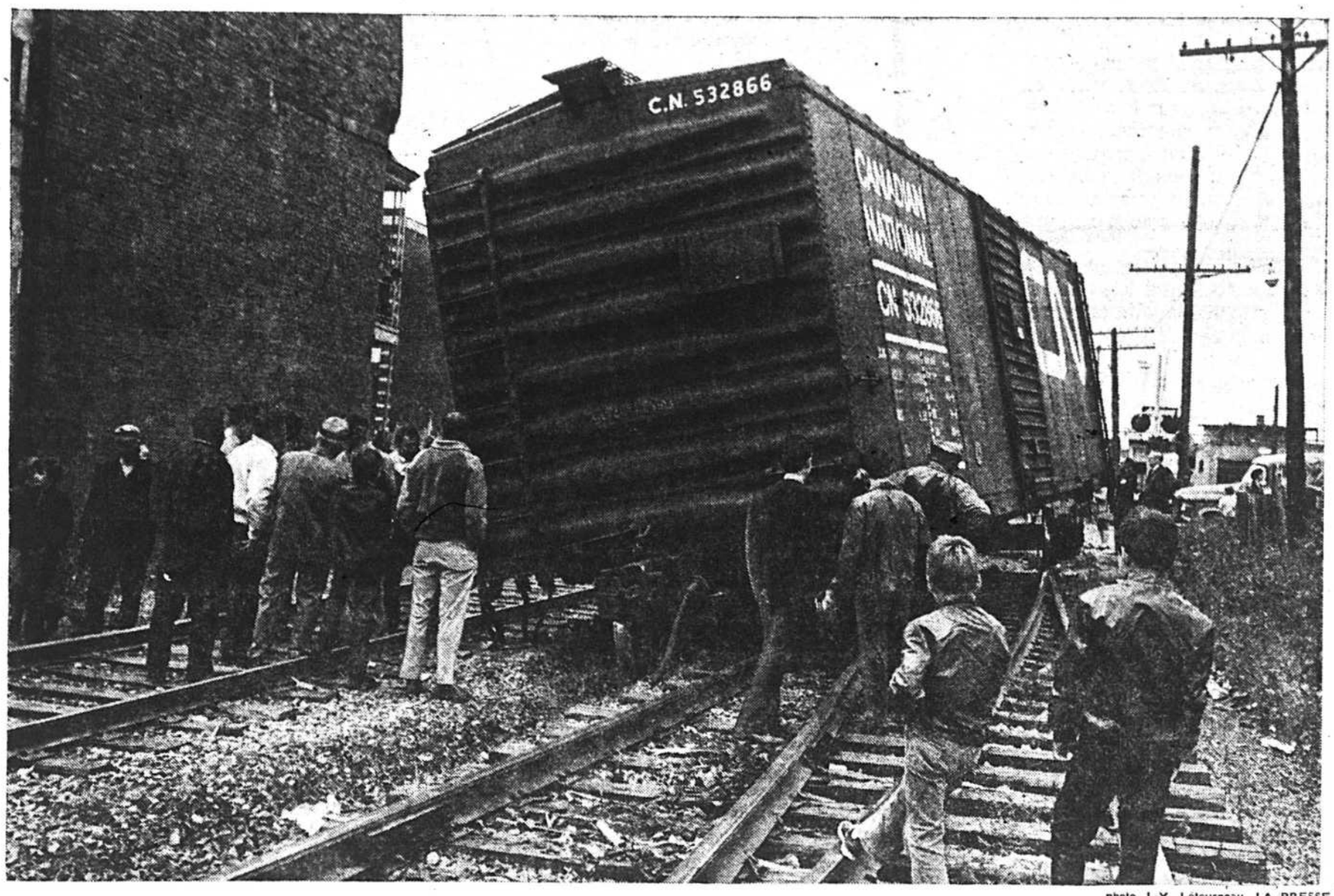


photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Quand un wagon s'écarte du droit chemin . . .

Une foule de curieux s'est rassemblée en peu de temps, vers 11 h 30, hier matin, lorsqu'un wagon de marchandises des Chemins de fer nationaux a sauté les rails, au passage à niveau de la rue Darling, près des rues Lafontaine et Dézéry, dans l'est de la métropole. Le wagon, qui faisait partie d'un convoi destiné à l'Ontario, était lourdement chargé de cuivre. On ne s'explique pas très bien pourquoi il a décidé de tituber de la sorte.

Le Parti civique aurait écarté son "whip": M. Laliberté

par Claude MASSON
et André BEAUVAIS

Le conseiller municipal Euclide Laliberté, "whip" du Parti civique, a été poliment mais littéralementtt "mis à la porte" du parti par le chef Jean Drapeau après avoir été ce que le maire qualifie lui-même de son "stimulant" à l'intérieur du parti depuis dix ans.

L'attitude du chef du Parti civique à l'égard du conseiller Laliberté a tellement surpris ce dernier qu'il a même subi une défaillance cardiaque, il y a une semaine.

Officiellement, M. Laliberté a remis sa démission dans une lettre adressée, hier, au maire Jean Drapeau. Le chef du Parti, comme pour tous les autres démissionnaires, exige une telle lettre afin de démontrer que ses hommes démissionnent volontairement, sans être obligés.

Toutefois, dans le cas du conseiller Laliberté — et plusieurs conseillers municipaux qui nous avaient annoncé la nouvelle depuis quelques jours l'ont affirmé — dont quelques démissionnaires qui commencent à avoir leur franc-parler — il s'agit belet t bien d'une décision du maire.

Sa candidature comme candidat de l'Union nationale, lors des dernières élections provinciales, ne serait pas étrangère à la décision du maire.

Dans sa lettre réclamée par M. Drapeau, le conseiller Laliberté écrit:

"Tout homme politique a des limites et doit s'employer à les découvrir pour le plus grand bien de ses concitoyens. Ceci pour vous dire qu'au moment présent je dois réfléchir sur mon avenir politiqtue.

"Dans les circonstances, c'est à regret que je vous annonce qu'il ne sera pas possible de briguer à nouveau les suffrages de la prochaine élection au sein de l'équipe du Parti civique avec laquelle j'ai sincèrement oeuvré pendant 10 ans."

A l'issue d'un récent caucus, M. Laliberté avait bel et bien affirmé à LA PRESSE qu'il serait sur les rangs, et pour le Parti civique, le 25 octobre.

Pour des raisons de stratégie politique, ni le maire ni M. Laliberté neveulent évidemment parler de "mise à la porte" du parti.

Une dizaine de retraits

Avec le départ de M. Euclide Laliberté, ce seront trois nouveaux candidats du Parti civique qui seront sur les rangs dans le district Ahuntsic contre MM. Claude Jasmin, Michel Cartier et Emile Boudreault pour le FRAP.

En effet, M. Roland Bourret a déjà annoncé son retrait de la vie politique municipale tandis que le chef du Parti civique, M. Jean Drapeau, a annoncé lui-même, hier, que le conseiller Claude Durivage ne demandera pas un nouveau renouvellement de mandat.

Par ailleurs, les bruits sont de plus en plus fréquents, à l'hôtel de ville de Montréal, qu'un certain nombre de conseillers municipaux quittent les rangs du Parti civique afin d'assurer à cette formation politique le rajeunissement souhaité par le chef.

Outre MM. Laliberté et Durivage, le maire a aussi annoncé, hier, le retrait de MM. J. Omer Roy (district Papineau) et de M. Gérald N. F. Charness.

D'autres noms font l'objet de toutes les rumeurs.

Ce sont MM. Adrien Angers, Fernand Desjardins, Roméo Desjardins, Richard LaSalle et le Dr Jean-Paul Forest.

25 nouvelles figures?

Officiellement, dix conseillers du Parti civique ont annoncé leur retrait tandis que sept postes détenus par des indépendants sont convoités par le Parti civique qui veut présenter des candidats à tous les sièges, soit 52 postes.

A ces 17 figures prévues, il faut en ajouter cinq ou six autres si Dame rumeur ne ment pas.

Par ailleurs, le conseiller Albert Collette, indépendant dans Sainte-Anne, joindrait le Parti civique. Deux autres conseillers indépendants auraient leur laissez-passer pour l'équipe Drapeau, soit MM. Ernest Roussille et Aimé Sauvé, dans Saint-Michel.

Dans ce même quartier de Saint-Michel, la candidature possible de M. Pierre Bégin, comme membre du Parti civique, suscite de plus en plus de commentaires. M. Bégin fut un des meneurs chez les annexionnistes de Saint-Michel en 1968.

Le conseiller Lavoie dit qu'il a "trop parlé"

par André BEAUVAIS

La seule "erreur politique" du conseiller municipal Léopold Lavoie, depuis deux ans, "a été de trop parler"; voilà pourquoi le maire Jean Drapeau aurait refusé d'accepter M. Lavoie dans les rangs du Parti civique.

C'est la déclaration choc que M. Lavoie a faite aux journalistes, hier, à l'hôtel de ville de Montréal. M. Lavoie a précisé qu'il a eu un entretien avec le maire de Montréal, mercredi soir, et que ce dernier lui aurait dit, sans détour, d'avoir "trop parlé", aux assemblées du conseil, depuis deux ans.

Le conseiller indépendant de Saint-Michel a fait savoir que, le 20 août, une délégation de Saint-Michel avait rencontré M. Jean Drapeau et M. Lucien Saulnier, "à la demande même du maire", selon M. Lavoie, "pour discuter du rôle que pourrait jouer, à l'intérieur du Parti civique, le conseiller indépendant Léopold Lavoie".

Dans une déclaration écrite, endossée par ladite délégation de Saint-Michel, on note que lors de cette réunion du 20 août, MM. Drapeau et Saulnier auraient établi les faits suivants:

- que le conseiller municipal Lavoie, comme indépendant, serait définitivement victorieux,
- qu'il y aurait de la place, pour le conseiller Lavoie, et que celui-ci serait une acquisition nettement désirable dans le Parti civique,
- qu'il y avait tout intérêt pour M. Lavoie de joindre les rangs du Parti civique.

Les membres de la délégation déclarent: "Nous nous sentons frustrés. Ou l'on s'est moqué de nous, ou l'on a fait preuve d'une certaine mauvaise foi".

Toujours selon les citoyens de Saint-Michel qui ont rencontré MM. Drapeau et Saulnier, "il est clair maintenant qu'il n'y a pas de place à l'intérieur du Parti civique pour les gens qui veulent démocratiquement defendre les intérêts de leurs concitoyens, il est clair également que les conseillers ne doivent demeurer que des instruments au service d'une structure, instruments muets et sans pouvoir de légiférer au niveau municipal".

M. Lavoie s'est déjà procuré un bulletin de présentation pour le quartier Saint-Michel, à aucun siège précis, toutefois.

La question lui fut posée à savoir si ce n'était pas une tactique dans le but de laisser planer le doute sur son éventuelle candidature à la mairie. Il a répondu qu'il s'en tiendra "à la décision de la délégation de Saint-Michel" qui, incidemment, se réunira ce soir.

Listes d'électeurs: il ne reste que quelques heures

par André BEAUVAIS

Aujourd'hui, vendredi 25 septembre les électeurs de Montréal ont encore quelques heures pour vérifier s'ils sont inscrits sur les listes d'électeurs.

En effet, les plaintes concernant les listes électorales seront acceptées jusqu'à demain, samedi, 9h. p.m., dans 31 différents bureaux, dans la ville.
Voici la liste de ces bureaux:

- Hotel de ville de Montréal, bureau du vice-président d'élection, chambre 1,
- Ahuntsic: 9425 rue Saint-Hubert et 10,560 rue Saint-Hubert,
- Côte-des-Neiges: 6332 Côte-des-Neiges et 1212 rue Drummond,
- Laval: 11,455 rue Drouart et 20 ouest, rue Chabanel,
- Maisonneuve: 4120 est, rue Ontario et 3250 est, rue Sainte-Catherine,

  Mercier: 3615 rue Hochelaga et 2915 rue Monsabré,
- Notre-Dame-de-Grâce: 4635 Place Borden et 5311 Côte-Saint-Antoine,
- Papineau: 2101 rue Gilford et 1555 est boulevard Dorchester,
- Rivière-des-Prairies: 9229 boulevard Rivière-des-Prairies,
- Rosemont: 6100 de la 9e Avenue,
- Sainte-Anne: 1055 rue Hibernia et 181 ouest, rue Craig,
- Saint-Edouard: 6520 rue Saint-Vallier et 6701 rue de Lorimier,
- Saint-Henri: 5485 Chemin de la Côte Saint-Paul et 6040 boulevard Monk,
- Saint-Jacques: 1658 rue Amherst et 1115 est, rue Laurier,
- Saint-Louis: 305 est, avenue Mont-Royal,
- Saint-Michel: 7605, rue François-Perreault (boul. Octogonal),
- Saraguay: 18, rue du Ruisseau,
- Snowdon: 6332 Côte-des-Neiges,
- Villeray: 190 rue de Castelnau et 7408 rue Bloomfield.

C'est demain, également, que débutera, en Cour municipale, la révision des quelque 2,000 plaintes qui ont été faites à date.

Les juges de la Cour municipale siégeront de 11h. le matin à 9h. le soir, et ce jusqu'au lundi 5 octobre, à l'exception des dimanches 27 septembre et 4 octobre.

Les personnes qui ont logé des plaintes doivent attendre l'avis de convocation qui leur parvient par la poste et qui leur indique la date de leur audition.

Il est à noter que le plaignant doit être présent à l'audition de sa plainte, sinon le tout sera laissé à la discrétion du juge.

Evidemment, aucune pénalité n'est imposée à la personne qui ne se présente pas à l'audition de sa plainte.

Par ailleurs, une personne qui aurait formulé une plainte pour faire radier des noms de personnes inscrites sur les listes mais qui ne seraient pas habilitées à voter, cettet personne-là devra obligatoirement se présenter devant le juge pour que cette plainte soit étudiée.

Mais dans tous les cas de convocation pour plaintes, le président d'élection rappelle et appuie sur le fait qu'il n'est pas question d'amendes, contrairement à ce que croient de nombreuses personnes qui ont communiqué à l'hôtel de ville.

Qui a droit de voter?

Qui a droit de voter aux élections municipales de Montréal?

Le suffrage universel signifie que toutes les personnes qui ont attteint l'âge de 18 ans (jusqu'au 24 octobre).

Les restrictions sont les suivantes: ..

Il faut être un résidant de Montréal depuis le 1er septembre 1969 et chaque personne qui déposera un bulletin de vote, le 25, dans la boite de scrutin, devra être reconnue officiellement citoyen canadien (résider au Canada depuis cinq ans).

Dans le cas des propriétaires qui possèdent des bien immobiliers à Montréal, mais qui demeurent en dehors de Montréal, ils ont, eux aussi, droit de vote. Chacun d'eux recevra, par la poste, les indications nécessaires.

Donc, l'important qu'il faut retenir, c'est que demain, samedi, sera la dernière journée pour signaler aux autorités que son nom n'apparait pas sur la liste des électeurs.

Trois candidats prestigieux du FRAP dans Ahuntsic

Pour faire la lutte au Parti civique, dans Ahuntsic, le FRAP s'est donné trois candidats aux noms un peu plus "prestigieux" ou connus que dans la plupart des autres districts. Il s'agit:

— du directeur-fondateur de la troupe folklorique "les Feux follets", M. Michel Cartier, qui, au sein du FRAP, s'est fait le promoteur d'un projet d'université populaire à Terre des hommes;

— de M. Claude Jasmin, écrivain-journaliste;

— d'un syndicaliste de la FTQ, M. Emile Boudreau, qui est un permanent du syndicat des Métallos et qui a été vice-président du FRAP jusqu'à son récent congrès.

Québec scrute les dossiers de l'hôtel de ville d'Anjou

par Florian BERNARD

A quelques heures seulement de la conférence de presse convoquée par les ministres des Affaires municipales et de la Justice, MM. Maurice Tessier et Jérôme Choquette, le gouvernement Bourassa vient d'instituer une nouvelle enquête à Anjou. Cette enquête-maison ne se déroulera pas au moyen d'audiences publiques, mais sera plutôt menée directement sur place, dans les bureaux de l'hôtel de ville, avec le concours d'experts.

En effet, la commission municipale de Québec a délégué en permanence deux de ses enquêteurs-vérificateurs, MM. Jean-Paul Daigle et Gaston d'Astous, qui seront aidés par une firme spécialisée en comptabilité, la compagnie Raymond Chabot, Paré, Martin & Associés.

Mission précise

Ces deux enquêteurs de la Commission municipale auront leurs bureaux dans l'hôtel de ville d'Anjou, rue Merriam, et y demeureront jusqu'à ce qu'ils aient complété leurs recherches. M. Gaston d'Astous a reçu la mission particulière de réétudier, en profondeur, tous les règlements d'emprunt d'Anjou depuis dix ans. Son collègue, M. Jean-Paul Daigle, qui avait agi comme administrateur-délégué à Saint-Michel, a reçu pour sa part, la mission particulière de rouvrir tout le dossier des expropriations à Anjou et d'enquêter sur toutes les circonstances qui ont entouré ces expropriations.

Entre-temps, les ministres Tessier et Choquette, des Affaires municipales et de la Justice, rendront public, ce soir au Palais de Justice, le rapport du juge André Surprenant sur l'enquête qui s'est déroulée dans cette ville durant un an. Au cours de l'après-midi, aujourd'hui, le ministre Tessier rencontre, de son côté, les deux formations d'Anjou, c'est-à-dire le Réveil et la Survivance.

L'enquête sur Anjou avait débuté en mars 1969 et s'est terminée en juin 1970. Elle faisait suite à un arrêté en conseil adopté en décembre 1968.

Une candidate à la mairie: Manon Léger

Une huitième candidate en lice à la mairie de Montréal. Mlle Manon Léger, 22 ans, benjamine des candidats, veut s'opposer à l'administration patronale actuelle en proposant une administration municipale exercée par les travailleurs et dans leur intérêt.

Mlle Léger veut représenter les étudiants, les ouvriers, les unilinguistes, les nationalistes.

Membre du FRAP, la nouvelle candidate déclare: "malgré son caractère ouvrier, le FRAP, en partie par son refus de présenter une candidature à la mairie, laisse le poste décisif aux mains de la bourgeoisie".

Sa candidature, dit-elle, vient compléter la liste du FRAP et fournir à la classe ouvrière une réelle alternative.

La Ligue des jeunes socialistes et la Ligue socialiste ouvrière entendent mener activement la campagne Léger. Les deux mouvements, LJS et LSO, lanceront la campagne de Manon Léger, ce soir, au Forum socialiste, à 20 heures.

Choix des candidats du FRAP dans le quartier Villeray, ce soir

par Rose-Anne GIROUX

C'est ce soir que seront choisis les candidats du Front d'action politique (FRAP) dans le district électoral municipal de Villeray. Officiellement, il n'y a que deux candidats en lice, mais l'on parle, dans un communiqué du parti, d'une troisième et "importante" candidature au poste de conseiller, qui ne doit être dévoilée qu'aujourd'hui.

Pourquoi tant de mystère?

C'est que le FRAP doit compter, dans Villeray, avec la présence d'un important groupe de citoyens à majorité grecque, qui sont membre de la Corporation des citoyens de Parc-Extension.

Globalement, le FRAP et le comité de citoyens visent les mêmes buts, sauf que la Corporation n'est pas prête à se joindre au FRAP, état donné son allure "indépendantiste".

Et, la Corporation, qui, sans s'y joindre, a déjà donné son appui au FRAP, voudrait présenter une candidate de son choix: il s'agit d'une dame grecque, Mme Zakov.

Comment, alors, concilier les options? Présenter les candidatures?

Y aura-t-il front commun? Intégration provisoire au FRAP?

Qui sait? Personne, hier soir, ne voulait parler. C'est que toute l'affaire devait justement être "mise au point" lors d'une réunion prévue tard dans la soirée. Personne, surtout au FRAP, ne voulait courir le risque de rompre un déjà fragile équilibre de forces.

Saint-Edouard

D'autre part, lors d'une assemblée de nominations tenue, cette semaine, dans le district de Saint-Edouard, les militants du FRAP ont élu comme candidats aux postes de conseillers:

— une mère dde famille, Mme Lina Trudel, qui est aussi étudiante en sociologie;

— un "éducateur populaire", M. Maurice Cloutier, qui oeuvre au sein de l'Association coopérative d'économie familiale (ACEF);

— et un infirmier de l'Institut Albert-Prévost, M. Jacques Bourdouxhe, qui est vice-président du Conseil central (CSN) de Montréal.

Les élèves du CEGEP de Saint-Laurent continuent l'occupation de leur collège

Pour la deuxième nuit consécutive, une centaine d'étudiants du CEGEP de Saint-Laurent ont occupé leur collège afin de manifester leur opposition contre un nouveau réglement de l'administration imposant un contrôle "obligatoire" des présences aux cours.

Ce reglement, inexistant l'an dernier, stipule que tout étudiant qui aura "séché" plus de 15 p. cent des cours ne pourra être admis aux examens.

Il semble que l'administration du CEGEP ait pris cette décision après avoir constaté que le taux d'échecs était trop élevé. On a donc décidé d'imposer des mini-contrôles quotidiens dans les classes: remède qui aurait, a-t-on prétendu, réduit considérablement le nombre des échecs.

Or, comme les étudiants de l'an dernier n'avaient jamais été soumis à un tel système disciplinaire, ils n'ont pas accepté la nouvelle avec enthousiasme: alléguant que la maturité des étudiants s'en trouvait brimée.

Une assemblée générale, tenue mercredi, demontra que l'immense majorité des étudiants était opposé à ce projet de contrôle administratif.

Au sortir de cette assemblée, les étudiants cesserent de répondre à l'appel du professeur au début des cours, une façon à eux de "boycotter" ce système de contrôle.

Mercredi soir, plus de 80 d'entre eux ont occupé le college jusqu'au matin afin de sensibiliser l'administration sur ce problème. Hier, cette même administration qui semblait faire la sourde oreille aux étudiants s'est dite prête à les écouter. A ce propos, l'administration a pris l'initiative de suspendre les cours de 11h à 3h30 aujourd'hui, afin de permettre le "teach-in" qu'elle a convoqué.

Les étudiants, qui n'occupent que la nuit, ont travaillé en ateliers, hier soir, et ils ont affirmé qu'ils soumettraient une proposition à l'administration aujourd'hui.

Selon un de leurs porte-parole, on soumettrait à l'administration un projet de contrôle tout à fait impersonnel, c'est-à-dire que le professeur ne prendrait aucun nom d'élèves, ni même son numéro matricule. Plutôt que de cocher une liste, le professeur compterait simplement le nombre d'élèves se trouvant dans sa classe et remettrait, le tout à l'administration. Cette dernière pourrait, à loisir, compiler les statistiques de son choix sur les échecs . . . mais sans punir l'étudiant.

Courte grève de 50 employés de Montréal

Cinquante employés manuels, cols bleus à l'emploi de la ville de Montréal, ont débrayé durant une heure ce matin, pour protester contre les autorités de la ville de Montréal, qu'ils accusent d'octroyer des contrats forfaitaires, enlevant ainsi du travail aux employés réguliers.

Au cours d'une assemblée qui s'est déroulée à l'arena d'Ahuntsic, le président du local 301 du Syndicat canadien de la Fonction publique, M. Roger Lampron, a réussi à convaincre les syndiqués de retourner au travail tout en leur promettant que le problème serait soulevé auprès des autorités municipales.

Un article de la convention collective des cols bleus de la ville dit textuellement: "La ville ne se servira pas délibérément de contrats forfaitaires comme moyen de limiter le nombre d'employés régis par le certificat de reconnaissance syndicale émis en faveur du Syndicat canadien de la Fonction publique, local 301".

Les mécaniciens en réfrigération qui ont abandonné le travail ce matin prétendent que la ville a accordé des contrats forfaitaires dans plusieurs édifices municipaux, notamment dans les arénas et dans les restaurants ainsi qu'à Terre des Hommes. Le problème sera également soulevé au cours d'une assemblée syndicale qui aura lieu le 4 octobre à la salle du Plateau.

le TEMPS qu'il fera

Sanglots longs et violons...

C'est d'un oeil plutôt torve que les observateurs attitrés de la météo, à Dorval, envisageaient ce matin le temps qu'il fera pour la fin de semaine. Après les orages de la nuit dernière, on comprend que leur oeil ait été assez sanguinolent... faute de sommeil, non pas de relents de foie, bien entendu.

Et si on quittait, un instant, ce vortex de fronts froids, fronts chauds, systèmes "hoqueteux" et autres?

Essayons de nous rappeler, un instant, ce poème de Marcelline Desbordes-Valmore, "Les roses de Saadi". Est-ce assez pour vous précipiter aux représentations de "Hair!"?

Ou, constatons-nous que les "sanglots longs et les violons de l'automne" ont commencé leur concert monotone?

Depuis qu'Alcide Ouellet est en voyage, on se fait bien réticent, à Dorval. On nous dit presque: "Le temps vous le prendrez quand vous l'aurez sur la tête."

Par Toutatis! L'orage gronde dans nos tripes.

Voici les prévisions de la météo pour aujourd'hui, avec un aperçu pour demain.

Régions de Montréal, Ottawa, Cantons de l'Est et Laurentides : généralement nuageux ce matin. Périodes ensoleillées cet après-midi avec quelques averses ou orages dans l'après-midi ou en soirée. Maximum aujourd'hui de 75 à 80. Minimum la nuit prochaine de 55 à 60.

Régions de Québec, Lac-St-Jean, Baie-Comeau et Rimouski : nuageux avec averses et orages. Maximum environ 65. Averses la nuit prochaine avec un minimum de 45 à 50.

Régions de Gaspé et Sept-Iles : périodes de pluie avec quelques orages en soirée. Maximum de 50 à 55. Minimum la nuit prochaine près de 40.

DYNAMITE

SUITE DE LA PAGE A 1

"Parfois, a souligné le porte-parole de la SQ, lorsque nous arrivons sur la scène d'un vol, le sigle FLQ est inscrit. Après enquête, nous nous apercevons que ce n'est pas un mouvement terroriste qui a commis le vol.

"Par ailleurs, lorsque nous arrivons sur la scène d'un vol, il n'y a aucun indice. Mais par la suite nous nous rendons compte que le vol a bien été commis par un mouvement terroriste".

Précisons que seulement trois des 29 vols ont été éclaircis jusqu'à maintenant.

Voici la liste des vols et les endroits où ils ont été commis :

—entre les 15 et 20 janvier; 195 détonateurs ont été volés à la compagnie de construction Saint-Paul, à Saint-Paul-d'Abbosford;

—le 31 janvier; 14 détonateurs ont été volés dans un entrepôt du ministère des Terre et Forêts, en Abitibi;

—le 14 février: 44 détonateurs ont été volés dans un entrepôt de Simard et Beaudry, à Matane;

—le 25 février: 150 livres de dynamite ont été volées dans un entrepôt de la Dominion Line, à Saint-Bruno;

—le 9 avril; entre 200 et 225 bâtons ont été volés dans un train des Chemins de fers nationaux, entre Beloeil et Lévis;

—le 9 mai: 114 bâtons ont été volés à la carrière Dulude, à Sainte-Julie;

— le 8 ou le 11 mai; 100 bâtons et 1,000 détonateurs ont été volés à la carrière Moro Black Granite, à l'Ascension ;

— le 19 mai; 10 caisses à la carrière Martineau et Deschambeault, à Saint-Marc-des-Carrières ;

— le 22 ou le 25 mai : 20 détonateurs à la carrière Baillargeon, à Saint-Jean;

— le 23 ou le 24 mai : 100 bâtons à la carrière Billet, à Laval ;

— entre le 1er janvier et le 1er juin : 118 bâtons dans un entrepôt de la Commission de la capitale nationale, dans le parc de la Gatineau ;

— le 2 juin : 172 bâtons sont volés à la carrière Lagacé, à Laval ;

— entre le 13 juin et le 16 juillet : 75 détonateurs sont subtilisés dans un hangar de la compagnie Louis Fortin, à Delage, comté de Gatineau ;

— le 20 juin: 3,250 livres de T.N.T. volées à la compagnie CIL, à Nitro;

— le 26 juin: 250 bâtons volés dans un entrepôt de la compagnie Lechasseur, à Mont-Joli.

—vers le 25 juin: 10 détonateurs sont volés à la mine Roy Moss, à Saint-Fabien, comté de Rimouski;

—le 26 juin: entre un et trois bâtons disparaissent de l'entrepôt Maurice Rainville, à Lesage, dans les Laurentides;

—le 26 juin: 200 livres de T.N.T. volées au garage Maurice Rainville, au lac Echo;

—le 4 août: 194 bâtons sont volés dans un entrepôt de la Voirie provinciale, à Amos;

—le 6 août: 275 bâtons et 4,000 détonateurs sont volés à la poudrière de la mine Kilmar, à Kilmar, comté d'Argenteuil;

—entre le 7 et le 10 août: 50 à 60 détonateurs et un demi-rouleau de ratelle disparaissent d'un chantier de construction de la Consolidated Bathurst, à Talbot, comté de Portneuf;

—entre le 13 juillet le 13 août: 205 bâtons sont volés au barrage Lacroix, à Lytton, comté de Gatineau;

—dans la nuit du 28 au 29 août; une quinzaine de bâtons de dynamite et 50 détonateurs volés à Rouyn, dans une remise à dynamite;

—le 7 septembre: cinq caisses de dynamite volées à Chibougamau, à la carrière de la compagnie Rand Copper Mine;

—le 8 septembre: 20 bâtons de dynamite volés aux carrières Meloche, à Côteau-du-Lac;

—entre le 9 et le 10 septembre: 450 bâtons de dynamite volés à la carrière Grenier de Shawinigan;

—entre le 9 et le 11 septembre: 50 bâtons de dynamite et 150 détonateurs volés dans un entrepôt de Saint-Siméon;

—entre le 11 et le 12 septembre, 32 bâtons et 90 détonateurs volés à la carrière Saint-Maurice, à Saint-Louis-de-France, dans le comté de Champlain;

—entre le 17 et le 18 septembre: 26 caisses contenant 1,411 bâtons de dynamite volées à la compagnie Moffat, Chemin de la Montagne, à Lucerne.

Le CUP aimait bien M. Kierans

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Pour M. William Houle, un des coprésidents du Conseils des unions postales, le premier ministre Trudeau a commis une erreur en retirant à M. Eric Kierans la direction du service postal.

Joint par LA PRESSE, jeudi soir, M. Houle a expliqué que M. Kierans avait amorcé la transformation du service postal et qu'on aurait dû lui permettre de poursuivre cette tâche. "Le départ de M. Kierans des Postes est, à mon avis, prématuré", a-t-il dit.

M. Houle connait bien M. Jean-Pierre Côté, le successeur de M. Kierans aux Postes, pour avoir transigé avec lui de 1965 à 1968 alors qu'il était ministre des Postes.

"C'est un gentil garçon. Je lui souhaite bonne chance", d'ajouter M. Houle qui a reconnu avoir fréquemment différé d'opinion avec M. Kierans surtout durant le dernier conflit postal.

"Ceci, a souligné M. Houle, n'enlève rien au mérite du ministre Kierans qui possède assez de courage pour en revendre à tous ses collègues du cabinet."

Si le CUP a souvent eu à déplorer "la façon brutale de transiger de M. Kierans", il n'en reste pas moins, selon M. Houle, que le ministre des communications fut toujours à la disposition des syndicats pour discuter, à 24 heures d'avis parfois, des problèmes des Postes.

"Si jamais le service postal est transformé en une société de la couronne, c'est à M. Kierans que nous le devrons, de continuer M. Houle.

Car lui, il aura eu le courage de défendre cette idée jusqu'au bout."

Remaniement prochain à Québec

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, annoncera d'ici peu, possiblement dès la semaine prochaine, son premier remaniement ministériel depuis la prise du pouvoir il y a près de cinq mois.

C'est ce qu'il a indiqué, hier, au cours de sa conférence de presse, aux journalistes qui l'interrogeaient sur cette question.

Le premier ministre s'est cependant refusé à dire s'il s'agirait d'un réaménagement profond des tâches ou d'un remaniement mineur.

"C'est une question d'opinion, a dit M. Bourassa aux journalistes, et vous pourrez juger à votre guise lorsqu'il sera connu."

Evidemment les rumeurs les plus diverses circulent dans les corridors du parlement quant aux modifications que M. Bourassa s'apprêtent à appliquer.

Généralement, toutefois, on ne s'attend pas à un remaniement d'envergure. Deux ou trois députés pourraient accéder au cabinet, dont M. Jean Bienvenue, député de Matane, tandis qu'un ou deux ministres actuels pourraient quitter la vie publique, dont M. Georges Tremblay, ministre des Transports et député de Montréal-Bourassa.

JORDANIE

SUITE DE LA PAGE A 1

le feu immédiatement", déclare Yasser Arafat dans son communiqué. "La révolution palestinienne respectera cet accord si l'autre partie s'y tient."

De son côté, le maréchal Majali, gouverneur militaire général de Jordanie, déclaré dans un communiqué diffusé par Radio-Amman: "Toutes les parties doivent respecter sans délai le cessez-le-feu."

Par la suite, le président de la commission de conciliation, le général Nimeri, a annoncé sur les ondes de Radio-Amman qu'une "délégation militaire soudanaise se rendrait cet après-midi à Irbid pour aider au retour à la vie normale".

Les militaires soudanais veilleront à l'application du cessez-le-feu.

Le cessez-le-feu est le résultat de la rencontre qui a eu lieu la nuit dernière entre le général Nimeri et M. Arafat. Selon des sources arabes, cette rencontre aurait eu lieu à l'ambassade d'Egypte à Amman.

Dans la soirée d'hier, le général Nimeri, par l'intermédiaire de Radio-Amman, avait demandé au commandant en chef des forces de la résistance une entrevue. Arafat avait accepté. Il avait fixé la rencontre à une heure du matin en invitant le général à suivre un itinéraire dans Amman jusqu'au point où il serait accueilli par un émissaire qui le conduirait à lui.

De bonne heure ce matin, un cessez-le-feu de 24 heures avait été ordonné à Amman pour permettre à la Croix-Rouge de porter secours aux milliers de blessés qui ont besoin de soins.

Hier soir, le chef du gouvernement militaire jordanien, le général Daoud, avait fait parvenir du Caire sa démission au roi Hussein qui l'avait acceptée. Le général expliquait dans sa lettre de démission qu'il partait pour permettre la formation d'un gouvernement "capable de réaliser l'union nationale en Jordanie."

Le général Daoud a depuis demandé asile au gouvernement libyen, qui a accédé à sa demande.

Les combats ont continué une partie de la nuit à Amman et à Irbid, et leur violence n'avait pas diminué. La répression brutale et sanglante menée depuis quelques jours par l'armée jordanienne a d'ailleurs indigné tout le monde arabe, ce qui a précipité le dénouement de la crise, dont le roi Hussein sort de toute évidence affaibli.

"Ecoutez la voix d'Al Assifa"

Le Comité central de la résistance palestinienne a demandé "aux masses arabes et à la milice" de ne pas écouter Radio-Amman. Dans un message diffusé par Radio-Bagdad le CCRP a déclaré: "Ecoutez la voix d'Al Assifa (poste du Fath) et ignorez la radio du roi vendu (Hussein)".

On apprend de source officielle que le gouvernement Nixon, au plus fort de la crise jordanienne, est intervenu directement auprès des autorités de Damas pour qu'elles rappellent les blindés qui avaient pénétré en Jordanie.

Le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Walter Scheel, a annoncé que son pays ne libérera pas les otages palestiniens qu'il détient avant que tous les otages des fedayin n'aient été libérés.

Il appert que le roi Hussein a déclaré à un journaliste du quotidien parisien "Le Monde" que son service secret de renseignements l'avait induit en erreur quant à la force des fedayin et, de plus, que le personnel de son palais avait été infiltré par des espions à la solde des mêmes fedayin.

D'autre part, le State Department de Washington a révélé que le monarque de Jordanie a demandé des vivres et des munitions aux Etats-Unis.

La délégation militaire soudanaise qui devait se rendre à Irbid cette après-midi a renoncé à ce voyage et reste à Amman. Le général Majali lui aurait confié plutôt la mission de veiller de la capitale "à la bonne exécution du cessez-le-feu."

UNE LOI

SUITE DE LA PAGE A 1

rait permis aux médecins de toucher 75% des honoraires prévus dans le régime gouvernemental même s'ils n'y participaient pas.

Enfin, le chef du gouvernement a dévoilé qu'il y avait "d'excellentes chances" qu'à sa réunion de la semaine prochaine, le cabinet soit appelé à fixer la date d'entrée en vigueur du régime, en plus de celle du début des travaux de la Commission parlementaire de la Santé.

"C'est une question de semaines et non de mois", a-t-il déclaré à un journaliste qui venait de lui demander si le gouvernement pouvait s'engager à appliquer avant la fin de 1970 le bill sanctionné le 17 juillet dernier.

C'est probablement la réponse que M. Bourassa a donnée aux représentants des quatre grandes centrales syndicales de la province (CSN, FTQ, CEQ, UCC), qui ont discuté de la date d'entrée en vigueur du régime avec le premier ministre et le ministre Claude Castonguay, hier midi.

En tout cas, si le front commun syndical n'avait pas obtenu une réponse satisfaisante, il aurait vraisemblablement tenu une conférence de presse à la suite de la réunion comme il l'avait d'abord annoncé. Il s'est contenté de faire savoir que le premier ministre aurait une importante nouvelle à dévoiler la semaine prochaine.

Loterie de $1 million au Manitoba

WINNIPEG (PC) — Une loterie avec $1 million de prix sera le clou de l'année du centenaire du Manitoba.

Les 10 gagnants du gros lot recevront $1,000 par an pendant 100 ans.

Le président du Centenaire ,M . Maitland Steinkopf, a déclaré que la loterie comptera d'autres prix: 50 de $100, 100 de $18.70, 100 de $19.70 et 100 de $20.70.

Le tirage aura lieu le 31 décembre et les billets coûteront $2.50.

Echec spatial japonais

UCHINOURA, Japon (AFP), Reuter) — Le Japon n'a pas réussi aujourd'hui à mettre sur orbite un satellite d'observation scientifique, le MS-F1, qui devait fonctionner pendant un an.

La fusée à quatre étages, d'un poids de 43.7 tonnes, et fonctionnant au carburant solide, qui devait placer sur orbite le satellite de 136 livres, a été lancée à 5 h. GMT, au centre spatial de Uchinoura, au sud de Kyu Shu. Mais 20 minutes après le lancement, le quatrième étage de la fusée ne s'est pas allumé, a révélé un porte-parole de l'Institut des sciences spatiales et aéronautiques de l'université de Tokyo.

Le satellite MS-F1 pesait six fois plus que le satellite "Osumi", mis en orbite le 11 février dernier. Le MS-F1 devait notamment faire des évaluations de température en haute atmosphère et fournir aussi des renseignements sur les ondes radio. On ne s'attend pas à ce que le Japon reprenne les essais avant 1971.

Advenant une grève des spécialistes, les omnipraticiens et le personnel des hôpitaux poursuivraient leur travail

Advenant ce que le public appelle communément "la grève" des médecins spécialistes et que ces derniers baptisent par euphémisme de "retrait des services", quelle serait l'attitude de tous ceux qui oeuvrent à l'intérieur des hôpitaux?

Le Dr Gérard Hamel, président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, a déclaré: "Actuellement, les représentants de la FMOQ parcourent la province pour rencontrer les omnipraticiens. La très grande majorité d'entre eux nous ont fait connaitre leur volonté de continuer à fournir à la population les soins qu'ils ont coutume de lui offrir, comme ils le faisaient auparavant, et cela bien entendu, dans les limites de leur compétence et en autant que l'organisation des soins le leur permettra." On sait que dans de nombreux hôpitaux, le service de garde dans les salles d'urgence est assumé par des omnipraticiens.

Dans les hôpitaux dits universitaires, ce service relève généralement des résidents. Ces derniers sont également en mesure d'assurer une partie des soins aux patients. Que feraient-ils? Le Dr Pierre Duquette, président du Syndicat des internes et résidents, interrogé à ce sujet, a dit: "Advenant la fermeture des hôpitaux, nous resterons quand même dans les hôpitaux. Si nous nous absentions, nous perdrions notre salaire. Comme nous n'avons pas de fonds de secours, nous ne sommes pas intéressés. Nous sommes solidaires des spécialistes, mais nous n'avons pas l'intention de faire la grève. Nous n'avons été l'objet d'aucune pression, ni d'une part ni de l'autre".

Le personnel infirmier des hôpitaux est quelque peu perturbé par la menace de "retrait des services" des médecins spécialistes. "Nombreux sont les appels téléphoniques qui nous parviennent", nous a confié Mme Nicole Mongeau, agent des relations extérieures de l'Association des infirmières de la province de Québec.

Quant à l'Alliance des Infirmières de Montréal (CSN) qui groupe 3,800 infirmières réparties dans 32 hôpitaux de Montréal, la présidente, Mlle Lucette Paquin a affirmé: "Advenant le retrait des médecins spécialistes des hôpitaux, nous demanderons à nos membres de rester à leur poste".

M. Norbert Rodrigue, président de la Fédération nationale des services Inc. (CSN), un syndicat qui groupe environ 32,000 employés répartis dans 139 hôpitaux de la province, pour sa part a soutenu que les employés allaient se comporter comme des gens toujours au travail. Quant au personnel hospitalier affilié à la FTQ, il nous a été impossible de rejoindre le président de ce syndicat. Cependant, un permanent de cette union ouvrière nous a confirmé que leurs syndiqués allaient sûrement demeurer à leur poste.

Pour "rétablir la confiance en l'assurance-maladie"

Campagne d'information de l'Alliance des infirmières

par Daniel L'HEUREUX

Alors que "certains spécialistes de certains hôpitaux font circuler toutes sortes de rumeurs auprès des malades concernant l'assurance-maladie", le conseil général de l'Alliance des infirmières de Montréal (CSN) a décidé, hier soir, d'entreprendre une campagne d'information auprès de ses membres et des malades pour "rétablir la confiance dans cette importante mesure sociale que sera l'assurance-maladie".

Ainsi, ce syndicat groupant 3,800 membres mènera auprès des malades une campagne d'information parallèle à celle des médecins spécialistes qui, prétend-on en certains milieux profitent des rencontres avec leurs patients pour sensibiliser l'opinion public à leur cause.

Réunis hier soir, les membres du conseil général de l'Alliance ont préféré le terme "rumeurs" à celui de "fausses-tés" pour qualifier les informations que les spécialistes communiquent à leurs patients, au sujet de l'assurance-maladie.

Les membres du conseil général craignaient en fait qu'une déclaration trop explosive crée dans les hôpitaux des relations de travail trop tendues.

Il semble donc qu'une large partie du secteur hospitalier, non seulement n'est pas disposée à appuyer les spécialistes dans les moyens de pression qu'ils entendent prendre, mais n'endosse pas leurs revendications. D'autant plus que les infirmières se souviennent de ne pas avoir eu l'appui des médecins lors de la grève de 1966. Certains leur avaient même reproché à cette occasion leur manque de sens professionnel.

L'Alliance des infirmières, reprenant à son compte les positions de la CSN sur l'assurance-maladie, s'oppose à ce que les médecins désengagés soient payés par l'Etat et à ce que le contrôle des honoraires soit laissé exclusivement au Collège des médecins.

"Les infirmières, dit la résolution adoptée par l'Alliance, sont conscientes que, dans le système actuel, tous les malades ne sont pas traités de la même façon: il y a des malades privés et des malades publics. Ces derniers n'ont pas toujours le choix de leur médecin et n'ont pas toujours la même considération dans l'organisation des soins médicaux. Ce traitement inférieur pour les malades publics pourrait continuer si les médecins désengagés étaient payés par la Régie et pouvaient en plus demander des honoraires professionnels aux malades plus fortunés."

Enfin, les infirmières ne croient pas que le contrôle des honoraires par la Régie diminue la qualité des soins, comme le soutiennent les spécialistes.

TEMPETE : parti pour Montréal, Bourassa atterrit à Mont-Joli

L'orage, qui sévissait cette nuit mais qui a fait plus de bruit que de mal, a cependant failli tourner à la tragédie alors que quatre avions, dont un transportant M. Robert Bourassa, n'ont pu se poser à Dorval et ont dû être détournés vers l'est de la province.

En effet, après avoir vainement tenté d'obtenir une piste d'atterrissage à l'aéroport de Dorval, le DC-3 transportant le premier ministre du Québec dut rebrousser chemin. Il était parti de Québec à 22 heures; arrivé à 23 heures 30 au-dessus de la région métropolitaine, l'appareil de M. Bourassa, dans lequel avaient également pris place MM. Jean Prieur et Charles Denis, descendit jusqu'à 1,200 pieds du sol. Mais la turbulence était telle que le pilote craignait la catastrophe. L'avion reprit aussitôt de l'altitude et repartit d'où il venait: vers Québec.

Au passage, l'autorisation d'atterrir fut demandée à l'aéroport de Saint-Hubert, mais l'accès aux pistes était là aussi impossible.

A Québec, l'aéroport de l'Ancienne-Lorette donna également une réponse négative au pilote du DC-3 en raison d'une panne d'électricité momentanée provoquée par l'orage. Et c'est ainsi qu'à 2 heures 30 du matin, l'avion gouvernemental dut "pousser" jusqu'à Mont-Joli où enfin il put se poser au grand soulagement de ses passagers.

M. Bourassa et son entourage ont passé le reste de la nuit à Sainte-Flavie. Le premier ministre repartira aujourd'hui pour Saint-Jérôme où il doit présider, en compagnie de M. Jean Marchand, ministre fédéral de l'Expansion économique régionale, à l'inauguration de quinze nouvelles industries du parc industriel.

Les autres rendez-vous de M. Bourassa, à Montréal, ont été annulés.

Quant aux trois autres appareils, en provenance de l'ouest du pays, dont un de Toronto, ils arrivèrent aux environs d'une heure du matin au-dessus de Dorval. Dans l'impossibilité d'atterrir, ils furent forcés de poursuivre leur route vers l'est et de se poser à Québec où vraisemblablement le courant avait été rétabli.

A la suite de ce violent orage qui s'est abattu sur le Québec, accompagné de coups de tonnerre assourdissants et d'éclairs menaçants, des pannes de courant ont été signalées un peu partout en province mais surtout dans la région métropolitaine.

Ainsi, Boucherville, Brossard, Laflèche, Longueuil, Saint-Hubert, La Salle, Pointe-aux-Trembles et Verdun, de même que certains secteurs de Montréal ont été privés d'électricité pendant des périodes allant de 10 à 25 minutes.

On ne signale cependant aucun dégât.

MORT

SUITE DE LA PAGE A 1

publie en 1927 le livre qui devait lui apporter la notoriété mondiale, "A l'ouest rien de nouveau", où il relatait ses souvenirs de guerre. Le tirage de ce livre dépassa 8 millions d'exemplaires et il fut traduit en 45 langues.

L'auteur partit s'établir peu après à l'étranger et en 1931 procéda à l'acquisition de l'ancienne villa du peintre suisse Arnold Boecklin, à Ronco, près d'Ascona, où il résidait il y a encor peu de temps. Son livre fit partie de l'autodafé nazi en 1933, et il fut déchu de la nationalité allemande en 1938. L'année suivante, il se rendit aux Etats-Unis et obtint la nationalité américaine en 1947. Cependant, il ne cessa jamais d'écrire en langue allemande.

En dehors de son premier roman, Erich-Maria Remarque connut d'autres grands succès de librairie avec "Trois camarades" (1937), "Arc de triomphe" (1946), "Aime tes prochains" (1956), "la Nuit de Lisbonne" (1963).

Erich-Maria Remarque s'était marié en troisième noces avec l'actrice Paulette Goddard en 1958.

METRO

tenac à Pie-IX et peut-être même jusqu'à Viau.

Il n'est pas impossible que, dans ce dernier cas, soit au boulevard Pie-IX, à la rue Viau, ou à tout autre endroit dans ce secteur, le réseau soit prolongé, en surface, vers ale nord jusqu'à Jean-Talon. On n'écarte pas la possibilité que le corridor ouvert qu'empruntera le métro se situe à la ligne nord-sud de la montée Saint-Léonard.

Ligne no 3: elle demeurera ce qu'elle est, soit de Berri-de Montigny jusqu'à Longueuil. Il appartiendra, croit-on, à la future Communauté urbaine de la rive sud de poursuivre le métro sur son territoire.

Les étapes subséquentes

Pour la première étape, il n'est définitivement pas question de prolonger le métro à Laval, au nord de Henri-Bourassa. Comme étapes à prévoir, dans les années futures, il faut envisager les municipalités de Montréal-Nord et de Saint-Laurent.

Pour ce qui est de la ligne no 2, dans l'est, un rapport sur le "futur métro" publié en 1953 par la Commission de transport de Montréal indique un prolongement de Frontenac à Jean-Talon, dans l'axe Iberville, puis de Jean-Talon jusqu'à Pie-IX.

Par ailleurs, dans le sud-ouest, s'il est assuré que le métro se rendra à Verdun, rien n'indique qu'il se rendra jusque dans les autres municipalités de ce secteur, dont LaSalle et Lachine. Il est impossible de dire si le prolongement sera effectué dans l'immédiat ou dans un avenir lointain, pour LaSalle et Lachine, mais on croit généralement que Saint-Laurent et Montréal-Nord seraient reliés d'ici quelques années.

Quant aux municipalités de Westmount, Mont-Royal et Outremont, elles seront complètement encerclées par les deux lignes nord-sud, soit Saint-Denis et Victoria, et par la ligne est-ouest de Bonaventure à Berri-de Montigny. Détail intéressant à noter, le territoire de ces trois villes réunis représente beaucoup plus de surface que le territoire de la ville de Montréal, compris dans ce même vaste quadrilatère, soit Saint-Denis, de Montigny, Victoria et Jean-Talon.

Deux rapports importants

Tous ces renseignements sont puisés dans deux documents de travail sur lesquels les membres du comité exécutif de la CUM ont fondé leur étude: le rapport de la Commission de transport de Montréal, en 1953, sur un "Système de transport en commun rapide" et le rapport, soumis le 20 juin 1970, à l'exécutif, par M. Gérard Gascon, directeur du Bureau de transport métropolitain, organisme de la CUM.

Pour la réalisation des premières lignes du métro, on a suivi de près les indications formulées dans le rapport de 1953; à l'exécution de la ligne no 3 puisqu'à cette époque il n'était pas question de desservir l'Expo 67, et par la suite, Terre des Hommes.

Quant au rapport de M. Gascon, soumis au mois de juin, il précise que les extensions auraient une longueur d'environ 13 milles et compteraient quelque 24 stations dont une de correspondance; ce qui correspond, incidemment, aux prévisions de 1953.

Par ailleurs, soulignons que tous les éléments concernant le prolongement des lignes du métro seront révélés dès ce soir, par M. Lucien Saulnier, aux éditorialistes de Montréal. Cette réunion, à huis clos, aurait pour but de sensibiliser les éditorialistes des grands quotidiens aux raisons qui justifient un tel prolongement, celui révélé pour la première fois ci-haut, et sans doute aussi pour leur expliquer le système de financement d'une entreprise aussi gigantesque.

Pas même pour rire!

WASHINGTON (AFP) — Il n'est plus question de faire dorénavant la moindre plaisanterie que ce soit à propos de détournement d'avion. L'Association américaine des transports aériens a fait savoir hier que tout contrevenant était passible de peine allant jusqu'à 1 an de prison et 1,000 dollars d'amende. C'est ce qui est arrivé dernièrement à un citoyen de Minneapolis qui, en retenant sa place par téléphone, avait ajouté pour rire: "Vous feriez bien de me trouver une place, sinon je fais sauter le zinc."

260 appartements à loyer modique à LaSalle

par Marcel DESJARDINS
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — La Société centrale d'hypothèques et de logement vient d'approuver un prêt de $2.7 millions, qui sera consenti à la société Jean Milot Street Properties, Limited, pour la construction de 260 logements à loyers modiques, à LaSalle.

La nouvelle a été annoncée à Ottawa, ce matin, par le ministre chargé du logement, M. Robert Andras.

Il s'agit de la construction de 260 appartements d'une, deux et trois chambres, qui seront bâtis à l'angle des rues St-Patrick et Sterling, dans l'ouest de LaSalle. Le plan prévoit aussi des services de loisirs.

Ces logis seront loués à raison de $112, $125 et $135 pour des appartements d'une, deux ou trois chambres respectivement. Les familles dont le revenu se situe entre $4,480 et $5,400 auront accès à ces logis.

résultats sportifs

baseball majeur

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale

St-Louis à EXPOS 8:00
(Carlton 9-19) vs (Stoneman 6-15)
Chicago à Philadelphie 8:00
(Papas 12-8) vs (Wise 12-13)
New York à Pittsburgh 8:00
(Koosman 11-7) vs (Moose 11-10)
Houston à Atlanta 8:00
(Dierker 14-12) vs (Reed 7-10)
Los Angeles à Cincinnati 8:00
(Osteen 15-13) vs (McGlothlin 14-9)
San Diego à San Francisco 11:00
(Dobson 12-15 ou Roberts 7-13) vs (Reberger 7-6)

Ligue Américaine

Oakland à Californie 11:00
(Odom 8-7) vs (Wright 21-11)
Minnesota à Kansas City 9:00
(Blyleven 10-8) vs (Bunker 2-10)
Baltimore à Cleveland
(McNally 23-9) vs (Rittage 1-0)
Boston à Washington
(Culp 16-14) vs (Shellenback 6-6)
Milwaukee à Chicago 6:00
(Lockwood 4-11 et Krauss 13-18) vs
(John 11-16 et Janeski 10-16)
Détroit à New York 6:00
(Lolich 13-18 et Hiller 5-4) vs
(Bahsen 14-11 et Kline 6-4)

HIER

Ligue Nationale

EXPOS	000 000 000—0	7 1
Pittsburgh	030 012 20x—8	15 1
Renko, Strohmayer (6e) McGinn (6e) Raymond (7e) et Bateman; Walker (15-6) et Sanguillen. LP Renko (12-11).		
San Diego	010 002 011—5	11 0
Atlanta	000 000 000—0	6 0
Roberts (8-13) et Cannizzaro; McQueen (0-5) et Tillman. Cir. Colbert (35e) Gaston (29).		
Chicago	010 004 200—7	7 0
St-Louis	100 000 000—1	7 1
Holtzman (12-11) et Hundley; Torrez, C. Taylor (7e) Briles (8e) et Simmons. LP Torrez (8-10). Cir. Pepitone (24e). (Seuls matches à l'affiche).		

Ligue Américaine

Détroit	001 000 030—4	12 2
Baltimore	002 022 01x—7	12 2
Hiller McRae (6e) Scherman (7e) et Price; Cuellar (24-8) et Etchebarren. LP Hiller (5-5). Cir. B. Robinson (18e) Blair 2 (16e et 17e).		
Californie	000 003 000—3	13 1
Milwaukee	240 100 00x—7	11 0
Bradley, Kealey (2e) Allen (3e) Cox (6e) K. Tatum (7e) et Azcue; Morris, Gelnar (6e) Sanders (8e) et Roof. LG Morris (3-3). LP Bradley (2-5). Cir. Harper (31e).		
Boston	202 000 000—4	7 3
Washington	003 300 000—3	7 0
Moret, Romo (4e) B. Bolin (9e) et Montgomery; Hannan, Cox (4e) Pina (7e) Knowles (9e) et Casanova. LG Romo (7-3) LP Hannan (9-10). Cir. Conigliaro 2 (34e et 35e). (Seuls matches à l'affiche).		

CLASSEMENT

Ligue Américaine

(Division Est)

	G	P	Moy.	Diff.
Baltimore	101	54	.652	—
New York	89	67	.571	12½
Boston	83	74	.529	19
Détroit	76	79	.490	25
Cleveland	75	81	.481	26½
Washington	70	85	.452	31

(Division Ouest)

Minnesota	94	61	.606	—
Oakland	85	71	.545	9½
Californie	81	74	.523	13
Kansas City	62	93	.400	32
Milwaukee	61	94	.394	33
Chicago	55	99	.357	38½

Ligue Nationale

(Division Est)

	G	P	Moy.	Diff.
Pittsburgh	84	72	.538	—
New York	81	74	.523	2½
Chicago	81	74	.523	2½
St-Louis	74	82	.474	10
Philadelphie	70	85	.452	13
EXPOS	69	87	.442	15

(Division Ouest)

Cincinnati	99	58	.631	—
Los Angeles	84	71	.542	14
San Francisco	84	71	.542	14
Atlanta	75	82	.478	24
Houston	72	83	.468	26
San Diego	61	95	.386	37½

sommaire des Expos

EXPOS	AB	P	CS	PP
Hahn, cg (.264)	4	0	1	0
Sutherland, 2b (.202)	3	0	0	0
Staub, cd (.272)	3	0	1	0
Bailey, 3b (.293)	4	0	2	0
Bateman r (.235)	4	0	1	0
Fairly, 1b (.288)	3	0	1	0
Laboy, 3b (.199)	1	0	0	0
Mashore, cc(.167)	3	0	0	0
Wine, ac (.228)	4	0	1	0
Renko, l (.182)	2	0	0	0
Strohmayer, l (.167)	0	0	0	0
McGinn, l (.114)	0	0	0	0
Phillips, fu (.237)	1	0	0	0
Raymond, l (.000)	0	0	0	0
Total	32	0	7	0

Pittsburgh	AB	P	CS	PP
Alou, cc (.294)	5	0	2	0
Cash 2b (.314)	5	1	2	1
Oliver, cd (.269)	5	0	1	1
Stargell, cg (.264)	4	0	0	0
Robertson, 1b (.286)	4	2	2	0
Sanguillen, r (.326)	4	2	3	1
Hebner, 3 b (.282)	4	3	2	1
Alley, ac (.243)	4	0	3	4
Walker, l (.140)	3	0	0	0
Total	38	8	15	8

EXPOS	000	000	000—0
Pittsburgh	030	012	20x—8

Erreurs Hebner, Sutherland. Doubles-jeux Expos 1, Pittsburgh 3. Laissés sur les buts Expos 8. Pittsburgh 8.
2B Robertson Hebner, Oliver. 3B Alley. Sacrifice Walker.

	ML	CS	P	PM	RAB
Renko lp (12-11)	5	8	4	4	1 4
Strohmayer	0	3	2	2	0 0
McGinn	1	1	0	0	0 0
Raymond	2	3	2	0	0 1
Walker lg (15-6)	9	7	0	0	3 6

Strohmayer a fait face à trois frappeurs à la 6 manche.
Durée: 2:18
Assistance: 14,016.

football canadien

AUJOURD'HUI

Aucun match à l'affiche

DEMAIN

Hamilton à Edmonton

DIMANCHE

Ottawa vs ALOUETTES
Toronto à Calgary
Regina à Winnipeg

HIER

Aucun match à l'affiche

Ligue Canadienne

(Conférence de l'Est)

	J	G	P	N	PP	PC	Pts
ALOUETTES	7	5	2	0	145	133	10
Hamilton	8	5	3	0	174	155	10
Toronto	8	4	4	0	197	185	8
Ottawa	8	3	5	0	163	171	6

(Conférence de l'Ouest

Regina	10	8	2	0	228	147	16
Vancouver	10	5	5	0	221	211	10
Calgary	10	5	5	0	188	150	10
Edmonton	10	4	6	0	155	179	8
Winnipeg	9	1	8	0	122	255	2

compteurs de la ligue Canadienne

Conférence de l'Est

	T	PL	C	S	Pts
Coffey, Hamilton	3	9	18	5	68
McMillan, Ottawa	0	11	16	5	54
Jonas, Toronto	0	7	22	3	46
Oldham, Ottawa	7	0	0	0	42
Evenshen, Alouettes	**6**	**0**	**0**	**0**	**36**
Symons, Toronto	6	0	0	0	36
Thorpe, Toronto	6	0	0	0	36
Wade, Alouettes	**4**	**0**	**0**	**2**	**26**
Duncan, Alouettes	**4**	**0**	**0**	**0**	**24**
Smith, Alouettes	**4**	**0**	**0**	**0**	**24**
Fleming, Hamilton	4	0	0	0	24
Springate, Alouettes	**0**	**5**	**5**	**0**	**20**
Buchanan, Hamilton	3	0	0	0	18
Weelesley, Ottawa	3	0	0	0	18
Wood, Ottawa	3	0	0	0	18
Bland, Toronto	2	0	0	0	12
Mankins, Ottawa	2	0	0	0	12
Cooper, Ottawa	2	0	0	0	12
Moro, Toronto	2	0	0	0	12
Ramey, Toronto	2	0	0	0	12
Taylor, Toronto	2	0	0	0	12
Eckman, Hamilton	2	0	0	0	12
Guindon, Alouettes	**0**	**0**	**6**	**1**	**7**
Bethea, Hamilton	1	0	0	0	6
Henley, Hamilton	1	0	0	0	6
Manel, Hamilton	1	0	0	0	6
Starr, Hamilton	1	0	0	0	6
Schmidlin, Hamilton	1	0	0	0	6
Weslowski, Hamilton	1	0	0	0	6
Aldridge, Hamilton	1	0	0	0	6
McCarthy, Alouettes	**1**	**0**	**0**	**0**	**6**
William, Hamilton	1	0	0	0	6
Profit, Toronto	1	0	0	0	6
Sutherin, Toronto	1	0	0	0	6
Thornton, Toronto	1	0	0	0	6
Mann, Toronto	1	0	0	0	6
Zuger, Hamilton	0	0	0	1	1
Van Burkleo, Ottawa	0	0	0	1	1

Touchés de sûreté: Alouettes, Hamilton et Toronto, 1.

Conférence de l'Ouest

	T	PL	C	S	Pts
Gereia, Vancouver	0	16	22	11	81
Abendschan, Regina	0	15	24	2	71
Cutler, Edmonton	0	14	14	9	65
Harrison, Calgary	9	0	0	0	54
Evenson, Vancouver	8	0	0	0	48
Robinson, Calgary	0	7	16	6	43
Houmard, Winnipeg	6	0	0	0	36
McKinnie, Regina	5	0	0	0	30
Barwell, Regina	5	0	0	0	30
Swarn, Edmonton	5	0	0	0	30
Young, Vancouver	5	0	0	0	30
Eben, Edmonton	4	0	0	0	24
McKinnis, Calgary	4	0	0	0	24
Shaw, Calgary	4	0	0	0	24
Lakusiak, Winnipeg	0	3	11	4	24
Cranner, Calgary	4	0	0	0	24
G. Reed, Regina	4	0	0	0	24
Andrus, Winnipeg	2	0	0	0	12
Brothers, Vancouver	2	0	0	0	12
Molnar, Regina	2	0	0	0	12
Nielsen Winnipeg	2	0	0	0	12
Van Pelt, Winnipeg	2	0	0	0	12
Whitfield, Vancouver	2	0	0	0	12
Washington, Vancouver	2	0	0	0	12
Bailey, Regina	1	0	0	0	6
Bradley, Vancouver	1	0	0	0	6
Campbell, Edmonton	1	0	0	0	6
Breeding, Winnipeg	1	0	0	0	6
Denny, Regina	1	0	0	0	6
Dorsch, Regina	1	0	0	0	6
Hendrickson, Vancouver	1	0	0	0	6
Gabler Winnipeg	1	0	0	0	6
Johnson, Winnipeg	1	0	0	0	6
King, Edmonton	1	0	0	0	6
Koinzan, Calgary	1	0	0	0	6
Lancaster, Regina	1	0	0	0	6
Nettles, Edmonton	1	0	0	0	6
Nixon, Vancouver	1	0	0	0	6
Pitchairnly, Edmonton	1	0	0	0	6
Seaman, Regina	1	0	0	0	6
Senst, Winnipeg	1	0	0	0	6
Thomas, Edmonton	1	0	0	0	6
Stewart Calgary	1	0	0	0	6
Trull, Edmonton	1	0	0	0	6
Weiss, Regina	1	0	0	0	6
Linterman, Calgary	1	0	0	0	6
Phillips, Vancouver	0	0	0	3	3
Deacon, Winnipeg	0	0	1	0	1
Ford, Regina	0	0	0	1	1

Touchés de sûreté: Vancouver, 2.

baseball mineur

AUJOURD'HUI

Ligue Montréal Jr

Imm.-Conc. à Laval
(Laval mène 2 à 0, finale 4 de 7)

HIER

Laval	000 000 1—1	3	2
Imm.-Conc.	000 000 0—0	3	0

Grondines (LG) et Blanchette; Livernois (LP) et Blanchard.

golf

Championnat mondial amateur par équipes

1—Etats-Unis	426
2—Mexique	433
3—Afrique du Sud	433
4—Canada	434
5—NouvelleZélande	434
6—Grande-Bretagne-Irlande	438
7—Australie	439
8—Philippines	441
9—Brésil	445
10—Japon	445
11—France	447
12—Chine nationaliste	447

OMNIUM GREEN ISLAND

Bert Greene	33-32—65
Harry Toscano	33-33—66
Bob Stanton	32-34—66
Bunky Henry	34-33—67
Tommy Jacobs	34-33—67
Richard Crawford	35-33—68
Bobby Greenwood	34-34—68
Bob Stone	33-35—68
Bryon Comstock	34-34—68
Chris Blocker	34-34—68
John Jacobs	35-33—68
Curtis Sifford	35-33—68
Larry Wood	36-33—69
Chuck Courtney	35-34—69
Herb Hooper	34-35—69
Steve Reid	37-32—69
Jack Cupit	34-35—69
Tom Shaw	35 34—69
A. Elliott Kirven	37-32—69
Larry Ziegler	35-34—69
Bill Brask	34-35—69
Chuck Montalbano	34-35—69
Bob Dolci	35-34—69
J. C. Snead	33-37—70
Jack Kewis Jr	37-33—70
Don Parson	35-35—70
Steve Eichstaedt	35-35—70
Babe Hiskey	36-34—70
Dean Refram	36-34—70
Dick Rhyan	34-36—70
Jim Jamieson	36-34—70
Davis Love Jr	34-36—70
Roy Pace	35-34—70
Jim Grant	35-36—71
George Johnson	37-34—71
Terry Dill	36-35—71
Tommy Aarin	37-34—71
Dave Ragan	34-37—71
Tery Abbott	36-35—71
Terry Wilcox	36-35—71
Ben Kern	36-35—71
A. amateur	

LA COURSE AU CHAMPIONNAT

	G	P	Moy.	Diff.
Pittsburgh	84	72	.538	—
New York	81	74	.523	2½
Chicago	81	74	.523	2½

MATCHES A DISPUTER

PITTSBURGH

Chez lui (3)

Sept. 25, 26, 27 — New York

A l'étranger (3)

Sept. 29, 30, Oct. 1 — St-Louis

NEW YORK

Chez lui (4)

Sept. 28, 29, 30, Oct. 1 — Chicago

A l'étranger (4)

Sept. 25, 26, 27 — Pittsburgh

CHICAGO

A l'étranger (7)

Sept. 28, 29, 30 — Philadelphie
Sept. 28, 29, 30
Oct. 1 — New York



téléphoto PA

36-24-36 hop !

Debbie Phillips est un(e) des instructeurs de l'équipe de football de l'Université d'Indiana, spécialement chargés de compiler les statistiques... sur quels jeux ?

"Olympathon", premier d'une série de projets en olympisme

Si les sommes récoltées, par le Comité olympique du Canada sont en rapport, avec les efforts déployés par les responsables du sport amateur, le succès est assuré !

L'objectif de la vaste campagne de souscription est fixé à plus d'un million de dollars. Le District 707 du club Rotary y joue sa part.

C'est ce qui a été annoncé, hier, à la Maison des Jeux olympiques, Cité du Havre. La plus sérieuse et profitable des campagnes entreprises au profit des représentants du Canada, dans les grandes compétitions internationales.

Cet objectif lancé et appuyé par les organismes les plus divers du monde de l'entreprise privée aux mouvements de solidarité sont une preuve de l'effort déployé. "C'est un début de bon travail qui s'amorce et c'est encourageant pour l'avenir de notre sport amateur, a dit le président de l'Association d'athlétisme du Québec, Pierre Charbonneau. "Olympathon" c'est le projet numéro un ! Il sera lancé samedi à Toronto.

Mais, cette série de projets ne s'arrête pas là. Le programme de l'entrainement y est prévu. "Il faut absolument développer et promouvoir la profession d'entraineur, ainsi que son statut, au Canada", disait un des membres de la Commission olympique, depuis Toronto.

Un projet annoncé et ainsi devenu officiel. Les responsables de l'AOC annonçaient également un programme de reconnaissances et conditionnements. Le plan est sérieusement à l'étude et à obtenu l'appui des pouvoirs publics.

Des projets de bonnes et louables intentions que seuls les pouvoirs publics et les entreprises privées sont déjà à entreprendre pour les athlètes qui représenteront le Canada dans de nombreuses rencontres internationales.

Ces derniers projets se concrétiseront certainement et plus facilement si l'on en croit les responsables qui désirent installer également un bureau à Ottawa. Sans toutefois enlever les dits services qui seront situés à la Maison des Jeux olympiques à Montréal définitivement.

Ces services administratifs seraient toutefois réduits. Le personnel conserverait ses fonctions qui, elles, consisteraient toujours en un travail de documentation plus que de l'administration comme actuellement y est en fonction la Maison des Jeux olympiques de la Cité du Havre.

McNamara perdrait son poste avec les Seals

OAKLAND (AP) — John McNamara vient de compléter une saison aux rênes des Athlétiques d'Oakland, mais aucun gérant n'a piloté le club pendant deux ans sous le propriétaire Charles O. Finley.

Alors que les Athlétiques sont éliminés dans la division Ouest de la ligue Américaine, on se demande si McNamara pilotera encore les Athlétiques en 1971, mais un journaliste qui accompagne le club soutient que non.

McNamara savait dans quelle galère il s'embarquait quand il a succédé à Hank Bauer, 13 jours avant la fin du calendrier, l'an dernier, avec un contrat d'un an.

Finley se serait mis en quête d'un nouveau gérant le 8 juillet soit quand les Athlétiques ont perdu une série de trois parties aux mains des Twins de Minnesota, et les rumeurs ont persisté même quand les Athlétiques se sont approchés plus tard à 3½ parties des Twins.

Finley a accordé un vote de confiance à McNamara le 12 juillet, remettant à la fin de la saison sa décision de le garder ou non.

On a mentionné le nom de Billy Martin, ex-gérant des Twins, comme successeur de McNamara, en juillet, mais Martin piloterait les Tigers de Détroit, en 1971. Finley a même fait allusion à Mickey Mantle, mais celui-ci est maintenant instructeur des Yankees de New York.

Ceux qui prétendent que McNamara ne sera pas de retour en 1971 sont appuyés par l'histoire, car Finley a déjà changé de gérant en 10 occasions.

Le successeur de McNamara héritera d'un club aspirant au championnat, avec le retour en santé des lanceurs "Blue Moon" Odom et Jim Rolland, plus l'addition du jeune gaucher Vida Blue.

Il devra de plus, jouer le rôle d'intermédiaire entre le voltigeur Reggie Jackson et Finley. Le voltigeur a refusé de retourner dans les mineures cette saison, demandant d'être échangé, mais Finley a assuré qu'il serait avec les Athlétiques l'an prochain.

Les Cubs rejoignent les Mets au 2e rang

Le chiffre magique, dans la course au championnat de la division Est de la ligue Nationale, est présentement de cinq. Mais les principaux intéressés, les Pirates de Pittsburgh, refusent de se laisser influencer.

Hier, en blanchissant les Expos, 8-0, ils ont porté leur avance à deux parties et demie sur les Mets de New York, qui étaient inactifs hier. Quant aux Clubs de Chicago, il se sont maintenus dans la lutte hier en surclassant les Cardinaux de St-Louis, 7-1. Les Cubs ont ainsi rejoint les Mets au deuxième échelon.

On saura mieux à quoi s'en tenir à l'issue du week-end, puisque les Pirates et les Mets s'affronteront dans une série de trois matches, à Pittsburgh.

Quant aux Cubs, ils devraient avoir la vie un peu plus facile, car leurs adversaires du week-end seront les Phillies de Philadelphie, détenteurs du cinquième rang. Mais les Phillies, tout comme les Expos d'ailleurs, ont largement contribué à rendre la course intéressante au cours des dernières semaines.

A St-Louis hier, c'est le gaucher Ken Holtzman qui a permis aux Cubs de demeurer dans le plus fort de la lutte en maitrisant l'offensive des Cardinaux. Il a ainsi porté sa fiche à 17-11. Joe Pepitone a brillé au bâton avec son 24e circuit de la saison.

Nate Colbert et Clarence Gaston ont canonné un circuit chacun, et Dave Roberts a lancé un match de six coups sûrs, alors que les Padres de San Diego ont blanchi les Braves à Atlanta pour une deuxième soirée consécutive. Le match s'est terminé par un pointage de 5-0.

C'était le 35e circuit de Colbert, et le 29e de Gaston.

Deux circuits pour Conigliaro

Le solide cogneur Tony Conigliaro a fait compter tous les points des Red Sox de Boston, avec deux circuits, alors que ces derniers ont disposé des Sénateurs de Washington, 4-3. C'était le 7e échec consécutif des Sénateurs.

Conigliaro a ainsi porté son total de circuits à 35 pour la saison, et son total de points produits à 11. De plus, ses circuits ont permis aux Red Sox de porter leur total à 195, égalant du même coup le record d'équipe pour une saison.

Mike Cuellar a récolté sa 24e victoire contre huit défaites, et Paul Blair a claqué deux circuits, alors que les Orioles de Baltimore ont disposé des Tigers de Détroit, 7-4. C'était la 21e partie complète de Cuellar cette saison.

Le total de 24 victoires de Cuellar constitue un nouveau record d'équipe chez les Orioles.

Enfin, lors du seul autre match à l'affiche, les Brewers de Milwaukee ont terminé leur saison locale par une victoire de 7-3 aux dépens des Angels de la Californie.

Ted Savage, avec quatre points produits, et Tommy Harper, avec son 4e circuit en trois manches, ont brillé au bâton pour les vainqueurs. Les 6,549 spectateurs présents au match ont permis aux Brewers de terminer leur première saison avec un total de 934,820 spectateurs.

Ernest Pitts tué d'une balle de revolver

THORNTON, Colorado (UPI) — Ernest Pitts, un vétéran de la ligue Canadienne de football, a été tué d'une balle de revolver, hier soir, tout près de la maison qu'habitait son épouse.

Des officiels de la police ont déclaré qu'ils détenaient Mme Pitts, en rapport avec cette affaire. Les policiers de ce comté d'Adams ont révélé que le couple ne vivait plus ensemble et avait entrepris des démarches pour obtenir le divorce. Ils avaient six enfants. Pitts évoluait dans la ligue Canadienne depuis 13 saisons. Il avait été choisi sur les équipes d'étoiles une demi-douzaine de fois. Il avait joué pour les Blue Bombers de Winnipeg jusqu'à cette année où il avait été cédé aux Lions de Vancouver. Pitts avait participé au match des siens contre les Tiger-Cats de Hamilton mercredi soir et, apparemment, il avait quitté le Canada pour Thornton au Colorado immédiatement après la rencontre.

Santana se retire de la Coupe Davis

Le meilleur Espagnol, **Manuel Santana,** âgé de 32 ans, a décidé de ne plus participer aux compétitions de la coupe Davis... il a déclaré qu'il ne jouerait plus que dans les principaux tournois... on croit savoir que les affirmations du président de la fédération nationale espagnole de tennis, le **Marquis de Cabanes,** à l'effet que Santana avait annoncé à plusieurs reprises sa retraite de l'équipe de la Coupe Davis simplement pour faire augmenter sa rétribution par match à $500, y serait pour beaucoup dans la déclaration de Santana.

Roche battu en 3e ronde

Tony Roche, reconnu le troisième meilleur joueur de tennis au monde, a baissé pavillon, 2-6, 6-2 et 6-3, devant **Marty Riessen** en troisième ronde des matches de simples du 44e championnat du Sud-Ouest du Pacifique, doté d'une bourse de $65,000... une autre surprise a été enregistrée quand l'Espagnol **Andres Gimeno,** huitième au monde, a été défait, 6-3, 4-6 et 6-3, par l'Américain **Tom Groman.**

Championnat de moto-cross

Le promoteur **Jacques Tonglet** présentera dimanche, au club de la Vallée de Mascouche, le championnat provincial de moto-cross... de l'avis de Tonglet lui-même, la piste de style européen est l'une des mieux aménagées au Québec, sinon la meilleure... une soixantaine de coureurs se sont déjà inscrits... on en attend un total de 100. Les **Ron Key, Jean-Marc Houle, Yves Légaré, Seppo Makinen et Norm Richens** seront de la partie.

Billie-Jean battue

Jouant pour la première fois depuis une opération au genou, l'Américaine **Billie-Jean King** a subi une défaite de 6-3, 6-3 aux mains de l'Australienne **Judy Tegart-Dalton** lors de la première ronde du tournoi invitation de la Virginie... madame King avouait après le match qu'elle n'avait pas souffert, mais qu'elle n'avait pas encore repris ses forces.

dernière heure

Sanderson au bercail

Le centre Derek Sanderson, suspendu par les Bruins de Boston, pour ne s'être pas présenté au camp d'entrainement hier, a annoncé qu'il quitterait Montréal pour London aujourd'hui. L'instructeur Tom Johnson a annoncé que Sanderson était le bienvenu au camp mais qu'il devra payer de sa poche ses dépenses à London jusqu'à ce que son contrat soit signé.

Robert Lebel : des amendes

Le président Robert Lebel de la ligue Junior du-Québec a sévi. Les instructeurs Ghislain Delage du Saint-Jérôme et Léo Bossy du Rosemont devront débourser respectivement $50 et $25 à la suite de la bagarre qui est survenue lors du match entre leurs deux équipes, le 15 septembre dernier.

De plus, les joueurs des Alouettes, Jean-Denis Royal et Normand Vézeau paieront $10 chacun, de même que Denis Daigle du Rosemont. Royal et son coéquipier Yvan Rolando sont de plus sous le coup d'une suspension indéfinie.

Eddie Mathews à Atlanta

L'ancien as à l'offensive, Eddie Mathews, a été embauché par les Braves d'Atlanta à titre d'instructeur. Il remplacera Billy Goodman, congédié. Le gérant Luman Harris a laissé entendre que Mathews deviendrait instructeur au premier coussin.

Pour la zone de ski de l'Estrie

Dimanche, au club de golf de Bromont, on organise un tournoi de golf à $10.00 l'inscription, au profit de la Zone de ski de l'Estrie, autant pour l'équipe qui représentera la zone que pour les compétitions à l'intérieur même de la zone... les premiers départs seront donnés à 8h30... un souper dansant suivra.

Bristol rengagé

Les Brewers de Milwaukee ont annoncé qu'ils avaient renouvelé le contrat de leur gérant **Dave Bristol** pour une autre année... le contrat que Bristol avait signé avec les Pilots de Seattle en 1969 se terminait cette année...

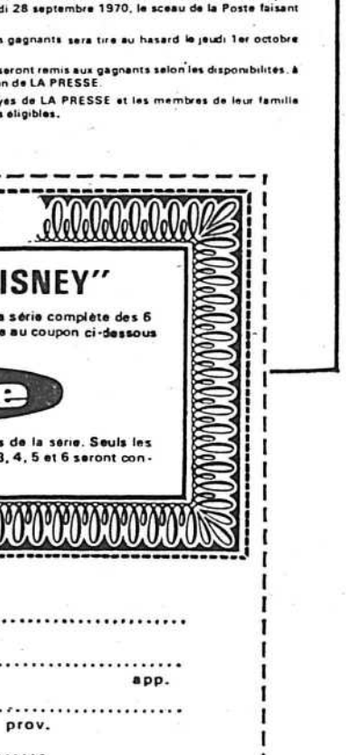
Gauthier à la poursuite d'un record

Le Montréalais **Alban Gauthier** participera dimanche à l'éliminatoire modifiée au volant d'une Camaro 70, classe "A"... la semaine dernière, à la piste Sanair, il a réalisé un temps de 10.31 secondes au ¼ de mille, départ arrêté, pour ainsi s'approcher à seulement 6/100 de seconde du record mondial de sa catégorie...

Un arbitre insoumis

Dave Feld, l'arbitre de boxe qui devait officier lors du match **Floyd Patterson-Charlie Green,** la semaine dernière, et qui avait été remplacé quelques minutes avant, a demandé une enquête d'état sur la Commission athlétique de boxe de New York... Feld a déclaré qu'il poursuivrait tous ceux qui sont en arrière de la décision qui a été prise le fameux soir en question.

GRATIS
300 billets à gagner
*LE MONDE DE WALT DISNEY



OBTENEZ, GRATUITEMENT, 4 BILLETS POUR VOUS ET VOS ENFANTS — UNE VALEUR DE $20

"Le monde de Walt Disney", c'est un tout nouveau spectacle à grand déploiement pensé et réalisé en fonction de la famille. Un tourbillon de gaieté! Deux heures de joie pendant lesquelles vous verrez les personnages célèbres des dessins animés que vous aimez: Mickey, Pluto, Goofy, et des dizaines d'autres.

LA PRESSE vous offre l'occasion d'assister à ce spectacle avec les vôtres ABSOLUMENT GRATUITEMENT.

Pour avoir une chance de gagner 4 billets, il suffit de collectionner 6 coupons qui paraissent aujourd'hui et tous les jours jusqu'à vendredi prochain dans LA PRESSE.
Le nom des gagnants sera tiré au sort; ils recevront chacun quatre (4) billets pour l'une des représentations du "Monde de Walt Disney".

RÈGLEMENTS

1. Decouper les coupons qui paraissent tous les jours dans LA PRESSE du 19 au 25 septembre 1970. Seuls les envois qui contiendront la série complète des six coupons (un de chacun, numeroté de 1 à 6) seront recevables.
2. Faire parvenir son envoi au "Tirage Walt Disney", case postale 4080, Station Place d'Armes, Montreal 126, Québec, au plus tard le lundi 28 septembre 1970, le sceau de la Poste faisant foi.
3. Le nom des gagnants sera tire au hasard le jeudi 1er octobre 1970.
4. Les billets seront remis aux gagnants selon les disponibilités à la discretion de LA PRESSE.
5. Les employes de LA PRESSE et les membres de leur famille ne sont pas eligibles.

COUPON No 6

"LE MONDE DE WALT DISNEY"

Conservez précieusement ce coupon. Quand vous aurez la série complète des 6 coupons, faites parvenir à LA PRESSE, à l'adresse indiquée au coupon ci-dessous

la presse

Ce coupon n'est pas valable sans les cinq autres coupons de la série. Seuls les envois qui contiendront un chacun des coupons nos 1, 2, 3, 4, 5 et 6 seront considérés.

NOM .....

ADRESSE .....
No rue app.

.....
ville zone postale prov.

Tél. .....

IMPORTANT: Ce questionnaire n'influence en rien vos chances de gagner; les enveloppes seront tirées au hasard non-décachetées. Les questions serviront exclusivement pour fin d'enquête.

Je reçois LA PRESSE à domicile

par porteur ☐ oui ☐ non
par la poste ☐ oui ☐ non
J'achère LA PRESSE chez un dépositaire ☐ oui ☐ non

tous les jours ☐ le samedi seulement ☐
de temps à autre ☐ le mercredi seulement ☐

Faites parvenir vos six coupons à

Tirage "Walt Disney"
Case postale 4080, Station Place d'Armes, Montréal 126, Québec

MONTRÉAL

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Abitibi	200	$7¾	7¾	7¾	+ ⅛
Alcan	3384	$22⅜	22	22	— ¼
Alcan 4¼ pr	250	$26	26	26	
Algoma Stl	173	$13⅛	13⅛	13⅛	+ ⅛
Ang C Pap	600	490	475	475	—25
Ang 290 pr	35	$35	35	35	+2
Aquitaine	5450	$24⅜	24½	24½	
Argus C pr	3000	$9½	9¼	9⅜	+ ⅛
Atl Sug	200	$7	6⅞	7	+ ⅛
Bank Mont	3149	$15½	15⅜	15⅜	
Bq C Nat	5175	$14	14	14	
Bq Deparge	300	$11	11	11	
Bq Pv Can	11868	$10⅜	10⅛	10⅜	+ ⅛
Bell Can	2447	$44¼	43⅞	43⅞	— ⅛
Bell pr A	285	$50¾	50¾	50¾	— ¼
Bombrdier	150	$14¾	14¾	14¾	— ⅛
BP Oil	5700	$25	510	510	—5
Brascan	9000	$15⅝	15⅜	15½	+ ¼
BC Forest	300	$23¾	23⅝	23⅝	— ⅛
BC Phone	500	$61¼	61¼	61¼	+ ½
Brinco	842	485	475	485	+15
CAE Ind	150	$5	5	5	
Campeau	100	410	410	410	—30
Cdn Brew	1450	$7⅞	7¾	7¾	— ⅛
C Imp Bk	1140	$20¾	20⅜	20¾	+ ½
CIL	474	$9⅜	9⅜	9⅜	
CP Inv pr	2700	$24⅜	24	24⅜	+ ⅛
CP Inv wt	1000	540	520	520	—20
CPR	2305	$64⅜	63¾	63¾	— ⅛
CPR 300 pr	300	$8½	8½	8½	— ⅛
C Reynld pr	3400	$16	16	16	— ⅜
Can Tire A	100	$23	23	23	+ ⅛
Ct Del Rio	825	$12⅜	12⅜	12⅜	— ⅛
Chart Ind	200	115	115	115	
Chemcell	1900	$5¼	5⅛	5⅛	— ⅛
Chemc 175 pr	600	$19½	19½	19½	— ½
Compro	100	220	220	220	+5
Cominco	2075	$21	20⅝	20¾	— ⅛
Con Bath	380	$10⅜	10½	10⅜	+ ⅛
Cons T xt	100	$12½	12½	12½	
Cons Glass	216	$15	15	15	+ ¾
Credit F	55	$47½	47½	47½	
Crush	300	$12¾	12¾	12¾	
Dist Seag	412	$49¾	49½	49½	— ¼
Dom Bridge	400	$15⅞	15⅞	15⅞	+ ⅛
Dofasco	732	$21	20⅞	21	
Dom Stores	6000	$11⅜	11¼	11⅜	— ⅛
Dom Text	975	$13¼	13	13¼	+ ½
Domtar	505	$14	14	14	— ⅛
Donohue	180	$8⅜	8⅜	8⅜	
Donohue pr	500	$17	17	17	
Du Pont	1265	$16	15⅝	15⅝	—1
Dupuis A	100	$7⅞	7⅞	7⅞	— ⅛
Falcon	150	$140	140	140	+4
Fam Player	100	$9¾	9¾	9¾	— ⅛
Fleetwood	101	$6⅝	6⅝	6⅜	+ ⅛
Fraser	120	$24⅛	24⅛	24⅛	— ⅜
French Pet	200	720	720	720	+5
Genstar	1500	$8	8	8	
Glengair	100	200	200	200	
Gulf O C	1704	$17¾	17⅝	17⅝	— ⅛
Home A	8150	$22⅛	21⅞	21⅞	— ⅜
Home B	1300	$22⅛	22½	22½	+ ½
HBay MS	700	$20½	20¾	20½	
HBaZy Cp.	400	$11¼	13½	14	— ¾
Husky Oil	1240	$13¼	13	13	— ¼
Imp Oil	18718	$18⅛	18	18⅛	+ ⅛
Imp Tob	1410	$14⅝	14⅝	14⅝	
Ind Acc	2100	$15	14¾	15	+ ¼
Ind Acc w	300	575	575	575	
Ind Ac 45Cp	50	$63½	63½	63½	+ ½
Int Nick I	1425	$43⅞	43⅜	43⅜	+ ⅛
Int Util	1904	$29⅜	29¼	29½	— ⅛
Int Util A	1506	$31½	31½	31½	+ ¼
Inter PL	4710	$24¾	24⅝	24¾	+ ¼
Inv Grp A	100	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
IOS Ltd	1150	190	190	190	+5
Ivaco	350	$8⅞	8⅞	8⅞	— ⅛
Kaiser	700	$11⅞	11⅝	11⅝	— ⅛
Labatt	120	$21½	21½	21½	+ ⅜
Laur Fin	200	$5	5	5	+ ¼
Loblaw A	100	$6⅛	6⅛	6⅛	
Loblaw B	1000	$6⅛	6⅛	6⅛	— ⅛
Loeb M	100	$5¼	5¼	5¼	— ½
Logistec C	300	$8	8	8	
Macmil	700	$25⅞	25¾	25⅞	+ ⅛
Marche Un	100	$5⅛	5⅛	5⅛	
Maritime T	353	$16⅛	16¼	16⅜	+ ⅜
Mass-F	2745	$10	9⅞	9⅞	
Melchers	350	$11¾	11⅝	11⅝	
Molson B	2250	$14½	14½	14½	
Monenco	228	$6	6	6	
Moore Cp	3425	$32	31⅜	32	+ ⅜
NB Tel	125	$11⅞	11⅞	11⅞	— ⅛
Noranda	245	$29¼	29¼	29¼	— ⅛
NCent Gas	3993	$14½	14⅜	14½	+ ⅛
NS LP	500	$7½	7½	7½	+ ¼
Pac Petrol	1575	$29½	28½	28¾	—1
Petrofina	365	$17⅞	17½	17⅞	+ ⅜
Placer	9275	$33¾	33¾	33¾	+ ¾
Pow Corp	1949	$6	5⅞	5⅞	— ⅛
Price	300	$7⅞	7⅞	7⅞	+ ⅛
Provigo	300	$5	5	5	
QSP Ltd	2505	$17¼	17	17⅛	— ⅛
Que Phon	400	$13	13	13	
Rapid Data	1700	265	265	265	
R Data pr	100	400	400	400	
Rthmn pr B	300	$15¼	15¼	15¼	
Royal Bank	1315	$22⅞	22¾	22⅞	
Royal Trst	250	$26⅜	26	26⅜	+ ⅛
R Trst rts	45788	70	66	69	+1
Shell Can	5010	$31	30⅝	31	+ ½
Shell In w	100	$14	14	14	+ ⅜
SG De Fin	100	$6½	6½	6½	+ ¼
Southam	25	$53½	53½	53½	— ½
Steel Can	2345	$22¾	22½	22⅝	
Steinbg A	350	$14⅞	14¾	14¾	— ⅛
Superior El	300	400	400	400	
Texaco Can	525	$25	25	25	
Tor-Dom	725	$19¾	19⅝	19¾	+ ⅛
Traders A	600	$10¼	10¼	10¼	
Tr C PL	2200	$29⅜	29¼	29⅜	+ ¼
Tr Mt PL	225	$18¾	18¾	18¾	+ ¼
Trizec	1000	140	140	140	
Union Oil	5000	38	38	38	+3
Velcro Ind	3050	$26¾	26¼	26¼	+ ¼
Walk GW	100	$42¾	42¾	42¾	
Webb Knap	500	22	22	22	+2
Zellers	180	$10½	10½	10½	+ ⅛

Bourse Canadienne

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Alliance Bd	200	240	240	240	
Am Met En	700	110	110	110	—10
Belgium	1754	$34½	33¼	34¼	
Cantol Div	600	235	230	230	—5
City Assoc	5000	160	150	150	—10
Com Hldgs	2400	475	460	460	—20
Crawfd Al	100	275	275	275	
Deltec Pan	100	150	150	150	
Magnetics	200	140	140	140	+5
Navco Fd	700	40	40	40	
Prodec	200	200	175	200	+25
Proflex	600	195	190	190	+5
Radco B	3700	300	295	300	—10
Resort D	13000	420	400	400	—5
StL Dv Co	400	95	95	95	+1
Spartan	1100	115	110	110	
Unican S	100	185	185	185	+5

Dow-Jones de clôture

+ 2.46 à 761.77

newyork

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2.30	Ch. net
AbbotL 1.10	56	66¼	64¾	66	+1⅛
Addres J .40	339	35⅜	34½	34⅝	— ⅜
Admirl	33	9¾	9¼	9½	+ ⅜
AirRed .60e	114	17½	17¼	17⅜	+ ⅛
Alcan 1.20	175	21⅞	21½	21½	— ⅛
AllegC .10e	93	8⅞	8½	8½	— ⅛
AllegL 2.40	58	29¼	29	29	— ½
Alld C 1.20	117	20¼	19½	19¾	
AllisCh	108	15¾	15½	15½	— ⅛
AHess .22r	142	38	36⅝	37	— ¾
AAirlin .80	923	20	19	19¼	— ¾
ABrnd 2.10	125	37⅞	37½	37½	— ⅜
ABC 1.20	67	29⅜	28⅞	28¾	+ ⅛
AmCan 2.20	100	41⅞	40⅝	41¼	+ ½
ACyan 1.25	295	30⅛	29½	30⅛	+ ¼
AmEIP 1.64	292	24⅞	24½	24¾	+ ⅛
AHome 1.60	316	64⅜	63⅝	64	+1⅛
AHosp .24	184	35	33¼	34⅞	+ ⅛
AmMot	1902	7¼	6⅞	7⅛	+ ⅛
AmPhot .12	252	10⅜	10	10⅜	+ ⅜
AmStd 1	93	35	34¼	34½	
AT T 2.60	632	45⅝	44¾	45⅛	+ ⅛
Anacond 1.90	237	21⅞	21¼	21¾	+ ½
Arlans .20	321	9½	8¾	8⅞	—1⅛
Armco 1.60	469	20⅜	19⅞	20¼	+ ⅛
ArmCr .80	173	28½	27¾	28	— ½
ArmRub 1.60	4	34	34	34	+ ¼
AtlRich 2	458	54⅜	52⅞	53	—1⅛
Avco .60e	243	14⅞	13¾	13⅞	— ⅛
Avon 1.10	208	77	76½	77	+ ¼
Babck .50	109	20⅞	20	20¼	+ ⅛
Bathl	81	15	14	14	— ¼
Baxter .10	1112	23⅜	22⅞	23⅜	+1⅛
Beckmn .50	303	28¾	27⅝	27⅝	
BeechA .75b	24	13⅜	11⅞	13⅜	+ ⅛
BellH .60	155	39⅞	37¾	38⅜	+ 1
Bndix 1.60	201	27¾	26¾	27¼	+ ¼
BenF 1.60	24	47¼	46⅜	47¼	+ ¾
BethSt 1.80	155	22⅞	22	22	— ¼
BlackD .88	57	49⅞	49	49⅞	— ⅛
BlissL 1	8	20¼	19¾	20¼	+ ½
Boeing .40	181	18⅛	17⅝	18	
Bordn 1.20	163	23⅜	23	23	— ⅜
Borg 1.25	46	24⅞	23⅞	24⅛	+ ⅜
BristMy 1.20	399	60⅛	59	60⅛	+1¼
Brown	5	6	5⅞	5⅞	
Brnswk .10	99	17¾	17	17	— ⅜
BucyEr 1.20	58	22⅞	21½	21⅞	+ ⅛
Budd .20	37	8⅜	8⅛	8⅜	
Bu dlizc .60	100	21⅞	20¾	21	+ ⅜
Burndy .70	32	18½	17¾	17⅞	— ⅜
Burrghs .60	506	123¾	119¼	120¼	+1⅛
CampSp 1.10	33	27⅞	27¾	27⅞	+ ⅛
CPR 3.20	47	63½	63	63	— ½
Carrier .60	156	34⅝	33¾	34½	— ¼
CartW .40a	209	15⅛	14¼	14½	— ⅛
CatTr 1.20	160	35⅜	35⅛	35⅛	+ ⅛
Celanese 2	43	58	57½	57½	+ ½
Cessna .80b	63	17½	17	17	
ChecOh 4	95	47⅜	46	46¾	+1¼
ChocFN .15r	11	8⅜	8	8	— ¼
ChrisCft .30p	256	8⅛	7¾	8	+ ⅛
Chrysler .60	433	28⅛	27⅜	27⅞	— ¼
CitFn 1.80	158	40	39	39	+ ¼
CitiesSv 2.20	43	46½	46⅛	46⅛	+ ⅛
Cluett P .90	32	19¾	19⅛	19½	+ ⅛
CocaCol 1.44	173	75	74½	74⅞	+ ⅜
ColPal 1.30	199	40⅝	40¼	40½	— ⅛
CollAik 1	58	31	29⅞	29½	—2
CollinR .20p	131	16⅞	16¼	16⅝	+ ⅛
CBS 1.40b	236	30¾	29⅞	30⅛	
ColuGas 1.68	79	33¼	33	33⅛	— ⅛
ComEd 2.20	x115	33½	32⅞	33	— ⅜
CollRef .60	139	18¼	17¾	18	— ⅜
ConEd 1.80	185	23⅛	23⅛	23¼	
CFds 1.10	58	36⅛	35¼	35¾	— ¼
ContCan 1.60	239	40	38¾	39	
ConOil 1.50	601	26¾	25⅞	26¼	+ ¼
CnrData	427	47⅜	45⅝	45⅞	— ⅛
CoopIn 1.40	43	33	32	33	+ ⅜
CPCIntl 1.70	70	28¾	28⅛	28⅜	+ ¼
Crane 1.60b	43	35½	35	35	— ⅛
Cr Zell 1.60	98	33⅞	32⅝	32⅝	— ⅝
Culligan .28	5	13¾	13¼	13⅜	+ ⅛
CurtWr .60	19	11¾	11½	11½	— ⅛
Cyprus 1.60	42	59¾	58¾	58¾	— ¾
DanR .25p	40	8⅛	7¾	7⅞	— ¼
Dartl .30b	43	32⅞	32⅛	32¼	— ⅛
Deere 2	120	35	34⅜	34⅝	+ ⅜
Dexter .24	42	17¼	16¾	17⅛	+ ⅜
DiaSh 1	19	19	18¾	18¾	
Diversin .36	110	11	10⅞	10⅜	— ½
DowCe 2.60	167	69¾	68¾	68¾	— ¾
Dresln 1.40	123	32⅛	31⅝	31¾	+ ¼
duPon 3.75e	59	119⅞	119	119⅜	— ½
DuqLt 1.66	53	21⅝	21¼	21¼	
EastAir	597	16	15½	15¾	— ¼
EastK 1a	420	66⅜	65½	66⅜	+ ⅜
Elect As	36	7	6⅞	7	+ ⅛
E|PasNG 1	66	16⅜	16⅛	16¼	
EmerEl 1	57	58¾	58	58¼	+ ⅜
ESB 1.20	16	18½	18⅛	18½	— ¼
EthylCp .84	84	21½	20¾	21	— ⅛
ExCel 1.25	49	19¼	18⅝	18⅝	— ⅛
Fairch .50	669	30⅞	28⅞	29	—1⅛
Fed Pac El	4	11	11	11	
Firest 1.60	41	46	45½	46	+ ¼
FChart 2.29f	149	41½	39⅞	40¼	— ¾
Flint9ote 1	38	26¾	26¼	26⅜	+ ¼
FlaPw 1.60	20	49½	49	49½	+ ⅜
Ford 2.40	239	50¾	50⅜	50½	+ ⅛
Fruen 1.70	x72	27⅜	26¾	27⅛	+ ¼
GAF .40	82	11⅞	11½	11¾	+ ¼
GenDyn .50p	64	19	18⅛	18⅞	— ⅜
GenEle 2.60	218	83⅜	82¼	82⅞	+ ⅜
GFds 2.60	142	76	75⅛	76	
GMC 2.55e	711	73½	72⅝	73⅛	+ ⅜
GPuUU 1.60	123	20	19½	19¾	+ ⅛
GTelEl 1.52	385	27¼	26⅞	26⅞	— ⅛
GTire 1b	81	17	16⅝	16⅝	— ⅛
Gillette 1.40	466	42⅞	42¾	42¾	+ ¼
Goodrh 1.72	143	28⅜	27⅝	27⅝	+ ¼
Gdyr .85	664	27⅞	27¼	27½	— ¼
Grace 1.50	109	30⅝	29¼	29½	— ⅜
GrndU .80	218	26¼	25¾	25⅞	— ⅜
Gt A&P 1.30	33	27¾	27⅜	27¾	+ ½
G W Fin	271	21⅞	20¾	20¾	— ⅜
GreenGt .96	4	21¾	21⅝	21⅝	— ⅜
Greyhnd 1	100	14⅝	14¼	14⅜	+ ⅛
GrumAir 1	192	171	16½	16⅞	
GulfO 1.50	602	28⅛	27¼	27½	— ⅜
GulfWI .50	199	17¾	16½	17	— ⅜
Gulton	93	10¼	9½	9⅝	— ½
Harrist 1	46	53¼	51⅝	52¼	+1¼
Heinz 1	111	34½	34¼	34⅜	
HeleneCurt	15	9	8⅝	8¾	+ ⅛
HershFd 1.10	60	24¾	24⅛	24½	+ ½
Hobart 1.20	1	39	39	39	+ ¼
Hmslk .40	76	23⅜	22½	22¾	+ ⅜
Hnywl 1.30	262	93¼	91¾	91¾	+1
HFC 1.20	225	38½	37¾	38	
Howmet .70	45	14⅞	14⅛	14⅝	+ ⅛
HuntChm .12	3	16⅛	16	16⅛	+ ⅛
IllCent 1.14	53	26¾	26	26	+ ⅛
INA 1.40	124	32⅜	31⅝	32⅛	+ ¼
IngRand 2	29	38⅞	38⅜	38⅞	+ ⅜
InlandSt| 2	94	25	24¼	24⅜	— ⅛
IBM 4.80	395	291¼	287	290	+1½
IntFF .50b	65	63	61	61	—1¾
IntHar 1.80	143	23⅜	22¾	23¼	
IntMnr	112	11	10¾	10¾	
IPap 1.50	157	35⅝	35	35½	+ ⅜
IntT9T 1.05	687	44½	43¾	44⅛	+ ½
Ipco .34	38	25½	24⅞	25⅜	+ ⅜
ITEC .60	33	26½	25¼	25¼	—1⅛
JnMan 1.20	264	35¾	34¾	35¼	— ⅜
JohnJ .32	216	53¾	52¾	53½	+1
JoneL .34p	21	10⅜	10⅜	10⅜	+ ¼
Joy 1.40	330	43⅞	42¼	43⅝	+1⅜
Kaiser	122	30⅜	29½	30¼	— ¾
KayseRo .60	186	22	21¾	22	+ ¾
Kellogg .90	129	21¾	20¾	21¼	— ⅜
Kendall .60	17	31¼	30¾	31¼	+ ⅜
Kennec 2.60	204	43	42⅛	42⅜	— ⅜
KerrM 1.50	205	101½	98½	99	—1
KimbC 1.20	172	31	30	30⅝	— ¼
KLMA 1.11e	31	37¾	36⅜	37⅛	
Kresge .44	290	49¾	49	49	
Kroehl .20p	13	21	20⅛	20⅜	— ½
Leasco	1436	14¾	14	14⅜	+ ⅜
LehPC .40	9	14⅛	14	14	— ¼
LibbMcN	21	6¾	6½	6⅝	+ ⅛
LiggM 2.50	42	38¾	38¼	38⅝	+ ¼
Ling .33p	355	18⅞	17½	17¾	— ¼
Litton .50t	776	25	24⅜	24½	+ ¼
Lock A	99	12½	11¾	11⅞	— ¼
Loews .13	102	30½	29¼	29⅞	— ¼
LukensStl 1	22	18⅞	18	18¾	+ ¼
Macy	42	31	30¼	30¾	+ ¾
Mgnvx 1.20	192	33¼	32½	33¼	+ ½
Manpow .72	5	33⅜	33	33⅜	+ ⅜
Marathn 1.60	167	31½	29⅞	30	—1⅜
MartM 1.10	76	15⅜	15⅛	15¼	+ ⅛
MascoCp .24	66	42⅞	42	42⅞	+ ⅛
MassF 1	410	11	10⅞	10⅞	— ⅛
McDnD .4	164	19¾	19⅛	19¾	+ ⅜
McGEd 1.40	98	31	30¾	30¾	— ⅛
McGrH .60a	106	16⅞	16	16	— ⅛
Memrx	1330	101¾	95	95⅝	—3⅞
MGM	7	18¼	17¾	18¼	+ ¼
MiddlR 1.40	41	23¾	22¾	23	+ ¼
MMM 1.75	432	90	88	88⅝	—1⅜
Mobil 2.40	624	53⅛	52¼	52⅝	+ ⅜
Msant 1.80	221	33¾	32¾	33⅛	+ ¼
Motrla .60	598	49⅞	48	48	
NatBisc 2.20	35	45¼	44⅝	44⅞	— ⅛
NatCan .45	230	22½	21½	22¼	+1¼
N Cash .72	1044	42½	40	42	+2⅜
NDist .90	49	15⅞	15⅝	15⅞	+ ⅛
Nat Geni .20	245	17⅜	16⅞	17	— ¼
NGyps 1.05	141	21½	21	21⅜	+ ⅛
NLead 1.70	116	2 3¼	20⅜	20¾	+ ⅜
NatStl 2.50	102	40	39⅞	40	+ ⅛
NatTea .80	19	12⅛	12	12	
Newmt 1.04	442	26⅝	25½	26⅛	— ⅛
NiaMo 1.10	198	14⅝	14½	14⅝	
NoAmR 1.20	109	17	16¾	16⅞	+ ⅛
NthgateA .25e	137	11⅜	11	11¼	— ⅛
NwstAir .45	359	19⅜	18¼	18¾	— ½
NortS 1.83t	23	39½	39⅜	39⅜	+ ⅛
Occidt 1b	2905	21⅜	20¾	20⅞	+ ¼
OlinCp .88	110	19¾	19	19½	+ ¼
OutbMar 1	20	20½	20	20⅛	— ⅜
OwenC .75	371	39	38½	38⅞	+ ½
PacGEl 1.50	67	29	28⅝	28⅞	+ ¼
PanA	410	12¾	12¼	12⅜	— ¼
ParkeD .60	148	24	23⅝	24	+ ⅜
PenCn	599	7⅝	7⅜	7½	+ ¼
PenneyJC	217	49⅞	49¼	49¾	— ¼
Pennzo .80	132	28⅛	27½	27⅜	— ⅜
PepsiCo 1	395	47	46½	46¾	
Pfizer .60	335	35	33½	33¾	—1¼
PheID 2.10	84	44⅜	43⅛	43⅜	
PhilMr 1	523	39⅜	39½	39⅜	+ ⅛
PhilP 1.30	634	30	29½	29¾	+ ⅛
PitneyB .68	291	28⅛	27¾	27⅞	+ ¼
Pitstn .50	442	34⅜	32½	33¼	—1
Polroid .32	381	77¼	75⅛	75⅛	—1⅜
ProcG 1.40	107	53⅝	52⅝	53¼	+ ½
Pllmn 2.80	24	37¾	37½	37½	
Ralst P .70	98	23⅜	22⅞	23⅜	+ ½
Raythn .60	87	23⅝	22⅞	23⅛	— ⅛
RCA 1	290	26⅜	26	26⅛	— ⅛
ReichCh .50	12	10⅛	9⅞	9⅞	
RepSt 2.50	80	27¾	27½	27⅝	+ ⅛
Revere 1	15	18⅜	18⅛	18⅜	
RexCh 1.50	18	31	30½	31	+ ¾
RichM 1	23	54¼	53¾	54¼	+ ⅜
Ronsn .40	20	6⅞	6¾	6⅞	— ⅛
RCCola .54	17	13	12¾	13	
RoyD 1.03e	217	46⅛	45½	45⅞	— ⅜
Safew 1.10	191	30⅛	30¼	30⅜	+ ⅛
StReg 1.60	20	35	34¾	34⅞	— ⅛
SaFel 1.60	282	20⅛	19⅝	19¾	+ ⅛
Schenl 1.40	13	23½	23¼	23¼	— ¼
Schlbg 1.40	220	82½	80	80	—1¾
Scientif	403	4½	4⅛	4¼	+ ⅛
SCM .45p	184	15	14⅜	14⅝	+ ⅛
ScottPap 1	222	27½	27	27½	
SrsR 1.20a	246	68	67⅜	67½	— ¼
ShellO 2.40	146	46¾	46⅜	46½	— ½
ShellTr .82e	4	37⅜	37⅜	37⅜	+ ¼
Simmn 1.40a	12	52	51⅝	52	+ ⅛
Singer 2.40	126	70¼	67⅞	69¾	+1¾
SkilCp .90	11	18¾	18¼	18¼	— ¾
SmitA 1.40	43	35	34½	35	+ ⅝
Smith KF 2	44	45⅜	44⅞	45⅝	+ ⅞
SouPac 1.80	135	31½	30½	31	+ ⅜
SouRy 3	73	54¼	53¾	54¼	+ ⅞
SpryR .50e	x959	26½	25⅜	26¼	+1⅜
StdBr 1.60	54	42¾	42	42½	+ ⅜
StOCal 2.80	238	46⅞	46¼	46⅜	+ ⅛
StdInd 2.30	190	48½	48	48½	+ ⅛
StdNJ 2.70e	501	66⅛	65⅝	65⅞	
StdOh 2.70	65	67	66½	67	+ ⅛
Std Pkg	471	9⅜	8¾	9	+ ⅜
SterlDr .75	178	37¾	36¾	36¾	
StewW 1.80	14	26⅞	26⅝	26⅞	+ ¼
StudeW 1	x101	55½	54½	54½	—1
SunOil 1b	17	46⅜	45⅞	46⅜	+ ⅜
Sunbm .80	253	21¼	20⅝	20⅞	— ⅛
SuperOil 1.40	14	159	156	156	
Swift .60	92	25⅝	24¾	25½	+ ⅜
Teledn 1.09f	991	23¼	22⅝	23	+ ¾
TelexC	3774	21½	20½	20½	
Tenco 1.32	172	19½	19¼	19⅜	— ¼
Txco 1.60	574	31⅞	31⅜	31¾	+ ½
Textr .90	108	23¾	23⅛	23½	+ ⅜
Thlok .40	180	10¼	9⅝	10	+ ½
Time 1.90a	124	35⅛	34¼	34⅜	+ ⅛
Timkn 1.80	23	28	27⅝	28	+ ¾
TWAir	58	14½	14¼	14¼	— ⅛
Transm .55	553	16⅛	15⅝	15⅝	— ⅜
Transctl	804	8¾	8¼	8¼	— ¼
TriC 2.45e	57	27	25

naissances·décès·remerciements·in memoriam

Parents et amis peuvent rendre leurs derniers hommages dans les salons funéraires énumérés ici entre 13 h et 22 h

D'LAIRE (Marcel) — Subitement à Montréal, le 24 septembre 1970, à l'âge de 53 ans, est décédé Marcel Allaire, inspecteur de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, époux de Fernande Lauray, père de Jacques et Louise, demeurant à 6683 Fabre, app. 2. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.,
1350 rue Beaubien est,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Saint-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côtes-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AMESSE (Denyse) — Subitement à Toronto, le 22 septembre 1970 est décédée Mlle Denyse Amesse, fille de M. et Mme Charles A. Amesse, soeur de Robert. La dépouille mortelle repose à la maison funéraire
Wray Walton Wray,
1234 rue de la Montagne
Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant, à 10 heures a.m. à l'église St-Léon de Westmount. Inhumation, au cimetière de Québec. Au lieu de tributs floraux, les contributions à l'Hôpital Marie-Enfant, 5200 Bélanger est, seraient appréciées.

BERNARD (Albert) — A l'Hospice Ste-Croix de Marieville, le 23 septembre 1970, à l'âge de 87 ans est décédé M. Albert Bernard, époux de feu Marie-Louise Clarinda Bourbeau. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Albany Larivée,
234, boul. Richelieu, Ste-Hilaire,
pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Hilaire, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Ange-Gardien de Rouville.



La police de Boston a trouvé ces armes et munitions dans l'appartement de Katherine Power, l'une des deux femmes recherchées à la suite du meurtre de l'agent Walter A. Schroeder, au cours d'un vol à main armée dans une banque de Boston.

Meurtre d'un policier à Boston : 2 hommes et 2 femmes recherchés

BOSTON, (PA) — La police a saisi deux fusils, des munitions, de l'équipement militaire et divers papiers dans l'appartement d'une étudiante recherchées, avec trois autres acolytes, pour le meurtre d'un policier au cours d'un hold-up de banque.

Le commissaire de police Edmund McNamara a déclaré qu'il n'avait encore aucune preuve concrète pour affirmer qu'une telle action était l'oeurre d'une organisation de militants étudiants, mais que lorsqu'un groupe d'étudiants commettait ce genre de délit, c'était en général dans un but révolutionnaire.

Les policiers ont donc été amenés à forcer la porte de l'appartement de Katherine Power, 20 ans, de Denver, au Colorado. Ils étaient munis de mandats d'arrestation contre cette dernière et les trois autres suspects: une étudiante et deux étudiants possédant déjà un casier judiciaire.

Les porte-parole de la police ont déclaré que l'appartement de Katherine Power recelait une table téléphonique de l'armée, un fusil et un pistolet, beaucoup de munitions et des papiers militaires portant le cachet "classified".

Les autres suspects ont été identifiés comme étant Susan Saxe, 20 ans, d'Albany, Stanley Bond, 25 ans, de Brandeis, et William Gilday, de Northeastern.

Tous sont soupçonnés d'avoir effectué un hold-up, mercredi matin, à Albany, dans une banque du State Street Bank and Trust Co. Le butin atteindrait quelque $26,000.

Si l'on sait peu de choses sur la vie et les activités de Katherine Power, sauf qu'elle est une des dirigeantes du Mouvement de libération de la femme, par contre, le passé de Stanley Bond est connu. Il a déjà été condamné notamment pour un vol de voiture et pour une attaque à main armée. Quant à Gilday, il est reconnu comme un habile cambrioleur.

Rappelons que, au cours du hold-up de mercredi matin, le policier qui a été tué se nommait Walter Schroeder, 42 ans, et qu'il était père de neuf enfants.

General Motors du Canada hausse ses prix

OSHAWA, Ontario. (PC) — La compagnie General Motors du Canada a annoncé, hier, qu'une hausse du prix de ses automobiles 1971 de $56 en moyenne, soit une augmentation de 1.6 pour cent.

Les changements de prix vont d'une diminution de $92 sur le prix de la Corvette Hardtop Chevrolet à une hausse de $432 sur la Cadillac Fleetwood 75 Limousine.

Les équipements facultatifs, pour leur part, ont subi une augmentation de 5.1 pour cent, a annoncé la compagnie. Si on compare le prix des modèles 70 munis de l'équipement facultatif moyen avec les modèles 71 pareillement équipés, l'augmentation se monte à 2.1 pour cent.

Les modèles 71 sont tous équipés des accessoires anti-pollution.

Aux Etats-Unis

A Détroit, GM a annoncé une augmentation moyenne de ses modèles 71 de $136.

La compagnie a invoqué les impératifs de la lutte contre la pollution et les augmentations de salaires pour expliquer ses augmentations de prix. Cependant augmentations de prix ultérieures si augmentations de prix ultérieures si les salaires accordés à ses ouvriers sont supérieurs aux prévisions.

Habituellement, GM fixe les échelles de prix pour l'ensemble de l'industrie automobile. Avant que la grève qui paralyse les usines GM n'éclate, le 14 septembre, la compagnie avait produit 208,000 automobiles de modèles 71.

Le coût des services de santé augmente plus rapidement que celui des prix en général

OTTAWA, (PC) — L'indice des prix au consommateur indique que les services de santé ont connu une hausse plus rapide au cours des neuf dernières années que celle enregistrée dans les prix en général, rapporte aujourd'hui le ministère de la Santé.

En effet, les services de santé ont connu une hausse moyenne annuelle de 3.7 p. cent, alors que cette hausse était en moyenne de 2.9 p. cent ailleurs.

A la fin de l'année, en avril, les services de santé indiquaient une progression de 8.9 p. cent, et les frais dentaires rapportaient une hausse de 6.8 p. cent.

Les soins médicaux accusaient une augmentation de 6.4 p cent dans les 15 derniers mois.

En 9 ans, les frais dentaires ont connu une augmentation annuelle moyenne de 5.5 p. cent, soit la hausse la plus imposante enregistrée dans l'indice des prix, tandis que les frais de médecins étaient supérieurs de 3.7 p. cent.

Etude des relations entre la police et le public, au sixième congrès international de criminologie

MADRID. (AFP) — La police était sur la sellette jeudi à Madrid où le 6e congrès international de criminologie tenait table ronde sur le thème : police et société.

Sociologues, magistrats, policiers, psychologues ou juristes affirment que la police a besoin de la confiance et de la coopération du public et travaillent à cette difficile reconquête des esprits. Les relations entre la police et la société sont en général "rares, faibles, dépersonnalisées et plus négatives que positives", constate le Père Beristain, professeur à l'université espagnole d'Oviedo: "La communauté considère le policier comme un être gênant, voire indésirable", ajoute-t-il, en relevant par ailleurs avec l'ensemble des congressistes que le policier n'a ni les moyens ni les ressources techniques modernes pour accomplir sa mission. Pour améliorer la qualité des relations entre la police et le public, le Père Beristain croit qu'il faut renoncer à une conception abstraite de la justice et de l'Etat. "L'autorité de l'Etat est au service du citoyen et non le citoyen au service de l'autorité de l'Etat." L'Etat et la police, estime-t-il ne doivent pas rechercher le maintien d'un ordre abstrait mais celui d'"un ordre humain et pour autant inévitablement imparfait".

Un Français, M. Henri Féraud (Interpol) a tracé l'image d'une police organisée et moderne, électronique et internationale, seule capable de remplir sa mission de répression ou de prévention en suivant les orientations de la délinquance contemporaine.

Technicité, rapidité, mobilité. Pour M. Feraud, le policier doit disposer de radios, de téléscripteurs, de téléviseurs, de cerveaux électroniques. Sa compétence doit s'étendre à l'ensemble d'un territoire national. Il souhaite la naissance d'une police internationale dotée d'un pouvoir d'enquête dans plusieurs pays et croit que les pays du Marché Commun pourraient être les premiers à en tenter la création. La police aujourd'hui, dit M. Féraud a besoin d'experts comptables et de spécialistes du droit bancaire ou notarial, pour détecter les infractions dans le domaine financier. Elle a besoin aussi de savants et de techniciens pour ses laboratoires.

Par contre, M. Féraud souhaite que la police soit débarrassée des servitudes de la surveillance routière que l'on confierait à un corps d'agents spécialisés. Il est partisan également de créer un corps de police préventive, doté d'organes d'études et de conception avec une unité de recherche en matière de prévention qui accueillerait des gens venus de disciplines scientifiques différentes, pour aider le policier proprement dit à mieux reconquérir la coopération du public.

BLACKBURN (Rév. Rosaire) — A Montréal, le 24 septembre 1970, à l'âge de 52 ans, est décédé le Rév. Père Rosaire Blackburn, rédemptoriste, président de l'Association Provinciale des Aumôniers d'Ecoles, fils de Willie Blackburn et de Régina Girard; demeurant au Monastère des Rédemptoristes, 560 Crémazie est. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côtes-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRASSARD (Léopold) — A Boucherville, le 22 septembre 1970 à l'âge de 65 ans 8 mois est décédé M. Léopold Brassard, époux de Marie-Anna Jodoin, demeurant 66 De Montbrun. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
E. Têtreault et Fils Ltée
et E. Charron
27, rue de Laperrière
Boucherville
à 10 h 15 pour se rendre à l'église Ste-Famille de Boucherville, où le service sera célébré à 10 h 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAMYRE (Yvonne) — A Montréal, le 24 septembre 1970, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme veuve Rodier Camyré, née Yvonne Dompierre; demeurant à 2570 Bossuet, app 72, mère de Marie-Jeanne (Mme Jules Brodeur). Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6259, boul Monk
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière St-Charles, de Québec, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAROZZA (Victoria) — A Montréal, le 22 septembre 1970, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme Victoria Moscianezi, épouse de Louis Carozza, mère de Michel, Mme René Warren (Yolande), Mme Antonio Greco (Dora), Joseph, Mme Eugène Boutin (Alice), Donat, Mme Jean Quevillon (Angeline); ses belles-filles, Antoinette Di Lillo, Florence Vicsusi, et Rita Lemay, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120, rue Jean-Talon est
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Gabriel-Lalemant où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAMUS (Anna) — A Sainte-Thérèse, le 23 septembre 1970, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme Neil Camus, née Anna Desabrais, 5520 boul. Gouin est. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Savaria Inc.,
61, rue Blainville ouest
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Fatima, Sainte-Thérèse ouest, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière de Sainte-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Armand) — Accidentellement, à Montréal, le 22 septembre 1970, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Armand Charbonneau, fils de feu Télesphore Charbonneau, et d'Albina Deslandes. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4737, rue Delorimier
à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHOINIERE (Jeannette) — A Granby, le 23 septembre 1970, à l'âge de 57 ans, est décédée Mme Jeannette Choinière, demeurant 69 rue Bill à Granby. Elle laisse dans le deuil, ses enfants, M. et Mme Roch Choinière, de Montréal, M. et Mme Lucien Choinière, de Granby ainsi que 3 petits-enfants, Jean-Louis, Isabelle et Pascal. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Girard et Ménard Ltée,
170, rue Dufferin,
pour se rendre à l'église Notre-Dame, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de la rue Dufferin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 à 7 h.

CLOUTIER (Achille) — A Montréal, le 21 septembre 1970 à l'âge de 52 ans est décédé M. Achille Cloutier, employé de Shop Angus, époux de Perle Allard, il laisse un fils: Claude. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
7100, rue Joseph-Renaud
à 9 h 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame d'Anjou, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CULLEN (Francis-Patrick) — A Montréal, le 23 septembre 1970, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Francis-Patrick Cullen, époux de Gabrielle Daoust, père de Allan, Larry et Gerry. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2251, rue Jean-Talon est,
à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-Dominic, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côtes-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESBIENS (Emile) — A Montréal, le 22 septembre 1970 à l'âge de 65 ans est décédé M. Emile Desbiens, fils de feu Arthur Desbiens et de feu Exilda Riopel. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.
25, ave. Laurier Est
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 9h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DELISLE (Treffié) — A l'Hôpital Maisonneuve, le 23 septembre 1970, à l'âge de 82 ans 8 mois, est décédé subitement M. Treffié Delisle, époux de feu Yvonne Caron, autrefois de Rivière du Loup. Il laisse dans le deuil, ses fils: Yvon de Montréal, Louis de Sherbrooke, ses filles Charlotte de Verdun et Gisèle (Mme Télesphore Shanck) de Pontbriand. Exposé aux salons
J.A. Savoie,
de Thedford Mines
Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant, à 11 heures, en l'église Pont-Briand, Co. Mégantic.

DEXTRAS (Albert) — A Verdun, le 23 septembre 1970 à l'âge de 59 ans, est décédé Albert Dextras, époux de Anne-Marie Lepage, demeurant à 6040 Bannantyne. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
5551, rue Wellington
à 1 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière de Mercier où un libera sera chanté, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBUC (Rosaria) — A Berthierville, le 23 septembre 1970, à l'âge de 76 ans 11 mois, est décédée Mme veuve Joseph Antonio Dubuc, née Rosaria Chaput ;demeurant 1375 Lafontaine. Elle laisse dans le deuil 2 fils J. Marcel et son épouse Yolande Caron, Lionel et 1 soeur Mme Antoinette Ouellette, et plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
1385, rue Ontario est,
à 10 h. 45 pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FERLAND (Edmond) — A l'Hôpital St-Eusèbe, de Joliette, le 22 septembre 1970, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Edmond Ferland. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Joly
à Ste-Elizabeth, Co. Joliette,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h. 30.

GAUDREAULT (Lucienne) — A Montréal, le 24 septembre 1970, à l'âge de 56 ans, est décédée Lucienne Guibord, épouse de feu Henri Gaudreault, demeurant 2779 Hochelaga. Elle laisse dans le deuil, 1 fils Pierre et son épouse Mireille Bisaillon ainsi que 2 petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2590, rue Rouen,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Anselme, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GENDRON (Raymond) — A Montréal, le 25 septembre 1970, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Raymond Gendron, président de Tolhurst Construction; époux de Jacqueline Bourdeau, père d'Odette, Claude, Luc, Martine et Patrice. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Enrg.,
130, boul. Henri-Bourassa est,
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière Sault-aux-Récollets, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JEAN XXIII



Grande reconnaissance et remerciements à Jean XXIII, pour faveur obtenue avec promesse de publier. A.L. —

GERVAIS (Florence) — A Montréal, le 25 septembre 1970, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme Florence Filion, épouse de feu Wilfrid Gervais, demeurant rue Chambord, mère de Maurice, Roland, Noël, Mme Paré (Gabrielle), Fernand, ses belle-filles : Aurore Laperrière, Cécile Prévost, Juliette Sinotte et Claire Leroux, et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée.
1120, rue Jean-Talon est,
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Ambroise, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côtes-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUERIN (Joseph) — Subitement, à Montréal, le 23 septembre 1970, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Joseph Guérin, époux de feu Fleurette Perron; il laisse dans le deuil sa fille : Nicole (Mme Gilles Gadbois) et 1 petite-fille : Sylvie. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4737, rue Delorimier,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Louis-de-Gonzague, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HAMELIN (Sara) — A Montréal, le 24 septembre 1970, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme Wilfrid Hamelin, née Sara Marquette; demeurant 3905 Sherbrooke est. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
4340, rue St-Denis,
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 8 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOURDANAIS (Fernande) — A Chertsey, le 23 septembre 1970 à l'âge de 58 ans, est décédée Mme Paul Jourdanais, née Fernande Noël, demeurant à Chertsey, autrefois de Montréal. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Viateur Lévesque,
à Rawdon,
pour se rendre à l'église de Chertsey, où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABRECQUE (Dolores) — A Longueuil, le 24 septembre 1970, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve J. H. Labrecque, née Dolores Ostigny. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922, boul. Rosemont
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFOREST (Juliette) — A Longueuil, le 23 septembre 1970, est décédée Juliette Lionais, épouse de feu Jean-Maurice La Forest (ingénieur du port de Montréal), elle laisse dans le deuil 1 fils, Maurice La Forest, 1 frère, M. Edouard Lionais ainsi qu'un petit-fils, Pierre La Forest. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Ed. Darche et Fils Inc.,
86, rue St-Charles ouest, Longueuil
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Antoine-de-Longueuil, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMARCHE - MATHIEU (Hermina) — A Montréal, le 23 septembre 1970, à l'âge de 97 ans, est décédée Dame Hermina Mathieu, épouse en 1ères noces de feu Emery Giroux et en 2ièmes noces de feu Achille Lamarche ; demeurant chez sa fille adoptive, Mme Romain Lachapelle, 10315 St-Hubert, Montréal. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
10526, boul. St-Laurent, coin Prieur,
pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-Lin, ville des Laurentides, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 à 7 heures.

LAROCQUE (Henri) — A Montréal, le 24 septembre 1970, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Henri Larocque, époux d'Eva Richer, père de Pierrette et Pierre-Yves. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est
à 9 h 30, pour se rendre à l'église du Christ-Roi, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-Joseph-du-Lac, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAUZE (Dominique) — A Montréal, le 23 septembre 1970, à l'âge de 86 ans, est décédé Dominique Lauzé, époux d'Eva Pilon; demeurant 623 Fleury est, père de Edouard, Lucien, Marcel, Gilles, Jean, Jeanne (Mme Charles Vadeboncoeur), Marielle (Mme René Joly), Thérèse (Mme Fernand Graveline), Denise (Mme Raymond St-Yves). Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée.
340 est, rue Jarry,
à 9 h. 20, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECAVALIER (Gérard) — A Verdun, le 23 septembre 1970, à l'âge de 58 ans, est décédé Gérard Lecavalier, époux de Lucille Corbeil, père de Pierre et Michel, demeurant 801, rue Galt. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise, Verdun,
à 9 h 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.



L'abbé Théobald Paquette, curé

Le 21 septembre 1969 M. l'abbé Théobald Paquette, curé, rendait son âme au Seigneur... Il est mort sans pouvoir nous dire adieu mais nous ne pourrons jamais l'oublier. Une messe sera célébrée le samedi 26 septembre 1970, à 4:30 heures en l'église St-Joseph de Bordeaux, rue Viel. Recommandee par la famille L. Vaillancourt. —

LES MONUMENTS M. B. LTEE
5850 est, rue Sherbrooke
Vente de monuments
Spécial : Inscriptions
256-1631

DEPUIS PLUS DE 23 ANS
Mme Morin Inc.
VOTRE FLEURISTE DE CONFIANCE
504 e. Beaubien 270-4000

LEFEBVRE (Ernestine)—A Laval ouest, 22 septembre 1970 à l'âge de 70 ans, est décédée Ernestine Hébert, épouse de Eugène Lefebvre. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
340, rue Jarry est,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEROUX (Grace) — A Lachine, le 23 septembre 1970, à l'âge de 76 ans, est décédée Grace Johnson, épouse de feu James Leroux, mère de Kay, (Mme T. Pitzgerald), Edmond (Eddie), James, Cécile, Norman et Doris. Elle laisse également ses soeurs, Mme R. O'Neil (Daisy) et Mme A. Mathews (Annie); sa belle-soeur Mme V. Piper (Joséphine) de Calgary, Alberta, 12 petits-enfants et 1 arrière-petit-enfant. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345, rue Notre-Dame, Lachine
pour se rendre à l'église Resurrection of Our Lord où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVERT (Henri) — A Montréal, le 23 septembre 1970 à l'âge de 74 ans est décédé M. Henri Levert, époux de feu Hélena Villeneuve, père de Mme Gaston Thisdale (Jacqueline), Mme René Meloche (Jeannine), Marcel, Lionel et Claude. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400, rue Henri-Bourassa
à 2 h 15, pour se rendre à l'église du Bon Pasteur, où le service sera célébré à 2 h 30, et de là au cimetière de St-Augustin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

McNEIL (René) — A Montréal, le 25 septembre 1970, à l'âge de 63 ans, est décédé René McNeil, époux de Lucienne Labelle, père de Mme Jean Nantel (Jeannine), Mme Gaston Riopel (Claire). Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu,
7766, rue St-Hubert,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MATHIEU (Georges) — A Montréal, le 23 septembre 1970, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Georges Mathieu époux de Marie-Anne Lachance, frère de Alice (épouse du Dr Edmou Laurendeau), révérende soeur Marie-Jeanne Mathieu des soeurs du Précieux Sang et de Edmou Mathieu, demeurant à 10325 Waverley. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400, rue Henri-Bourassa est,
à 9 h 30 pour se rendre à l'église St-André Apôtre où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

MIRON (Arthur o.) — A Québec, le 23 septembre 1970, à l'âge de 69 ans 1 mois, est décédé Arthur O. Miron, époux de Eliane St-Pierre. Il laisse dans le deuil outre son epouse, ses 2 filles, Mme René Deschamps (Louise) et Mme Lucien Goulet (Suzanne); ses soeurs, Mme Paul Raymond (Simone), Mme Howard Collins (Françoise) et Thérèse; son frère Gérard et 7 petits-enfants, Lyne, Pierre, Anne et Martin Deschamps, Josée, Michel et Chantal Goulet. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira du funérarium
Lépine Ltée,
2815, chemin des Quatre Bourgeois
à Ste-Foy,
à 3 h. 45, pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 4 h., et de là au cimetière de St-Patrick.

PARENT (Eva)—A Beauharnois, le 24 septembre 1970, à l'âge de 72 ans, est décédée dame Eva Parent, épouse de feu Edouard Parent, autrefois d'Aubry Québec, mère de Jean-Claude, Gaétane et Jeannine. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.M. Sharpe,
à Franklin Centre,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Chrysostome, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit.

PELLETIER (Rose-Emma) — A Outremont, le 24 septembre 1970, à l'âge de 85 ans, est décédée Rose-Emma St-Hilaire, épouse de Joseph-Arthur Pelletier, demeurant 562 Mc Eachran. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.S. Vallée Ltée,
1111, rue Laurier ouest, Outremont,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Viateur, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE



Rév. Frère Philippe, F.E.C.

Le Frère Philippe PERBET (Orsane-Philippe) des Frères des Ecoles Chrétiennes, est décédé le 17 septembre 1970, à la maison des Carmes, à Le Puy, France, à l'âge de 85 ans. Né le 1er mars 1885, à Arnissac, Haute-Loire, France, il arriva au Canada en 1904 pour y passer 32 années de sa vie à l'éducation de la jeunesse. Il enseigna, dans Montréal, à l'école Ste-Brigide, de 1904 à 1926; à l'école St-Edouard de Maisonneuve de 1926 à 1932, à l'école St-Henri de 1934 à 1936. Il ouvrit et dirigea l'école St-Jean-Eudes de Laval-des-Rapides de 1932 à 1934. Retourné en France en 1936, il y oeuvra surtout à Saugues, où enseigna et mourut saint Bénilde, f.e.c. Ses funérailles ont eu lieu à Le Puy, le 19 septembre et il y a été inhumé. —

PERREAULT (Rose-Anna) — A Pointe-Aux-Trembles, le 24 septembre 1970, à l'âge de 83 ans 5 mois, est décédée Mme veuve Camille Perreault, née Rose-Anna Roy ; demeurant à 868, 9e Avenue. Elle laisse dans le deuil 2 fils: Rolland et son épouse Gabrielle Gascon, René et son épouse Rachel Dawne. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
11,813 rue Notre-Dame est
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 à 7 heures.

PICARD (Joséphine) — A Caughnawaga, le 24 septembre 1970, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme veuve Albert Picard, née Joséphine Beauvais, demeurant 9596-86e avenue. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
8671, boul. Rivière-des-Prairies,
pour se rendre à l'église St-Valérien, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PION (Irenée) — A Longueuil, le 23 septembre 1970, à l'âge de 72 ans, est décédé Irenée Pion, époux en premières noces de Georgette Loranger, et en deuxièmes noces d'Auglore Ledoux, père de Ruth, épouse de Jules Archambault et Denis. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche et Fils Inc.,
1370, Chemin Chambly, à Longueuil,
à 1 h. 45, pour se rendre à l'église Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière de St-Thomas-d'Aquin, co. St-Hyacinthe, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POIRIER (Richard) — Subitement à St-Césaire, le 22 septembre 1970, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Richard Poirier, directeur de funéraires, époux de Jeannette Girard. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Poirier,
1521, rue St-Paul, St-Césaire,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Césaire, ou le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 à 7 heures.

RICHARD (Hélène) — A Montréal, le 23 septembre 1970, à l'âge de 32 ans est décédée Mme J. Luc Richard née Helene Mainville mère de Yves et Eric exposée aux salons René Thériault Ltée 1120 Jean-Talon Est jusqu'à jeudi soir 8 h., et ré-exposée chez Cyrias Richard à Grande-Vallée Gaspé-Nord. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira de Grande Vallée, Gaspé-Nord à 2 h 15, pour se rendre à l'église St-François-Xavier, où le service sera célébré à 2 h 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TARDIF (Lucien) — A Montréal le 22 septembre 1970; à l'âge de 45 ans, est décédé Lucien Tardif, époux de Françoise Desbiens, demeurant au 10,870 Plaza, Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu samedi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils inc.
11130, blvd. Pie IX
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Vital, où le service sera célébré à 9 h. et de là au lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE